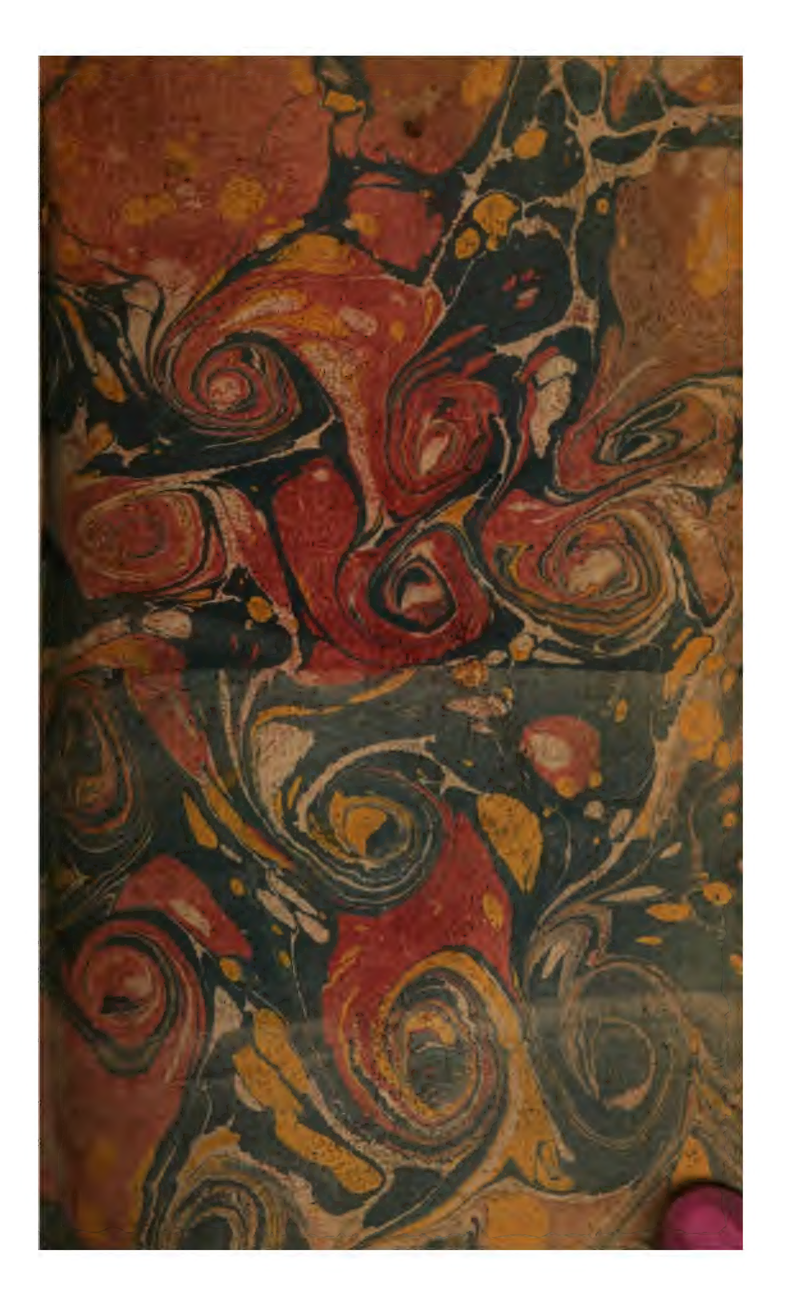
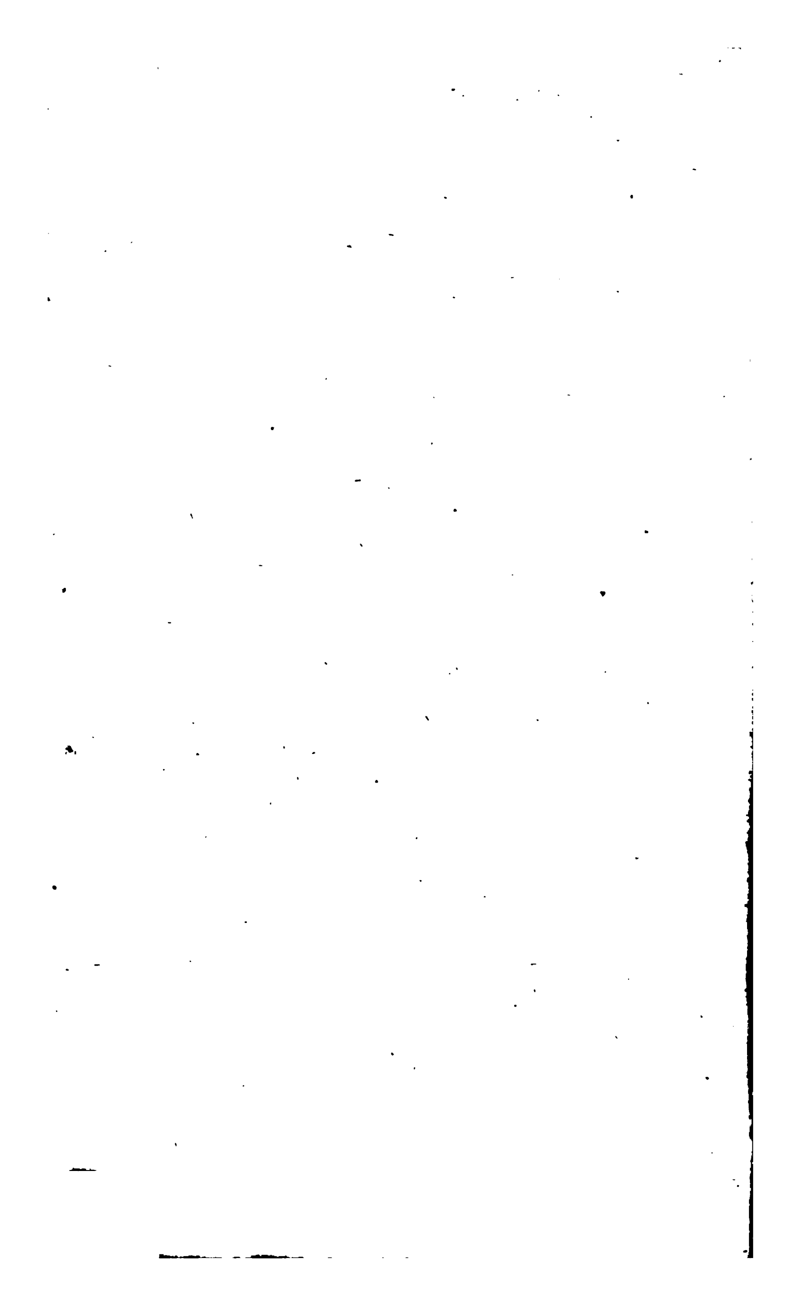

SE TAIRE ET FAIRE





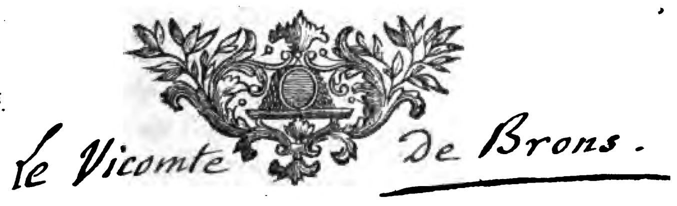
HISTOIRE
DES REVOLUTIONS D'ESPAGNE,

DEPUIS la destruction de l'Empire des Goths, jusqu'à l'entiére & parfaite réünion des Royaumes de Castille & d'Arragon en une seule Monarchie.

Par le P. JOSEPH D'ORLEANS *de la Compagnie de* JESUS, *revûë, continuée & publiée par les PP.* ROUILLE' *&* BRUMOY, *de la même Compagnie.*

TOME TROISIE'ME.

Nouvelle Edition.



A PARIS,
Chez ROLLIN Fils, Quay des Augustins, à Saint Athanase & au Palmier.

M. DCC. XXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

SOMMAIRE
DU CINQUIÉME LIVRE.

Caractéres de Pierre IV. Roi d'Arragon, & de Pierre Roi de Castille. Le premier enleve à Jacques son beau frére le Royaume de Majorque. Il lui suppose un crime pour avoir un prètexte de le dépoüiller des terres qu'il possédoit en France. Quels ètoient les droits du Roi de France sur la Seigneurie de Montpellier, que le Roi d'Arragon réünit à sa Couronne. La France & la Cour de Rome compatissent aux malheurs du Roi de Majorque. Procédés iniques du Roi d'Arragon à l'égard de son frére Don Jacques Comte d'Urgel. Le Comte forme une faction redoutable. Mort de Marie de Navarre Reine d'Arragon. Un second mariage de Pierre IV. avec Eléonore Infante de Portugal, est pour les factieux un nouveau pré-

texte de lever l'étendart de la rebellion. Guerre civile en Arragon. Mort imprévûë du Comte d'Urgel. Fureur des rebelles à la nouvelle de cette mort. Habileté de Pierre IV. pour dissiper cette orage. Il réduit les factieux au devoir. Défaite & mort du Roi de Majorque. Captivité de son fils. Guerres entre le Roi d'Arragon & les Génois, au sujet de la Sardaigne. Négotiations de ce Prince au sujet de la Seigneurie de Montpellier. Son alliance avec Charles le Mauvais Roi de Navarre. Son troisiéme mariage avec Constance de Sicile, qui lui donna le Prince Jean. Pierre le Cruel Roi de Castille commence son Regne par des crimes malheureux, qui le rendent odieux à ses Peuples, & le conduisirent à sa perte. Eléonore de Gusman est sacrifiée aux fureurs de la Reine Doüairiére de Castille. Précautions de Henry de Transtamare fils naturel d'Alphonse, pour échapper avec ses fréres aux malheurs dont ils sont ménacés. Suite du Regne de Pierre le Cruel. Son mariage avec

Blanche de Bourbon. Traitements indignes qu'il fait à cette Princesse. Ses amours avec Marie Padilla. Factions & guerres civiles fomentées par les Rois de France, d'Arragon & de Portugal. Henry Comte de Transtamare se met à la tête des Confédérés. Exécutions sanglantes, événements tragiques, & massacres dans la Castille. Mouvements parmi les Maures. Mort cruelle de la Reine de Castille Blanche de Bourbon. Mort de Marie Padilla. Circonstances de ces deux morts. Guerre de Grenade. Insigne perfidie du Roi de Castille à l'égard des vaincus. Il rallume le feu de la guerre dans les Royaumes Chrétiens d'Espagne. Il engage dans son parti Charles le Mauvais Roi de Navarre. Ce dernier se rend odieux par une longue suite de crimes & de trahisons. Honneurs rendus à Marie Padilla par Pierre le Cruel. Don Alphonse dernier fruit de leur adultére est déclaré héritier présomptif de la Couronne de Castille. Ligue offensive & défensive entre Pierre Roi de Castille & Charles le Mauvais con-

tre le Roi d'Arragon. Succès de cette guerre, favorable au Castillan. Traité de Paix entre la Castille & l'Arragon. Horribles conditions de ce Traité. Henry de Transtamare échappe aux piéges que lui tend le Roi d'Arragon pour le faire périr. La guerre se renouvelle contre le Roi de Castille. Bernard Cabréra est condamné injustement au supplice, & pourquoi. Conduite hypocrite de Pierre le Cruel. Avantages du Roi de Castille contre-balancés par ceux du Roi d'Arragon. Henry de Transtamare entre en Castille secondé du fameux Bertrand du Guesclin. Les Malandrins troupes fameuses par leurs brigandages suivent Henry de Transtamare, & Bertrand du Guesclin en Espagne. Nouvelle confédération du Roi d'Arragon avec Henry. Conditions du Traité. Presque toutes les Villes de Castille ouvrent leurs portes au Comte de Transtamare. Il est déclaré & reconnu Roi de Castille. Fuite de Pierre le Cruel. Il laisse sur sa route des marques de son naturel féroce. Il se rend à Bourdeaux, où il implore la protec-

tion du Prince de Galles. Eloge & caractére de ce Prince. Il passe en Castille à la tête d'une nombreuse armée, & rétablit sur le Thrône Pierre le Cruel. Henry prend le parti de se retirer en France. Bertrand du Guesclin est forcé de se rendre au vainqueur. Indignes procédés de Pierre le Cruel à l'égard du Prince de Galles. Honteux personnage que joüa Charles le Mauvais pour tromper les deux compétiteurs. Pierre le Cruel donne une libre carriére à sa vengeance dans tous les lieux de son passage. Henry rassemble des troupes, & entre dans la Castille: Il est joint par Bertrand du Guesclin, à qui le Prince de Galles avoit rendu la liberté. Progrès rapides de Henry. Mort tragique de Pierre le Cruel.

SOMMAIRE
DU SIXIE'ME LIVRE.

LA plûpart des Villes se soumettent à Henry reconnu Roi de Cas-

tille. Plusieurs Princes Chrétiens, entre autres Ferdinand IV. Roi de Portugal, lui disputent la Couronne. Ce dernier fait valoir ses droits les armes à la main. Fondement de ses prétentions. Détail des guerres que le nouveau Roi est contraint de soûtenir contre les ennemis du dedans & du dehors pour se maintenir sur le Thrône. Il gagne les Peuples par sa douceur & par son caractére bienfaisant. Sa générosité & sa reconnoissance envers Bertrand du Guesclin. Suite de la guerre de Portugal Siége & prise de Carmone défenduë par le Gouverneur partisan de Pierre le Cruel Paix entre la Castille & le Portugal. Conditions de cette Paix. Etat des affaires de France, d'Angleterre, d'Arragon & de Navarre. Services importants que le Roi Henry II. rendit à la France. Prétentions du Comte d'Alençon & de Marie de La Cerda sa femme à la Seigneurie de la Biscaye. Propositions du Roi Henry à ce sujet. Tout réüssit au gré de ce Monarque. Dans cette heureuse situation il meurt. Soupçons & conjectures sur sa

mort. il laisse le Thrône à Don Juan son fils premier du nom. Caractére de ce Prince, ses liaisons avec la France. Le Roi de Portugal, le Duc de Lancastre, & le Comte de Cambridge se liguent contre Don Juan. Motifs de cette Ligue. Succês de la guerre qui s'alluma entre les deux Couronnes. Les deux Puissances se réünissent par un Traité de Paix. Charles Roi de Navarre porte la peine de ses crimes, & en commet de nouveaux. Situation des affaires d'Arragon, de la Sardaigne, de la Maison d'Anjou, & de celle de Majorque pendant les révolutions de Castille. Nouvelle rupture entre la Castille & le Portugal. Sujet de la querelle. Don Juan frére naturel du Roi de Portugal se conduit si habilement, qu'il est placé sur le Thrône où il aspiroit à l'exclusion du Roi de Castille son concurrent. Mouvements dans les deux Royaumes, & guerres opiniâtres entre les deux Couronnes. Affronts que la Reine Doüairiére de Portugal essuie au milieu de ces divisions. Bataille d'Aljnbarotta contre

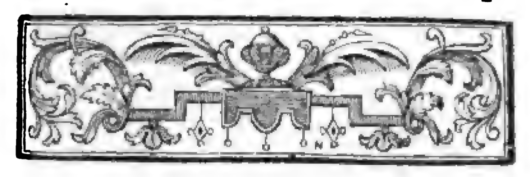
le Roi de Castille, qui décide en faveur de Don Juan déja proclamé Roi de Portugal. Traité conclu entre le nouveau Roi & le Duc de Lancastre contre la Castille. Courage & dextérité du Monarque Castillan pour déconcerter les mesures de son ennemi. Le Duc de Lancastre se laisse gagner par les offres avantageuses qu'il lui fait. Charles le Noble, fils & successeur de Charles le Mauvais Roi de Navarre, renouvelle son alliance avec Jean Roi de Castille. Celui ci réforme les abus de son Royaume par de sages réglements. Il forme de nouveaux projets pour se faire reconnoître Roi de Portugal. Il meurt d'une chûte de cheval. Henry III. du nom encore en bas âge succéde à Don Juan son pere. Succès des armes du Roi d'Arragon dans les Duchés d'Athénes & de Patras. Intrigues du Roi d'Arragon pour acquérir le Royaume de Sicile. Obstacles qu'il trouve au succès de ses desseins. Mort de ce Prince. Don Juan son fils monte sur le Thrône. Il persécute sans ménagement la Reine Doüairiere d'Arragon sa belle-

mere. Sa vie molle & indolente le rend méprisable à ses sujets. Les Grands cabalent contre lui. Il leur accorde tout pour éviter de plus grands maux. Défaite de Bernard d'Armagnac par les troupes d'Arragon. Conquête de la Sicile par Martin Duc de Montblanc frére du Roi d'Arragon. Détail de cette expédition. Mort du Roi d'Arragon. Le Duc de Montblanc lui succéde après avoir fait reconnoître son fils pour Roi de Sicile. Prétentions de la Comtesse de Foix. Son mari est forcé de repasser les Pyrénées. Heureux commencements du regne de Martin, & sagesse de son gouvernement. Divers événements qui l'affligérent au milieu de ses prospérités. Divisions parmi les Grands du Royaume. Martin Roi de Sicile est reconnu héritier présomptif du Royaume d'Arragon. La mort inopinée de ce Prince réveille l'esprit de parti parmi les Seigneurs Prétendants au Trône d'Arragon. Infirmités de Don Martin. Son mariage avec Marguerite de Prades. Eclaircissement historique & critique sur les Loix d'Ar-

ragon, qui mettoient des bornes à l'autorité du Souverain. Histoire détaillée de la minorité de Henry III. Roi de Castille. Sa majorité. Sa fermeté pleine de sagesse au milieu des affaires épineuses que lui suscitent l'inquiétude & l'ambition des Grands. Son application à réparer le désordre de ses Finances. Il fait trembler les Grands par une action de vigueur. Ses infirmités. Sa maladie, & sa mort. Jean II. lui succéde. Histoire de la minorité de ce Prince sous la Régence de son oncle Ferdinand. Mort de Don Martin Roi d'Arragon. Trouble & confusion à Barcelonne. Interregne de deux ans & quelques mois. Les Etats de Catalogne, d'Arragon, & de Valence pourvoyent à la tranquillité du Royaume par des réglements pleins de modération & de sagesse. Droits & qualités des Prétendants à la Couronne d'Arragon. De quelle maniére on procéda à l'élection d'un Roi dans les Etats d'Arragon, de Valence, & de Catalogne. Divers événements que firent naître les factions de chaque concurrent. Fer-

dinand Infant de Castille est proclamé Roi d'Arragon. Cérémonies & circonstances singuliéres qui précédérent & accompagnérent cette fameuse élection. Députation solemnelle faite au nouveau Roi. Son départ. Son entrée triomphante à Sarragoce. Par la sagesse de ses démarches il rend le calme & l'abondance à ses Etats, & se précautionne contre les ennemis du dehors. Son zéle pour l'extinction du fameux Schisme qui désoloit le monde Chrétien. Sa mort & son éloge. Suite du regne de Jean II. Roi de Castille, sous la tutelle de Catherine de Lancastre sa mere. Divisions & guerres sanglantes qui conduisent insensiblement à la grande révolution qui réünit les Royaumes de Castille, & d'Arragon. Révolutions différentes qui agitérent pour lors les Royaumes de Castille, d'Arragon, de Navarre, de Naples, de Sicile, & de Sardaigne.





HISTOIRE DES REVOLUTIONS D'ESPAGNE.

LIVRE CINQUIE'ME.

DIEU avoit élevé en même-tems sur les Trônes de Castille & d'Arragon deux de ces Rois, qu'il donne dans sa colére aux Peuples, dont il veut punir les pechez. Ils portoient l'un & l'autre le même nom. Tous deux ils étoient injustes & cruels; mais avec cette différence, que Pierre IV. Roi d'Arragon n'éxerça d'injustices & de cruautez, qu'autant qu'il les jugea nécessaires à faire réüssir les desseins que lui inspira son ambition; & que Pierre Roi de Castille commit celles qui lui ont acquis le surnom de Cruel, par la férocité d'un tempéramment naturel.

An. de J.C. 1350. & suiv.

AN. DE J. C. 1350. & suiv.

lement ſanguinaire. Ils eurent tous deux au reſte beaucoup de ces bonnes qualitez qui contribuënt à faire les grands Rois, de l'eſprit, de la valeur, de l'activité. De plus, le Caſtillan étoit bel homme. Il avoit le teint blanc, les traits réguliers, les cheveux blonds, la taille haute, & un air de grandeur, qui ſans le ſecours de l'appareil le faiſoit aiſément connoître. L'Arragonnois étoit fort laid, d'un regard farouche, de petite taille : mais il ſuppléoit à ces défauts par la précaution qu'il avoit de ne ſe faire voir en public, qu'avec la pompe qui donne de la majeſté, & de ne diſpenſer perſonne des cérémonies établies, pour tenir dans le reſpect dû aux Rois ceux qui leur parlent ou qui les approchent, delà le ſurnom de *Cérémonieux*, qu'on lui donna. Le Caſtillan parut avoir un plus grand talent pour la guerre : mais l'Arragonnois ſçavoit mieux que lui l'art de ſe la rendre utile, & ne la faiſoit que pour en tirer avantage; au lieu que l'autre ne l'entreprenoit que pour ſatisfaire ſa vengeance, & n'en recüeilloit guéres d'autres fruits que le plaiſir de répandre le ſang de ſes ennemis. Ils eurent tous deux l'eſprit dur, impérieux, hautain. Leur ambition & leur caprice leur tenoit lieu de loi. Mais comme le Roi d'Arragon avoit

toûjours en vûë quelque intérêt solide, sa conduite étoit mesurée, politique, & assez modérée pour n'employer le crime qu'au défaut des autres moyens. Au contraire le Roi de Castille, suivant toûjours le torrent de sa passion sans autre but que de la suivre, soüilla sa vie de tous les crimes qu'inspire une lubricité effrénée, & la cruauté la plus barbare. Pour définir en un mot ces deux Princes, l'un fut le Neron de la Castille, l'autre le Tibére de l'Arragon.

AN. DE J. C. 1350. & suiv.

Ces mauvais Rois furent punis d'en-haut, inégalement toutefois. Le moins méchant fut un instrument dont Dieu se servit pour punir le plus coupable, le malheur de celui-ci produisit même quelque amendement dans celui-là. Mais ils éprouvérent tous deux que les Rois comme le Peuple ont un Juge qui ne laisse aucun crime impuni. Aprês avoir chacun de leur côté troublé le repos & versé le sang de leurs sujets, ils tournérent leurs armes l'un contre l'autre; un tiers profitant de la conjoncture fondit sur le Castillan, le détrôna, lui ôta la vie dans la force de l'âge. L'Arragonnois qui avoit dêja joint une nouvelle Couronne aux siennes, vêcut assez pour mettre ses enfans en état d'y en joindre une seconde: mais par un châtiment réservé aux

AN. DE J.C. 1350. & suiv.

crimes que lui avoit fait commettre son ambition, bien-tôt après la mort ayant enlevé le dernier Prince de sa maison, le Sceptre d'Arragon fut transféré à un des descendants de celui qui avoit conquis la Castille. On verra dans la suite de cette Histoire, les deux Royaumes se réünir en une seule Monarchie, telle que nous la voyons aujourd'hui soumise à la domination d'un seul Maître.

Il y avoit environ quatorze ans que Pierre Roi d'Arragon étoit sur son Trône, lorsque Pierre Roi de Castille monta sur le sien dans le seiziême de son âge. C'étoit un mauvais exemple pour le jeune Roi de Castille, qu'un voisin tel que le Roi d'Arragon, dêja fameux pour s'être défait d'un frére & d'un beau-frére incommodes à son ambition. Jacques Roi de Majorque qui avoit épousé sa sœur, & d'ailleurs Prince de son Sang, fut la premiére victime qu'il immola. Pierre n'avoit pû voir le Royaume de Majorque en d'autres mains que dans les siennes ; le Roussillon & le Comté de Cerdagne donné en supplément de partage à cette branche cadette de sa Maison lui avoient paru trop à sa bienséance, pour souffrir qu'ils demeurassent plus long-tems démembrez de sa Couronne. Jacques ne lui avoit semblé que trop ri-

che par la possession de Montpellier, & des autres terres qu'il avoit en France. Ce Prince lui avoit fait hommage pour le Royaume de Majorque, pour le Roussillon & pour le Comté de Cerdagne, mais il n'avoit paru le faire que contraint par la loi du plus fort, & sans renoncer à l'indépendance que son grand-pere avoit prétenduë de tout ce qui étoit entré dans son partage. Pierre avoit cherché un prétexte de le dépoüiller tout-à-fait, & il l'avoit enfin trouvé. Une contestation de Jacques avec Philippe de Valois Roi de France pour la Souveraineté de Montpellier en fut l'occasion.

AN. DE J.C. 1344. & suiv.

Depuis le tems que les Rois de France avoient négligé les droits Souverains, que Charles-Martel & ses descendans avoient acquis par leurs conquêtes sur divers Etats & sur diverses terres en delà & en-deçà de Pyrénées, la Seigneurie de Montpellier avoit relevé de l'Evêché de Maguelonne transféré depuis dans la Ville même de Montpellier; & les Evêques s'étoient mis en possession de ne relever de personne. Depuis que cette Principauté étoit tombée dans la Maison des Rois d'Arragon, ces Princes s'étoient affranchis de l'hommage rendu aux Evêques par les Seigneurs particuliers, & s'étoient mis à leur tour en possession de la

AN. DE J.C. 1344. & ſuiv.

Souveraineté du Païs, qui leur avoit été foiblement conteſtée juſqu'au tems de S. Loüis, & de ſon accommodement pour celle de la Catalogne avec Jacques premier Roi d'Arragon. La conteſtation même alors avoit été aſſez légére de la part de ces deux Rois qui ſe ménageoient l'un l'autre, & ne vouloient pas ſe broüiller. Montpellier ſous le regne ſuivant étant échû aux Rois de Majorque cadets de la Maiſon d'Arragon qui s'étoient attachés à la France, l'affaire étoit demeurée aſſoupie, & ne s'étoit rénouvellée qu'entre Philippe de Valois & Jacques Roi de Majorque dont je parle. Philippe Seigneur ſuzerain de Montpellier en vertu des droits cédés volontairement à ſes ancêtres depuis cinquante ans par les Evêques de Maguelonne, avoit ſommé le Roi de Majorque de rendre hommage à la Couronne de France. De plus le Monarque François avoit prétendu que les cauſes qui ſe jugeoient à Montpellier iroient par appel à Paris, pour y être jugées en dernier reſſort comme au Tribunal Souverain. Jacques s'y étoit vivement oppoſé, ſous prétexte qu'on ne devoit pas décider du droit de la Couronne de France ſur de vieux titres, mais ſur l'uſage reçû & conſtamment obſervé, depuis que les Rois d'Arragon, & aprês

eux les Rois de Majorque étoient en possession du Comté de Montpellier. On en étoit venu aux armes. Philippe s'étoit dêja saisi des environs de cette Ville, & de toutes les terres que le Roi de Majorque possédoit en France. Jacques avoit eu recours au Roi d'Arragon son beau-frére, & lui avoit demandé du secours aprês lui avoir représenté, qu'il étoit de son intérêt de défendre un Prince de son Sang & son Vassal. Mais au lieu d'être secouru, ayant été attiré sous de belles promesses à une Conférence avec Don Pierre, celui-ci dont l'ambition n'avoit point de bornes, résolut de s'emparer de ses Etats, & de profiter de son embarras pour le dépoüiller de son héritage. Dans ce dessein il prit le parti de lui faire un procês criminel, où entre autres crimes qu'on lui imposa, il fut accusé d'avoir tramé une conspiration contre la vie du Roi son beau-frére. On prétendoit que la Reine épouse du Roi de Majorque inquiéte pour la vie du Roi d'Arragon son frére, qu'elle aimoit tendrement, avoit découvert elle-même le complot. Soit que le crime dont on chargeoit le Roi de Majorque eût été supposé, soit qu'il se fût rendu suspect par une conduite trop peu mesurée, il fut contraint de se retirer dans son Isle pour s'y mettre en sûreté.

AN. DE J. C. 1344. & suiv.

AN. DE J. C. 1344. & suiv. Pierre qui le voyoit destitué de tout secours, l'ayant laissé passer sans obstacle, le suivit avec une armée, s'empara de son Royaume, & le força d'en sortir comme un malheureux fugitif. Le Roi d'Arragon ne s'en tint pas là, il le poursuivit en Roussillon. Toute la Province à l'exception de Perpignan avoit suivi la loi du plus fort, lorsque par un mauvais conseil, Jacques demanda un sauf-conduit pour venir implorer en personne la clémence du vainqueur, sous l'espérance qu'on lui avoit donnée que s'il faisoit cette démarche, il seroit rétabli dans ses Etats. Ce Prince infortuné ne tarda pas à s'appercevoir qu'il avoit été trompé. Il fut déclaré déchû de la dignité Royale. Le Royaume de Majorque, le Comté de Roussillon, & celui de Cerdagne furent réünis à la Couronne d'Arragon pour n'en être plus séparez. On lui assigna une pension, & on lui permit d'aller vivre dans les terres qu'il avoit en France. Il étoit si dépourvû de tout, qu'il pensa mourir de froid en passant les Pyrénées. La mélancolie le saisit, & on eut peine à empêcher que par un mouvement de désespoir peu digne d'un homme courageux & moins encore d'un Prince Chrétien, il n'abrégeât lui-même une vie dont la suite ne fut qu'un tissu de malheurs. Il

ne fut pas arrivé en France qu'il eut de grands sujets d'espérer que sa fortune changeroit. Le Pape Clement VI. qu'il vit à Avignon lui promit de le protéger, & le Roi de France qu'il avoit offensé contre les regles de la politique, s'engagea généreusement à le secourir. Avec de tels appuis, le Roi détrôné se flatta d'un rétablissement d'autant plus prompt, qu'il apprenoit en même-tems qu'une nouvelle injustice du Roi d'Arragon, venoit d'allumer la guerre civile dans ses Etats. Un autre Jacques frére de ce Roi né de même mere que lui, qui portoit le titre de Comte d'Urgel, & avoit été déclaré Lieutenant Général du Royaume, en étoit considéré, comme l'héritier présomptif, suivant les loix fondamentales de l'Etat. Le Roi n'avoit point d'enfans mâles, & les filles étoient excluës de la succession à la Couronne par un Décret porté du tems du premier Comte de Catalogne, qui l'avoit mise dans sa Maison. Un successeur collatéral est rarement agréable aux yeux du Prince à qui il doit succéder. Un fils trop avancé fait souvent ombrage, à plus forte raison un frére, qui peut d'autant plus aisément être tenté d'impatience, qu'il n'est sûr de la Couronne que quand il la porte. Pierre étoit d'un caractére d'esprit tout pro-

An. de J. C. 1345. & suiv.

AN. DE J. C. 1345. & suiv.

pre à se laisser prévenir de telles pensées. Il crut même avoir quelque raison particuliére de soupçonner Jacques sur ce que ce Prince avoit témoigné de la compassion pour le Roi de Majorque, & peut-être désapprouvé l'injustice qu'on lui faisoit. Il n'en falloit pas tant pour être coupable de plus d'un crime auprês du Roi d'Arragon. L'Infant sentit bien-tôt sa disgrace par toutes les marques que le Monarque lui put donner de son aversion. Il le déposa de la Charge de Lieutenant Général du Royaume, & pour lui faire encore mieux entendre qu'il n'en devoit pas être héritier, il fit reconnoître Constance l'aînée de ses filles pour Princesse d'Arragon, qualité qui porte avec soi un titre sûr pour la succession.

Pierre ne trouva pas le Comte d'Urgel aussi aisé à opprimer qu'avoit été le Roi de Majorque. Loin d'acquiescer à cette disposition, l'Infant leva hautement le masque, & eut en peu de tems trouvé un assez grand nombre de Partisans zélés, pour former une faction redoutable au Roi son frére. Celle de l'union presque éteinte sous les deux regnes précédents se réveilla, & reprit de nouvelles forces pour soûtenir les droits de Don Jacques; & comme assés peu prudemment le Roi venoit de donner atteinte à ceux du *Jus-*

tice d'Arragon, que toute la Nation regardoit comme l'appui le plus ſolide de ſes priviléges contre les entrepriſes des Rois, le parti de l'Infant fut regardé comme celui des loix & de la liberté publique. Pierre crut quelque tems être délivré de l'embarras que lui cauſoit ce ſoûlevement de ſes Peuples par la naiſſance d'un fils qu'il eut de Marie de Navarre ſa femme : mais cet événement qui le raſſûra d'abord, augmenta bien-tôt ſon appréhenſion par la mort de l'enfant & de la mere. Cette Princeſſe une des plus vertueuſes de ſon ſiécle mourut cinq jours aprês être accouchée d'un Prince qui ne vêcut qu'un jour. Le Roi d'Arragon penſa bien-tôt à ſe remarier le plus promptement qu'il lui fut poſſible, & ce ſecond mariage lui fit de nouveaux ennemis. Don Ferdinand ſon frére de pere, l'aîné des deux fils d'Eléonore de Caſtille qu'on nommoit Marquis de Tortoſe, avoit fait demander en mariage Eléonore Infante de Portugal, & le Traité étoit preſque conclu, lorſque le Roi d'Arragon le rompit en faiſant demander l'Infante pour lui. Il l'emporta ; mais en même-tems il s'attira de nouveau ſes fréres & le Roi de Caſtille Alphonſe oncle des deux Infans qui ſe retirérent avec leur mere pour la ſeconde fois auprês de lui.

AN. DE J. C. 1345. & ſuiv.

AN. DE J. C. 1345. & suiv.

Ce Prince étoit trop occupé de son entreprise contre les Maures, pour rompre ouvertement avec l'Arragonnois; mais il ne laissa pas d'appuyer sous main le parti de ses neveux, en permettant à ses sujets de les assister & de les suivre.

Les Villes & les Provinces entiéres entrérent dans cette faction, sur-tout Sarragoce & Valence. Le Roi de Majorque ne trouva pas en France tout le secours qu'il en attendoit, tant à cause de la guerre déclarée contre Philippe de Valois par Edoüard III. Roi d'Angleterre, que parce que le Roi d'Arragon avoit sçû mettre dans ses intérêts une grande partie des Seigneurs François. Comme Philippe néanmoins avoit donné des paroles au Roi de Majorque, il lui laissa armer des Vaisseaux & assembler ce qu'il put de troupes, il acheta même de lui la Seigneurie de Montpellier, que ce Prince lui donna pour cent mille écus, afin de hâter son armement. Ainsi le Roi de Majorque étoit à craindre pour le Roi d'Arragon dans la conjoncture. On est fécond en expédiens quand on a la conscience à l'épreuve de l'horreur que cause le crime. Pierre voyant l'orage grossir, & craignant d'en être accablé, mit en œuvre pour le conjurer la ruse au défaut de la force. Aprês quelques tentatives qui

ne lui réüssirent pas, ayant convoqué les Etats Généraux à Sarragoce, & y trouvant une opposition insurmontable à ses desseins, il feignit de se relâcher, & commença par confirmer les priviléges de l'union, tels que les avoit accordez Alphonse III. son bisayeul, parmi lesquels il y en avoit un qui faisoit la sûreté de tous les autres, & qui consistoit en ce que les Chefs de cette Confédération auroient en dépôt seize Places, qu'il leur seroit permis de rendre à tel autre Roi qu'il leur plairoit, en cas que Don Pédre leur Souverain contrevînt aux loix fondamentales de l'Etat. Peu de tems après ayant harangué pour la conclusion des Etats, il rendit à l'Infant Don Jacques la Lieutenance Générale du Royaume, & déclara nul tout ce qui avoit été fait à son préjudice. Le Comte d'Urgel y fut déclaré dans les Etats, du consentement même de Pierre, légitime successeur & l'héritier présomptif de la Couronne d'Arragon.

AN. DE J. C. 1346. & suiv.

Ces démarches du Roi pour la paix avoient désarmé les plus échauffez, & la Ligue n'avoit plus d'ame, l'Infant ne la soûtenoit plus depuis que l'union l'avoit abandonné. Aussi-tôt que les Etats de Sarragoce furent finis, le Roi qui avoit un empressement extrême de conclure

AN. DE J.C. 1346. & suiv.

son mariage, se rendit à Barcelone où il avoit ordonné que l'on conduisît l'Infante de Portugal pour la cérémonie de ses nôces. Il y fut suivi du Comte d'Urgel. Mais peu de jours aprês son arrivée, le bruit se répandit que ce Seigneur étoit mort, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & ce bruit n'étoit que trop vrai. On crut Don Jacques empoisonné, & ce soupçon parut d'autant mieux fondé, qu'on avoit assés mauvaise opinion du Roi pour le croire capable d'un crime atroce. La conjoncture du tems, le tour des affaires, le subit changement du Roi naturellement peu fléxible & encore moins condescendant, ne laissa pas lieu d'en douter, au moins à ceux qui pour croire le mal n'ont pas besoin de conviction. Les Grands & le Peuple indignés d'une si noire perfidie se liguérent tout de nouveau. Les Princes Don Ferdinand & Don Juan fréres de Don Jacques revenus en Castille aprês les Etats de Sarragoce, n'eurent pas plûtôt appris sa mort qu'ils se rendirent à Madrid pour conférer avec la Reine leur mere, & le Roi de Castille leur oncle sur le parti qu'ils avoient à prendre dans les conjonctures présentes. Comme ils entroient dans tous les droits du Comte d'Urgel, ils résolurent de faire valoir leurs prétentions, & se mirent à la

tête des mécontens du Royaume. Le Roi de Castille leur donna huit cens chevaux. Le Prince Don Ferdinand se rendit à Valence avec un corps d'Infanterie, & quatre cens hommes de cheval. Don Juan de son côté s'avança vers Sarragoce, où une grande partie de la Noblesse d'Arragon vint lui offrir ses services. Le trouble qui n'étoit pas encore appaisé dans le Royaume de Valence y devint plus grand que jamais, & les troupes du Roi y furent défaites aux environs de Xativa par celles des Confédérés. Les Habitans de Sarragoce portérent un étendart à l'Eglise, le firent bénir, l'élevérent, & engagérent à se ranger sous cette banniére ceux qui aimoient assés leur Patrie, pour en défendre les loix & la liberté. L'insolence des factieux de Sarragoce redoubla, à la nouvelle qu'on apprit en même-tems d'une seconde bataille donnée dans le Royaume de Valence, entre les Royalistes & les Ligués, où ceux-ci étoient demeurés encore une fois victorieux. Le Roi y marcha en personne, & y fut fort embarrassé. L'Infant Don Ferdinand son frére revenu de Castille à la tête d'un corps de troupes avoit été déclaré Chef de tous les Confédérés du Païs. Cette guerre civile devenoit d'autant plus fâcheuse que

AN. DE J. C. 1347. & suiv.

An. de J. C. 1347. & ſuiv. le Roi de Majorque étoit en mer, & que d'un autre côté Don Pédre couroit riſque de perdre la Sardaigne, depuis les troubles qu'y avoient excités les Doria & d'autres Génois. Le Roi vint cependant à Valence : mais les inſultes & les outrages dont on le chargea en diverſes rencontres, l'obligérent d'en ſortir. Encore fallut-il qu'il uſât d'artifice pour ſe tirer d'entre les mains des rébelles qui le tenoient comme priſonnier. Ne perdant pas néanmoins courage ; quand il ſe vit en liberté, il prit en Prince prudent les meſures néceſſaires pour vaincre l'orage, ou pour céder au torrent ſans ſe perdre. Suivant cette réſolution il fit deux choſes. Les ſecours conſidérables que ſes fréres tiroient des Etats du Roi de Caſtille lui étoient fort préjudiciables ; il s'en plaignit ; il repréſenta qu'étant en paix avec ce Prince, il étoit injuſte qu'il lui fît la guerre contre la foi de leurs Traités,& demanda qu'on rappellât les Caſtillans qui ſuivoient ſes fréres. Sa demande étoit juſte,& d'ailleurs le Roi de Caſtille avoit toûjours les mêmes raiſons de ne pas rompre ouvertement avec lui ; il s'excuſa néanmoins de rappeller ſes ſujets, craignant, diſoit-il, de n'être pas obéï, & de commettre ſon autorité; mais pour montrer qu'il vouloit garder une neutralité

parfaite, il permit à l'Arragonnois de lever des troupes dans ses États : Pierre accepta l'offre. Il lui vint de Castille un renfort de six cens chevaux conduits par Don Garcie Albornoz, qui se joignirent fort à propos à l'armée de Don Lope de Luna Général des troupes du Roi d'Arragon dans le Royaume de Valence. Cependant cet habile Prince à tout événement négocioit avec le Roi de Castille un nouvel accommodement, dont il lui fit entrevoir de grands avantages. Par là, il se préparoit un moyen favorable de pacification, en cas que la guerre qu'il avoit à soûtenir contre les rébelles ne lui réüssît pas. Elle lui fut plus heureuse qu'il n'eût osé espérer. On peut dire que la foiblesse de ses troupes & l'habilité de leur Général contribuérent également à ce succês. Don Ferdinand qui commandoit l'armée Confédérée de Valence, crut être assés supérieur en nombre pour assiéger Epila à la vûë de l'armée Royale. Il mit en effet le siége devant cette Ville située sur les bords de la riviére de Xalon; mais ce fut à son dommage. A peine l'eût-il formé, que Don Lope parut à la tête de sa petite armée, qui venoit d'être jointe par quelques troupes Castillanes. Don Ferdinand n'attendit pas qu'on le vînt attaquer dans son camp.

AN. DE J. C. 1347. & suiv.

AN. DE J.-C. 1347. & suiv

Etant sorti au-devant de Lope de Luna, & l'ayant rencontré dans une plaine entre Epila & le Xalon, la bataille se donna, l'Infant fut défait & blessé, & ayant été pris, il seroit tombé entre les mains du Roi son frére, s'il n'eût eu le bonheur d'être pris par les Castillans de Don Garcie d'Albornoz qui le laissérent échappér, & lui donnérent moyen de se retirer en Castille. Don Ximénés Urrea le plus zélé des partisans de l'union, fut tué dans cette bataille avec beaucoup d'autres Grands Seigneurs.

Le Roi profita de cette victoire, alla joindre ses troupes, & il les mena sans perdre de tems à Sarragoce Capitale de ses Etats, pour punir cette Ville rébelle & pour la faire servir d'exemple aux autres. Les Habitans craignoient tout d'un Prince justement irrité & naturellement cruel. Ils en furent néanmoins traités avec plus d'indulgence qu'ils ne l'espéroient. Quelques-uns des plus séditieux furent condamnés à la mort; mais le nombre n'en fut pas aussi grand qu'on avoit sujet de l'appréhender. Le Roi se voyant en état de recüeillir un fruit plus solide de sa victoire, que le plaisir de se venger, convoqua incessamment les Etats, & s'y trouvant tout-à-fait le maître, il y fit abolir l'union avec tous les priviléges po-

pulaires que ses prédécesseurs y avoient attachés, & qu'il avoit confirmés lui-même quelque tems auparavant. Il fit ordonner de plus que la Charge de Gouverneur du Royaume, qui faisoit ombrage aux Rois, ne seroit plus exercée par les Seigneurs, non pas même par ceux du Sang Royal. Il releva en quelque chose les prérogatives du *Justice*, ou du Conseil suprême d'Arragon que la puissance de l'union avoit insensiblement dégradé : mais aussi il lui donna des bornes bien plus étroites que celles de son institution. Je ne puis être de l'opinion de ceux qui attribuënt l'érection de ce Tribunal à ce Prince, contre le témoignage exprès de tant d'Historiens du Païs parmi ceux-mêmes qui ont recherché avec soin les anciens monumens. Il en put être le restaurateur, ou plûtôt le réformateur : mais trop de raisons me persuadent qu'elle a précédé de longtems son regne pour croire qu'il en soit l'auteur. Blanca Historien Arragonnois, dit qu'à cette occasion ce Prince fit rechercher toutes les Chartres des priviléges populaires, & en brûla autant qu'il pût, à quoi cet Ecrivain attribuë la confusion qu'on voit aujourd'hui dans l'Histoire de sa Nation.

AN. DE J. C. 1348. & suiv.

Le Roi n'oublia pas qu'il devoit tant

An. de J. C. 1348. & suiv. de succês à la valeur de Don Lope de Luna. Il le fit Comte héréditaire de la Terre qui porte ce nom, & c'est le premier de ces sortes de titres qui ait passé du pere aux enfans dans la Monarchie d'Arragon hors de la Maison Royale.

Le Roi ayant ainsi pris le dessus, ne trouva plus rien de difficile. Les troubles du Royaume de Valence lui donnérent encore quelque peine à calmer. Il fut obligé d'assiéger la Capitale, qui se défendit opiniâtrément; mais contrainte enfin de se rendre à la discrétion du Vainqueur, peu s'en fallut qu'elle ne payât cher sa révolte. Le Monarque irrité de sa résistance & de sa longue rébellion, se laissant aller au premier mouvement de son temperamment féroce, avoit résolu de la détruire, de la brûler, d'y faire passer la charruë & d'y faire semer le sel. On eut peine à le détourner de cette vengeance barbare. On le fléchit néanmoins à force de priéres & de raisons: ainsi il se contenta du supplice de quelques-uns des plus séditieux, & de quelques taxes pécuniaires qui furent imposées aux Bourgeois.

Le Roi de Majorque avançoit cependant l'armement qu'il avoit projetté. Aprês l'avoir achevé, il se mit en mer & alla faire descente dans son Isle avec d'as-

sés bonnes troupes commandées sous ses ordres par Charles Grimaldi Seigneur de Monaco. Ils marchoient vers la Capitale dans l'intention de l'assiéger, lorsqu'ils rencontrérent en chemin Don Gilbert Cruillias Gouverneur des Isles, établis par le Roi d'Arragon, & Don Raymond de Corbéra Capitaine expérimenté. On en vint aux mains. Le Roi fut défait & tué combattant en brave homme : son fils Don Jacques y demeura prisonnier, aprês avoir donné des preuves d'un courage aussi intrépide, mais aussi malheureux que celui de son pere. Par cette victoire le Royaume de Majorque demeura uni pour toûjours à la Couronne d'Arragon: car depuis ni l'Infant prisonnier, lequel échappa néanmoins, ni aucun autre de cette famille ne se put mettre en état de rien disputer à Pierre & à ses successeurs.

AN. DE J.C. 1348. & suiv.

La guerre s'allumoit tous les jours plus violemment en Sardaigne, entre les troupes du Roi d'Arragon, & celles qu'y envoyoient les Génois pour soûtenir les Doria, qui y avoient occupé des Places. Cette conquête étoit en danger si les Venitiens & les Génois ne se fussent broüillés en ce tems-là, & n'eussent donné moyen au Roi de défendre cette Isle contre les Génois, par l'alliance qu'il fit

An. de J. C. 1348. & suiv.

avec les Venitiens, de faire valoir même la prétention qu'il avoit ſur l'Iſle de Corſe poſſédée par les Génois, & de ſoûtenir que cette derniére étoit de la dépendance de l'autre.

Il traita le reſte de ſes affaires par la voye de la négociation. Il convint avec la France que la Seigneurie de Montpellier demeureroit à cette Couronne, à condition que ce qui reſtoit à payer du prix de la vente qu'en avoit faite le Roi de Majorque reviendroit au Roi d'Arragon. Il fit alliance avec Charles le Mauvais nouvellement Roi de Navarre. Ses démêlés avec ſes fréres, qui s'étoient retirés pour la troiſiême fois en Caſtille, lui cauſérent moins d'embarras qu'il n'avoit ſujet de le craindre. Alphonſe leur oncle avançant toûjours ſur les Maures d'Andalouſie, qu'il vouloit chaſſer tout-à-fait d'Eſpagne, n'agiſſoit plus que mollement pour les intérêts de ſes neveux, & pour ceux de la Reine ſa ſœur. L'affaire ſe traita lentement. Alphonſe rendit toute cette négociation ſans effet, & l'Arragonnois pour comble de bonheur, aprês la mort de ſa ſeconde femme Léonore de Portugal, épouſa en troiſiêmes nôces Conſtance de Sicile, qui lui donna un Prince nommé Jean reconnu pour légitime ſucceſſeur de Pierre. Dês le moment

de sa naissance, il fut créé Duc de Gironne, titre qui fut depuis affecté aux héritiers présomptifs de la Couronne. AN. DE J. C. 1348. & suiv.

Pierre IV. Roi d'Arragon avoit dêja fait tout ce chemin dans la carriére que son ambition s'étoit ouverte par des crimes que sa politique lui rendit utiles, lorsque cet autre Pierre Roi de Castille, qui fut surnommé le Cruel, commença son regne par des crimes malheureux, qui d'abord inspirérent de la crainte, mais qui bien-tôt le rendirent odieux à ses Peuples. L'extrême vigueur avec laquelle il soûtint cette haine publique, au lieu de penser à l'adoucir, le précipita enfin dans l'abîme que lui creusérent tant de mains. On croit que les vices de ce Prince n'eussent pas été incorrigibles, s'ils eussent été réprimés de bonne heure, & si les factions puissantes, qui abusérent de sa jeunesse pour se saisir de son autorité, ou pour se défendre de ceux qui s'en emparoient, n'eussent fomenté sa mollesse, ou irrité ce naturel féroce, qui le porta dans la suite aux plus grands excês.

Alphonse onziême avoit laissé en mourant sa Cour divisée en deux grands partis pleins de haine l'un contre l'autre, & animés des plus vifs mouvemens, que le ressentiment, l'envie, la crainte, l'am-

An. de J. C. 1350. & suiv.

bition, l'intérêt inspirent à des Courtisans ou Concurrens, ou ennemis. Marie de Portugal Reine de Castille étoit à la tête de l'un, & Eléonore de Guzman Maîtresse du Roi soûtenoit l'autre de ses conseils & de son crédit. Ce dernier avoit prévalu, & le premier ne s'étoit soûtenu qu'autant qu'Alphonse n'avoit pas jugé à propos de le laisser tout-à-fait opprimer. Ce Prince n'eût pas plûtôt expiré que les affaires changérent de face. La faction de la Reine prit tout d'un coup le dessus, & celle de la Maîtresse se trouva exposée à toutes les fureurs de cette Princesse vindicative. Le nouveau Roi étoit à Séville quand son pere mourut à l'armée. La Reine étoit avec son fils, qu'elle regardoit comme son appui contre les entreprises de sa Rivale, & comme un instrument propre à se venger d'elle, si elles survivoient l'une & l'autre au Roi. Elle avoit fait une étroite liaison avec le Gouverneur du Prince, dont Alphonse faisoit grand cas, & qui par une conduite mêlée de vice & de vertu avoit tellement gagné son pupille, qu'il étoit devenu son Favori. Don Juan Alphonse d'Albuquerque, ainsi se nommoit ce Seigneur, étoit né d'un fils naturel de Denys Roi de Portugal. Il s'étoit attaché au Roi de Castille, & avoit fait auprès de lui une fortune

fortune qui le rendoit supérieur en richesses & en crédit, à la plûpart des Grands du Royaume. Elle étoit proportionnée à sa naissance, & n'étoit point audessus de son mérite. C'étoit un de ces hommes capables de tout, également propre pour le Cabinet par beaucoup de capacité, & pour la guerre par une grande valeur & une conduite sur laquelle un Roi pouvoit se reposer du gouvernement de son Etat. Il étoit né droit & vertueux, & personne n'étoit plus propre que lui à cultiver ce que le Prince avoit de bonnes qualités, si l'ambition & l'intérêt qui inspirérent à Don Alphonse des complaisances criminelles pour les vices de Don Pédre, n'eussent fomenté dans l'éléve des défauts dont il ne se corrigea point, & fait commettre des fautes au Gouverneur dont il se corrigea trop tard.

AN. DE J. C. 1350. & suiv.

Quelque puissante que fût devenuë cette faction dans le nouveau regne, celle qui lui étoit opposée n'étoit pas tellement abattuë, qu'elle ne fût encore redoutable, Eléonore avoit du feu Roi sept fils vivans & une fille, la plûpart richement établis, parmi lesquels Don Henri Comte de Trastamare, Don Frédéric Grand-Maître de S. Jacques, Don Tello Seigneur d'Aguilar, Don Ferdinand Seigneur de Ledesma, tenoient un

A N. DE J. C. 1350. & suiv.

grand rang dans l'Etat, & y étoient assés puissans pour y exciter de grands troubles, les Guzmans, les Ponces de Léon leur étoient étroitement attachés par le sang & par l'intérêt, & pour peu que certains Seigneurs qui observoient le mouvement des affaires, prêts à embrasser le parti le plus convenable à leur ambition se déclarassent pour celui-ci, il devoit contrebalancer l'autre, & il n'étoit pas impossible qu'avec le tems il ne l'emportât. Don Henri en particulier étoit un adversaire à craindre pour la faction dominante. Le Roi apprit par son expérience qu'il ne l'avoit pas assés craint. C'étoit un Prince plein de feu, agissant, entreprenant, ambitieux, assés modéré néanmoins pour dissimuler, pour plier, pour temporiser à propos, souple à s'accommoder au tems, attendant les occasions sans impatience, & ne perdant pas un moment favorable à en profiter ; libéral, populaire, affable, bon ami pour les amis sincéres, & adroit à donner le change à ceux qui le vouloient tromper. Il n'eut de vices que ceux que font naître dans les cœurs les plus naturellement vertueux, si la Religion ne les corrige, une vaste ambition, de grands intérêts, & la corruption de la Cour dans les tempéramens sensibles aux amorces de la volup-

té. Il n'y eut point de son tems de guerrier plus brave, & peu de Capitaines sçûrent mieux la guerre. Il n'y fut pas toûjours heureux : mais dans ses disgraces loin de s'abattre, loin de se plaindre inutilement de l'inconstance de la fortune, il sçut mieux que nul homme du monde l'art de se ménager des ressources, non-seulement pour réparer ses pertes, mais pour les faire même servir à l'avancement de ses desseins. AN. DE J. C. 1350. & suiv.

Il prévit bien le changement qui alloit arriver dans sa fortune & dans celle de sa famille, quand le Roi son pere mourut. Sa mere & ses fréres étoient avec lui dans le camp devant Gibraltar, où tout leur devenant suspect, ils se retirérent avec leurs amis en des Places de sûreté, dans lesquelles ils espérérent pouvoir conserver malgré la faction dominante, assés de crédit & de partisans pour se faire ménager en se faisant craindre. Eléonore de Guzman s'alla renfermer dans Medina-Sidonia, une des plus fortes Places de l'Andalousie dont le feu Roi l'avoit mise en possession. Le Comte de Trastamare se réfugia dans Algézire, les Grands-Maîtres de S. Jacques & d'Alcantara, Don Alphonse de Guzman & deux fréres du nom de Ponce de Léon se retirérent en d'autres Forteresses de leur do-

AN. DE J. C. 1350. & suiv.

maine : tant de personnes puissantes ne croyoient pas qu'on pût sitôt lever assés de troupes pour les forcer en tant de différens endroits, sur-tout depuis que la meilleure partie de l'armée Royale qui avoit assiégé Gibraltar, avoit péri par la contagion. La haine de la Reine contre sa Rivale rendit ces mesures inutiles. Albuquerque la servit si bien & avec tant de diligence, que ni la mere ni les enfans ne purent se mettre en état de résister aux armes du Roi plûtôt prêtes qu'ils ne l'avoient cru. Ainsi Eléonore fut obligée de se rendre à Séville à la suite de la Cour, pour éviter les risques d'un siége dont elle étoit ménacée. Don Henri ne put se dispenser de faire sa paix, ses fréres & ses partisans furent réduits à se cacher ou à se soûmettre.

A peine Eléonore de Guzman fut-elle à Séville qu'elle fut arrêtée prisonniére sans aucun égard pour ses enfans. En vain Henri Comte de Trastamare tâcha d'obtenir du jeune Roi la liberté de sa mere, La Reine avoit trop de crédit pour laisser échaper la victime qu'elle vouloit immoler à sa vengeance. Le courageux Comte dans le désespoir où il étoit d'inspirer de la compassion, voulut encore une fois donner de la crainte, Il avoit fait demander en mariage la sœur de Don

Fernand Manuel, l'un des plus riches Seigneurs de la Cour, à qui le Sang Royal de Castille donnoit & beaucoup de relief & beaucoup de crédit parmi les Grands. Le Traité étoit fait: mais la mort du Roi en avoit retardé la conclusion, & l'on avoit sujet de croire que le nouveau Prince y mettroit obstacle. Pour éviter cet embarras, les futurs beaux-fréres cherchant à se faire un appui l'un de l'autre contre la faction dominante, de laquelle les Grands qui n'en étoient pas, commençoient à prendre ombrage, résolurent de célébrer le mariage à l'insçu du Roi. Aussi-tôt aprês le Comte de Trastamare devoit se retirer avec sa femme en Asturie d'où il pourroit tenir en bride par l'inquiétude qu'il donneroit, ceux qui voudroient perdre sa mere. Le projet réüssit d'abord. Quelqu'impatience qu'eût la Reine de faire périr sa rivale, on ne crut pas qu'il fût encore tems, on l'envoya sous bonne garde au Château de Talavér[illegible] mais la Reine fut contrainte d'attendre une conjoncture plus favorable à pousser plus loin la persécution. Le Roi cependant tomba malade, & fut quelque tems en si grand danger, que l'on parla assez hautement parmi les Grands & parmi le Peuple de lui chercher un successeur. Les uns nommoient

AN. DE J.C. 1350. & suiv.

An. de J. C. 1350. & suiv.

Ferdinand d'Arragon Marquis de Tortose, comme le plus proche héritier, étant fils d'une tante du Roi ; les autres proposoient Don Juan de Lara comme Castillan naturel, & d'ailleurs issu par les femmes aussi-bien que Ferdinand du Sang Royal ; d'autres enfin vouloient Don Fernand Manuel venant en ligne masculine & légitime du grand Roi Ferdinand III. La convalescence du Roi mit fin à ces discours imprudens ; mais en matiere de discours, la discrétion doit empêcher de les faire : inutilement la prudence les fait cesser quand on les a faits ; les mal intentionnés les relevent, & les interessés ne les pardonnent pas. L'ombrage qu'on prenoit d'Albuquerque & de la puissance excessive où le faisoit monter sa faveur, avoit fait déclarer durant la maladie du Roi bien des gens qui jusques-là avoient caché la jalousie que leur donnoit ce favori, & il n'en fut que trop averti pour le repos de ses envieux. Il leur rendit en mauvais effet ce que leur mauvaise volonté leur avoit fait former de vœux contre lui. Le Roi sçut tout ce qui s'étoit dit, les successeurs qu'on lui avoit donnés, les projets que l'on avoit faits pour réformer son gouvernement s'il fût mort. Personne n'aime à voir par avance son héritage contesté de son vi-

vant par ses heritiers ; on trouve mauvais leur empressement, & on craint leur impatience : les Rois encore plus délicats sur ce point que les autres hommes, en sont encore plus offensez, & Pierre étoit plus susceptible de ces ombrages qu'un autre Roi. L'Infant d'Arragon eut moins de part au ressentiment qu'il en témoigna que les deux Seigneurs Castillans, soit qu'il eût parlé plus modestement, soit qu'étant étranger on le craignît moins dans un Païs où il n'avoit ni beaucoup de bien, ni un grand nombre de partisans, étant toûjours mal avec le Roi d'Arragon son frére, & faisant actuellement de nouveaux préparatifs pour l'aller troubler dans ses États. Manuel & Lara ne s'apperçurent que trop tôt qu'ils étoient mal dans l'esprit du Prince Castillan. La hauteur du Ministre envers eux, & leur chagrin contre lui en augmenta. Albuquerque les ménagea d'autant moins qu'il s'étoit mis en état de peu craindre leur union avec Henry, dont la mere toûjours captive étoit à la Cour un ôtage, que ses enfans qui lui devoient tout, ne se résoudroient jamais à sacrifier. Lara esprit fier & boüillant ne put dissimuler son ressentiment, qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour quitter sûrement la Cour. Il se retira vers Burgos où il avoit

An. de J. C. 1350. & suiv.

An. de J. C. 1350. & suiv.

des Forteresses & des amis fort attachés à sa personne & à sa Maison. Il ménageoit un soulevement, lorsqu'une mort inopinée arrêta le cours de ses projets en tranchant le fil de ses jours. Pour comble de bonheur Don Juan Manuel, que la Cour ne craignoit pas moins, quoiqu'il fût plus lent à agir, ne survécut guéres à Lara. Le premier ne laissoit qu'une fille qui mourut aussi-tôt aprês; le second un fils au berceau, & deux filles dont le Roi étoit maître.

Deux événemens si heureux causérent une grande joye au Ministre, qui se vit délivré par-là de deux de ses plus puissans ennemis. La Reine n'en ressentit pas moins, dans l'espérance que le parti d'Eléonore & de ses enfans perdant deux si puissans appuis ne seroit plus assez redoutable pour être un obstacle à sa vengeance, comme il l'avoit été jusques-là. Elle attendit pour la demander que le Roi son fils fût parti de Séville pour s'aller mettre en possession des Terres de la Maison de Lara, & de celles de Don Juan Manuel, qu'il regardoit comme dévoluës à la Couronne par leur mort. Ce fut dans ce voyage que la Reine demanda enfin au Roi son fils la tête d'Eléonore de Guzman, & qu'elle fit goûter la premiére fois le plaisir de verser du

sang humain à ce jeune tigre, qui s'y accoûtuma tellement, qu'il en fut toute sa vie altéré. L'infortunée Eléonore perdit la vie à Talavéra par ordre du Roi, & à la requête de son impitoyable mere. Talavéra appartenoit à Eléonore, la Reine en eut la confiscation, & c'est par cette avanture qu'on a donné à cette Ville le nom de Talavéra de la Reine. Depuis ce premier meurtre le cruel Pierre sembla s'être entiérement dépoüillé de ce sentiment naturel, qui donne aux hommes horreur du sang. A peine fut-il à Burgos qu'il fit massacrer dans son Palais Garcie Lasso de la Véga Andelantado de Castille, & avec lui plusieurs Bourgeois, que leur attachement à Lara rendoient suspects d'avoir trempé dans son projet de rébellion. On cherchoit le fils de Lara, mais le courage de sa gouvernante lui conserva la liberté, & lui sauva peut-être la vie, l'ayant emmené en Biscaye où il pouvoit trouver de l'appui. Une mort prématurée épargna à son enfance les persécutions de l'avare Roi, qui se disposoit à le suivre, & qui s'empara de ses biens comme de ceux de Don Juan Manuel.

AN. DE J.C. 1350. & suiv.

Si la faction des Bâtards fut affoiblie par la mort de ces deux hommes qui se disposoient à les seconder, la colére leur

AN. DE J. C. 1351. & suiv.

donna de nouvelles forces. Les partisans même des deux morts y attirérent un grand nombre de Seigneurs, qui craignant le sort de Véga, levérent l'étendart en Andalousie, pendant que Henry Comte de Trastamare tâchoit à soûlever l'Asturie. Don Tello de son côté secondoit l'animosité du Comte dans les Places frontiéres voisines du Roi d'Arragon, qui étoit toûjours mécontent de l'appui que ses fréres trouvoient en Castille, & du secours qu'ils en tiroient pour l'inquiéter par des tentatives qui ne leur réüssissoient point, mais qui ne laissoient pas d'entretenir toûjours quelque trouble dans ses Etats. Ainsi l'on vit le feu s'allumer en divers endroits de l'Espagne, & cet incendie ménaçoit d'envelopper le Castillan: on crut qu'un jeune Roi dêja haï de la plûpart de ses Sujets auroit de la peine à l'éteindre. Ce fut-là qu'on reconnut, que si ce Prince fût né bon, comme il étoit né courageux, peu de Rois l'eussent égalé. On regretta à cette occasion, qu'un grand talent pour la guerre fût déshonnoré par des vices si funestes aux Peuples durant la Paix. Pierre parut presque en même-tems aux portes de Gijon en Asturie, où il força le Comte de Trastamare à se ménager pour la seconde fois une amnistie en se soumettant;

& à Montagudo vers l'Arragon, où il obligea Don Tello de se retirer hors du Royaume, & d'employer l'Arragonnois à faire son accommodement à l'occasion de celui que moyenna le Castillan entre ce Roi & ses fréres. On le vit bien-tôt en Andalousie, où il assiégea Don Alphonse Fernandés Coronel, Chef des Rebelles de ce Païs-là dans Aguilar qui tint quatre mois. Il tenoit cette Place de la libéralité du feu Roi qui lui en avoit accordé l'investiture, en récompense de son zéle & de sa fidélité. Alphonse avoit envoyé en Afrique Don Juan de La Cerda son gendre pour lui en amener du secours : mais Don Juan n'ayant pas trouvé les Africains disposés à lui en accorder, s'étoit retiré en Portugal. La négotiation de Coronel ne fut pas plus heureuse auprês du Roi de Grenade ; ce Prince Infidéle lui refusa le secours qu'il demandoit, sous prétexte que la Tréve concluë entre lui & le Roi de Castille n'étoit pas expirée. Cependant Aguilar fut forcé malgré la vigoureuse résistance des assiégés. Coronel entendoit la Messe lorsqu'on lui apporta la nouvelle que l'armée Royale entroit dans la Ville ; il attendit sans s'émouvoir qu'on eût achevé le Sacrifice, aprês quoi s'étant enfermé dans une Tour de sa Forteresse avec quelques-

AN. DE J. C. 1351. & suiv.

An. de J.C. 1352. & suiv.

uns des ſiens, il fut forcé, pris, condamné, & puni du dernier ſupplice; cinq autres Seigneurs compagnons de ſa révolte qui furent pris avec lui eurent le même ſort, & perdirent la tête ſur un échaffaut. Le Roi ordonna que la Ville fût démantelée, mais il pardonna aux habitants, & ſe contenta de la punition des principaux Chefs. La Cerda ayant rencontré heureuſement en Portugal Don Juan d'Albuquerque envoyé par le Roi en cette Cour pour y faire quelque Traité, revint avec lui, & obtint ſon pardon par ſon entremiſe.

Albuquerque avoit juſques-là conduit ſes affaires & celles de ſon Maître avec une dextérité qui ſembloit les mettre tous deux à couvert de tout ce qui peut donner atteinte à l'autorité d'un Roi & à la fortune d'un favori : mais à peine fut-il parvenu à ce point de proſpérité où l'on ſe croit au-deſſus des orages, qu'il reconnut que la politique qui employe le crime avec la vertu, rend ſouvent la vertu inutile, & ne recüeille que le fruit du crime. Connoiſſant le panchant du Roi autant porté à la volupté qu'à la cruauté & au ſang, il lui avoit lâché la bride, quand ſon ambition & ſon intérêt avoient eu beſoin de cette condeſcendance pour le conduire où il aſpiroit. Il n'y fut pas

plûtôt arrivé, que prenant un chemin contraire, & plus conforme à ses sentimens droits d'eux-mêmes & vertueux, il n'omit rien pour corriger les vices d'un tempéramment qu'il avoit contribué à corrompre. Ce fut trop tard, il n'étoit plus tems de redresser le pli d'un homme qui faisoit tout plier sous lui. Durant l'expédition d'Asturie ce Prince étoit devenu amoureux d'une Demoiselle Espagnolle nommée Marie de Padilla belle & jeune, & de ces femmes propres à rendres esclaves de toutes leurs passions les hommes qui ont de l'amour pour elles. Jean de Hinestrosa oncle de Marie fût le premier entremetteur de ce commerce criminel. Il engagea sa niéce à se rendre aux empressemens du Roi de Castille, & ménagea les visites secrettes & les premiers entretiens de l'un & de l'autre. Elle étoit alors à la suite d'Isabelle de Menésés, femme de Don Alphonse d'Albuquerque, lequel ayant eu la foiblesse de faciliter à son maître cette nouvelle sorte de conquête, eut bien-tôt plus d'une raison de se repentir d'une politique si honteuse. Sa conscience étourdie par son ambition avoit été d'autant moins effarouchée de cette action quoiqu'infâme, qu'il avoit dêja pris des mesures pour donner au Roi un contrepoison con-

AN. DE J.C. 1352. & suiv.

AN. DE J. C. 1352. & suiv.

tre ces amours d'avanture, en lui ménageant une femme capable de l'en dégoûter par des qualités supérieures à celles des plus belles maîtresses. Il y avoit dêja du tems qu'en ayant conféré avec la Reine aux Etats tenus à Vailladolid, il avoit été résolu de concert avec Don Vasco Evêque de Palence, & grand Chancelier du Royaume, qu'on envoyeroit demander en France le choix d'une des six Princesses filles de Pierre I. Duc de Bourbon, qui n'étoient point encore pourvûës. Don Juan de Royas Evêque de Burgos, & Don Alvare Garcie d'Albornoz avoient été choisis pour cette Ambassade. Le Duc de Bourbon accepta avec joye la demande que le Roi de Castille lui faisoit de son alliance; on avoit accordé aux Ambassadeurs Blanche l'aînée des six Princesses & cadette de Jeanne Reine de France femme de Charles V. Blanche étoit une Princesse accomplie, d'une grande beauté, d'une humeur aimable, & qui avec une vertu sévére avoit une douceur charmante. Alphonse d'Albuquerque ne douta point sur le portrait qu'on lui en fit, que ce ne fût un reméde sûr pour guérir le mal qu'il avoit fait, & que sa conscience & sa politique lui reprochoient également. Car Marie Padilla avoit en peu de tems

fait de si grands progrês dans le cœur du Roi de Castille qu'Albuquerque avoit tout sujet de craindre, que pour y regner seule elle ne l'en exclût. L'arrivée de la Reine amenée en Espagne par le Vicomte de Narbonne l'an 1353. le rassûroit contre ces craintes, lorsqu'elles furent renouvellées par l'embarras où se trouva le Roi quand il fut question des nôces. Blanche étoit à Vailladolid où s'en devoit faire la cérémonie, & il étoit encore incertain par la répugnance que le Roi témoignoit à ce mariage, s'il se résoudroit à le conclure. La Reine-Mere l'en pressoit; Albuquerque lui représentoit les qualités que toute l'Espagne voyoit avec admiration dans celle qu'on lui destinoit pour épouse. Il alléguoit les raisons d'honneur, de politique, de conscience, les plus propres à frapper le Prince & à lui dessiller les yeux. Quelquefois même il élevoit la voix avec ce ton d'empire qu'il avoit pris étant Gouverneur, & dont le Roi ne l'avoit pas encore tout-à-fait désaccoûtumé. Pierre avoit trop d'esprit pour ne pas voir ce que la raison vouloit qu'il fît : mais sa raison étoit bien foible pour résister à sa passion. Padilla craignoit Blanche, & peut-être ne désespéroit-elle pas, que si elle la pouvoit exclure une fois, elle ne pût

AN. DE J. C. 1353. & suiv.

An. de J. C. 1353. & suiv.

avec le tems occuper sa place sur le Trône, par l'extraordinaire ascendant qu'elle avoit pris sur l'esprit du Roi. Ainsi elle n'omettoit rien de tout ce qu'elle croyoit capable de le dégoûter de la Princesse, & ses parens dêja en crédit mettoient tout en œuvre pour la seconder.

La Cour étoit à Torjios près de Tolède, où le Roi avoit fait une fête pour la naissance d'une fille que lui avoit donnée sa Maîtresse. Il y avoit été blessé à la main dans un Tournoy, & sa blessure avoit été dangereuse; il en étoit guéri, mais la playe qu'il portoit au cœur ne guérissoit point. Un reste de honte néanmoins l'obligea de partir pour Vailladolid où se fit sans beaucoup de pompe son mariage, plus semblable à des funérailles qu'à une nôce. Il n'y demeura pas long-tems. A peine la cérémonie étoit faite, qu'il prit secrettement des mesures pour quitter la nouvelle Reine, & aller retrouver sa maîtresse qui l'attendoit à Montalban, Château situé sur les bords du Tage. La Reine-Mere fut avertie assez à tems de son dessein pour lui en représenter les suites; la Reine d'Arragon sa tante se joignit à sa belle-sœur pour tâcher de le persuader; elles n'eurent ni l'une ni l'autre assez d'éloquence. Il leur dit froidement qu'il n'avoit pas cette pen-

sée, & partit sans leur dire adieu, non plus qu'à sa nouvelle épouse, qu'il laissa dans une désolation qu'on peut aisément se figurer. AN. DE J. C. 1353. & suiv.

Ce départ subit du Roi partagea la Cour, dont une partie demeura avec les Reines & avec Albuquerque à Vailladolid, l'autre suivit le Prince à Montalban, & l'accompagna à Toléde où il emmena Padilla. Le Comte Henry de Trastamare & ses fréres s'étoient trouvés au mariage, & la sagesse de leur conduite avoit fort adouci le Roi. Ils suivoient le mouvement de la Cour, sans trop entrer dans les affaires où ils ne voyoient rien alors dont ils pussent tirer plus de fruit, que de paroître attachés au Roi qui commençoit à les bien traiter; suivant ce plan ils furent de ceux qui l'accompagnérent à Toléde, où uniquement occupés à observer ce qui se passoit, ils attendoient que le mouvement dans lequel ils voyoient les affaires produisît quelque événement dont ils pussent profiter. Cependant les deux Reines Espagnolles encouragées par Albuquerque ne cessoient d'écrire & de négotier pour faire rentrer le Roi en lui-même, & l'obliger de retourner prendre son épouse à Vailladolid. Ils gagnérent sur lui de la venir voir: mais à peine eût-il été deux jours avec

AN. DE J. C. 1353. & suiv.

la jeune Reine, que ne pouvant plus surmonter l'aversion qu'il sentoit pour elle, il alla retrouver Padilla, & depuis ce tems on eût dit qu'il eût oublié son mariage, si les mauvais traitemens qu'il fit à sa femme n'eussent montré qu'il s'en souvenoit.

Ce second départ consterna les Reines, & beaucoup plus encore Albuquerque, qui ne s'étoit que trop apperçu, que le Roi qui l'avoit aimé pendant qu'il avoit favorisé son libertinage, ne le regardoit plus de même œil, depuis qu'il avoit contribué à contraindre sa liberté. Ce favori disgracié connoissoit trop bien son Maître pour ne pas s'appercevoir où sa haine étoit capable de le porter. Résolu d'en prévenir les effets, il se retira d'abord dans ses terres, où quoiqu'il prît soin de munir des Forteresses d'assez bonnes défenses, ne se croyant pas en sûreté dans un Royaume où on l'accusoit d'avoir formé un mauvais Roi, & où pour faire une grande fortune il s'étoit fait de grands ennemis, il se retira en Portugal. La jeune Reine demeura seule exposée à toute la fureur de son Tyran. La Reine-Mere l'avoit menée pour dissiper un peu ses chagrins à Medina del Campo : mais elle n'y fut pas long-tems que le Roi ayant pris ombrage de l'union de ces deux Princesses, envoya Blanche à Arévalo, où

il lui défendit tout commerce même avec sa belle-mere, lui donnant Don Pédre Gudiel Evêque de Ségovie pour son aumônier, & Don Tello de Palomeque avec des soldats pour la garder. On chercha des causes secrettes d'une si étrange fureur contre une Princesse d'elle-même aimable, & que le sang de tant de Rois eût dû rendre respectable aux plus barbares. Le bruit courut parmi le peuple qu'il y avoit du sortilége, & que la Reine ayant apporté de France une riche écharpa à son mari, un Magicien Juif l'avoit enchantée à la sollicitation de Padilla : de sorte que quand le Roi avoit voulu se parer de cet ornement, il avoit cru en le mettant se ceindre d'un horrible serpent. Tout ridicule qu'étoit ce conte il étoit encore moins vrai-semblable, que ce qu'une malignité téméraire fit conjecturer à quelques-uns, que le Roi soupçonnoit la Reine d'une intrigue amoureuse avec Don Frédéric Grand-Maître de saint Jacques son frére, qui étoit allé la recevoir. Et il est assez étonnant, que la vanité ait porté une des grandes Maisons d'Espagne à vouloir être redevable de son origine à une fable, que toute l'Histoire traite non-seulement de calomnie noir, mais d'extravagance impudente : Ainsi en parle Mariana, qui insinuë

AN. DE J. C. 1353. & suiv.

An. de J. C. 1353. & suiv. adroitement l'origine de cette Maison issuë en effet de Don Frédéric & d'une Juive nommée *Palomba* ou *Colombe*, laquelle passa pour n'être que nourrice de son propre fils Don Henry, reconnu pour être la tige de l'illustre famille des Henriqués. Cet Auteur ajoûte de fort bon sens, qu'il ne falloit point chercher d'autre cause de l'aversion du Roi pour sa femme, que son amour pour sa maîtresse: philtre funeste qui en même-tems fait aimer ce qu'on doit haïr, & haïr ce qu'on doit aimer, tant il cause d'aveuglement. Celui de ce Prince fut tel, qu'il n'en fut pas plûtôt frappé qu'il se précipita sans s'en appercevoir dans un abîme de crimes énormes qui le conduisirent aux derniers malheurs.

Depuis que le cruel Monarque eût dépoüillé ce qui lui restoit de sentimens d'humanité, en traitant une Princesse illustre comme la plus vile coupable, il ne ménagea plus personne de ceux qui ne flattérent pas ses déréglements; Don Alphonse Albuquerque qu'il avoit aimé tandis qu'il les avoit fomentés, devint l'objet de sa fureur, dês que par un repentir loüable il avoit voulu y mettre une digue. Il commença par déposer ceux que ce Ministre avoit mis dans les Charges, qu'il remplit de tous les Padilles &

de ceux qui leur étoient attachés. La Maison de Mendoze une des plus anciennes d'Espagne, doit son élévation à la liaison que prit avec eux Don Pierre Gonzalve qui en étoit issu. Les fréres naturels & Don Juan de La Cerda, que les Padilles voulurent gagner profitérent de leur faveur en attendant l'occasion de les détruire. Le Prince Don Tello épousa par leur moyen une des héritiéres de Lara, qui lui porta en dot la Biscaye; le Comte de Trastamare son frére, le Grand-Maître de saint Jacques, Don Juan de La Cerda & leurs amis, eurent des emplois honorables. On poursuivit cependant Albuquerque, ses créatures & ses partisans. Le Grand-Maître de Calatrava Don Juan Nugnés de Prado s'étoit retiré en Arragon. Il étoit revenu à Almagro la principale Ville de l'Ordre, sur des lettres que le Roi de Castille lui avoit écrites : on le croyoit en sûreté, lorsqu'on apprit qu'ayant été resserré dans une étroite prison il avoit été massacré dans la Forteresse de Maquéda où il avoit été transporté. Don Juan de La Cerda qui étoit alors dans les bonnes graces du Roi fut le lâche Ministre de sa cruauté. Don Pierre en témoigna du chagrin, comme si cette éxécution eût été faite sans son ordre : mais le peu de perquisition qu'on fit des Auteurs de ce

AN. DE J. C. 1354. & suiv.

AN. DE J. C. 1354. & suiv.

meurtre confirma les justes soupçons des Grands & du Peuple avec d'autant plus de raison, que le Roi de sa propre autorité, & sans avoir fait assembler le Chapitre de Calatrava, fit donner la Grande Maîtresse à Don Diégue de Padilla, l'un des fréres de sa Maîtresse. Le seul grief du Roi de Castille contre Don Nugnés de Prado, fut le zéle qu'il fit paroître pour les intérêts d'Alphonse d'Albuquerque, & sur-tout de la Reine Blanche. Cependant les troupes de Pierre assiégeoient par tout les Maisons du Ministre disgracié qu'on accusoit de péculat, & que l'on envoya citer jusques dans la Cour de Portugal à venir comparoître en Castille, pour répondre aux accusations que l'on y intentoit contre lui. Ceux qui firent cette citation, priérent en même-tems le Roi de Portugal de leur mettre entre les mains Don Alphonse d'Albuquerque ; mais ce Prince s'en excusa, & Don Alphonse répondit aprês avoir offert le cartel à quiconque osoit l'accuser, qu'il étoit prêt de rendre compte pourvû que ce fût sans sortir de son azile. On prenoit cependant ses Places & l'on s'emparoit de ses biens, sans qu'il vît aucune apparence de pouvoir arrêter le torrent qui détruisoit sa fortune; lorsque contre son espérance il se vit ouvrir une voye

par où il crut réparer ses pertes & se venger de ses ennemis. Le Roi étoit allé en Andalousie d'où il avoit envoyé ordre d'assiéger la Forteresse d'Albuquerque, assez proche de Badajox; on n'avoit pû prendre Albuquerque, & l'on craignoit que la garnison qui l'avoit si bien défenduë ne s'emparât de Badajox, quand le Roi que d'autres affaires obligeoient de retourner en Castille ne seroit plus sur les lieux. Pour suppléer à sa présence il avoit laissé dans cette Ville le Comte de Trastamare, & le Prince Frédéric Grand-Maître de saint Jacques. C'est imprudemment qu'on se fie à ceux qu'on a beaucoup offensé. Ces deux Seigneurs n'avoient pû oublier l'injure qu'on leur avoit faite dans la personne de leur mere. Le peu de ménagement qu'on avoit pour ceux qui n'étoient pas dévoüés à toutes les passions du Roi & à celles de sa Maîtresse, leur faisoit craindre qu'en contribuant à affermir l'autorité d'un Prince sans modération, & la puissance d'une femme impérieuse, ils n'en fussent à leur tour la victime. Peut-être qu'Henri pensoit dêja qu'étant fils d'Alphonse onziême, il ne seroit pas impossible que la Couronne venant à tomber de dessus la tête d'un Roi qui faisoit tout ce qu'il falloit pour s'attirer sur les bras la France,

AN. DE J. C. 1354. & suiv.

An. de J. C. 1354. & suiv. qui aliénoit de lui la Castille, & ne ménageoit pas trop l'Arragon, il ne se trouvât à portée de profiter de son débris. Dans ces vûës les deux fréres résolurent de se réconcilier avec Albuquérque & de prendre des liaisons avec lui pour former le dessein d'une ligue contre le nouveau gouvernement. Le voisinage de Portugal favorisoit la négotiation. Ils députérent un homme affidé, qui alla trouver Albuquerque, & l'attira à une conférence entre Badajox & Elvas où se virent ces trois Seigneurs. Ils ne traitérent pas long-tems sans conclure à se confédérer, chacun en avoit ses motifs secrets, mais celui qui parut à tous le meilleur à donner au public, fut l'injuste oppression de la Reine, & les maux qu'en souffroit l'Etat. On se sépara pour se faire des partisans & on y réüssit assez. Dans ces commencemens néanmoins, la Ligue n'étant pas encore assez forte pour se déclarer, on essaya à y attirer Don Pédre Prince de Portugal par l'espérance qu'on lui donna, que sortant du sang de Castille il lui seroit aisé de joindre les deux Couronnes sur sa tête. Le Roi son pere ne voulut pas qu'il s'engageât dans cette guerre : mais au défaut de cet ennemi le Castillan s'en fit lui-même un autre qui le remplaça. Quelque attaché que fût par le cœur à sa Padil-

la

la le voluptueux Pierre, il n'étoit pas toûjours insensible à la beauté des autres femmes, celle de Jeanne de Castro le toucha vivement ; elle étoit veuve de Don Diégue de Haro, & aussi sage qu'elle étoit belle. Son nom ne la rendoit pas indigne d'être Reine, & elle déclara au Roi que ne pouvant l'être, elle se croyoit de trop bonne Maison pour devenir sa maîtresse. Le Monarque aussi emporté dans ses amours qu'il étoit furieux dans ses haines, lui dit, qu'il ne voyoit point d'obstacle qui la pût empêcher d'être sa femme ; que celle qui passoit pour l'être ne l'avoit jamais été en effet ; que son mariage étoit nul, & qu'il n'y avoit jamais consenti. Il produisit des témoins apostés ; il trouva deux Prélats courtisans, Don Sanche Evêque d'Avila, & Don Juan Evêque de Salamanque assés indignes de leur caractére pour juger l'affaire en sa faveur. Aprês un jugement si inique porté par ces lâches Ministres de la passion du Roi, il se maria, abusa indignement de l'ambitieuse facilité de celle qu'il fit semblant d'épouser, & la quitta peu de jours aprês ; quelques-uns disent dês le lendemain, la laissant grosse d'un fils qui fut nommé Jean, & parée d'un vain titre de Reine qu'elle s'opiniâtra à retenir, & que personne ne lui donna

An. de J. C. 1354. & suiv.

An. de J. C. 1354. & suiv.

depuis cet événement que ses domestiques; Don Fernand de Castro frére de Jeanne ne put souffrir cet affront fait à sa famille. Il en méditoit la vengeance, lorsqu'il apprit qu'il se tramoit entre Albuquerque & les fréres du Roi une Ligue contre ce Prince, pour réprimer ses déréglements. Il ne délibéra pas long-tems sur le parti qu'il avoit à prendre, & la Ligue se déclara avec d'autant plus de chaleur, que les Villes de Cordouë, de Tolède, de Jaën, de Cuença, de Talavéra, parurent disposées à se soûlever pour venger la nouvelle injure que Pierre venoit de faire à la Reine, laquelle sans y être autrement connuë, que par la réputation de sa vertu, y étoit en vénération. Tout ce gros parti s'étant joint, bien-tôt les Infants d'Arragon jusques-là attachés au Roi y entrérent ouvertement; Don Juan de La Cerda les suivit, & il n'y eut pas jusqu'aux Reines Doüairiéres de Castille & d'Arragon qui ne le favorisassent sous main, tant l'Espagne entiére avoit en horreur la conduite de ce mauvais Roi. Il se soûtint à son ordinaire, en homme courageux & en grand guerrier, & s'il eût usé de ses avantages avec quelque modération, s'il n'eût point ôté aux Rebelles toute espérance de pardon, s'il n'eût versé de sang qu'à la guer-

re, il se vit plus d'une fois en état de la finir avec honneur, & de faire plier sous ses Loix des gens que son courage eût lassé, pour peu que sa clémence eût laissé d'ouverture à la réconciliation. Mais si sa valeur le fit souvent vaincre; sa cruauté lui fit toûjours perdre le fruit de sa valeur: le désespoir rendoit les vaincus ingénieux à lui susciter continuellement de nouvelles guerres; jusqu'à ce qu'il eût perdu la Couronne & la vie.

An. de J. C. 1354. & suiv.

Pierre n'eût pas plûtôt entendu le bruit des armes que les Ligués avoient prises contre lui, qu'il résolut la perte de l'infortunée Reine Blanche, par ce qu'elle étoit l'occasion innocente des complots qui se formoient contre sa personne. Comme il n'étoit pas encore informé de ce qui se tramoit à Toléde, il la fit conduire dans cette Ville avec ordre de l'enfermer dans le Château. Cependant sans perdre de tems, il alloit assiéger Segura, dont le Grand-Maître s'étoit emparé pour les Ligués, lorsqu'il apprit qu'à l'arrivée de la Reine sa femme à Toléde, cette Ville s'étoit déclarée pour elle, que cette Princesse ayant passé devant la Cathédrale pour aller au Château avoit obtenu de son conducteur de descendre dans cette Eglise pour y faire sa priére; qu'elle y avoit voulu demeurer, qu'elle avoit

An. de J. C. 1354. & suiv. embrassé les Autels comme l'azyle de son innocence; que les Bourgeois touchés de ses malheurs avoient pris les armes pour l'y défendre, & avoient appellé le Grand-Maître Don Frédéric pour les commander. Le Roi avoit trop peu de troupes pour pouvoir assiéger Toléde, & l'entreprise de Ségura n'étoit pas assez décisive pour y occuper son armée dans la conjoncture présente. Ainsi il rebroussa chemin, vint à Ocagna, où se suivant toûjours lui-même, il fit élire d'autorité en la place du Prince Don Frédéric son frére, Don Juan de Padilla Grand-Maître de saint Jacques, quoiqu'il fût marié, chose jusques-là sans exemple, & qui passa depuis en usage sans égard aux anciennes constitutions de l'Ordre. Delà le Roi vint à Tordésillas, où étoit la Reine sa mere, dans le dessein d'aller grossir ses troupes du côté de Burgos. Mais lorsqu'il s'y attendoit le moins, il fut investi de celles des Confédérés, que les Seigneurs qui les commandoient avoient dispersées aux environs, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion de les assembler à propos. Le Comte de Trastamare, Albuquerque, la Reine & les Infants d'Arragon, Don Fernand de Castro, Don Guttiére de Toléde, & un grand nombre d'autres Seigneurs étoient à la

tête de l'armée liguée.. La Reine d'Arragon n'y paroissoit faire que l'office de médiatrice : on la pria de se charger d'aller faire au Roi des propositions, que la plus grande partie jugeoient bien qu'il n'étoit pas homme à accepter. Ces propositions se réduisoient à obliger ce Prince de bannir pour toûjours Padilla, de rappeller la Reine sa femme, d'éloigner des Charges les parens de sa Maîtresse; avec promesse, que s'il vouloit donner à ses Peuples cette satisfaction nécessaire à sa gloire & à leur repos, il trouveroit dans les Ligués toute la soumission qu'il pouvoit attendre de Sujet fidéles & affectionnés, qu'autrement ils ne croyoient pas se pouvoir dispenser en honneur de prendre les armes pour le bien commun du Royaume, pour défendre l'innocence d'une Princesse dont ils connoissoient la vertu, pour le salut de leur Patrie, & pour le délivrer lui-même de l'indigne captivité où le tenoient les tyrans publics. L'ambassade fut mal reçûë, & il ne falloit rien moins qu'une Reine pour mettre à couvert le droit des gens. Le Roi ne le pardonna jamais à sa tante la Reine Doüairiére d'Arragon, & peu s'en fallut que dês-lors elle n'éprouvât les effets de la colére de ce Prince féroce. Il étoit toûjours bloqué cependant, & n'avoit que fort peu de troupes : mais il trou-

AN. DE J. C. 1354. & suiv.

AN. DE J.C. 1354 & suiv.

va moyen d'échapper & de faire sans risque avec un peu d'art ce qu'il étoit trop dangereux de vouloir tenter par la force. La Reine-Mere se retira à Toro, & les Ligués ne s'apperçurent de l'évasion du Roi que quand il ne fut plus tems de l'empêcher. N'ayant pu se saisir de sa personne ils allérent attaquer les Villes qui tenoient encore pour lui : ils manquérent Vailladolid, mais ils prirent Medina del Campo, où se trouvant tous rassemblés par l'arrivée du Grand-Maître de saint Jacques, qui étoit venu de Toléde pour conférer avec les autres ; ils apprirent par la mort inopiné de Don Juan Alphonse d'Albuquerque, que la Cour avoit d'autres armes pour les détruire que l'épée. Ce Seigneur mourut du poison, que lui donna un Medecin Romain qu'on avoit corrompu par argent. Sa mémoire fut en vénération aux Peuples, qui peu de tems auparavant le regardoient avec horreur comme l'auteur de tous leurs maux. Il avoit mérité les malheurs dont la fin de sa vie fut traversée, mais la cause de sa disgrace avoit assez expié les fautes que la prospérité lui avoit fait commettre. Il ordonna en mourant qu'on n'enterrât point son corps que l'on n'eût rétabli la Reine, & chassé ceux qui troubloient l'Etat, comme on se l'étoit proposé ; &

les Confédérés jurérent l'exécution de ce Testament. AN. DE J. C. 1354. & suiv.

Ils crurent être quitte de leur serment, lorsqu'après quelques conférences dans un Village prés de Toro, le Roi les eût endormis par des promesses spécieuses qu'il étoit résolu de ne pas tenir. Mais ils ne tardérent pas à se convaincre que le Roi ne cherchoit qu'à les tromper, lorsqu'ils le virent reprendre le chemin de Toro, où sa Maîtresse Marie Padilla la cause principale de tous les troubles, l'attendoit avec cette inquiétude que donnent la crainte & l'amour.

La Reine Doüairiére de Castille fut outrée de cette nouvelle démarche. Elle conçut que le mauvais caractére du Roi son fils ne lui laissoit plus aucune espérance de retour. Elle envoya donc inviter les principaux Seigneurs ligués à se rendre incessamment dans la Ville de Toro, où elle se trouvoit alors, & leur livra cette Place dont ils se rendirent maîtres avant l'arrivée du Roi de Castille. Ce Prince en étoit parti depuis peu suivi de sa Maîtresse. A la nouvelle qu'il apprit de ce qui venoit de se passer, il appréhenda un soulevement général. Pour prévénir des suites si funestes, il retourna aussi-tôt à Toro & se rendit chez la Reine sa mere, accompagné de Don Juan Fer-

AN. DE J. C. 1354 & suiv.

nandés de Hineſtroſa oncle de Marie Padilla, & d'un Juif nommé Samuel Levi qu'il avoit fait ſon grand Thréſorier ou Surintendant de ſes Finances. Ces deux hommes avoient la plus grande part à ſa confidence, & gouvernoient le Royaume avec une autorité preſque abſoluë. La Reine-Mere reçut ſon fils avec de grandes démonſtrations de tendreſſe; mais elle s'aſſûra de ſa perſonne, changea de concert avec les Seigneurs ligués les Officiers de ſa Maiſon, chaſſa de la Cour les Padilles, & donna les premiéres charges aux Chefs du parti oppoſé. Le Roi priſonnier dans ſa propre Cour n'avoit plus qu'une vaine ombre d'autorité. Sous prétexte de lui faire honneur on l'accompagnoit par tout, & il n'avoit pas la liberté d'être un moment ſeul. La néceſſité obligea Pierre à contraindre ſon tempérammment emporté. Il diſſimula cette fois; & cette diſſimulation jointe aux promeſſes ayant touché quelques Seigneurs qui n'étoient engagés dans l'affaire que parce qu'ils y croyoient trouver leur intérêt, & qui ſe flattoient de le trouver encore plus ſûrement à gagner le Roi, favoriſérent ſon évaſion, que la liberté qu'il avoit de ſe divertir à la chaſſe rendit facile à lui & à eux. On fut étonné que Don Tello eût quitté ſes fré-

res pour le suivre, & plus encore quand on apprit, qu'étant de garde ce jour-là pour empêcher qu'il ne s'écartât du lieu qu'on lui avoit marqué pour chasser, il avoit lui-même ménagé sa retraite. Les autres Chefs de la Ligue reconnurent trop tard leur imprudence; ils avoient cru le Roi changé, ils l'avoient gardé négligemment, ils avoient fait rendre au corps d'Albuquerque les honneurs de la sépulture. Ils se trouvérent loin de leur compte, lorsque le Roi s'étant retiré à Ségovie, indiqua les Etats à Burgos. Aussi-tôt qu'il fut libre il parut fier; on le craignit, & quand il étoit craint il l'étoit beaucoup plus qu'un autre. La Ligue en fut déconcertée. Plusieurs cherchérent à faire leur paix, & quoiqu'une paix ne fût sûre avec un Prince qui n'oublioit les injures qu'autant de tems qu'il en falloit pour s'en venger plus à props; le péril present fit risquer le futur. La Reine d'Arragon & ses fils se retirérent d'abord à Roa, Ville dont elle avoit obtenu la Souveraineté du Roi de Castille, pendant qu'il étoit comme retenu prisonnier au milieu de ses Courtisans. Ils s'y fortifiérent, & s'étant mis en état de ne recevoir la Loi de personne, ils sçûrent du lieu de leur retraite ménager leur réconciliation avec le Roi leur cousin, après

AN. DE J. C. 1354. & suiv.

AN. DE J. C. 1354. & suiv.

quoi ils allérent le trouver à Burgos. Don Juan de La Cerda prit le même parti, & se rendit à Segovie auprês de Don Pierre; Don Fernand de Castro se retira en Gallice Païs originaire de sa Maison, & peu de tems aprês ayant fait sa paix il s'attacha tellement au Roi, qu'il devint son meilleur ami, & ne l'abandonna qu'à la mort. La Reine-Mere, Don Henry Comte de Trastamare, & le Grand Prieur de saint Jacques se trouvérent presque les seuls à soûtenir les restes chancelants de la confédération, à laquelle revint néanmoins Don Tello peu de tems aprês. Celui-ci n'avoit pas recüeilli tout le fruit qu'il avoit espéré de sa désertion. Ainsi il quitta aussi aisément le Roi, qu'il avoit abandonné la Ligue, avec laquelle il se réconcilia, aprês quoi il se retira en Biscaye pour appuyer son parti de ce côté-là.

Le Roi cependant étoit maître à Burgos, où s'étant plaint aux Etats du Royaume de l'insolence de ceux qui s'étoient ligués contre lui, & qui avoient comblé ce crime par un attentat sur sa liberté, il obtint de l'argent pour payer ses troupes & pour en lever de nouvelles. Quand il eut congédié l'assemblée & formé une armée compléte, aprês avoir fait perdre la tête à Don Ruis de Villégas

grand Sénéchal ou Gouverneur de Castille, & à Don Ruis Sanche de Rojas, tous deux personnes de qualité qui lui étoient devenuës suspectes; il résolut de commencer ses expéditions militaires par aller soûmettre Toléde, où une partie des Habitants étoient dêja gagnés pour lui. Le Comte de Trastamare & le Grand-Maître instruits de son dessein le prévinrent & arrivérent à Toléde avant lui avec quelques troupes liguées qu'ils assemblérent à Talavéra. Ils eurent de la peine à entrer. Les Tolédains du parti du Roi les arrêtérent au Pont de saint Martin; mais ils furent admis par ceux qui tenoient encore pour la Reine à la Porte d'Alcantara. Ils n'y avoient pas demeuré long-tems que le Roi parut avec son armée. Les efforts que fit son parti lui facilitérent l'entrée de la Ville, les forces des Ligués devinrent alors beaucoup inférieures à celles du Prince. Heureusement le Comte & le Grand-Maître s'échapérent pour ne pas s'exposer à sa vengeance. La Reine seule, sans défense & sans protecteurs demeura abandonnée à la fureur de son tyran. Il l'envoya à Siguença dans une prison encore plus étroite que celles où elle avoit été confinée jusqu'alors, il punit ceux que la compassion de ses malheurs lui avoit at-

AN. DE J.C. 1354. & suiv.

AN. DE J.C. 1354. & suiv.

tachés. Don Pédre Barroso Citoyen de Toléde & Evêque de Siguença l'un des bons Canonistes de son tems, fut arrêté malgré son caractére, & ne sortit de captivité que par l'autorité d'un Legat inutilement envoyé pour pacifier les troubles de Castille, & pour obliger le Roi à vivre avec sa femme en bon mari. On fit mourir quelques Gentilshommes & avec eux vingt-deux Bourgeois, parmi lesquels le fils d'un Orfévre âgé d'environ dix-huit ans s'offrit par un courage au-dessus de sa condition, à souffrir la mort pour son pere, qui en avoit environ quatre-vingt. Le barbare Roi accepta l'offre, & ne fut point touché de cet exemple d'une pieté qu'il ne connoissoit pas.

Toléde étant ainsi soumise, Pierre crut que Cuença ne tiendroit pas : mais la situation de la Place d'ailleurs bien fortifiée & bien défenduë, lui fit juger que le tems qu'il employeroit à l'assiéger seroit plus utilement employé à forcer les Chefs de la Ligue qui étoient rassemblés dans Toro ; il y marcha en diligence & l'attaqua vigoureusement. On s'y défendit bien : mais que peut contre la puissance Royale une troupe de particuliers, que le châtiment intimide, & qu'aucune récompense n'anime? La Reine parce qu'el-

le étoit mere se croyant plus à couvert que les autres de la colére de son fils, & ne faisant pas réfléxion qu'elle étoit mere d'un nouveau Néron, s'obstina à pousser la défense jusqu'à la derniére extrêmité. Henri & Frédéric son frére qui risquoient tout, & qui d'ailleurs n'avoient pas sujet de sacrifier leur vie pour une Princesse, qui s'étoit sacrifiée à elle-même celle dont ils l'avoient reçûë, crurent aprês une résistance qui ne leur attiroit point de secours avoir satisfait à leur gloire, & résolurent l'un de faire sa paix, l'autre d'aller attendre ailleurs une nouvelle occasion de faire la guerre. Le Roi avoit frayé le chemin de la réconciliation au Grand-Maître, n'ayant point voulu qu'on donnât un successeur à Don Juan de Padilla, tué depuis peu dans un combat. Don Frédéric attiré par cette amorce, & trouvant un grand avantage à être Grand-Maître sans concurrent ferma les yeux sur l'avenir, fit demander un sauf-conduit, alla trouver le Roi & en fut bien reçû. Henri qui avoit des vûës plus profondes jugea que Pierre, du caractére dont il étoit, se feroit assés d'ennemis pour n'être pas long-tems sans guerre. Il passa les Monts & vint en France, d'où il espéra que les traitemens qu'on faisoit à Blanche de Bourbon en Castille y attireroient

AN. DE J. C. 1354. & suiv.

AN. DE J. C. 1355. & suiv.

bien-tôt un nouvel orage, & s'attacha pour en profiter au service du Roi Jean. Il ne se trompa que sur le tems. La bataille de Poitiers où il se trouva, & où il signala sa valeur, mit la France pour plusieurs années hors d'état de penser à autre chose qu'à réparer ce qu'elle y avoit perdu. Le Roi y avoit été pris ; Pierre de Bourbon pere de Blanche y avoit péri avec la fleur des Princes & de la Noblesse Françoise, & pour comble de malheur, le Dauphin ne se fût pas plûtôt mis en devoir de sauver les débris du Royaume après le naufrage du Roi, qu'il vit ses desseins traversés par Charles le Mauvais Roi de Navarre, qui lui causa mille embarras. Mais si Henri ne put si-tôt profiter du ressentiment qu'avoient les François de l'outrage fait en Castille au sang de France, un autre ennemi que s'attira imprudemment l'inquiet Don Pierre, prépara les voyes aux François pour aller en son tems mettre Henri sur le Trône de Castille.

Ce Seigneur & le Grand-Maître son frére ayant abandonné Toro, la Reine-Mere fut trahie par un Bourgeois qui gardoit une porte, & qui l'ayant ouverte au Roi le rendit bien-tôt maître de la Ville. Ce Prince accourant au Palais fit massacrer aux yeux de sa mere Don Pé-

dre Estevanez Castanéda Carpintero, Don Ruiz Gonzalez Castanéda & les plus considérables de ses partisans, elle ne put soûtenir ce spectacle, elle tomba évanoüie; on crut qu'elle alloit expirer ou de colére, ou de frayeur, & quand elle en fut revenuë, ne pouvant plus vivre en Castille, quoiqu'elle y eût des habitudes, si nous en croyons l'Histoire Espagnolle, capables de l'y arrêter, elle se retira en Portugal.

AN. DE J. C. 1356. & suiv.

Elle ne changea point de mœurs pour avoir changé de Païs; en Portugal, comme en Castille elle contracta des attachemens qui éclatérent à son déshonneur; celui qu'elle eut pour Martin Tello Fidalque Portugais qu'elle aima, parut au Roi de Portugal Don Pédre son propre frére, si outré & si scandaleux, que par une sévérité encore plus outrée, il la fit mourir par le poison; quelques-uns mêmes ont attribué la mort violente de cette Reine au Roi Alphonse son pere, & si la chronologie le permettoit il y auroit en effet plus d'apparence qu'il en fut l'auteur, que son fils dont il avoit fait tuer la Maîtresse la célébre Ynez de Castro, que Don Pédre avoit épousée, & de laquelle quand il fut Roi il fit déclarer les enfans capables de lui succéder. De quelqu'une de ces deux mains que soit morte Marie

An. de J.C. 1356. & suiv. de Portugal Reine Doüairiére de Castille, elle mourut par un crime qui servit au Ciel d'instrument pour punir les siens. Princesse dont la catastrophe doit apprendre aux peres & aux meres qu'inutilement ils s'efforcent de corriger dans leurs enfans les vices dont ils leur donnent l'exemple.

La prise de Toro fut bien-tôt suivie de la soûmission des autres Villes liguées, & de la dissipation de la Ligue qui n'avoit plus de Chefs que Don Tello, qui aprês l'avoir soûtenuë quelque tems avec avantage en Biscaye fit son Traité avec le Roi Don Pédre.

Toute l'Espagne alloit être en paix, si le turbulent Roi de Castille eût pû en laisser joüir ses sujets, ne point troubler celle de ses voisins, & se la donner à lui-même. Loüis d'Evreux Prince politique maintenoit la tranquillité en Navarre, pendant que le Roi de Navarre son frére étoit en France pour la troubler. Alphonse IV. Roi de Portugal & le Prince Don Pédre son fils aimoient le repos l'un & l'autre. L'affaire d'Ynez de Castro les avoit broüillés ; mais aprês quelques mouvemens leur inclination naturelle les avoit portés à la paix. Les Maures de Grenade vassaux de Castille n'étant plus soûtenus des Africains extrêmement di-

visés entre eux, & n'ayant presque plus rien en Espagne, payoient tranquillement le tribut, & se mêloient peu des querelles qui naissoient entre les Chrétiens. Les armes d'Arragon ne troubloient que la mer, où les démêlés du Roi avec les Génois pour les Isles de Sardaigne & de Corse avoient excité de grands orages : mais dont le corps de la Monarchie étoit assés à couvert. Ce Prince s'étant ligué avec les Venitiens avoit soûtenu cette guerre parmi divers événemens, sans rien risquer de fort essentiel pour le repos de ses Etats. Il s'étoit donné une bataille à la vûë de Constantinople, où l'Empereur Jean Paléologue ennemi juré des Génois s'étoit joint pour les accabler aux Arragonnois & aux Venitiens ; la valeur des Génois commandés par Marin Grimaldi, avoit été telle qu'ils avoient remporté la victoire, quoiqu'en dise l'Histoire Espagnolle qui l'attribuë faussement aux siens : La Venitienne est plus sincére. Les confédérés avoient gagné l'année d'aprês une autre bataille, dont le succês ne leur est point contesté. Don Bernard Cabréra l'un des grands hommes qu'ait eu la Monarchie d'Arragon, soit pour la politique, soit pour la guerre, commandoit la flotte de sa Nation ; les Doria cependant continuoient à

AN. DE J. C. 1354. & suiv.

faire la guerre en Sardaigne, & les Arborea s'étoient joints à eux. La conquête étoit en danger, si ce même Général n'eût passé dans l'Isle, où il avoit défait les ennemis. Ils s'étoient pourtant encore soûtenus & avoient assés réparé leurs pertes, lorsque le Roi y ayant mené une nouvelle armée en personne, les avoit réduits à traiter, contraint à la vérité lui-même, par la maladie contagieuse qui s'étoit mise dans ses troupes, d'en venir à une négociation qui n'avoit pas assés solidement établi la paix. La faction Génoise quoique soûmise demeura encore trop puissante pour ne plus tenter l'indépendance ; mais au moins il avoit mis l'Isle en état d'être secouruë plus aisément & à moindres frais, en cas que la faction Génoise y causât de nouveaux mouvemens. Du reste il étoit maître chés lui, ses deux fréres étant demeurés attachés à la Cour de Castille, où ils entretenoient le trouble.

An. de J. C. 1354. & suiv.

Le repos d'Arragon étoit un effet de ce trouble domestique de la Castille. L'ardent Castillan n'eût pas plûtôt dompté ses sujets rébelles, que fier du succês de ses armes, sur une assés médiocre offense, il déclara la guerre à l'Arragonnois, qui n'étant pas moins fier que lui, ne fit pas toutes les démarches qu'il eût

An. de J. C. 1356. & suiv.

dû faire pour l'éviter. Ces deux Princes n'étoient en paix, que parce que jusqu'au tems dont je parle, ils n'avoient été en état ni l'un ni l'autre de faire la guerre. Ils se regardoient avec jalousie, & insensiblement la jalousie avoit dégéneré en haine ; ils faisoient par nécessité des Traités publics de paix, & se faisoient sous main par émulation, aux combats & aux siéges prês, tout le mal qu'on se fait en guerre. Tous les rébelles de Castille trouvoient un azile en Arragon, & ceux d'Arragon en Castille. Depuis l'accommodement de l'Arragonnois avec les deux Infants ses fréres, l'aîné poussé par le Castillan avoit mis Garnison Castillanne dans Alicante & dans Orighuela, qui étoient de son appanage, mais de la domination d'Arragon. L'Arragonnois en revanche avoit empêché dans une famine dont l'Andalousie avoit presque été désolée, que l'on n'y transportât des bleds. Par ces offenses mutuelles, & d'autres à peu prês semblables l'esprit des deux Rois étoit dêja aigri ; une avanture imprévûë acheva de les irriter l'un contre l'autre, & alluma entre eux une guerre, dont l'événement parut un effet d'autant plus visible d'une cause supérieure, qu'il attira sur le plus fort les malheurs, que l'on avoit cru devoir tomber sur le plus foi-

An. de J. C. 1356. & suiv.

An. de J. C. 1356 & suiv.

ble. Elle fut si vive, si meurtriére, si acharnée, si tumultueuse, qu'il est arrivé à ceux qui l'ont décrite, ce qui arrive à ceux qui décrivent les batailles, que de tous les détails qu'ils en ont faits, il n'en résulte qu'une image confuse qui ne laisse dans l'esprit du Lecteur rien de net, que l'événement ou tout au plus quelques circonstances sans suite & sans arrangement. Ainsi cette guerre cruelle pendant huit ans qu'elle dura fut un combat presque continuel ; que la rigueur des plus rudes hyvers obligea rarement d'interrompre. Elle commença en l'année 1356. Voici quelle en fut l'occasion. Le Roi de Castille étoit à Séville dans la saison qu'on pêche le thon. Il avoit voulu voir cette pêche, dont les Habitans du Païs tirent un profit considérable, & la voyoit d'une Galére qu'on lui avoit préparée exprès à San Lucar de Baraméda, lorsqu'une flotte Catalanne qui avoit passé le détroit pour venir au secours du Roi de France contre les Anglois vint à paroître inopinément. Don François Perillos qui la commandoit s'étant avancé pour reconnoître le Port, y vit deux Galéres Génoises qu'il fit attaquer brusquement, & qu'il enleva à la vûë du Roi de Castille. Ce Prince irrité de cette insolence, après en avoir inutilement fait

demander satisfaction à cet Officier du Roi d'Arragon, envoya Don Gilles Velasquez en faire ses plaintes au Maître même. La plainte étoit juste, & l'Arragonnois d'ailleurs assés peu en état de s'engager dans une guerre à laquelle il ne s'attendoit pas, répondit d'abord à l'Ambassadeur avec assés de civilité. Mais Vélasquez parla d'un ton si aigre & si impérieux, que le Roi d'Arragon Prince jaloux plus qu'un autre de la gloire du Diadême, craignit de le trop avilir en accordant au Castillan avec une facilité qu'on auroit pû prendre pour foiblesse, une satisfaction excessive qu'il demandoit avec une hauteur qui tenoit du commandement. Il offrit beaucoup, mais ne croyant pas qu'il fût de sa dignité de tout accorder, il se résolut à la guerre que Vélasquez lui déclara avec les formalités qui étoient alors en usage.

AN. DE J. C. 1356, & suiv.

Elle commença dês qu'elle fut déclarée, & la longueur du tems qu'elle dura ne fit rien relâcher de l'ardeur avec laquelle elle avoit commencé. Tout contribua à la rendre vive, ce fut tellement une guerre étrangére, qu'elle eut toute l'horreur des guerres civiles, les affaires des deux Monarchies se trouvant tellement disposées qu'on vit le frére armé contre le frére, & le pere contre le fils,

AN. DE J. C. 1357. & suiv.

Il y eut dans les deux partis de bonnes troupes & de bons Chefs. Le Prince Don Frédéric Grand-Maître de S. Jacques, Don Tello son frére, Don Juan de La Cerda, les Infants d'Arragon, les Castro, les Guzmans, les Tolédes, les Ponces de Léon, & d'autres soûtinrent dans les armées Castillannes l'honneur de leur Nation; dans les Arragonnoises Don Alphonse d'Arragon Comte de Denia, Don Lope de Luna, Don Bernard Cabréra, Don Pédre d'Exérica, les Moncades, les Vicomtes de Cardonne & d'Ossone, firent tout ce qu'on peut attendre de la conduite & du courage de Capitaines expérimentés, les deux Rois en donnérent l'exemple. La valeur & l'activité brillérent plus dans le Castillan, le sang froid & le stratagême furent plus remarquables dans l'Arragonnois. Une grande partie de l'Europe entra dans cette fameuse guerre, les Seigneurs de Foix & d'Albret furent les premiers qui s'y engagérent avec leur famille & leurs amis, la Maison de Foix pour l'Arragon, celle d'Albret pour la Castille. La France, l'Angleterre, la Navarre, le Portugal même, quoique gouverné en ce tems successivement par deux Rois pacifiques, prirent part à ce démêlé. A la honte du Christianisme, & malgré les remontran-

ces du Pape, les Mahométans furent appellés au secours des uns & des autres, & se partagérent pour aider les Chrétiens à détruire leur Païs. Mais rien n'anima tant cette guerre, & ne mit plus les affaires dans ce mouvement qui produit les révolutions, que l'arrivée du brave Henri Comte de Trastamare dans le camp Arragonnois. Depuis la disgrace des François à la bataille de Poitiers, les affaires de France avoient pris un tour qui ne lui pouvoit plus donner que de foibles espérances de rétablir par leur moyen son parti détruit en Castille, lorsqu'il apprit que la fortune lui ouvroit un nouveau chemin, pour rentrer dans ce Royaume à la tête des forces d'un puissant Roi. Il apprit d'abord cette nouvelle par le bruit qui se répandit de la guerre dont nous parlons déja commencée en divers endroits. Don Diégue de Padilla Grand-Maître de Calatrava, étoit entré du côté de la mer dans le Royaume de Valence, & y avoit pris quelques Places. Le Comte de Luna avoit fait irruption en Castille du côté de Molina, & il s'étoit déja donné un assés important combat entre Don Guttiére de Tolède & lui, où Don Guttiére avoit perdu son fils; ce bruit causa de la joye à Henri, & plus encore l'invitation que lui fit le Roi d'Ar-

AN. DE J. C. 1357. & suiv.

AN. DE J. C. 1357. & suiv. ragon de joindre ensemble leurs intérêts contre leur ennemi commun, de prendre le commandement de la meilleure partie de ses troupes, moyennant quoi il l'assûroit d'un établissement dans son Royaume, qui le dédommageroit avantageusement de ce qu'il pourroit perdre en Castille, où il ne devoit plus se flatter de conserver d'honneurs & de biens qu'en exposant sa vie au ressentiment d'un Roi qui ne pardonnoit point. Ces propositions étoient trop du goût de celui à qui on les faisoit pour n'être pas agréablement reçûës. Henri fit son Traité en homme qui entendoit ses intérêts. Il accourut en Arragon, où en même-tems il fut mis à la tête d'un bon corps de troupes, & en possession de tout l'Appanage rendu à l'Infant Ferdinand par son dernier accommodement, à la réserve d'Albarazin que le Roi voulut retenir. Alors la guerre devint furieuse, & on ne vit jamais coup sur coup plus de sanglantes expéditions. Les Arragonnois reprirent Alicante; les Castillans se rendirent maîtres des Places de Bordalva & d'Embité. Leur Roi ayant assiégé en personne la forte Ville de Tarraçone, la prit & jetta l'épouvante jusques dans la Capitale de l'Arragon. Le Comte de Trastamare entrant en Castille y fit une excursion fort vive, il man-

qua

qua Alcaçar, mais il s'en dédommagea par d'autres conquêtes à sa bienséance. Les armées Castillannes faisoient cependant des progrês considérables, Pierre le Cruel forma le dessein d'attaquer les Places Maritimes pour envelopper l'Arragonnois. Dans cette vûë ayant passé d'une extrêmité de son Royaume à l'autre, il alla s'embarquer sur sa flotte qui l'attendoit en Andalousie, & à laquelle s'étoit jointe une Escadre de Vaisseaux Génois. Aprês avoir passé le détroit, les caps de Gata & de Palos, il fit descente à Guardamar, prit la Ville, & sans un orage qui ruina une partie de sa flotte, & l'obligea de se retirer avec ce qui lui en restoit, il auroit pris la Forteresse. Ayant recüeilli ses debris & Mahomad Roi de Grenade lui ayant renvoyé un renfort de Vaisseaux de guerre & de charge, il retourna à Guardamar, assiégea de nouveau la Forteresse, la prit, & sans perdre de tems à faire de petites conquêtes, il mena sa flotte à Barcelonne qu'il se crut en état d'assiéger. Il y surprit d'abord une Escadre de Vaisseaux du Roi d'Arragon, qu'il défit sans grand embarras. Mais ce Prince étant accouru avec une promptitude incroyable défendit la Place, & donna par toute la côte de si bons ordres, qu'aprês diverses tentati-

AN. DE J. C. 1357. & suiv.

ves, divers combats, divers succês, le Castillan désespérant de pouvoir prendre Barcelonne alla tomber sur les Isles Pytieuses, apparemment dans le dessein de se rendre maître des Baléares. Yvica la Capitale des Pytieuses soûtint le siége assés long-tems pour donner au Roi d'Arragon le tems de passer à Majorque, où se voyant assés en état de secourir la Place assiégée, il voulut lui-même commander sa flotte, comme le Roi de Castille commandoit la sienne : mais les Grands qui l'accompagnoient lui représentérent si fortement le danger où il exposoit dans la conjoncture du tems la Monarchie avec sa personne, qu'il consentit d'attendre à Majorque l'événement de l'expédition. Cabréra Amirante d'Arragon & le Comte d'Ossonne son fils conduisirent l'armée navale ; les Castillans quittérent le siége pour se disposer au combat. Les vents empêchérent qu'ils ne se joignissent : chacun se retira dans ses Ports, & on ne pensa plus qu'à pousser chacun de son côté les entreprises de terre.

AN. DE J. C. 1357. & suiv.

Jusques-là le Roi de Castille avoit l'avantage sur son ennemi, qui se soûtenoit avec peine. Car faute de troupes l'Arragonnois avoit abandonné Alicante, il avoit perdu Jumilla, Ville que le Prin-

te Don Frédéric Grand-Maître de S. Jacques avoit conquise pour le Castillan. Ainsi le Royaume de Valence se trouvoit fort entamé de ce côté-là, & Don Ferdinand d'Arragon y avoit fait d'autres bréches ailleurs. Le voisinage de Taraçone incommodoit l'Arragon même, & Sarragoce craignoit de voir bien-tôt le Castillan sous ses murs. L'Arragonnois s'étoit trouvé si pressé, qu'il en étoit venu jusqu'à proposer sous prétexte d'épargner le sang Espagnol, un combat particulier à son adversaire, mauvaise ressource des plus foibles, qui dans les personnes de ce rang a toûjours été regardée moins comme un effet de valeur que comme un mouvement de désespoir, qui pronostiquoit une chûte prochaine. Le Castillan en avoit jugé ainsi, & s'étoit mocqué de ce cartel: heureux si toute sa conduite eût répondu à cette action de sagesse. Il goûtoit ses succès avec d'autant plus de plaisir, que sa Maîtresse qui jusques-là ne lui avoit donné que des filles, lui donna l'an 1359. un fils qu'il fit nommer Alphonse, & dont il eut dessein dês-lors de faire son successeur, lorsque le Comte de Trastamare lui fit connoître par une victoire qu'il remporta sur lui en Castille, qu'il n'étoit rien moins qu'en état de disposer de sa succession; ce fut

AN. DE J. C. 1358. & suiv.

AN. DE J. C. 1358. & suiv.

dans la plaine d'Araviane sous la montagne de Moncayo que se donna cette bataille. Hinestrosa oncle de Marie Padilla commandoit l'armée Castillanne, Don Ferdinand de Castro & grand nombre d'autres des plus grands Seigneurs du Païs suivoient cet homme de faveur, Henri n'avoit pas moins de gens d'une haute naissance parmi ses troupes; la bataille fut disputée, mais le Comte enfin la gagna. Hinestrosa & beaucoup d'autres demeurérent étendus sur la place, plusieurs furent faits prisonniers, le reste chercha son salut dans la retraite ou dans la fuite, & Castro fut assés heureux pour être de ceux qui échappérent la captivité ou la mort. En ce même tems Taraçone revint au Roi d'Arragon par la trahison du Gouverneur, & Henri poussant sa victoire entra si avant dans la Castille, qu'il pénétra jusqu'à la Rioja où il prit Haro & Najarre avec d'autres Places de moindre nom.

Le Roi de Castille avoit assés de valeur pour se relever des disgraces qui viennent des caprices de la fortune; mais il n'avoit pas assés de sagesse pour prévenir celles où le précipitoient les vices de son tempéramment. Il usa de tant de diligence, que le Comte n'eut pas le loisir de se fortifier dans sa conquête; le Roi ayant

assemblé en peu de tems des troupes fort supérieures aux siennes l'obligea de se retirer, & il ne se retira pas même sans perte. Aisément Pierre auroit repris l'ascendant sur ses ennemis, s'il l'eût pû prendre sur lui-même & sur son naturel féroce, qui fournit au Roi d'Arragon des armes pour balancer sa puissance, & au Comte de Trastamare des instrumens pour la détruire.

An. de J. C. 1358. & suiv.

Dês le commencement de la guerre l'Arragonnois avoit compris qu'un moyen sûr d'affoiblir ce Prince, étoit de sçavoir profiter du peu de ménagement qu'il avoit pour les Grands de son Royaume qui lui déplaisoient. Ainsi toûjours attentif aux occasions de lui révolter ses sujets, il y avoit toûjours trouvé des dispositions favorables dans les injustices qu'il leur faisoit, & dans la continuelle crainte que ce Prince capricieux & cruel inspiroit même à ses amis. Par-là il lui avoit débauché un grand nombre de bons Officiers, ou qui avoient changé de parti, ou qui ayant été soupçonnés d'en vouloir changer avoient expié par leur sang des projets de révolte trop lents à être mis en éxécution. A peine les deux Monarchies avoient mis leurs troupes en campagne, que le voluptueux Castillan étant devenu amoureux d'Alphonsine

An. de J. C. 1359. & suiv.

l'étranger. Il présuma trop de sa politique, beaucoup moindre que sa valeur. Soit que le Roi agît sur le soupçon qu'on lui avoit donné de lui, soit qu'il eût appris quelque chose de positif touchant sa conduite; il le fit tuer par ses gardes dans le Palais même & en sa présence. Aprês cette action sanglante quittant assez brusquement Séville, il s'achemina en Biscaye, où il sçavoit que Don Tello n'attendoit qu'un moment favorable pour se déclarer à propos; le Roi s'étoit défait trop tôt d'un des deux fréres pour surprendre l'autre. Tello averti de sa marche s'embarqua pour passer en France, & gagner sûrement l'Arragon. Le Roi sçut se dédommager de cette tête manquée par une autre qu'il ne laissa pas échapper. Il avoit amusé à Séville le cadet des Infants d'Arragon, par la promesse qu'il lui avoit faite de l'investiture de la Biscaye aprês en avoir dépoüillé Don Tello. L'Infant qui l'avoit suivi dans ce voyage voyant Don Tello disgracié, pressa le Roi de lui tenir parole, & l'en pressa même un peu trop vivement. Le Prince furieux se mit en colére, & sa colére s'altérant toûjours du sang de ceux qui l'excitoient, outre qu'il n'avoit pas oublié que l'intérêt seul retenoit l'Infant d'Arragon en Castille, il le fit tuer sur le

champ, s'il ne le tua pas lui-même, comme un Historien l'a écrit; il fit jetter son corps par la fenêtre, criant au Peuple de Bilbao où se fit cette éxécution, *Voilà celui qui vouloit être votre maître.* Non content de cette cruauté le corps du mort ayant été porté à Burgos, il défendit qu'on lui rendît les honneurs de la sépulture, & ordonna qu'on le jettât ignominieusement dans la riviére. La Reine mere de l'Infant & Isabelle de Lara sa femme étoient à Roa quand elles apprirent la scêne tragique qui s'étoit passée en Biscaye; elles n'eurent pas le tems de pleurer sa mort, elles se virent bien-tôt réduites à pleurer pour elles-mêmes. Elles furent arrêtées, & on les conduisit à Castroxeris où on les retint prisonniéres, & où on leur donna pour compagne Jeanne de Lara sœur d'Isabelle & épouse de Don Tello. Il ne se passa pas bien du tems que le Roi ne trempât ses mains dans le sang de la Reine sa tante, il la fit mourir dans sa prison même. Jeanne de Lara éprouva bien-tôt le même sort à Séville, & Isabelle sa sœur à Xérés de la Frontéra, où elle fut alors conduite pour être à Blanche de Bourbon que l'on y avoit transférée, & avec qui elle demeura quelque tems, un pronostique de sa malheureuse destinée. La bataille d'A-

AN. DE J.C. 1359. & suiv.

An. de J. C. 1359. & suiv.

raviane coûta la vie à deux jeunes Princes qui n'y étoient pas, seulement parce qu'ils étoient fréres du Comte de Trastamare, qui l'avoit gagnée. Pierre étoit si accoûtumé à verser le sang de ses proches, qu'on ne s'étonna de ce nouveau fratricide, que par l'âge & par l'innocence des deux fréres qu'il fit mourir, dont l'un n'avoit que dix-huit ans, l'autre à peine en avoit quatorze. Don Nugnés de Gusman grand Sénéchal ou Gouverneur de Léon n'auroit pas échapé à la fureur de Pierre le Cruel, s'il n'avoit été prévenu par un de ses domestiques, des desseins que ce Prince avoit formés de le sacrifier à ses soupçons. Ce Seigneur averti à tems du danger qu'il couroit, se sauva en Portugal. Don Pédre Alvare Ozorio n'eut pas le même bonneur. Invité par Don Diégue Garcie de Padilla Grand-Maître de Calatrava à un repas, il fut poignardé à table, par deux meurtriers que le Roi avoit apostés. Le Grand-Archidiacre de Burgos Don Diégue Arias Maldonad devint suspect, parce qu'il avoit reçu des lettres du Comte Henry de Trastamare. Il fut la victime des soupçons de Pierre qui le fit inhumainement assassiner. Don Fernand de Toléde Grand-Maître de la Garderobe, Seigneur aussi recommandable par sa

probité, que par les services importants qu'il avoit rendus à l'Etat, Don Pédre Nugnés de Gusman, Don Gomez Carillo, furent en divers tems immolés, ou aux caprices ou aux fureurs de ce Prince sans humanité. Don Guttiére Gomés de Tolède Grand Prieur de saint Jean, & Don Diégue Gomés son frére, outrés de la mort de Don Fernand leur oncle, craignirent pour eux-mêmes un semblable sort, & se réfugiérent en Arragon. Le Roi n'apprit leur évasion qu'avec des transports de rage, dont il fit ressentir les effets à Don Vasco Archevêque de Tolède leur oncle, & frére du Grand-Maître de la Garderobe. Il lui ordonna de sortir sur le champ du Royaume. L'ordre fut éxécuté avec tant de précipitation, qu'on ne laissa pas au Prélat le tems de se fournir des choses nécessaires à la vie. Ce grand Archevêque que ses éminentes vertus rendoient cher à son troupeau, parut coupable aux yeux de Pierre le Cruel, parce qu'il avoit donné des larmes à la mort d'un frére qu'il aimoit tendrement. Don Vasco se retira à Conimbre dans le Monastére des Dominiquains, où il acheva saintement son éxil & sa vie.

AN. DE J.C. 1359. & suiv.

Tandis que le Roi de Castille répandoit la terreur dans toutes les Villes de

An. de J.C. 1359. & suiv.

son Royaume par des scênes si tragiques, le Roi d'Arragon envoyoit au secours du Roi de Treméſen son allié quatre Galéres bien armées, pourvûës de munitions & de vivres. Par malheur elles rencontrérent à leur passage cinq Galéres Castillannes. Aprês un combat assés opiniâtré, les Arragonnois furent contraints de se rendre, & leurs quatre Galéres furent amenées en triomphe au Port de Séville. Le Roi de Castille fit massacrer impitoyablement les vaincus, sans épargner Don Matthieu Mercero qui les commandoit, & dont Pierre lui-même avoit reconnu autrefois la valeur au siége d'Algézire.

Le Juif Samuel Levi Grand Trésorier du Royaume, avoit eu jusques-là le plus de part dans l'administration des affaires, & dans la confiance de son Maître dont il gouvernoit les finances avec une autorité absoluë. Cependant il ne put se garantir des fureurs de Don Pierre. Accusé de plusieurs crimes par les Grands jaloux de sa fortune & de son crédit, il trouva dans le Roi un ennemi encore plus redoutable. Par son ordre, on lui donna la question d'une maniére si cruelle, qu'il expira au milieu des tourments. Pierre profita seul des biens immenses que ce malheureux avoit accumulés dans l'espace de dix ans.

L'Histoire avouë, qu'on ne peut compter les personnes que ce Prince fit mourir en divers lieux ; à peine a-t'elle pû nous donner un détail éxact des têtes illustres que ce nouveau Néron fit tomber. Le sang étranger qu'il versoit à la guerre loin de l'assouvir l'altéroit, & il ne fut jamais plus cruel que durant ce tems envers ses Sujets. Par-là il en perdit un grand nombre, & la Castille enfin se trouva dans l'état où est réduit un corps qui perd ses forces par les saignées fréquentes qu'ordonne un Médecin imprudent. Outre ce que de si sanglantes éxécutions lui enlevoient de meilleurs guerriers, la crainte ou le desir de vengeance en faisoit passer tous les jours un grand nombre chez ses ennemis.

An. de J. C. 1360. & suiv.

Ce ne fut pas le seul stratagême dont l'Arragonnois se servit pour affoiblir un adversaire auquel il n'étoit pas égal. Le Pape Innocent ayant envoyé en Espagne dês la seconde année de la guerre, le Cardinal Guillaume le Juge, pour moyenner la paix entre ces deux Rois, on étoit convenu d'une suspension d'armes, & de mettre de part & d'autre les Places conquises entre les mains du Cardinal médiateur. Le Roi de Castille n'ayant pas tenu parole, le Roi d'Arragon avoit ménagé avec son habileté

An. de J. C. 1360. & suiv.

ordinaire une occasion si favorable, de mettre le Légat dans ses intérêts, & de le broüiller avec le Pape. Dans cette vûë, il avoit affecté une aveugle déférence pour le Légat, & l'ayant gagné par cette conduite il s'étoit cru en droit de le presser d'excommunier le Castillan, & de mettre son Royaume en interdit. Le Cardinal le Juge avoit donné dans ce piége avec une précipitation qui avoit été blâmée du Pape même. Il avoit été révoqué, mais les Censures n'avoient pas été levées pour cela, & le Roi d'Arragon en avoit tiré tout l'avantage qu'il s'en étoit promis dans des circonstances, où le parti du Roi de Castille devenoit de jour en jour odieux à ses Sujets, qu'il n'alliénoit dêja que trop par ses cruautés. Le Pape toutesfois ne discontinua pas d'employer tous ses soins à pacifier l'Espagne. Dans ce dessein, il envoya Guy de Bologne frére du Comte de ce nom, qu'une naissance si illustre, de grands emplois, une grande vertu ne rendoient pas moins respectable que la pourpre de Cardinal. Ce nouveau Légat avoit longtems aussi inutilement travaillé que son prédécesseur. Le Roi de Castille éludoit toûjours toutes propositions de Paix; il y avoit montré tant d'opposition, que pour en ôter toute espérance, il avoit

fait faire juridiquement le procês au Comte de Traſtamare, à Don Tello, & à d'autres de ſes Sujets engagés dans le parti d'Arragon, qu'il avoit fait condamner à Almazan comme criminels de leze-Majeſté.

An. de J.C. 1360. & ſuiv.

Malgré ſa réſolution néanmoins, la bataille d'Araviane, la continuation de ſes cruautés, les Cenſures Apoſtoliques, la déſertion fréquente des Grands avoient affoibli ſon parti ; il commença donc à écouter les rémontrances du Légat avec plus de docilité. Le Roi d'Arragon vouloit toûjours la Paix, & quoique la guerre commençât à lui devenir plus heureuſe, ſon adverſaire avoit des reſſources dans ſes Etats qu'il ne trouvoit pas dans les ſiens, beaucoup moins étendus en Eſpagne, & dont les conquêtes étrangéres épuiſoient plûtôt les forces, qu'elles ne les augmentoient. D'ailleurs la diviſion s'étoit miſe entre deux de ſes principaux Chefs ; Don Ferdinand d'Arragon ſon frére, & le Comte de Traſtamare aſpiroient également à la Couronne de Caſtille. Le premier parce qu'il étoit le plus proche parent légitime, le ſecond parce que quoique bâtard, il étoit aprês le Roi ſon frére l'aîné des enfans d'Alphonſe onziéme. De plus, il étoit perſuadé qu'étant né Caſtillan il ſeroit pré-

AN. DE J.C. 1360. & suiv.

féré à un étranger. Les Castillans transfuges étoient partagés entre ces deux concurrens, qui ne se cachoient presque plus de leurs prétentions à un Trône où ils ne désespéroient pas de monter, même avant la mort de celui qui en étoit en possession. Ils comptoient que la haine des Peuples contre le Roi de Castille leur frayeroit le chemin du Trône. Aussi travailloient-ils chacun de leur côté à se faire des partisans.

Les Arragonnois se partageoient entre ces deux partis; le Roi d'Arragon en étoit embarrassé, & les avoit souvent vûs sur le point de tourner leurs armes l'un contre l'autre. Il avoit suspendu leur fureur, mais il ne pouvoit se promettre de les réünir. La crainte d'une guerre civile lui faisoit désirer la paix étrangére, ainsi le Légat n'eut de peine qu'à y porter le Roi de Castille, qui y condescendit enfin de mauvaise foi néanmoins, sans intention d'en accomplir les conditions, qu'autant qu'il seroit de son intérêt de le faire, & dans le dessein de recommencer la guerre, quand une raison secrette qui l'engageoit à donner les mains à la paix auroit cessé.

Les Princes Mahométans s'étoient partagés entre ces deux Couronnes Chrétiennes. Le Roi de Trémesen avoit em-

braſſé le parti Arragonnois, le Roi de Maroc ſe déclaroit pour le parti Caſtillan, Mahomad Lagus Roi de Grenade s'étoit attaché au dernier, parce qu'il étoit tributaire de cette Monarchie. Il venoit d'être chaſſé de ſon Trône par Mahomad Alhamar ſurnommé le Roux, & s'étoit retiré à Ronda Ville de la domination de Maroc. Comme ces Princes Maures cherchoient l'un & l'autre de l'appui, Lagus pour remonter ſur le Trône, Alhamar pour s'y affermir, ils envoyérent tous deux à Maroc, Lagus pour demander du ſecours, Alhamar pour propoſer au Roi Africain de venir joindre ſes forces aux ſiennes, & profiter de l'occaſion qui ſe préſentoit de reconquérir l'Eſpagne. En attendant le ſuccês de cette négociation, Alhamar voulut s'aſſûrer d'une autre alliance dont il ſe promettoit un ſecours plus prompt. Il traita avec l'Arragon, & l'on y écoutoit ſes propoſitions lorſque le Roi de Caſtille apprit ſes intrigues, & en craignit l'événement. Un ennemi de plus, & un ennemi ſi voiſin lui parut redoutable dans la conjonɛture où ſe trouvoient alors ſes affaires, & quoique le Roi de Maroc eût refuſé d'entrer dans la Ligue qu'Alhamar lui avoit propoſée, le Roi de Caſtille crut qu'un Prince Chrétien ne devoit pas

AN. DE J.C. 1361. & ſuiv.

An. de J.C. 1361. & suiv.

tellement compter sur l'amitié d'un Mahométan qu'il n'y dût craindre du changement. Ce fut dans cette vûë que Pierre le Cruel étant résolu de chasser Alhamar & de rétablir Lagus, consentit à la Paix d'Arragon. Les principales conditions furent, que chacun rentreroit dans ses Places ; que l'Infant Don Fernand quitteroit la Cour, & se retireroit dans les terres qu'il avoit en de-çà de l'Ebre ; que les Castillans seroient congédiés, & que leur Roi leur accorderoit une ample amnistie du passé. Cette Paix fut publiée à Deza le 18. Mai de l'année 1361. Les Censures furent levées, & les Castillans qui ignoroient les secrets desseins de leur Roi tournérent leurs pensées & leurs armes contre les Mahométans de Grenade ; le peu de fidélité qu'eut ce Prince à exécuter le Traité de Paix touchant l'amnistie des transfuges fit craindre une nouvelle rupture : mais on eut sujet d'espérer que le Légat médiateur vaincroit d'autant plus aisément son opiniâtreté sur ce point, que ces Seigneurs s'étoient résolus à suivre le Comte de Trastamare en France, où il passa une seconde fois. Il y avoit même apparence, que leur Roi aimeroit mieux les rappeller, que de les mettre en nécessité de s'attacher à son ennemi. Il n'en arriva pas ainsi ; quelque

instance que fit le Légat pour obtenir l'éxécution de cet article du Traité, il trouva l'esprit de Pierre le Cruel obstiné à la refuser. Le sage Prélat prévit bien que cette obstination troubleroit la Paix. Le Roi d'Arragon le pressoit d'user de son autorité pour en faire observer les conditions. D'ailleurs il paroissoit, que les François & les Anglois en viendroient à quelque accommodement qui mettroit la France en état d'armer pour Blanche de Bourbon, & pour seconder les desseins du Comte de Trastamare, qui commençoit à ne plus trop cacher ceux qu'il avoit sur la Royauté. Le Cardinal croyoit important à l'Espagne, dont il prenoit à cœur le repos, de réünir les Espagnols pour ôter au Comte & aux François la tentation de le troubler. Pressé de ces motifs, il crut qu'un coup de vigueur & d'autorité feroit rentrer Pierre le Cruel en lui-même, & l'obligeroit à se relâcher: dans cette vûë il déclara par un acte authentique & public; qu'en vertu du Traité de Paix, les transfuges Castillans étoient absous du crime & des peines portées par la Sentence d'Almazan. Ces procédures fortes contre l'autorité des Rois réüssissent rarement à la puissance Ecclésiastique. Le Roi de Castille ne fut que plus irrité de celle-ci, & ne pressa la

AN. DE J. C. 1361. & suiv.

An. de J. C. 1361. & suiv. guerre de Grenade, que pour recommencer plûtôt celle d'Arragon, si éloigné au reste d'entrer dans les sentimens du Légat sur ce qu'il craignoit des François, qu'il prit ce tems pour faire périr l'infortunée Blanche de Bourbon, qu'on avoit transférée de Xérés à Medina-Sidonia. C'est ainsi que courent à leur perte ceux qui se laissent aveugler par leurs passions.

Soit par un nouvel accês de fureur du barbare Roi contre cette Princesse au passage du Comte Henry & de ses partisans en France, comme l'ont cru quelques Historiens; soit pour éxécuter avec moins d'obstacle les desseins qu'il avoit formés pour la fortune de ses bâtards, comme il me paroît vrai-semblable; la Paix d'Arragon fut à peine concluë, que Pierre le Cruel étant allé en Andalousie pour avancer l'entreprise de Grenade, il donna des ordres secrets pour faire mourir l'innocente Reine. Des Auteurs dignes de foi ont écrit, qu'un jour le Roi chassant prês du lieu où on la tenoit renfermée, un Berger d'une figure affreuse, d'un regard farouche, d'un visage décharné, ayant les cheveux hérissés, la barbe longue & négligée, se présenta inopinément à lui, & le ménaça des derniers malheurs s'il ne traitoit mieux la

Princesse, s'il ne la rappelloit auprês de lui, & s'il ne vivoit avec elle selon les Loix sacrées de l'union conjugale. Ces Ecrivains ajoûtent, que ce Prince qui fit autrefois brûler un Clerc pour avoir osé l'avertir, qu'il étoit ménacé d'en haut de mourir de la main de son frére en punition de ses pechés, avoit fait arrêter le Berger en attendant qu'on pût découvrir si la Reine ne l'avoit point engagé à contrefaire le Prophéte, & qu'aprês une éxacte recherche on avoit été persuadé qu'elle n'avoit point de part à cette Prophétie; ce qui étonna d'autant plus, qu'on chercha en vain le Prophéte dans la prison où on l'avoit resserré. Il avoit disparu, & on ne le vit plus quelque perquisition que l'on eût faite pour le retrouver. Si ce prodige est vrai, il ne servit qu'à endurcir ce nouveau Pharaon. Blanche enfin fut sacrifiée à la haine de son tyran. On sçait qu'elle mourut par son ordre, mais il est assez incertain de quel genre de mort elle mourut. L'Histoire de Bertrand du Guesclin en fait un détail Romanesque, qui ne paroît être fondé non plus que beaucoup d'autres choses qu'elle rapporte des affaires d'Espagne, que sur les bruits populaires du tems. Mariana dit qu'elle mourut de poison que lui donna un Medecin par le commande-

AN. DE J. C. 1361. & suiv.

An. de J.C. 1361. & suiv.

ment du Roi. C'eſt ce qui paroît plus vraiſemblable. Toute l'Eſpagne entiere frémit d'horreur à la nouvelle qui s'y répandit de cette tragique fin d'une Reine à l'âge de vingt-deux ans du plus auguſte ſang du monde, & en qui une ſi haute naiſſance étoit accompagnée de toutes les qualitez perſonnelles, qui attirent même aux particuliers l'amour & la vénération publique. On plaint les malheureux ; mais on les oublie. Blanche eut cela de particulier, de laiſſer en France & en Eſpagne un deſir de la vanger qui ne s'y éteignit que dans le ſang de ſon meurtrier. Mais il manquoit encore quelque crime à la meſure de ce mauvais Prince. La mort de l'impérieuſe Maîtreſſe qui lui en avoit fait tant commettre l'eût dû faire rentrer dans lui-même ; elle ſuivit de ſi près celle de la Reine, qu'il ne pouvoit douter, pour peu qu'il y eût fait de réfléxion, que l'une ne fût un châtiment de l'autre. Mais l'eſprit eſt-il capable de réfléxion quand on a le cœur occupé de ces ſortes de paſſions ? L'aveugle Prince ne penſa qu'à donner à ſa Padilla des témoignages d'un amour conſtant, & à faire rendre à ſes cendres des honneurs dont elle n'eût pas été indigne ſi elle ſe les fût attirez par des voyes moins criminelles. L'Hiſtoire convient

que malgré sa naissance elle étoit assez au-dessus du sexe, pour n'être pas au-dessous du trône, si avec les qualitez dignes du trône elle eût conservé la pudeur du sexe. Le Roi lui fit faire des funérailles telles qu'on les célébroit pour les Reines, & attendit, pour donner au public des marques encore plus éclatantes de son enchantement, que la guerre de Grenade fût finie. AN. DE J. C. 1361. & suiv.

Cette guerre commença de maniére à n'en pas faire espérer un trop bon succês. Le Grand-Maître de Calatrava fut défait & pris à Guadix. Il y perdit beaucoup des siens ; & si Alhamar eût été plus fier, la guerre lui réüssissoit assez bien, pour lui donner sujet de se flatter qu'elle lui produiroit au moins la paix. Le desir de l'avoir trop tôt la lui fit échaper des mains. Il fut si honnête envers les prisonniers Castillans, que l'on crut qu'il se sentoit foible. On leva de nouvelles troupes, & l'on fit de si grands efforts qu'il eut peine à les soûtenir. La fortune changea tout d'un coup pour lui. Pendant que l'armée Castillanne prenoit ses Villes & désoloit ses campagnes, une violente peste détruisoit son peuple. Un usurpateur n'est assûré sur le Trône qu'autant que dure sa prospérité ; aussitôt qu'il cesse d'être heureux, ses parti-

AN. DE J. C. 1361. & suiv.

ſans ceſſent de lui être fidéles, l'intérêt & le devoir joints enſemble les rappellant au légitime Roi, ils reviennent à lui avec d'autant plus de zéle qu'ils ont plus d'empreſſement d'expier le crime de leur déſertion. Alhamar s'apperçut bientôt qu'une grande partie de ceux mêmes qui l'avoient élevé ſur le Trône penſoient à y remettre Lagus, ſe croyant en état d'y réüſſir. Aprês avoir délibéré ſur le parti qu'il avoit à prendre, il pris le plus mauvais de tous par le conſeil d'un de ſes amis. Il avoit des tréſors immenſes. Il crut pouvoir en payer une Paix, qu'il avoit réſolu d'acheter ne la pouvant avoir autrement. Peut-être y auroit-il réüſſi s'il n'eût voulu faire la convention lui-même. Il eut l'imprudence de s'aller livrer entre les mains du Roi de Caſtille, par une affectation de franchiſe dont il crut que ce Prince ſeroit touché. Il demanda un ſauf-conduit : il l'obtint, il alla à Séville, il fit toutes les ſoumiſſions capables de gagner un Roi qui eût eu de l'humanité. Pierre lui fit tout eſpérer, & Alhamar croyoit déja être au-deſſus de ſes affaires, lorſqu'étant un jour à ſouper chez le Grand-Maître de ſaint Jacques, il ſe vit chargé de fers, traîné ignominieuſement en priſon, d'où ayant été tiré quelques jours aprês, il fut revêtu

de

de pourpre, mis sur un âne, conduit hors de la Ville avec trente-sept Maures de ceux qu'il avoit amenés avec lui. Là, toute cette infortunée troupe périt par la main du boureau, Quelques-uns disent, que le cruel Pierre en servit lui-même au Roi Sarasin, & qu'en le frappant il lui dit, que c'étoit-là le fruit de la Ligue qu'il avoit faite avec le Roi d'Arragon. Lagus n'eût peut-être pas profité de la mort de son adversaire, si la haine que le Castillan conservoit dans son cœur contre l'Arragonnois n'eût prévalu à l'intérêt de conquérir le Royaume de Grenade. Par-là Lagus fut rétabli, & Pierre le Cruel ne pensa qu'à rallumer le feu mal éteint dans les Royaumes Chrétiens d'Espagne.

AN. DE J. C. 1362. & suiv.

La premiére chose qu'il fit, fut d'engager dans son parti un homme aussi méchant que lui. Charles le mauvais, Roi de Navarre avoit été arrêté en France, pour avoir empoisonné le Dauphin, qui regna depuis sous le nom de Charles V. Ce Prince néanmoins avoit surmonté le mal par la force de la jeunesse & des remédes. Le Navarrois étoit échappé de sa prison par son industrie, & ayant gagné la Navarre y attendoit l'occasion de commettre quelque nouveau crime. Pierre le Cruel le regardant comme un instrument

AN. DE J. C. 1362. & suiv.

tout propre à servir des desseins injustes, lui fit proposer une conférence, sous prétexte de s'unir avec lui contre la puissance de France dont ils étoient tous deux ménacés, & lui donna rendez-vous à Soria où Charles promit de se trouver. Avant que de partir de Séville Pierre y assembla les Etats, où devenu le maître depuis sa victoire, il déclara que Marie Padilla morte depuis peu avoit été sa femme légitime, qu'il l'avoit épousée secrettement avant que d'avoir épousé Blanche de Bourbon, & produisit pour le prouver divers témoins aussi peu croyables que lui. Il trouva même des Prélats assez lâches pour autoriser de leur témoignage une imposture si criante. Les Etats ne pouvoient avoir oublié qu'il avoit fait la même chose pour séduire Jeanne de Castro; mais on le craignoit trop pour oser le contredire. Il ordonna que Marie Padilla seroit dorênavant comptée parmi les Reines de Castille; d'où il résultoit, que Don Alphonse dernier fruit de leur adultére devoit être considéré comme héritier présomptif de la Couronne. Ayant congédié les Etats, il prit la route de Soria, où le Navarrois se rendit. Le prétexte de la conférence, qui étoit une Ligue défensive contre les François, fut d'abord mis en délibéra-

tion. On se ligua contre eux : mais ce n'étoit pas le sujet qui amenoit le Castillan. Charles fut surpris quand il lui proposa une Ligue offensive contre le Roi d'Arragon beau-frére de ce même Charles, & voisin d'ailleurs qu'il eût bien voulu ménager. Il balança : mais considérant que s'étant imprudemment engagé à conférer sur les terres de Castille, il étoit dangereux pour lui de résister aux volontés d'un Roi qui étoit maître de sa liberté ; il donna les mains au Traité, & convint de faire irruption sur les terres de l'Arragonnois, qui étoient frontiéres de la Navarre, pendant que le Castillan en feroit une autre sur celles qui confinoient avec la Castille. Le Roi d'Arragon pris au dépourvû, pour s'être trop reposé sur la foi des Traités, vit lorsqu'il s'y attendoit le moins ses Etats attaqués par deux endroits. Le Roi de Navarre investit Sos Place située au-deçà de l'Ebre, pendant que le Roi de Castille entrant par l'autre côté de ce fleuve dans le Païs de son ennemi, aprês s'être saisi des postes qui conduisent à Calatayud, alla mettre le siége devant cette Ville avec une armée de trente mille homme de pié, & d'environ dix mille cheveaux. Sos tint moins longtems que Calatayud, qui se défendit depuis le mois de Juin jusqu'en Septem-

AN. DE J. C. 1392. & suiv.

An. de J. C. 1362. & suiv. bre de l'année 1362. mais Calatayud fut pris comme Sos, le Roi d'Arragon n'ayant pu se mettre assez tôt en état de le secourir. En chemin faisant, le Roi de Castille s'étoit emparé de la forteresse d'Hariza; Aréca, Cétina, Alhama, & quelques autres Places des environs se rendirent à son approche. On donna quelque repos aux troupes. Dans cet intervalle le Castillan s'étant retiré à Séville, & ayant perdu son fils le Prince Don Alphonse au commencement de l'hyver, crut devoir faire son testament, pour assûrer sa succession aux filles qu'il avoit eûës de Padilla, & à leur défaut à Don Juan, qu'il avoit eu de Jeanne de Castro. Par ce testament, il prit tant de soin d'exclure du Trône non-seulement ses fréres, mais les collatéraux même légitimes, qu'il ordonna, que si quelqu'une de ses filles épousoit le Comte de Trastamare ou Ferdinand d'Arragon son cousin germain, dês-lors elle perdît le droit qu'il lui donnoit à la Couronne. Pour autoriser cette disposition par des dehors de piété qui témoignassent qu'il l'avoit fait en Prince consçientieux & Chrétien, il marqua le lieu de sa sépulture dans une Chapelle qu'il faisoit bâtir, où il vouloit qu'on l'enterrât revêtu de l'habit de saint François, entre Padilla & leur fils Al-

phonse, profanation d'un habit si saint que la Providence empêcha. Mariana infére de-là, que ce Prince avoit de la Religion malgré ses désordres : je croi qu'on en peut mieux inférer, qu'il joignoit à ses autres désordres le sacrilége & l'hypocrisie. Il n'eût pas plûtôt fait ce testament injuste, qu'au fort de l'Hyver il rentre en campagne, & étant revenu sur ses pas du côté de Calatayud, pendant que le Roi de Navarre poursuivoit ses conquêtes du côté d'Execa & de Thiermas proche de Sos, il s'empara de presque toutes les Villes qui font les Frontiéres de l'Arragon, depuis la Navarre jusqu'au Royaume de Valence; Borgia, Aranda, Malvenda, Tarasone, Tervel, & d'autres subirent le joug du Vainqueur. De Tervel le Roi de Castille étant entré dans le Royaume de Valence, conquit avec la même rapidité Segorbe, Exerica, Morviédro, & alla camper sous Valence même.

AN. DE J.C. 1362. & suiv.

La Monarchie Arragonnoise se sentit ébranlée à ce coup, & sa ruine parut d'autant plus inévitable, qu'il arrivoit tous les jours au Roi de Castille de nouveaux secours étrangers. Loüis de Navarre frére de Charles s'étoit rendu auprès de lui avec une troupe d'avanturiers; Don Gilles Fernandez Carvailho Grand-

An. de J.C. 1363. & suiv.

Maître de saint Jacques en Portugal lui avoit amené trois cens chevaux ; le Roi de Grenade entretenoit six cens chevaux à son service. Le Roi d'Arragon envoya par tout jusqu'aux Maures d'Afrique, il ne put rien obtenir. La France lui disposoit des troupes, mais dans la conjoncture où étoient les affaires de la Monarchie depuis le malheur du Roi Jean, l'Etat ne pouvoit se dessaisir de celles qu'il avoit sur pié ; il falloit donc faire de nouvelles levées, que le Comte de Trastamare rappellé par l'Arragonnois pressoit autant qu'il lui étoit possible, mais qu'il n'étoit pas aussi aisé de mettre sur pié que de promettre. Dans cette extrêmité le Comte qui n'avoit point perdu de vûë le projet qu'il avoit formé de monter sur le Trône de Castille, & qui n'étoit en France que pour y attendre la saison propre pour l'éxécuter, assembla trois mille chevaux, en attendant que ses amis & les personnes intéressées à venger Blanche de Bourbon lui amenassent un plus grand secours. Il se rendit à tems en Arragon, & se joignit au Roi qui l'attendoit pour aller délivrer Valence. Le Roi y marcha en personne accompagné du brave Comte, & l'un & l'autre eurent la hardiesse d'offrir la bataille à l'ennemi. Le Castillan dont les conquêtes avoient fort

affoibli l'armée par le grand nombre de garnisons qu'il lui en avoit fallu détacher, ne voulant pas risquer une action décisive, se retira à Morviédro, où les Arragonnois n'étant pas encore en état de le forcer, ni en assez grand nombre pour attaquer à sa vûë les Places qu'il avoit conquises, se retirérent de leur côté à Burriana pour l'observer.

An. de J.C. 1363. & suiv.

On en étoit là l'orsqu'on apprit en Espagne, que Jean Roi de France étoit mort à Londres, que Charles V. son fils lui avoit succédé, & que la premiére chose qu'il avoit faite avoit été de déposséder le Roi de Navarre des Places qu'il avoit en Normandie & aux environs de Paris; que Bertrand du Guesclin Capitaine Breton avoit avec l'armée de France défait Philippe frére du Navarrois, dans une bataille où ce Prince avoit été tué. A cette nouvelle Charles de Navarre vit bien qu'il devoit se tenir sur ses gardes, d'autant plus qu'il n'ignoroit pas qu'on préparoit en France un secours à Henri Comte de Trastamare, pour venger, en appuyant ses desseins, le sang de Blanche Reine de Castille que Pierre le Cruel avoit répandu. Dans cette vûë changeant de personnage, de partial il devint médiateur. Il se joignit à l'Abbé de Fescam alors Nonce du Pape en Es-

AN. DE J. C. 1363. & suiv.

pagne, proposa la Paix & fut écouté. Le public crut l'affaire concluë, par deux mariages agréés également des deux côtés; l'une d'une fille du Roi d'Arragon avec le Roi de Castille, l'autre de la fille aînée du Roi de Castille & de Marie de Padilla avec Don Juan Prince d'Arragon. On se trompoit, le Castillan mettoit au Traité pour conditions secrettes deux crimes si noirs, que quoique l'Arragonnois n'eût pas la conscience tendre, la proposition lui fit horreur. On ne lui demandoit rien de moins, que de faire mourir l'Infant Don Ferdinand d'Arragon son frére, & le Comte de Trastamare, l'homme du monde à qui il étoit le plus essentiellement obligé. L'embarras où se trouva ce Prince dans cette conjoncture fâcheuse où il avoit besoin de la Paix, & où il ne la pouvoit obtenir qu'au prix de deux actions si honteuses, retarda la négotiation; il délibéra, mais en homme accoûtumé à ne conclure que sur des raisons d'intérêt. Si l'horreur du crime le retint, elle n'eut pas la force de l'arrêter, il y ferma enfin les yeux, & n'envisageant que l'utilité qui lui en pouvoit revenir, il pensa que Don Ferdinand avoit été plus long-tems pour lui redoutable ennemi que bon frére; que le Comte de Trastamare ne lui pou-

voit servir en continuant la guerre, qu'à lui faire donner la paix qu'on lui offroit à moindres frais; que ces deux hommes aspirant tous deux égallement au Trône de Castille lui avoient dêja causé beaucoup d'embarras; que tôt ou tard il se verroit dans la nécessité de perdre l'un pour conserver l'autre, & qu'il auroit pour ennemi celui qui se croiroit le moins de ses amis. Sur ces considérations la mort de l'Infant & du Comte fut résoluë. S'il est vrai ce que quelques Ecrivains disent, que le Comte de Trastamare entra dans le complot qui fit périr Don Ferdinand, l'action du Roi d'Arragon fut une double perfidie qui en augmente la noirceur, & le Comte ne meritoit pas le bonheur qu'il eut de trouver un homme assez généreux pour lui sauver la vie en résistant à la volonté de deux Rois conjurés à sa perte. L'Arragonnois fit mourir son frére à Castellon prês de Burriana, & ayant donné rendez-vous au Roi de Navarre à Uncastello, où ils avoient invité le Comte sous prétexte d'une conférence à dessein de s'en défaire, ils proposérent au Gouverneur de la Place Don Juan Ramire d'Arellano d'exécuter cette trahison. Ce brave homme le refusa, & protesta qu'il ne terniroit point sa réputation par une action si lâche. Les Rois

AN. DE J. C. 1363. & suiv.

An. de J. C. 1363. & suiv.

avoient peu de monde avec eux, & le Comte de Traſtamare avoit laiſſé aux portes de la Ville huit cens chevaux de ſes meilleures troupes. Le Gouverneur d'ailleurs riſquant tout faiſoit entendre qu'il ne ſouffriroit pas qu'on attentât ſur la perſonne de Henry, dans un lieu où il commandoit une garniſon aſſez forte & aſſez attachée à lui pour ſuivre le mouvement qu'il lui donneroit. Par là ces Princes manquérent leur coup. On ne ſçait ſi Arellano avertit dans la ſuite le Comte du riſque qu'il avoit couru; il eſt probable qu'il le fit. Henry étoit ſon ami, & pouvoit donner imprudemment dans un ſecond piége s'il eût ignoré le premier: mais s'il le ſçut, il ne ſçût pas moins habilement le diſſimuler, prendre ſes précautions, & n'engager pas deux Rois dont il pouvoit encore tout perfides qu'ils étoient faire un bon uſage, à ſe déclarer ouvertement contre lui. Il fit plus, il ſe ligua avec eux.

Le Roi de Caſtille ne vouloit plus la paix, qu'il n'avoit peut-être jamais bien voulüe, & le Roi d'Arragon vit bien qu'il ne la devoit pas eſpérer, tandis qu'il auroit un voiſin ſi inquiet & ſi turbulent. Dans cette vûë, ayant gagné le Roi de Navarre, toûjours diſpoſé à changer de parti & à manquer de fidélité, il convint

avec lui d'admettre dans une ligue qu'ils formeroient pour détrôner le Castillan, le Comte de Trastamare, dont ils crurent qu'il étoit plus aisé de se servir, qu'il n'avoit été de le perdre. Le Comte moins méchant mais aussi fin qu'eux dissimula qu'ils l'avoient voulu perdre, & ne pensa qu'à tirer avantage de la nouvelle confedération qu'on projettoit. Mais il prit ses mesures pour se trouver sans rien risquer à une conference qu'ils eurent à Sos où ils l'invitérent. Là on résolut qu'on employeroit les forces des deux Nations avec ce que le Comte en avoit, & en attendoit encore de France, à détruire le Castillan, dont on partagea par avance les Etats de telle maniére, que le Navarrois en devoit avoir la Biscaye & la vieille Castille, l'Arragonnois le Royaume de Toléde & le Royaume de Murcie; Henry le reste avec le titre de Roi. Ce partage étoit chimérique, & si Pierre le Cruel n'eût point eu d'autres ennemis que ceux-là, le Roi d'Arragon étoit plus en danger d'être détrôné par le Roi de Castille, que le Roi de Castille par le Roi d'Arragon. La Ligue n'étoit pas formée, que Pierre le Cruel étant entré dans le Royaume de Valence par la Murcie avoit dêja pris Alicante, Muela, Callosa, Denia, Gandie, Oliva, & les

AN. DE J. C. 1363. & suiv.

AN. DE J.C. 1364. & suiv.

environs. De-là pénétrant plus avant, il avoit assiégé Valence avec une grosse armée de terre, & une flotte formidable d'environ vingt-quatre Galéres, & de quarante-six gros Vaisseaux. Don Bernard Cabréra sage vieillard, autrefois Gouverneur du Roi d'Arragon, depuis son Ministre, & souvent Général de ses armées, voyant la supériorité des forces du Castillan sur celles de son Maître, avoit toûjours été d'avis qu'on mît tout en œuvre pour avoir la paix, & s'étoit opposé à la Ligue, soûtenant qu'au lieu d'irriter le Vainqueur, il falloit le fléchir & le gagner. Ce conseil prudent, par rapport à ce que l'esprit humain peut prévoir, fut fatal à ce grand homme. Le Roi de Navarre & le Comte de Trastamare qui n'y trouvoient pas leur compte rendirent Cabréra suspect à son Roi, & comme la franchise de ce Seigneur lui avoit fait beaucoup d'ennemis, la Reine d'Arragon, le Comte de Dénia & un grand nombre d'autres Grands du Royaume étant entrés dans la cabale de ceux qui le vouloient faire périr, il fut pris, condamné au supplice, & exécuté publiquement à Sarragoce comme criminel d'Etat : tant en toute saison les hauts rangs sont exposés aux grands orages! Cependant on pressoit Valence, & le

Roi de Navarre étoit immobile, aussi peu fidéle au Roi d'Arragon qu'il l'avoit été au Roi de Castille. L'Arragonnois pourtant ne perdit pas cœur. S'étant rendu à Burriana avec ce qu'il avoit de troupes, accompagné du Comte Henry & de son petit Camp volant, il partit hardiment pour Valence, & présenta encore une fois la bataille au Roi de Castille, qui, pour ne pas risquer de perdre en un jour ce qu'il avoit conquis en plusieurs campagnes, ne la voulut pas accepter. Il fit même éloigner son armée, qu'il fit retrancher dans son Camp, pendant qu'il monta sur sa flotte pour s'aller mettre à l'embouchûre de la riviére de Culléra, où le Vicomte de Cardonne étoit entré avec dix-sept Galéres Arragonnoise, dont le Castillan vouloit se saisir pour être plus maître de la mer. Une subite tempête empêcha le succês de cette entreprise. La flotte Castillane fut dissipée, & le Roi même pensa périr. Il voulut encore paroître dévot à la sortie de ce danger. Un action de clémence l'auroit mieux persuadé, qu'une pélérinage qu'il fit les piés nuds & la corde au cou, à une Eglise de Notre-Dame celébre dans ces quartiers-là, où il est croyable que la pieté eut moins de part à l'action de graces qu'il y alla rendre de son

AN. DE J.C. 1364. & suiv.

salut, que la vanité de faire penser que le Ciel s'intéressoit à sa conservation.

An. de J.C. 1365. & suiv.

Le Roi d'Arragon soûtint assez bien le reste de cette campagne & le commencement de la suivante. Il présenta une seconde fois la bataille au Roi de Castille, qui l'évita comme la premiére; il prit Morviédro, ses troupes défirent & tuérent Don Guttiére de Toléde Grand-Maître d'Alcantara qui y conduisoit un convoi. Don Gomés de Porras qui commandoit dans la Place, au lieu de se retirer aprês l'avoir renduë, mena au Comte de Trastamare six cens chevaux de sa garnison. Ces avantages relevoient le courage aux Arragonnois; mais outre qu'ils étoient contrebalancés par de nouvelles conquêtes, que le Castillan à la tête d'une nombreuse armée continuoit de faire en divers endroits, ils avoient trop à reconquérir pour espérer que cette guerre quelque heureuse qu'elle leur pût être, leur rendît le Païs qu'ils avoient perdu. On en étoit là lorsqu'on apprit, qu'enfin les amis que le Comte de Trastamare avoit en France lui avoient trouvé une armée toute propre à exécuter l'entreprise qu'il méditoit.

Depuis que les Couronnes de France & d'Angleterre étoient en paix, grand

nombre de soldats congédiés s'étoient attroupés sous des Chefs accoûtumés comme eux à vivre de pillage. Il étoit fâcheux de les souffrir, & dangereux de les pousser. Ils désoloient les campagnes, & les plus grandes Villes à peine s'en pouvoient garantir. Ils avoient eu la hardiesse d'entreprendre sur Avignon, quoique le Pape y fût en personne, & qu'il les eût excommuniés. Leurs Compagnies étoient composées de François, d'Anglois, d'Allemans, de Gascons, de Bretons, de Navarrois, de Flamans, qui ne reconnoissoient presque plus de domination, que celle des Capitaines qu'ils s'étoient choisis. Leurs brigandages leur avoient fait donner le nom de pillars, ils s'appelloient eux-mêmes les grandes Compagnies, & le Peuple les nommoit Malandrins. On étoit fort embarrassé à trouver les moyens de purger la France de cette espéce de voleurs. Il falloit leur faire la guerre, ou leur en trouver une pour les employer. ni l'un ni l'autre n'étoit aisé; toute guerre ne convenoit pas à des gens accoûtumés à ne manquer de rien dans un Païs riche & fertile; & il convenoit encore moins au Roi de France d'occuper contre des voleurs ses forces, dont il prévoyoit bien qu'il auroit bien-tôt besoin contre les Anglois. Ce

AN. DE J.C. 1365. & suiv.

An. de J.C. 1365. & suiv.

fut dans cette conjoncture que les amis du Comte de Traſtamare ayant rémontré au Monarque François, que l'Eſpagne étoit un Païs qui pourroit tenter les pillars, & que puiſqu'il déſiroit envoyer des troupes à ce Seigneur, il n'en pouvoit trouver de plus propres pour l'entrepriſe dont il s'agiſſoit; le Roi chercha quelqu'un capable de leur mettre en tête cette expédition, & de les y conduire lui-même. Perſonne ne lui parut plus propre à éxécuter ce deſſein que le brave Bertrand du Gueſclin. Ce Conquérant de la Caſtille & ce Reſtaurateur de la France n'étoit devenu grand Capitaine que pour avoir été bon ſoldat. Il étoit d'une ancienne Nobleſſe de Bretagne; mais dans ſa Maiſon les biens n'égaloient pas les avantages de la naiſſance. Il étoit laid, malfait, groſſier, & déplaiſoit ſi fort à ſes parens, que quoiqu'il fût l'ainé de ſes fréres, il avoit été traité dans ſon enfance, comme s'il eût été leur valet. Ses mœurs dures & turbulentes l'avoient fait regarder comme un mauvais ſujet, qui déshonnoreroit ſa Famille par ſa violence & par ſa férocité. Il avoit paru n'avoir d'autre talent, que pour ſe battre contre ſes égaux, pour les commettre les uns contre les autres, & entretenir entre eux une eſpéce de guerre, où il y en avoit

toûjours quelqu'un de blessé. On voyoit bien que son inclination étoit pour les armes, mais son pere prenant son courage pour un effet de brutalité, craignoit de lui donner une épée, dont il appréhendoit qu'il ne se servît plûtôt pour lui attirer des affaires, que pour acquérir de l'honneur. Bertrand voyant que ses parens ne faisoient rien pour sa fortune, voulut en être l'artisan lui-même, & fit bien-tôt des actions qui firent connoître, qu'on s'étoit trompé dans le pronostic qu'on avoit fait de lui. La Noblesse de Bretagne étoit alors divisée entre les partis de Blois & de Montfort, pour la succession au Duché. Le jeune du Guesclin ayant oüi dire, que celui de Blois soûtenu par la France étoit plus juste que celui de Montfort, qui étoit appuyé par l'Angleterre, se jetta dans le premier sans autre éxamen, & s'y fit remarquer dês qu'il y parut. Sans chercher de commandement, il se vit bien-tôt à la tête de tous ses égaux, par une supériorité de génie pour la guerre, à laquelle chacun déféra. Par tout où il se trouvoit, il devenoit le chef & l'ame de toutes les entreprises, & ceux à qui le caractére donnoit le droit de commander, reconnoissoient en lui un droit supérieur, auquel sans peine ils se soûmettoient. L'art au

AN. DE J. C. 1365. & suiv.

An. de J. C. 1356. & suiv. reste ne contribua rien à lui donner cette supériorité, ce fut un pur effet du génie. Du Guesclin ne devint jamais ni plus poli, ni plus politique que la nature l'avoit fait. La droiture de son esprit, la sincérité de son cœur, la fermeté de son courage, l'application à son métier, la fidelité à ses maîtres, l'attachement aux Loix reçuës parmi les braves gens à la guerre, la science des campemens, des postes, des champs de bataille, la prévoyance, l'activité, l'art de ménager les occasions, l'amour de la gloire, le mépris du danger, acquirent à ce grand Capitaine l'ascendant qu'il prit, sans l'affecter, sur tous les guerriers de son parti, & le rendirent rédoutable à ceux des partis opposés. Une parole de lui aux soldats avoit tous les effets de l'éloquence pour les persuader & pour leur donner tous les mouvemens qu'il vouloit : ils le suivoient aveuglément, & ne doutoient point de la victoire quand il les menoit au combat. Ce fut particuliérement ce talent qui le fit choisir de Charles V. pour déterminer les avanturiers à l'entreprise de Castille. Aussi les eut-il bien-tôt persuadés. Il ne lui fallut que le tems de les aller trouver, & d'amener au Roi leurs Chefs, parmi lesquels Hugues de Caurelée célébre Anglois tenoit le premier rang. L'expé-

dition étant publiée, Jean de Bourbon Comte de la Marche voulut être de la partie, pour venger Blanche sa parente des cruautés de son tyran. Sa naissance le fit déclarer Général, mais sa jeunesse ne permettant pas qu'on lui confiât la conduite d'une si difficile entreprise, Bertrand du Guesclin fut chargé du Commandement de l'armée & de la direction du Chef. On ne sçait pas même trop bien si le Prince fit le voyage; nos Historiens François le disent, les Espagnols n'en conviennent pas: je vois des raisons de part & d'autre qui m'empêchent de décider. Il m'est également douteux si le Maréchal d'Andrehem passa les Monts avec du Guesclin, comme quelques Ecrivains l'assûrent. Il est certain qu'un grand nombre de François, gens de qualité & de service, beaucoup de Gentilshommes Bretons parens ou amis de Bertrand l'accompagnérent dans cette expédition, & eurent sous lui grande part au commandement de l'armée, qui si nous en croyons Froissard montoit bien à trente mille hommes. Le Roi donna ordre à leur subsistance jusqu'à leur sortie du Royaume. Et le Pape qui avoit cru en être quitte pour donner aux Malandrins l'absolution des Censures qu'ils avoient encouruës, fut obligé pour

AN. DE J. C. 1365. & suiv.

s'en défaire de leur donner encore de l'argent. Après que cette partie de l'armée fut réconciliée à l'Eglise, tous prirent la Croix, & de la couleur dont étoit celle qu'ils portoient, ils se firent nommer les Compagnies Blanches.

AN. DE J. C. 1365. & suiv.

La joye fut grande en Arragon, lorsqu'on apprit qu'un tel secours venoit au Comte de Trastamare. Le Comte alla au-devant le plus loin qu'il put, & le Roi s'avança jusqu'à Barcelonne, pour y voir les Seigneurs François. Ils en reçurent tout le bon accüeil & toutes les caresses qu'ils en pouvoient attendre. Il fit de grandes largesses aux troupes, & donna même à du Guesclin, Borgia en titre de Comté. Comme ce Prince n'étoit pas homme à oublier ses intérêts, la premiére chose qu'il fit fut de renouveller avec le Comte le Traité dêja fait entre eux pour la cession de la Murcie, qu'il désiroit sur-tout avoir. Car pour le Royaume de Tolede il paroît qu'il s'en désista, & qu'il ne demanda avec la Murcie que quelques Places à sa bienséance du côté de la Sierra-Molina, qui donnoient une entrée trop facile aux Castillans dans ses Etats. Quelques-uns disent, que les François commencérent par lui reconquérir ce que le Castillan lui avoit pris : mais il me paroît plus probable selon ce

que d'autres ont écrit, qu'il le recouvra par la néceſſité où ſe trouva Pierre le Cruel de retirer ſes garniſons pour en renforcer ſon armée; elles lui profitérent de peu; la plûpart ſe diſſipérent en chemin, & d'autres s'allérent joindre aux François, dont Alphonſe Comte de Dénia, couſin germain du Roi d'Arragon avec une grande partie de la Nobleſſe Arragonnoiſe avoit dêja groſſi l'armée. Dans l'embarras où ſe trouva le Roi de Caſtille en cette conjoncture; le Seigneur d'Albret accouru à ſon ſecours par oppoſition au Comte de Foix qui s'étoit déclaré pour le parti contraire, lui donna un conſeil qu'il ne ſuivit pas, & qui étoit l'unique reſſource qui lui reſtât pour ſe conſerver. Ce Seigneur lui répréſenta, que la plus grande partie de l'armée Françoiſe étant compoſée d'un ramas de vagabonds qui ne faiſoient la guerre que pour s'enrichir, il n'y avoit rien de plus facile à un Prince opulent comme lui, & qui avoit beaucoup d'argent, que de les corrompre & de les débaucher, que leur fidélité n'étoit pas à l'épreuve du plus & du moins; qu'il lui donnât de quoi les acheter, & qu'il les lui livreroit infailliblement; qu'il avoit parmi-eux des amis qui ſe chargeroient de la négociation, & qu'il lui répondoit

AN. DE J.C. 1366. & ſuiv.

du succês. Dieu aveugle ceux qu'il veut punir: Pierre rejetta ce conseil, & quoiqu'il n'eût autour de lui qu'un foible débris de ses troupes, dont la plûpart l'avoient abandonné, il prit le chemin de Burgos.

AN. DE J.C. 1366. & suiv.

L'armée Françoise cependant étant partie de Sarragoce, où le Roi d'Arragon s'étoit lié plus étroitement que jamais avec le Comte de Trastamare par le projet d'un mariage entre sa fille Eléonore & Jean alors fils unique du Comte, s'avançoit vers Calahorra. Pour ne point perdre de tems les François avoient laissé derriére eux Alfaro, dont la garnison eût été assez forte pour l'arrêter, mais qui ne l'étoit pas assez pour leur nuire. Calahorra ne se fit pas forcer. La haine qu'on y avoit pour le Roi de Castille autant que la crainte des François, en ouvrit les portes à Henry. Don Fernand Sanchés de Toüar qui y commandoit comme Gouverneur, vint avec l'Evêque du lieu sans attendre de sommation, lui en apporter les clefs. Il y entra comme en triomphe, & avec les mêmes acclamations du Peuple que s'il eût été dêja Roi. Aussi ne fut-il pas long-tems sans l'être. On le pressa d'en prendre le nom, & du Guesclin étoit de ceux qui jugeoient à propos qu'il le prît. Il s'en défendit avec un air de modestie, qui alluma encore

plus le zéle de ceux qui lui en avoient fait la proposition, & du Guesclin prenant la parole : „ Seigneur, lui dit-il, pour „ donner conseil dans une entreprise im- „ portante, il faut considérer deux cho- „ ses, la premiére si elle est utile au bien „ public, la seconde si on a les moyens „ de l'éxécurer sûrement. Entreprendre „ contre le bien commun pour ses intérêts „ particuliers, c'est injustice ; entrepren- „ dre sans avoir de quoi éxécuter ce „ qu'on entreprend, c'est témérité. Par „ ces deux regles rien ne vous manque de „ tout ce qui vous peut porter à vous „ déclarer Roi de Castille. Ce n'est pas „ un Roi que vous venez détrôner, c'est „ un monstre altéré de sang, dont vous „ venez délivrer une Nation florissante, „ votre Patrie, l'héritage de vos ayeux. „ Vous ne pouvez ouvrir les yeux que „ vous ne voyiez la Noblesse avilie, per- „ sécutée, outragée, détruite, le Peu- „ ple épuisé, opprimé, la Monarchie „ entiére ébranlée jusques dans ses fon- „ demens, par un Prince sans équité, „ sans humanité, sans Religion. Toutes „ les parties de l'Etat vous regardent „ comme le vengeur des maux qu'il leur „ a fait souffrir, & comme le libérateur „ que Dieu a accordé à leurs voeux, „ pour faire cesser une tyrannie plus du-

AN. DE J. C. 1366. & suiv.

An. de J. C. 1366. & suiv.

„ re que ne fut à leurs peres celle des „ Maures qui les ſubjuguérent. Souvenez-vous que vous êtes fils de ces Fernands & de ces Alphonſes, qui ont exterminé ces premiers tyrans; né de „ leur ſang, ayez leur zéle pour un Païs „ qui leur fut ſi cher, détruiſez le nouveau tyran qui en opprime la liberté, „ qui en renverſe toutes les Loix, qui „ le remplit d'aſſaſſinats. Emparez-vous „ d'un ſceptre qu'il déshonnore. On ne „ vous l'aura pas plûtôt mis en main que „ Pierre n'aura plus de ſujets. Nous n'aurons pas la peine de le pouſſer: il tombera de lui-même, haï, & abandonné, „ comme il eſt dêja, de la plûpart des „ bons Caſtillans. Le reſte n'attend qu'un „ Chef pour le ſuivre, & vous n'aurez „ pas plûtôt pris le nom de Roi que Pierre ceſſera de l'être. Vous avez ici une „ armée capable des plus grandes conquêtes: vous n'en aurez pas beſoin, „ oſez vous déclarer Roi, & vous l'êtes. „ A peine du Gueſclin eût parlé, qu'il s'éleva une voix confuſe, *Caſtille pour le Roi Henry*. On leva l'étendart Royal, & chacun rendit au nouveau Monarque, qui s'étoit laiſſé aiſément perſuader ce qu'il ſouhaitoit avec ardeur, les hommages & les honneurs qu'on rend à la Souveraine Puiſſance. Le premier uſage qu'il

en

en fit, fut de répandre & de donner, suivant en cela son inclination autant que les regles de la politique. Il rendit la Biscaye à Tello. Il donna Albuquerque à Sanchés avec le titre de Comte, à Bertrand du Guesclin, Trastamare, à Hugues de Caurelée, Carrion, à Don Alphonse d'Arragon Comte de Dénia & de Ribagorce, Villéna qu'il érigea en Marquisat. Il lui donna en même-tems toutes les terres qu'avoit autrefois possédées Don Juan Manuel; enfin il n'y eut point d'Officiers considérables dans l'armée qui ne reçussent de lui quelque récompense considérable, quelque Château, ou quelque terre dans la Castille, pour eux & pour leur postérité.

An. de J. C. 1366. & suiv.

Aprês avoir fait ces présents, Henry profitant de l'ardeur de ses troupes les mena droit à Burgos, où il sçavoit que le Roi son frére s'étoit trouvé fort abandonné. Il prit en chemin Navarrette, Briviesca, laissa Logrogno, qui auroit pû trop long-tems l'arrêter, & approchant de la Capitale il en trouva les Députés qui venoient au-devant de lui. Pierre étoit sorti de leur Ville désespérant de la pouvoir défendre, quoique les habitans lui eussent offert tout ce qui dépendoit d'eux pour la conserver. Il leur avoit même laissé la liberté d'admettre

AN. DE J. C. 1366. & suiv.

Henry, supposé qu'il se présentât, & qu'ils ne se crussent pas en état de soûtenir un assez long siége, pour attendre qu'on les secourût. Mais par un procédé bisarre, ne pouvant s'empêcher de verser du sang sur le point de partir pour Tolède, il avoit fait mourir Don Juan Fernandés de Toüar, seulement parce qu'il étoit frére du Gouverneur de Calahorra, qui avoit ouvert ses portes à Henry. Cette action aussi cruelle qu'imprudente & hors de saison, renouvella la haine publique contre ce Prince incorrigible, pour qui le devoir & la compassion commençoient à inspirer d'autres sentimens. Les Députés de Burgos invitérent le nouveau Roi à venir chez eux prendre solemnellement la Couronne, ne le traitant encore que de Comte, mais l'assûrant qu'aprês cette cérémonie il seroit traité comme Roi. Il entra dans la Ville aux acclamations du Peuple, & fut couronné dans l'Eglise du Monastére de las Huelgas, sur la fin du printems de l'année 1366. La plus grande partie de la Vieille Castille suivit l'éxemple de sa Capitale; le Royaume de Léon en fit autant, & en moins de vingt-cinq jours, le nouveau Roi se vit reconnu par autant de Provinces & de Villes qu'il en restoit encore à l'ancien. Il ne coûta que de s'a-

vancer pour accroître son Empire. Tolède le reçut avec les plus vives démonstrations de joye ; il passa le Tage, & poursuivant plûtôt le Roi que la conquête de ses Villes, qui ouvroient d'elles-mêmes leurs portes ; il obligea ce malheureux Prince, que tout le monde abandonnoit, à sortir enfin du Royaume, emportant avec lui d'assez grands trésors, mais éprouvant que le plus grand trésor d'un Roi est l'amour de ses Sujets. Il se retira d'abord en Portugal, mais on lui refusa l'azile qu'il demandoit. Il passa en Gallice, & y laissant de nouvelles marques de sa cruauté, par la mort de Don Suéro Archevêque de Compostelle, & de Don Pédre Alvarés son Archidiacre, tous deux de la Maison de Tolède, il alla s'embarquer à la Corogne avec Don Fernand de Castro son ami fidéle, & trois de ses enfans les plus âgés, Don Juan né de son faux mariage avec Jeanne sœur de Castro, Constance & Isabelle filles de Padilla, dont l'aînée Béatrix étoit morte. Avec ce triste débris d'une si haute fortune, Pierre le Cruel alla implorer le secours du Prince de Galles, qui gouvernoit alors la Guyenne & les autres Provinces Françoises, cédées à Edoüard son Pere par le Traité de Bretigny. Il prit terre à Bayonne, & y attendit des nou-

AN. DE J. C. 1366. & suiv.

An. de J. C. 1366. & suiv.

velles du Prince Anglois, qu'il envoya avertir à Bourdeaux du sujet de son arrivée.

Pendant ce tems-là, Henry se vit si maître & si aimé des Castillans, que quoiqu'il prévît assez qu'il auroit la guerre, il crut la pouvoir soûtenir sans le secours des étrangers, qui étoient à la charge de ses Sujets. Il les récompensa magnifiquement, & les renvoya chargés de présens, outre leur solde qu'il leur fit payer avec une éxactitude dont ils furent contens. Le Roi d'Arragon en arrêta une partie avec Hugues de Caurelée, dans le dessein apparemment de les faire passer en Sardaigne où les nouveaux troubles, qui ne cessoient de s'élever dans cette Isle, demandoient du secours. Les autres repassérent les Monts, assez riches pour vivre chez eux en attendant que quelque nouvelle guerre les engageât à reprendre parti. Henry en retint quinze cents chevaux avec Bertrand du Guesclin, le Bégue de Vilaine, le Bâtard de Foix, & quelques autres Seigneurs François; ce nombre lui parut suffisant avec le zéle que les Castillans témoignoient avoir pour son service, pour empêcher le Roi éxilé de remettre le pié dans le Royaume, où le nouveau Roi se crut si assuré, qu'il fit venir d'Ar-

ragon sa femme avec l'Infante Eléonore destinée pour épouse à son fils, que les Etats tenus à Burgos ensuite de la révolution, avoient dêja reconnus pour Prince & pour héritier de Castille. Trop de prospérité le trompa. Le Prince de Galles avoit pris la protection du malheureux Pierre, & le Prince de Galles n'entreprenoit rien dont il ne vînt sûrement à bout. C'étoit le plus grand Capitaine, comme le plus honnête homme de son tems. Rien jusques-là n'avoit résisté à l'ascendant de ce génie, sous qui la France entiére avoit plié. Il avoit défait deux de nos Rois en deux batailles signalées. Philippe lui avoit échappé à Crecy: mais Jean ne lui échappa pas à Poitiers, où avec toutes les forces de son Royaume, il avoit succombé sous l'effort de ce Héros encore tout jeune, & qui pouvoit à peine compter dix mille hommes dans son armée. La gloire d'en avoir défait cinquante mille, & pris un grand Roi prisonnier, avoit donné à ce Vainqueur moins de lustre que sa modestie dans l'usage de sa victoire, & dans les honneurs qu'il rendit aprês la bataille au Vaincu. Comme il n'avoit plus rien à desirer pour rendre sa mémoire immortelle, peut-être n'auroit-il plus rien entrepris si sa générosité n'eût été picquée, à la vûë d'un

AN. DE J. C. 1366. & suiv.

AN. DE J. C. 1366. & suiv.

Roi fugitif & détrôné par ses Sujets, de l'honneur de le rétablir. On dit qu'à la générosité il se mêla de l'émulation, & qu'il eût été moins touché de la mauvaise fortune de Pierre, si la bonne fortune d'Henry n'eût pas été l'ouvrage des François. Quoiqu'il en soit, le Prince de Galles ne fut pas plûtôt averti que le Roi de Castille étoit à Bayonne, qu'il l'invita à venir à Bourdeaux, où il le reçut avec tout le bon accüeil & tout la magnificence possible. Avant néanmoins que de lui rien promettre, il voulut avoir l'avis de son Conseil & consulter le Roi son pere. Le Conseil fut fort partagé. Le Roi son pere lui manda, que l'entreprise étoit digne de lui, s'il la pouvoit éxécuter, mais que c'étoit à lui de voir s'il avoit assez d'hommes & d'argent. La Princesse de Galles sa femme étoit du sentiment de ceux qui le détournoient de donner sa protection à un si méchant homme, & que toutes les Nations regardoient comme l'horreur du genre humain. Aprés avoir tout entendu, le Prince conclud en faveur de Pierre. „ Il „ est Roi, il est malheureux, s'écria-t'il, „ il faut le défendre. Il est mauvais Roi, „ l'adversité est une bonne école pour se „ corriger, c'est à Dieu de connoître de „ ses crimes, & à nous de l'aider dans son „ malheur.

Cette résolution étant prise, le Prince fit ses préparatifs. Il assembla ses troupes, & rappella les Anglois qui étoient restés en Arragon. Il eut bien-tôt une grosse armée, & peu d'armées ont eu de meilleurs Chefs. Jacques fils du feu Roi de Majorque, s'étant échappé d'une cage de fer où le Roi d'Arragon son oncle usurpateur de ses Etats l'avoit long-tems tenu enfermé, aprês diverses avantures, avoit épousé Jeanne Reine de Naples, & voulant profiter de la guerre qu'il voyoit allumée en Espagne ; pour rentrer dans ses biens paternels, s'étoit rendu en même-tems que Pierre le Cruel à Bourdeaux pour suivre le Prince de Galles, & l'engager dans ses intérêts. Edoüard envoya d'Angleterre le Duc de Lancastre joindre son frére, Jean de Grailly Captal de Buch. Le Seigneur d'Albret avec sa Noblesse grossit l'armée moins qu'il n'eût voulu ; le Prince ayant pris quelque ombrage du grand nombre qu'il en amenoit, & l'ayant obligé d'en laisser une partie dans ses Etats ; le Comte d'Armagnac, le brave Chandos, Olivier de Clisson, le Seigneur de Retz, Hugues de Caurelée, Thomas Felleton, & d'autres Capitaines fameux pour s'être trouvés à tant de batailles, & pour avoir eu part à tant de victoires, furent em-

AN. DE J.C. 1366. & suiv.

An. de J. C. 1366. & suiv.

ployés au Commandement. On fut en peine des passages; on avoit besoin du Roi de Navarre, qui pouvoit occuper ses détroits, & arrêter la marche des troupes du côté des Monts. La conjoncture n'eût pas paru favorable à lier avec ce Prothée, si on eût moins connu son inconstance. Après avoir trompé par ses fourberies les Rois d'Arragon & de Castille, craignant leurs ressentiments si jamais ils venoient à faire la Paix, il s'étoit reconcilié avec le Roi de France; il lui en avoit coûté Mantes & Meulan, & il avoit accepté Montpellier en échange de ses prétentions sur la Bourgogne & sur d'autres terres : mais il étoit au moins en repos, & pouvoit au besoin se répondre d'un grand secours de ses Vassaux François, s'il étoit attaqué par les Espagnols. Il ne paroissoit pas naturel qu'il eût pû favoriser une entreprise si directement contraire à la France contre le plus cher de ses alliés, si le Prince de Galles n'eût sçu, que ni l'honneur, ni l'intérêt même ne prévaloient jamais longtemps sur la légereté de ce Roi. Dans cette vûë, il l'invita à venir conférer à Bayonne avec le Roi détroné & lui, sous l'espérance qu'il lui donna de lui ménager de grands avantages dans un Traité qu'il méditoit. Charles accourut; ces Princes

se virent, & il fut convenu entre eux, que si Pierre étoit rétabli il donneroit à l'Anglois la Biscaye, & lui rembourseroit l'argent qu'il auroit avancé pour la paye de ses troupes; qu'il céderoit aux Navarrois moyennant le passage, les Villes de Calahorra, de Navarrette, & de Logronno, & que jusqu'à ce que le Castillan eût satisfait à ce Traité, ses deux filles demeureroient en ôtage deçà les Monts. Ces conventions faites on se sépara, & Charles ne fut pas plûtôt de retour dans sa Capitale, qu'étant sollicité par Henry de fermer ses détroits au Prince de Galles, il s'y engagea aussi facilement moyennant d'autres promesses, qu'il s'étoit engagé de les laisser libres. Le Prince de Galles avançoit cependant avec une armée formidable, & le nouveau Roi de Castille qui ne s'étoit pas endormi en avoit une sur sa frontiére capable de l'arrêter. Il lui étoit venu du secours de France, & beaucoup de jeune Noblesse s'y étoit jointe pour plaire au Roi, qui les y avoit invités. Le Marquis de Villéna & le Comte de Rocabertin, & d'autres Seigneurs Arragonnois engagés dans ce parti avoient attiré plusieurs guerriers d'Arragon. Les Castillans servirent fidélement celui qu'ils avoient choisi pour apporter remede aux maux

AN. DE J.C. 1366. & suiv.

que Pierre le Cruel leur avoit faits. Cette An. de J. C. 1367. & suiv. armée ne manquoit pas d'Officiers d'expérience & de valeur, non plus que celle des Anglois. Henry & du Guesclin avoient peu d'égaux pour le commandement général. Don Tello, Don Sanche fréres du Roi, le Bâtard de Foix, Alphonse d'Arragon ne cédoient point aux plus habiles dans le métier. Entre deux partis si puissans, le déloyal Roi de Navarre se trouva fort embarrassé. Il les craignoit également, ne pouvant deviner qui seroit vainqueur. Le plus sûr étoit d'empêcher le passage au Prince de Galles : mais c'étoit un voisin puissant qu'il s'alloit attirer sur les bras, & dont il pouvoit avoir besoin dans le peu de disposition qu'il se sentoit à être constant à bien vivre avec Charles V. qu'il haïssoit toûjours dans le fonds, & dont il étoit également haï. Dans cette perpléxité il crut se tirer habilement d'embarras, par une nouvelle fourberie qui ne trompa personne, qui pensa lui être fatale à lui-même, & dont l'heureux Prince de Galles tira toute l'utilité. Olivier de Mauny Gentilhomme Breton, commandoit dans le Château de Borgia pour Bertrand du Guesclin son parent. Charles ayant lié avec lui, le pratiqua dans le dessein de se faire arrêter un jour qu'il iroit

à la chasse aux environs de son Château, afin de se pouvoir disculper de l'événement du passage, sous prétexte, vrai- semblablement, que ne pouvant se ré- pondre de l'empêcher, il étoit bien-aise qu'on ne l'accusât pas de l'avoir laissé forcer. Mauny connut l'indigne artifice de Charles & le détesta. Pour en tirer néanmoins quelque avantage, soit pour les intérêts communs, soit pour les siens particuliers, faisant semblant de n'en rien appercevoir, il arrêta le Roi de Navarre selon qu'ils étoient convenus, & fit plus qu'il n'avoit promis. Dês qu'il fut informé que ce Roi infidéle avoit envoyé trois cens chevaux au-devant du Prince de Galles pour le recevoir à l'entrée des défilés de Roncevaux que l'armée Angloise passoit dêja, il le fit étroitement garder jusqu'à ce que l'issuë de la guerre lui apprît l'usage qu'il en devoit faire.

An. de J. C. 1367. & suiv.

Henry n'eût pas plutôt été instruit que les Anglois étoient en Navarre, qu'il partit de Burgos, & mena ses troupes camper prês du bois de Bagnarés, où ayant tenu Conseil de guerre, il mit en délibération, s'il chercheroit à donner bataille, ou s'il se contenteroit d'observer le mouvement des ennemis pour prendre son parti. Du Guesclin qui n'eut jamais peur, opina à temporiser, & deux

An. de J.C. 1367. & suiv.

Ambassadeurs de France qui suivoient l'armée furent de son avis. Ils représentérent à Henry, qu'il ne pouvoit attendre aucun fruit d'une bataille qu'un peu plus de gloire, supposé qu'il la gagnât; mais que s'il la perdoit le Royaume de Castille étoit perdu pour lui, que le succês d'une bataille est un de ces événemens dont personne ne peut se répondre, qu'il n'est pas prudent de hasarder une grande fortune pour avoir plus de réputation; que la reputation même d'être sage est préférable dans un Roi, à celle d'être toûjours victorieux, & qu'un Général qui sçait rendre les efforts de ses ennemis inutiles, est plus estimable en certaines rencontres, que celui qui les repousse avec témérité; qu'il étoit incertain de vaincre les Anglois si souvent vainqueurs, & commandé par un Général qui n'avoit point été vaincu, & qu'il étoit sûr au contraire de les lasser, pour peu qu'il voulût traîner la guerre en longueur, de les affamer en leur coupant les vivres, d'en faire périr une partie en les amusant dans un Païs dont l'air ne leur convenoit pas, qu'ils s'en retourneroient d'eux-mêmes, & qu'ils se trouveroient heureux qu'on ne les arrêtât pas au passage. Tel fut l'avis de nos François; ce devoit être celui des Espagnols, mais ils prirent mal-à-pro-

pos le génie François en cette occasion. Henry résolu de combattre fit avancer l'armée jusqu'en Alava, pour s'opposer à quelques détachemens de Cavalerie Angloise, qui portoient le ravage & l'incendie dans tous les lieux de leur passage. Il s'étoit rangé en bataille à la vûë des Anglois près de Saldriano, dans un poste fort avantageux, ayant à dos une montagne qui couvroit son armée de ce côté-là; il s'attendoit que le Prince de Galles s'avanceroit pour le combattre : mais il avoit affaire à un Général expérimenté, qui sçavoit prendre son terrain, & qu'on ne faisoit pas donner dans un piége. Le Prince laissant Henry dans son poste, alla passer l'Ebre à Logrogno, qu'un Gouverneur fidéle au Roi Pierre lui avoit conservé jusques-là, & qu'Henry occupé ailleurs avoit trop négligé de soumettre. Il campa près de Navarrette, résolu d'employer ses troupes à conquérir dans le Royaume, & à ce faire comme autant de remparts des Places de l'ennemi contre l'ennemi même, s'il ne trouvoit pas occasion de le combattre sans désavantage. Il ne l'attendit pas longtems; Henry retournant sur ses pas alla camper près de Najare, où ils n'étoient plus séparés que par une petite riviére, que son impatience lui fit passer. Ce fut

AN. DE J. C. 1367. & suiv.

An. de J.C. 1367. & suiv

la que le troisiéme d'Avril de l'an 1367. se donna cette fameuse bataille que l'on nomme diversement, ou de Najar, ou de Navarrette, & à qui nous donnons en France plus communément le dernier nom. Les détails en sont différents dans les Auteurs qui en ont fait le récit. Tous conviennent de l'événement. En voici les circonstances les plus sûres. L'aîle droite de l'armée Espagnolle étoit commandée par Bertrand du Guesclin, qui avoit avec lui ses François, & par Don Sanche Comte d'Albuquerque, avec la meilleure partie de la Noblesse Castillanne. Don Tello frére de Henry avoit l'aîle gauche avec le Marquis de Villéna; le Roi étoit au corps de bataille, & avoit prês de lui Alphonse Comte de Gijon son fils naturel. Le Prince de Galles avoit mis à la tête de son aîle droite le Duc de Lancastre, le Connétable de Guyenne Chandos; Mariana qui ne paroît pas avoir connu ce grand Capitaine, met Hugues de Caurelée en sa place: ils y pouvoient être tous deux. Le Comte d'Armagnac & le Seigneur d'Albret avoient la conduite de l'aîle gauche. Le Prince avec le Roi Pierre, & Don Jacques Infant de Majorque étoient dans le corps de bataille. Dans cette ordonnance on combattit, & les

Ecrivains mêmes Espagnols avouënt, que si leur Don Tello, brave d'ailleurs & bon Capitaine, avoit imité Bertrand du Guesclin, la victoire étoit à Henry. Du Guesclin, avoit mis en désordre le Duc de Lancastre & ses gens, lorsque, sans qu'on sçache pourquoi, le Prince Don Tello prit la fuite, & fut suivi par toute l'aîle qu'il commandoit. En ce moment le reste de l'armée s'ébranla, quelque effort que fissent le Roi & les Chefs pour l'affermir. Henry fit des prodiges de valeur, le Bâtard de Foix se fit remarquer par des actions extraordinaires, & si du Guesclin n'eût été enveloppé par l'aîle Angloise qui venoit de vaincre, & qui au lieu de suivre les fuyards étoit tombée sur lui tout-à-coup, la victoire balançoit encore, & il n'étoit pas impossible aux François & aux Castillans de la remettre dans leur parti. Le sens-froid du Prince de Galles, & une présence d'esprit à laquelle rien n'échappoit, contribua beaucoup à la fixer dans le sien. A la bataille de Crecy il avoit vaincu en soldat, à la bataille de Navarrette il vainquit en grand Capitaine, toûjours vaillant, toûjours attentif à tous les mouvemens des troupes, & donnant de son poste les ordres, selon les divers événemens, aussi promptement & aussi à propos que s'il eût été par tout. On ne dit point le nombre des

An. de J. C. 1367. & suiv.

An. de J.C. 1367. & suiv.

morts : celui des prisonniers fut grand. Du Guesclin combattit long-tems seul, appuyé contre un pan de muraille qui se trouva-là par hasard. Quelques-uns disent, que le Roi Pierre étant survenu ordonna qu'on ne lui fît point de quartier, mais qu'heureusement le Prince de Galles se trouva-là pour le conserver, & qu'il fut le seul à qui Bertrand voulut rendre son épée. Henry avoit combattu en soldat depuis qu'on avoit cessé de l'écouter comme Roi & comme Capitaine. Il ne combattit pas en désespéré. Une secrette persuasion de ce que lui réservoit la fortune, le fit penser à se retirer. D'abord il se renferma dans Najare, mais il n'y demeura pas long-tems ; il prit le chemin de Soria, & se sauva en Arragon, accompagné de Don Juan de Luna, de Don Fernand Sanchés de Toüar, & de Don Alphonse Perés de Gusman, pendans que la Reine Jeanne sa femme & sa famille sorties de Burgos au bruit de sa défaite, se rendoient de leur côté à Sarragoce, pour éviter le malheur de tomber entre les mains de Pierre le Cruel. Cette Princesse fut suivie dans sa retraite de Don Gomés Manrique Archevêque de Toléde, & de Don Lope Fernandés de Luna Archevêque de Sarragoce, qui étoient demeurés avec elle à Burgos. Le

Roi Henry passa sans s'arrêter, ne croyant pas qu'étant malheureux, il y eût sûreté pour lui auprês d'un homme du caractére dont étoit le Roi d'Arragon; la Reine n'y fut pas long-tems, le mauvais accüeil qu'on lui fit, l'obligea de suivre son mari en France, où ils trouvérent dans l'amitié qu'avoit notre Charles V. pour Henry, un port assuré aprês leur naufrage, des terres & des pensions pour subsister, & des ressources pour les rétablir.

AN. DE J. C. 1367. & suiv.

Pendant qu'on cherchoit les moyens en France de relever les espérances de Henry, Pierre le Cruel y travailloit contre son intention en Espagne. Le Prince de Galles n'avoit rien omis pour l'engager à se concilier l'amour de ses Peuples, par un changement de conduite, & il n'y avoit rien gagné. Sur le champ de bataille même il avoit éxercé sa vengeance contre des prisonniers de qualité, qui, par son ordre, furent passé au fil de l'épée, & il en auroit fait mourir d'avantage, si le Prince de Galles n'eût employé l'autorité que lui donnoit la force qu'il avoit en main, pour arrêter sa barbare fureur. Dêja il avoit fait massacrer Don Ynigo Lopez d'Horosco, Don Gomez Carillo de Quintana, Don Sanche de Moscoso Grand Commandeur de l'Ordre de

AN. DE J. C. 1367, & suiv.

ſaint Jacques, Don Alphonſe Geoffroy, & Don Garcie Tenorio fils de l'Amirante, lorſque le Prince Anglois ſurvenant empêcha qu'il ne paſſât outre, & lui parlant dans des termes três-durs, qu'il accompagna des plus ſanglants reproches ſur ſa cruauté, il fit ceſſer cette horrible boucherie. D'illuſtres familles doivent aux ſoins de ce Héros la conſervation de leurs noms. Il laiſſa aller quelques-uns de ces priſonniers de guerre ſur leur parole, il en envoya d'autres deçà les Monts, du nombre deſquels fut du Gueſclin, qui étant plus craint que les autres recouvra plus tard ſa liberté. Parmi ceux qui la dûrent au Prince, on compte Don Pédre Tenorio, qui étant depuis entré dans l'état Eccléſiaſtique, fit ſous le Regne ſuivant un grand rôle dans les affaires politiques, Don Péro Lopez d'Ayala, qui avoit porté la banniére du Roi Henry dans la bataille, & a écrit la vie du Roi Pierre avec un fiel qui le rend ſuſpect. Il falloit qu'il en eût beaucoup pour ne s'en tenir pas à la vérité; il n'étoit pas néceſſaire de charger le tableau. Il ſuffiſoit de répréſenter ce Prince tel qu'il étoit, pour le rendre odieux à la poſtérité. Le Roi de Navarre croyoit profiter de l'avantage de ſes alliés pour obtenir ſa délivrance; mais il y a apparence, que du

caractére dont ils le connoissoient, ils l'aimoient mieux prisonnier que libre. Il dut à son industrie sa liberté, qui lui devoit au moins coûter de l'argent. Olivier de Mauny voulut en avoir rançon. Le Roi fut contraint de la promettre : mais aprês l'avoir promise, il invita le Gentilhomme de la venir recevoir à Tudelle : à quoi le Breton s'accorda, pourvû qu'on lui envoyât un Infant de Navarre en ôtage. Charles accepta la condition, & Mauny partit avec lui : mais il ne fut pas arrivé qu'il fut arrêté, mis aux fers, ménacé du dernier supplice s'il ne faisoit rendre l'Infant. Le Gentilhomme fut bienheureux de sortir de prison en rendant le Prince : mais il fut doublement imprudent, de se fier à un fourbe qu'il avoit lui-même trompé.

AN. DE J. C. 1367. & suiv.

Il étoit assez difficile, que deux hommes d'une humeur aussi différente que Pierre le Cruel & le grand Prince de Galles fussent long-tems d'accord ensemble, sur-tout l'intérêt survenant à l'antipathie naturelle. Pierre rentra en possession de son Royaume aussi aisément qu'il avoit été chassé. Les Princes victorieux furent reçus dans Burgos sans aucune contradiction, & là les Villes les plus éloignées envoyérent volontairement leurs clefs, quelques-unes s'en dispensérent, mais on

An. de J. C. 1367. & suiv.

n'y fit pas d'attention ; on ſuppoſa que pour les ſoumettre il ne falloit que s'y préſenter, & le Roi crut n'avoir pas beſoin que le Prince Anglois s'en mêlât. Il étoit queſtion de le ſatisfaire, & de s'acquitter des promeſſes qu'il lui avoit faites à Bayonne ; mais le Prince de Galles s'apperçut bien-tôt, que Pierre avoit promis à Bayonne ce qu'il ne tiendroit pas à Burgos. En vain il lui repréſenta les conditions de leur Traité, le Roi ne lui témoigna pas qu'il eût intention d'y manquer, mais il lui apporta des excuſes pour en différer l'éxécution, qui lui firent d'abord ſoupçonner qu'il ne l'éxécuteroit pas. L'épuiſement où étoit le Royaume de Caſtille lui ſervit de prétexte pour ne lui point donner d'argent, & l'indocilité des Cantabres pour ne lui point livrer la Biſcaye. Il viſoit à le fatiguer, & à l'engager à repaſſer les Monts, en lui faiſant appréhender qu'un trop long ſéjour en Eſpagne, ou ne préjudiciât à ſes troupes, ou ne ruinât ſes affaires en France. Le Prince vit bien l'artifice, & parut réſolu d'attendre l'accompliſſement du Traité pour ramener ſon armée en Guyenne ; mais il avoit affaire à un homme qui avoit plus d'une reſſource, pour ne ſe pas laiſſer contraindre à faire ce qu'il vouloit éviter. Pierre feignit, que pour ſe met-

tre en état de satisfaire à sa promesse, il avoit besoin de deux précautions, l'une de s'assurer du Roi d'Arragon, ennemi dangereux & offensé, l'autre de faire un voyage en Andalousie, où il pouvoit trouver de l'argent. La proposition étoit plausible, & honnêtement le Prince de Galles ne put refuser d'y consentir. Il contribua même de ses bons offices pour moyenner la Paix avec le Roi d'Arragon, auprès de qui Hugues de Caurelée, qui en étoit connu & aimé fut envoyé pour la négocier. La Paix ne se put conclure si-tôt, mais on obtint une suspension d'armes, qui produisit le même effet que la Paix, effet aussi contraire à l'attente de l'Anglois trompé, que favorable aux intentions de l'infidéle Castillan. Pierre assûré de l'Arragonnois ne craignit plus trop le Prince de Galles. Il alla en Andalousie, où au lieu de penser à le satisfaire, il commença par donner une libre carriére à sa vengeance. En une nuit il fit conduire au supplice ou massacrer inhumainement par ses soldats seize personnes dans Cordouë & à Séville, entre plusieurs autres Boccanegra, un Ponce de Léon Seigneur de Marchéna, & la mere de Don Juan Alphonse de Gusman Donna Urraque d'Osorio, que par une fureur inoüie contre une femme de cette

An. de J.C. 1367. & suiv.

AN. DE J. C. 1367. & suiv. naiſſance, il fit brûler vive avec une fille nommée Iſabelle Davalos natifve d'Ucéda, qui par un mouvement d'amitié du génie de la Nation, entra dans le bûcher à la ſuite de ſa maîtreſſe pour tenir ſa robe dans un état de décence, lorſqu'elle viendroit à s'agiter par la violence de la douleur.

Le Prince de Galles apprenoit ces nouvelles à Burgos avec autant d'horreur, qu'il avoit de dépit que Pierre différât toûjours ſous de nouveaux prétextes de lui tenir les paroles données. La peſte s'étoit miſe dans ſon armée, qui dépériſſoit tous les jours, & lui-même fut attaqué d'un mal qui eut de longs intervalles, mais qui néanmoins le conduiſit au tombeau. Son indignation redoubla quand aprês de ſi longs délais, Pierre ſe plaignit que ſes troupes ruinoient entiérement le Royaume, lui faiſant entendre que s'il ne les remenoit en Guyenne, il ne leveroit jamais en Caſtille ce qu'il falloit pour les payer. Le Prince eut béſoin de toute ſa ſageſſe pour combattre ſa colére en cette occaſion. Il conſidéra néanmoins qu'il étoit en Païs étranger, que ſon armée étoit affoiblie; qu'il étoit malade & peu en état de penſer à conquérir la Caſtille; qu'il n'y pouvoit même être plus long-tems ſans expoſer la Guyenne au

danger d'être surprise par les François sous un Roi attentif à tout, & sçachant mieux que nul autre Prince profiter des occasions. De si fortes raisons l'obligérent à modérer son ressentiment, & à prendre le parti du retour, en retenant les ôtages de Pierre, pour l'obliger au moins par-là à garder des mesures avec lui. Quelques-uns disent, qu'il fit dês-lors un Traité secret avec les Rois de Navarre & d'Arragon, par lequel il étoit porté, qu'ils joindroient leurs forces l'année suivante pour attaquer le Castillan, & partager ses Etats entre eux. Je doute fort de cette Ligue : mais si elle est vraie, elle fut inutile. Henry qui ne s'endormoit pas fut bien-tôt en état de la prévenir, par les secours qu'il trouva en France, où le Roi & les Princes du Sang s'empressérent à l'envi de contribuer à son rétablissement. Le Duc d'Anjou Gouverneur du Languedoc reçut ordre du Roi de l'aider de troupes, d'équipage, d'argent. Il eut bien-tôt une nouvelle armée, à laquelle les prisonniers François, Arragonnois, Castillans, qui avoient payé leur rançon depuis la bataille de Navarrette s'étoient rendus de toutes parts. Le Bâtard de Foix, le Begue de Villaine, Don Bernard Cabréra Comte d'Ossone, qui de-

AN. DE J. C. 1367. & suiv.

puis la mort de son pere s'étoit retiré d'Arragon, où l'on avoit confisqué ses biens, & s'étoit attaché au parti d'Henry, se rendirent auprès de lui. Le seul du Guesclin lui manquoit. Le Prince de Galles sans doute, par un pressentiment secret du mal qu'il feroit à l'Angleterre, refusoit de le mettre à rançon. Tant de gens de crédit néanmoins travailloient à sa délivrance, même parmi les amis du Prince, que l'on n'en désespéroit pas.

AN. DE J. C. 1367. & suiv.

Les Villes qui n'avoient point envoyé leurs clefs à l'ancien Roi, attendoient toûjours le nouveau, & avoient profité pour ne se point rendre de la mésintelligence des Vainqueurs. Ségovie, Avila, Palence, Salamanque, & Vailladolid se conservoient encore pour Henry. Henry d'ailleurs apprenoit que Pierre étoit plus haï que jamais, que les Grands & le Peuple de Castille le souffroient encore plus impatiemment, depuis qu'ils avoient goûté la douceur d'un autre Regne. Heureusement encore pour lui Pierre s'étoit broüillé avec le Pape : Ce Prince après la journée de Navarrette avoit fait mourir le Grand-Maître d'un Ordre Militaire de saint Bernard, le Pape l'avoit excommunié, & lui avoit envoyé signifier l'excommunication par un Prêtre, qui s'étoit mis dans une chaloupe à l'em-

bouchûre

bouchûre du Guadalquivir; celui-ci avoit épié le moment que le Roi passoit sur le rivage, pour demander à lui parler, sous prétexte qu'il avoit à lui dire des nouvelles de l'Orient; & lui ayant de sa chaloupe même prononcé la Sentence, il s'étoit sauvé; Pierre avoit couru risque de se noyer en poussant son cheval à toute bride vers le Prêtre l'épée à la main pour le tuer. Sa colére s'étoit tournée contre le Pontife; il l'avoit ménacé, & le Pape avoit jugé à propos d'appaiser un Prince capable de toutes les extrémités, en lui accordant que les Papes ne nommeroient plus aux Evêchés, ni aux Maîtrises de Castille que du consentement des Rois; atteinte fâcheuse au Saint Siégé, qui perdit par-là une possession où il avoit été si long-tems, & où il n'est pas rentré depuis. Cette playe saignoit au cœur du Saint Pere, qui dêja favorable à Henry, le devint encore d'avantage, & l'aida de tout ce qu'il put.

An. de J. C. 1368. & suiv.

Henry ayant assemblé ses troupes prit son chemin par l'Arragon, passa par la Vallée d'Andorre, & marcha avec tant de diligence que l'Arragonnois n'eut pas le tems de s'opposer à son passage, comme il en avoit intention. Quand il fut arrivé sur les bords de l'Ebre, ayant demandé s'il étoit en Castille, quelqu'un

An. de J. C. 1368. & suiv.

lui répondit qu'il y entroit. Alors descendant de cheval il se mit à genoux, fit une Croix sur le sable, & élevant sa voix, il jura qu'il ne sortiroit jamais du Païs, qu'il n'y eût accompli sa destinée, ou par son rétablissement, ou par sa mort. Cette action inspira aux troupes une nouvelle ardeur de le suivre. Il marcha à Calahorra, où il trouva non-seulement les portes de la Ville ouvertes, mais un grand nombre de guerriers qui l'y étoient venu attendre. De-là étant allé à Burgos, l'Evêque revêtu de ses habits Pontificaux avec tout son clergé, & suivi de tous les habitants, le reçut en procession. L'Infant de Majorque qui s'y trouva gagna le Château pour s'y défendre : mais il y fut fait prisonnier, & le Château & lui demeurérent au pouvoir du Prince vainqueur. Cette troisiéme révolution alloit avec autant de rapidité que les deux autres : dêja Léon s'étoit rendu, & Toléde quoique partagé ne pouvoit résister longtems, si Mahomet Roi de Grenade à qui Pierre avoit fait demander du secours, ne lui en eût envoyé un assez grand, pour faire craindre aux partisans de Henry de se déclarer à contre-tems. Il est faux, que ce malheureux Roi acheta l'amitié du Mahométan par une apostasie honteuse, qu'il se fit circoncire en secret,

qu'il épousa une Princesse Maure & fit profession de l'Alcoran. Ce conte se détruit par lui-même, & montre quel choix de Mémoires ont fait certains anciens Romanciers, qui tiennent néanmoins encore rang d'Historiens auprès du vulgaire, parce qu'ils rapportent quelque chose de vrai. Pierre fut cruel & injuste : mais il n'eut point d'autre liaison avec les Mahométans que celles qu'avoient euë avant lui dans les nécessités pressantes beaucoup d'autres Rois Espagnols. Heureusement Cordouë l'arrêta assez de tems lui & son secours, pour donner le tems à Henry de former le siége de Tolède, & d'être joint par Bertrand du Guesclin, qui avoit enfin été mis à rançon par le Prince de Galles, sur ce que le Seigneur d'Albret & d'autres avoient osé lui représenter, qu'il se faisoit tort en refusant la liberté à un guerrier, dont on disoit qu'il redoutoit la valeur. A cette parole le Prince Anglois s'étoit tout d'un coup relâché ; le prisonnier étoit sorti & venoit à grandes journées avec une nouvelle troupe de Cavaliers François, au nombre de six cent, tous de son choix & distingués par leur bravoure, secourir son ancien ami. Cordouë qui s'étoit déclarée pour Henry au bruit de ses premiéres conquêtes, avoit été assiégée par

An. de J. C. 1368. & suiv.

An. de J. C. 1368. & suiv.

Pierre le Cruel, & s'étoit si bien défenduë, que désespérant de la prendre, il fut obligé de passer outre pour venir conserver Toléde, aprês avoir mis dans Carmone la meilleur Place de l'Andalousie, ce qui lui restoit de trésors, & deux de ses enfans, qu'il confia avec la Ville aux soins de Don Martin de Cordouë, qui fut pour lui par sa constance un autre Don Fernand de Castro. Ses amis de Séville voulurent l'arrêter, & lui conseillérent d'attendre son ennemi sur la défensive, pour laisser rallentir l'ardeur des étrangers qui le suivoient, & leur donner le tems d'éprouver les incommodités d'un air si différent de celui qu'ils respiroient dans un climat plus tempéré. Un Maure qui avoit lû les Livres attribués à Merlin, lui dit, que dans les prophéties de cet homme, qui passoit pour éclairé dans la connoissance des choses futures, sa perte étoit nettement marquée. Ce Roi avoit trop d'esprit pour déférer à ces prédictions frivoles, & trop peu de docilité pour se rendre aux rémontrances de ses amis. Son mauvais destin le poussoit, ou pour parler plus Chrétiennement, la Justice Divine l'aveugloit. Il n'écouta rien; il marcha avec une assez nombreuse armée, mais composée la plûpart de Maures ou de Castillans engagés plûtôt

par un reste de devoir ou de bienséance, que par inclination à le suivre. Il arriva à Montiel Place de son obéissance, qui n'est pas fort loin de Toléde, & avoit fait tant de diligence qu'il ne croyoit pas que son concurrent eût pu être averti de sa marche. Il se trompoit : Henry sçavoit quel jour il arrivoit à Montiel, & résolu de l'y surprendre, aprês avoir laissé au siége de Toléde Don Gomez Manrique Archevêque de cette Ville, depuis long-tems attaché à lui ; il se mit à la tête de sa Cavalerie, & ayant pris le chemin d'Orgaz, il fut si heureux qu'il y rencontra Bertrand du Guesclin & sa troupe, qui voulurent être de la partie. Une rencontre si heureuse parut un augure favorable pour la suite des événemens. Henry reçut presque en même-tems un nouveau renfort, par la jonction de Don Pédre Mugniz Grand-Maître de Calatrava, & d'un grand nombre de Seigneurs, qui vinrent en foule se ranger sous ses enseignes, dans la résolution de sacrifier leurs personnes & leurs vies pour sa défense, & pour la liberté de leur Patrie. On marcha avec beaucoup de célérité, & l'on se trouva à la vûë de l'armée ennemie, avant qu'aucun du parti contraire eût seulement soupçonné qu'on avoit dessein de l'aller chercher. Cette surpri-

AN. DE J. C. 1369. & suiv.

An. de J. C. 1369. & suiv.

se y jetta de la terreur, & y causa quelque désertion. Pierre étoit Capitaine & Soldat. Il n'omit rien pour redonner du cœur aux siens, & fit diligence pour rassembler quelques-unes de ses troupes qu'il avoit dispersées dans les Bourgades des environs, dans la persuasion qu'on n'en viendroit pas si-tôt à une bataille décisive. Il fit tant néanmoins qu'il forma une armée considérable. Du côté de Henry on étoit las d'une longue marche; on eut la nuit de part & d'autre pour prendre du repos & donner des ordres. Au lever du Soleil le quatorziéme de Mars l'an 1369, les armées se mirent en bataille, & aprês que les Rois eurent exhorté chacun de leur côté leurs soldats à soûtenir la bonne cause qu'ils se flattoient d'avoir tous deux, on en vint aux mains, mais si mollement du côté de Pierre, quelque exemple qu'il donnât de valeur, & quelque exhortation qu'il pût faire; avec tant d'ardeur du côté d'Henry, qui par son courage se faisoit à peine distinguer parmi ses soldats qui le suivoient de prês, qu'en un moment les Maures furent culbutés. On les mit en fuite, & on en tua un grand nombre en les poursuivant. Le Roi accompagné de Castro, qui ne l'abandonna jamais, & des plus braves de ses Officiers, retint quelque tems ses Cas-

tillans. Mais Henry d'une part, du Guesclin de l'autre, le Bâtard de Foix, François, Arragonnois, Castillans, les pressérent si vivement, que Pierre ne pouvant plus tenir, fut obligé de gagner Montiel, de s'y renfermer, & d'attendre que quelqu'un ralliât ses troupes pour accourir à son secours. Il l'attendit inutilement. Henry poursuivant sa victoire alla investir Montiel, & afin que son concurrent ne pût lui échapper des mains, il fit environner la Place d'un mur de terre qu'il fit bien garder. Personne ne parut de dehors pour délivrer le malheureux Roi, qui se fut à peine enfermé qu'on l'avertit qu'il manquoit d'eau; comme on ne s'étoit point apperçu de cette disette avant la bataille, on crut que quelque traître en avoit détourné la source pour hâter le malheur de son mauvais Maître. En effet, la Place manquant d'une provision si nécessaire, il fallut penser aux remédes extrêmes. Pierre jugeant de Henry par lui-même n'en espéroit point de quartier: ainsi il étoit persuadé que le plus mauvais parti étoit de se rendre. L'évasion paroissoit difficile, mais il falloit tenter l'impossible dans une extrémité si pressante. Pierre ayant donc pris avec lui Don Fernand de Castro son ami fidéle, & quelques autres d'entre les siens qui lui étoient

AN. DE J. C. 1369. & suiv.

AN. DE J. C. 1369. & suiv.

le plus attachés, sortit du Château lui douziéme à la faveur des ténébres de la nuit, pour voir s'il pourroit surprendre ou forcer quelque poste du mur dont on avoit environné Montiel, moins fort, ou moins bien gardé que les autres. A peine avoit-il fait quelques pas dans un chemin qui conduisoit de la forteresse à la circonvallation, que sa marche fut découverte par le Begue de Villaine Officier François, qui suivi d'une grosse troupe de gens aussi résolus que lui, l'arrêta, lui demanda son nom, & le mit en nécessité de lui dire qui il étoit, en se rendant son prisonnier, & le priant de ne le pas livrer entre les mains de son ennemi; il ajoûta aux priéres des promesses capables de l'intéresser à procurer son évasion. Le Begue l'assûra que Henry ne sçauroit rien au moins par lui, qu'il fût tombé entre ses mains, & l'amena dans son logis avec ceux qui l'accompagnoient. Il y avoit demeuré une heure sans qu'il eût paru que personne eût été averti de son avanture, lorsqu'on vit Henry entrer dans la chambre, en demandant avec des paroles injurieuses où il étoit. Pierre n'attendit pas qu'on le découvrît, & répondant à la fierté & aux injures de son adversaire avec une fierté égale, & des paroles encore plus picquantes, il fut frappé par

son rival d'un coup de poignard au visage. Don Pédre blessé & couvert de sang se jette avec fureur sur Don Henry. Tous deux, ils se prirent au corps, & tombérent l'un & l'autre par terre. Henry se trouva sous son ennemi, qui se mettoit en devoir de se saisir d'une dague pour le percer, si le Vicomte de Rocabertin n'eût pris par le pié le plus foible, & ne l'eût fait tourner sur l'autre. Henry ne perdit point de tems, & profitant de son avantage, tira une petite épée qu'il portoit, & lui en donnant au travers du corps, le laissa mort sur le carreau. C'est ainsi que raconte ce fait, Froissard Auteur contemporain, qui dit la vérité quand il la sçait, & qui assure avoir été bien informé de celle-là. Je sçai que quelques Espagnols rapportent autrement cette catastrophe de l'infortuné Pierre le Cruel: mais ce qu'ils en disent est si peu probable, que je m'étonne que Mariana, qui témoigne avoir lû Froissard, ne s'en soit pas tenu à ce que cet Auteur en raconte d'une maniére si naturelle, & qui seroit la plus vrai-semblable, quand elle ne seroit pas la plus vraye. Que Pierre se soit adressé à du Guesclin pour se sauver par son entremise des mains de Don Henry, pour l'engager à ruiner la fortune de son ami, son propre ouvrage, les desseins

AN. DE J. C. 1369. & suiv.

An. de J.C. 1369. & suiv. de la France; que ce Prince ait pu se persuader qu'il en viendroit à bout par des promesses; que du Guesclin ait déclaré cette proposition à Henry, & que ces deux braves guerriers soient convenus de le trahir, & de l'attirer dans la tente du Général François, afin que le Roi Espagnol l'y assassinât à son aise comme le disent ces Ecrivains; c'est de quoi j'aurois droit de douter, quand d'autres ne diroient pas le contraire, sur tant de circonstances incroyables par rapport à l'état des choses, aux intérêts, au caractére des personnes dont il s'agit. A plus forte raison le doit-on tenir pour absolument faux; vû le témoignage opposé d'un Historien du même tems, sans soupçon de partialité, & qui positivement assûre être bien informé du fait? Quoiqu'il en soit, ainsi termina sa criminelle & malheureuse vie, après environ dix-neuf ans de regne, dans la trente-cinquiême année de son âge, un Roi qui n'avoit laissé vivre que ceux qu'il n'avoit pu faire mourir. En lui finit la branche légitime des Rois issus de Raymond de Bourgogne. Une tige bâtarde lui succéda, & c'étoit à elle qu'étoit réservée la gloire de jetter les fondements de la Monarchie d'Espagne, par l'union solide & stable de celles de Castille & d'Arragon.

AN. DE J. C. 1369. & suiv.

LIVRE SIXIÈME.

PIERRE le Cruel étoit mort si odieux à ses Peuples, qu'il ne fut pas difficile à son Vainqueur déja reconnu Roi de Castille, & déja maître d'une grande partie du Royaume, de se mettre en possession du reste. La Ville de Toléde assiégée depuis quelque tems venoit de s'abandonner à la discrétion du nouveau Souverain; Séville & toutes les Places de l'Andalousie à la réserve de Carmone, que Don Lopez Martin de Cordouë s'opiniâtra à ne pas rendre, reçurent Henry de Trastamare, & le reconnurent sans entrer en discussion de son droit. Malgré ce succês néanmoins il ne conserva pas sans beaucoup de peine ce qu'il avoit acquis avec tant de facilité. Plusieurs Princes Chrétiens se disposoient à lui disputer une Couronne à laquelle ils prétendoient avoir un droit beaucoup plus légitime que le sien. Ferdinand IV. Roi de Portugal depuis la mort de Pierre son pere arrivée peu de mois auparavant, étoit petit-fils de Béatrix de Castille, fille légitime de Don Sanche IV. & déja même ce Prince avoit pris le titre de Roi de Castille; il s'étoit mis en possession de Ciu-

An. de J. C. 1369. & suiv.

tad-Rodrigo, de Zamora, de Tuy en Gallice, d'Alcantara & de quelques autres Villes en divers endroits. Jean Duc de Lancastre, Edmond Comte de Cambridge, fils d'Edoüard III. Roi d'Angleterre, cadets du Grand Prince de Galles, avoient épousé, l'un Constance, & l'autre Isabelle, filles naturelles de Pierre le Cruel, dans le dessein de faire valoir la déclaration du pere de ces Princesses, touchant son prétendu mariage avec Marie de Padilla, approuvée aux Etats de Séville. Henry n'avoit que trop éprouvé combien la puissance Angloise étoit redoutable. Outre ces concurrens qui prétendoient tout, il avoit des voisins qui vouloient au moins profiter de quelque chose, & qui croyoient lui faire grace de ce qu'ils vouloient bien lui laisser. Le Roi de Navarre avoit ses prétentions, & le Roi d'Arragon les siennes: le premier s'étoit déja emparé de Logrogno, de Victoria, de Salvatierra, & de plusieurs autres Places à sa bienséance. Le second avoit continuellement la vûë sur la Murcie qu'il eût bien voulu surprendre, & il s'étoit même emparé de quelques Places sur les confins de l'Arragon & de la Castille. Les Villes de Molina, de Cannette, & de Réquena, lui avoient été livrées par des Gouverneurs

infidéles, qui s'étoient laissés gagner à force d'argent & de promesses. Mahomad Lagus Roi de Grenade, ancien ami de Pierre le Cruel avoit profité des troubles de la Castille, pour relever la domination des Maures en Espagne; il s'étoit rendu maître d'Algézire, & avoit entiérement détruit cette Ville importante, qui autrefois coûta la vie à tant de milliers de Mahométans. On étoit informé, que ces Princes se proposoient les uns aux autres divers projets de confédération, qui tendoient tous à déposséder Henry de ses Etats, & à les partager entre eux, selon la nature & l'étenduë de leurs prétentions. La défiance qu'ils eurent les uns des autres ne leur permit pas de s'unir assez étroitement pour entrer tous ensemble en action; & ce fut un effet sensible de la Providence, non-seulement sur la Castille, mais généralement sur toute l'Espagne, qui eût été en danger de devenir par cette union la proye des étrangers & le théâtre d'une guerre sanglante. Outre ces embarras du dehors, Henry en avoit encore de domestiques, qui ne lui laissoient pas goûter en repos le plaisir de la Royauté. Il manquoit d'argent, & il devoit des sommes considérables à Bertrand du Guesclin & à ses François. Ce guerrier étoit invité avec beaucoup

AN. DE J. C. 1369. & suiv.

d'offres & d'instances de la part du Roi
AN. DE J. C. 1369. & suiv. d'Arragon, d'aller prendre le commandement des armées Arragonnoises dans l'Isle de Sardaigne. La gloire de cette expédition le flattoit, & il n'étoit pas insensible aux avantages qu'on lui promettoit, il pressoit son congé & sa récompense. De plus, comme la plûpart de ceux qui contribuënt aux révolutions, cherchent leur fortune dans ces changemens, le nombre des Castillans qui avoient droit de prétendre aux graces du nouveau Monarque, étant plus grand que celui des graces mêmes, il se voyoit dans la nécessité de faire beaucoup de mécontens, & actuellement Don Tello prétendoit avoir de justes sujets de se plaindre. Le feu Roi même n'étoit point mort si universellement abandonné, que ses enfans n'eussent encore des partisans considérables, qui pouvoient faire un soulevement pour peu qu'ils fussent aidés d'ailleurs. Il ne falloit pas une moindre valeur, une moindre constance, de moins grands talens, moins d'adresse & de bonne fortune que celle du nouveau Roi de Castille, pour se maintenir sur un Trône encore chancelant par tant d'endroits. Il mit tout en œuvre pour s'y affermir, & le succês qu'il eut à conserver ce qu'on peut appeller le fruit de son cri-

me, en effaça dans l'esprit des hommes d'autant plus aisément la tache, qu'il n'y employa que ses vertus. Ses maniéres nobles, son air affable, & cette heureuse inclination qui le portoit à faire du bien, lui attirérent le respect, & lui gagnérent le cœur des Peuples; par-là il trouva de l'argent pour payer les troupes étrangéres. Les impôts, les changemens de monnoye, dont il usa pour avoir de quoi satisfaire tant de sortes de gens, se firent sans contradiction. L'aliénation des Domaines de la Couronne, dont il récompensa les Chefs de l'armée Françoise qui l'avoient si utilement servi; les dons qu'il fit à ses Courtisans, ou parce qu'ils les avoient mérités, ou parce qu'il avoit besoin d'eux, ne trouvérent point d'opposition dans les Etats Généraux de son Royaume qu'il assembla en divers lieux, & qui eurent toûjours pour lui toute la complaisance qu'en eût pû attendre le Roi le plus légitime & le mieux établi. Il sçavoit mieux que personne du monde l'art de faire espérer à ceux à qui on n'a pas de quoi donner; & comme il donnoit par inclination, on étoit sûr qu'il attendoit l'occasion de faire du bien avec la même impatience que ceux qui le devoient recevoir. Il payoit d'honneurs les personnes de qualité dont il ne pouvoit

AN. DE J. C. 1369. & suiv.

An. de J.C. 1369. & suiv.

augmenter les richesses ; les titres qui font aujourd'hui ce qu'on appelle les Grands d'Espagne accordés à peu de gens jusques-là, devinrent communs sous son regne. Outre Bertrand du Guesclin qu'il créa Duc de Molina, il fit Bernard bâtard de Foix Comte de Medina-Céli en lui faisant épouser Isabelle héritiere de la Cerda, dont les descendans de ce Comte aujourd'hui Ducs du même titre ont pris les armes & le nom. Quelque service qu'il eût reçu de ce guerrier, c'étoit pousser loin la reconnoissance, que de lui faire épouser une femme issuë en ligne légitime du sang de Castille & de France, avec de grandes terres & de grands biens. D'autres Maisons considérables doivent à la libéralité de ce Prince les premiers titres qui y sont entrés. Ainsi Henry contenta ses alliés & ses serviteurs. Du Guesclin rappellé en France lorsqu'il se disposoit à passer au service du Roi d'Arragon, revint couvert de gloire & chargé d'argent prendre l'épée de Connétable pour renouveller la guerre contre les Anglois. Outre la terre de Molina Henry lui donna celles d'Almazan, de Seron, de Montagudo, d'Atiença & de Soria. Il paya encore les sommes considérables qui lui avoient été promises dês le commence-

ment de la guerre, & lui fit cession de l'Infant de Majorque son prisonnier, que la Reine de Naples sa femme avoit promis de racheter, & qu'elle racheta en effet : mais ce ne fut que pour lui voir suivre la destinée de sa famille, & mourir d'une maladie imprévûë, aprês qu'il eût en vain tenté de rentrer dans son héritage.

AN. DE J. C. 1370. & suiv.

L'éloignement de du Guesclin causa du chagrin à Henry : mais ce Prince tira deux grands avantages du renouvellement de la guerre entre la France & l'Angleterre ; l'un que le Duc de Lancastre & le Duc de Cambridge son frére, ne purent être si-tôt en état de porter les armes Angloises en Castille ; l'autre que le Roi de Navarre étant obligé de passer en France pour veiller à de plus grands intérêts que ceux qui le retenoient en Espagne, fut forcé de consentir à mettre en séquestre les Villes qu'il avoit prises sur le Castillan, & de rendre le Pape arbitre du différend qu'elles causoient entre eux. L'affaire fut longue à terminer ; mais elle se termina enfin par la restitution des Villes, & par le mariage de Charles fils aîné du Roi de Navarre, Prince aussi plein de bonnes qualités que son pere en avoit de mauvaises : avec Eléonore fille de Henry.

Pendant que l'Heureux Castillan se

An. de J. C. 1370. & suiv.

démêloit de ces embarras, les Grands-Maîtres de saint Jacques & d'Alcantara aidérent à le tirer d'un autre. Ils engagérent le Roi de Grenade à conclure une Tréve avec lui, à laquelle le Sarasin avoit quelque tems auparavant assez fiérement refusé d'entendre. Celui qui paroissoit le plus à craindre fut celui qui fit le moins de mal. Le Roi d'Arragon étoit le plus puissant, le plus ambitieux, le plus habile, le plus attaché à ses intérêts de tous ces Princes : mais ce fut par là même qu'il devint moins redoutable au Roi de Castille. Son habileté & son ambition lui firent jetter les yeux sur d'autres conquêtes qui le détournérent de faire la guerre au Castillan, quoiqu'il parût durant long-tems sur le point de la commencer, afin d'obliger par-là Henry d'acheter de lui son repos. Mais ces deux Princes étoient trop habiles pour s'en imposer l'un à l'autre, ils reconnurent que leurs intérêts étoient de bien vivre ensemble, & de ne se rien demander, à quoi après beaucoup de menaces, beaucoup de négociations de part & d'autre & de Traités, ils se portérent enfin tous deux pour le bien commun de leurs Etats.

Ainsi Henry n'eut de guerre suivie qu'avec le Roi de Portugal, lequel quoiqu'il lui fût inférieur en forces & en l'art

de combattre, étant secondé par ce qui restoit de Castillans attachés au feu Roi, étoit un ennemi redoutable à un Prince menacé d'ailleurs par tant de différents endroits. Don Martin de Cordouë fidéle à son ancien Maître qui lui avoit confié ses enfans, avoit rassemblé dans Carmone pour défendre leur liberté de vieilles troupes bien aguerries, & une partie des Seigneurs qui regardoient encore dans le Roi Pierre tout mort qu'il étoit, la qualité de Roi légitime, plûtôt que celle de mauvais Roi. La Place étoit pourvûë pour long-tems de toutes sortes de munitions de guerre. Pierre lui-même en quittant Séville avoit pris la précaution de faire transporter à Carmone toutes les provisions qui étoient dans cette Capitale, pour ôter à ses Habitants affectionnés à Henry la tentation de se révolter. D'un autre côté Don Fernand de Castro ayant été mis en liberté s'étoit retiré en Gallice, où il soulevoit la Province en faveur du parti Portugais.

AN. DE J. C. 1370. & suiv.

Cette guerre fut d'abord fort vive. Malgré l'inquiétude que tant d'autres ennemis donnoient au nouveau Roi de Castille, il marcha en personne contre le Roi de Portugal, & pénétrant dans son Païs, il en désola toute cette partie qui est entre le Migno & le Duéro, prit entre

A N. DE J. C. 1370. & suiv. autres Places Bragua & Bragance ; il chercha même occasion de donner bataille, que le Portugais évita. La multitude des grandes affaires dont Henry avoit alors à soûtenir tout le poids, l'ayant obligé de retourner en Castille, la garnison Portugaise de Ciutad-Rodrigo profita de ce tems pour faire des courses : elle étoit forte & composée de soldats braves & bien aguerris. Henry n'eût pas plûtôt pourvû aux choses qui l'avoient appellé dans l'intérieur de son Royaume, qu'il retourna sans tarder sur la frontiére, & assiégea Ciutad-Rodrigo. Il fut suivi dans cette expédition par son frére Don Sanche Comte d'Albuquerque, qui avoit été pris par les Anglois à la bataille de Najarre ou de Navarrette, & qu'ils avoient enfin relâché moyennant une grosse rançon. Les Portugais défendirent leur conquête avec un courage & une vigueur qui fit durer le siége jusqu'à l'hyver, lequel ayant été fort rude cette année-là obligea le Roi de Castille à mettre ses troupes à couvert des injures de la saison. Une expédition plus pressée donna même le loisir aux Portugais d'avancer leurs conquêtes en Gallice, où ils prirent Compostelle & la Corogne. Henry craignoit pour l'Andalousie, où quoiqu'il eût assemblé une armée navale

devant laquelle celle de Portugal, qui avoit long-tems infesté les côtes, ne paroissoit plus sur ces mers; le Gouverneur de Carmonne se fortifiant de jour en jour, soûtenoit les espérances des Portugais. Le Castillan résolu enfin de se délivrer de l'inquiétude que cette Place lui donnoit, alla l'assiéger en personne, aprês avoir nommé des Chefs pour commander l'armée de Gallice. Il y trouva une résistance opiniâtre, & le Gouverneur déterminé à tout éprouver avant que de se rendre. Le siége fut long, fatiguant, meurtrier; les assiégés firent souvent des sorties, qui par le nombre des combattans ressembloient fort à des batailles. Comme les plus vigilans Généraux ne sçauroient tellement avoir l'œil à tout, qu'il ne se glisse quelquefois du relâchement dans les subalternes; un jour que la chaleur étoit excessive, le Roi Henry étoit tranquille en sa tente, & ne s'attendoit à rien moins qu'à se voir investi par les ennemis; lorsque les soldats de la Ville apperçurent qu'on gardoit le camp avec beaucoup de négligence, & que l'excessive chaleur avoit fait retirer la plûpart des assiégeans sous leurs pavillons, ils sortirent brusquement, & ayant poussé les gardes avancées jusques dans la tranchée, ils s'en rendirent maîtres, &

AN. DE J. C. 1371. & suiv.

An. de J. C. 1371. & suiv.

passant outre avec la même impétuosité, ils pénétrérent sans donner à personne le loisir de se reconnoître, jusqu'à la tente du Roi de Castille. Malgré le désordre & la surprise, Henry s'y défendit vaillamment avec ce qui se trouva alors de ses Officiers auprès de lui, & la résistance fut telle, qu'on eut le tems de le secourir. Les ennemis furent poussés à leur tour jusques sous leurs murs, & avec une si grande perte de leurs gens, que ceux qui rentrérent dans la Ville n'eurent pas sujet de tirer d'autre gloire de leur entreprise, que celle d'avoir beaucoup osé; ils ne se découragérent pas néanmoins. Le Roi les avoit jusques-là toûjours attaqués en plein jour: mais voyant qu'il n'avançoit pas il eut recours au stratagême, & à une entreprise nocturne qui ne lui réüssit pas mieux. Il y avoit une tour où il fit conduire secrettement en silence durant la nuit, une troupe de ses soldats des plus alertes & des plus hardis jusques sous les murs de la Place, avec ordre de l'escalader. Dêja quarante y étoient entrés & s'étoient emparés de la Tour, lorsque ceux qui gardoient le poste ayant averti par leurs cris, le Gouverneur en personne suivi des plus braves de sa garnison accourut de ce côté-là, fit renverser dans le fossé ceux qui étoient sur les échelles,

& tuer sans ménagement ceux qui s'étoient saisis de la Tour. Cette vengeance lui coûta cher. Il tint encore long-tems : mais enfin il manqua de vivres, & fut contraint de capituler. On le reçut à composition. Il devoit avoir la vie sauve. Le Roi cependant ordonna que son procês lui seroit fait : il fut éxécuté à Séville, & quelque couleur que Henry pût donner à ce procédé violent, il ne put éviter la censure publique, qui ne pardonne rien moins aux Rois, que ce qui blesse la bonne foi : Il laissa la vie à ses neveux, mais il leur ôta la liberté ; elle ne leur fut renduë dans la suite aussi-bien qu'à d'autres de leurs fréres fils naturels de Pierre le Cruel, que lorsqu'on n'eût plus rien à craindre. Comme le Roi ne se trouva pas de long-tems en état de vivre sans précaution de ce côté-là, quelques-uns de ces Seigneurs moururent en prison.

AN. DE J. C. 1371. & suiv.

La prise de Carmone fut un coup décisif pour affermir Henry sur le Trône. Par-là l'Andalousie devint libre, le parti Portugais s'affoiblit beaucoup ; de plus pour comble de prospérité, pendant qu'il assiégoit Carmone, il eut nouvelle que Don Pédre Fernandés Velasco avoit réduit Zamora, & que ses troupes faisoient la guerre avec grand succês en Gallice. Don Tello qu'il y

AN. DE J. C. 1371. & suiv.

avoit envoyé étoit mort de maladie ; mais ce fut une perte qu'Henry ne pleura que médiocrement : ce frére avoit beaucoup de mérite, & lui avoit été fort cher : mais ils s'étoient broüillés, & Don Tello avoit cet air de mécontent qui offense les Souverains, lors même qu'ils donnent sujet de l'être. On soupçonna qu'un Medecin avoit empoisonné ce Seigneur, & sur ce que le Medecin étoit de la Maison du Roi, la médisance n'épargna pas ce Prince. L'Histoire Espagnolle l'en justifie, & ces crimes noirs en effet n'étoient pas de son caractére. Au défaut de ce Général, Don Pédre Manrique, & Don Ruiz Sarmiento, commandans l'armée Castillanne avoient gagné une bataille contre Don Fernand de Castro, & l'avoient obligé de se retirer avec les débris de ses troupes en Portugal. Ces événemens ayant rallenti l'ardeur des armes Portugaises, Ferdinand écouta d'autant plus volontiers les propositions de Paix qui lui furent faites au nom de Henry, par Don Alphonse Pérés de Gusman, Seigneur de Gibraléon & Grand-Prévôt de Séville, que le Monarque Portugais avoit dans le cœur une de ces passions qui éteignent l'amour de la gloire. Il étoit éperduëment amoureux d'Eléonore épouse de

Don

Don Martin de Ménézés d'Acunha, homme de grande qualité des mieux alliés du Royaume. Les conditions du Traité furent, que les Villes prises seroient renduës, qu'une fille du Castillan épouseroit le Roi de Portugal, & que Ciutad-Rodrigo & d'autres Villes lui seroient données pour sa dot. L'amour du Portugais pour Eléonore l'aveuglant tous les jours de plus en plus, mit un embarras à l'éxécution de ce Traité, qu'il auroit rompu tout-à-fait, si le Castillan plus sage que lui, & entendant mieux ses intérêts n'eût usé à propos de condescendance. Ferdinand contre toutes les regles de la conscience & de l'honneur, voulut épouser sa Maîtresse, dont il avoit une fille nommée Béatrix, & résolut sous divers prétextes dont on ne manque point de l'enlever à son mari.

AN. DE J.C. 1371. & suiv.

Entre autres obstacles qui s'opposoient à un si criminel mariage, le Traité fait avec la Castille étoit ce qui embarrassoit le plus Ferdinand. Il ne put s'en tirer autrement, que par une priére qu'il fit d'assez bonne grace à Henry, de lui rendre sa parole touchant l'engagement qu'il avoit pris avec sa fille, s'offrant d'un autre côté pour marque qu'il vouloit bien vivre avec lui, d'exécuter éxactement l'article du Traité de Paix

AN. DE J. C. 1371. & suiv.

qui concernoit l'échange des Villes, de lui rendre Ciutad-Rodrigo, & les autres Places cédées pour la dot de la Princesse. Henry accepta le parti, & crut par cette complaisance rendre la paix d'autant plus stable entre lui & le Roi de Portugal, qu'il prévoyoit que le mariage dont ce Prince étoit entêté, lui alloit donner des affaires à démêler avec ses Sujets.

Il arriva comme Henry l'avoit prévû, que le mariage de Ferdinand excita de grands troubles en Portugal: mais il fut trompé en ce que ces troubles n'empêchérent pas que la guerre ne se rallumât entre les deux Etats. Les transfuges Castillans en furent la cause; dans la crainte qu'ils eurent, que pour affermir la paix entre les deux Couronnes, le Roi de Portugal ne les sacrifiât. Ils firent tant par leurs intrigues, que les Portugais se saisirent d'une flotte Castillanne venant de Biscaye, chargée de fer & d'autres marchandises. Henry offensé de cette infraction se transporta à Zamora, d'où il envoya des Ambassadeurs en faire ses plaintes à Ferdinand, & lui demander avec la réparation de l'injure, la restitution de ce qui avoit été pris. Il ne fut pas écouté, on en vint aux armes. Don Alphonse Comte de Gijon fils naturel de Henry, fut commandé pour aller faire

le dégat du côté de Gallice, l'Amirante Boccanégra reçut ordre de courir les côtes de Portugal, pendant que le Roi en personne entra rapidement en ce Royaume, prit d'emblée Panel, Almeyda, Villorico & Linarez, assiégea Viseu & s'en rendit maître avec la même rapidité; il pénétra jusqu'à Conimbre, mais il ne crut pas devoir l'assiéger, pour ne pas perdre l'occasion d'une bataille qu'il croyoit être plus décisive, pour finir avantageusement la guerre, que la prise de cette Ville. Dans cette pensée ayant appris que Ferdinand étoit à Santaren à la tête de son armée, il marcha à lui sans perdre de tems : mais ne l'ayant pu ni forcer, ni attirer au combat, il mena ses troupes à Lisbonne, brûla les fauxbourgs de cette Capitale, pilla dans le Port plusieurs riches Vaisseaux, pendant que la flotte de Boccanégra en prenoit d'autres en pleine mer; la Ville fut si bien défenduë, qu'il perdit espérance de la prendre. Pendant cette expédition, le Cardinal de Bologne que le Pape Gregoire XI. avoit envoyé en Espagne pour la pacifier encore une fois, arriva heureusement en Portugal pour négotier la paix entre ces deux Rois. Il y eut de la peine, mais il y travailla avec tant d'application & de zéle qu'il en vint à bout.

AN. DE J. C. 1371. & suiv.

An. de J. C. 1371. & suiv.

Les conditions furent, que les Villes & les effets pris de part & d'autre seroient rendus de bonne foi, que les transfuges Castillans seroient chassés de Portugal, & que pour mieux affermir la concorde, Don Sanche Comte d'Albuquerque frére de Henry, épouseroit Béatrix sœur de Ferdinand, & le Comte de Gijon Isabelle fille naturelle du même Roi. On reconnut aprês cette Paix, que les transfuges étoient une semence de guerre qu'il auroit été bon d'étouffer plûtôt, mais on ne s'apperçoit d'ordinaire des fautes qu'on fait que par leurs mauvais effets. Don Fernand de Castro passa en Angleterre, où il mourut quelque tems aprês, avec la gloire d'avoir été fidéle à son Roi légitime & à son ancien maître; les autres au nombre de cinq cens s'étant dissipés en divers endroits laissérent Henry démêler en repos ce qui lui restoit d'affaires avec les autres Rois ses voisins.

La gloire qu'il avoit acquise en forçant tant de grands ennemis de le laisser regner en paix, fut comblée par la reconnoissance qu'il témoigna pour ses amis, dans un tems où environné de tant de Puissances conjurées à sa perte, il eût été très-excusable de ne penser qu'à s'en défendre. Ce fut en ce même-tems néanmoins, que n'oubliant pas qu'il devoit son élévation

à la France, il envoya son Amirante Ambroise Boccanégra sur nos côtes pour combattre une flotte Angloise qui venoit d'Angleterre en Guyenne avec des troupes de débarquement, pour arrêter le cours des conquêtes que faisoit Bertrand du Guesclin en Poitou, en Xaintonge, au Païs d'Aunis, en Angoumois, & presque par tout où les Anglois avoient étendu leur domination, sous le regne de nos deux derniers Rois. La fortune changeoit de parti. Edoüard III. & le Prince de Galles, qui sembloit se l'être attaché, commençoient à éprouver son inconstance. Le fils languissoit à Londres d'une maladie qui l'ensevelit sous de lauriers, que de moins habiles [illegible] pere se lui auroient déja laissé flé[illegible] [illegible]ains ce que le sentoit échapper [illegible] lui avoit acquis. Le Traité de P[illegible] qu'Henry envoya à notre Charles & à du Guesclin ses bienfaicteurs leur vint à propos, & avança fort le succês de leur entreprise. Edoüard avoit fait un effort pour conserver ses conquêtes en France. Le Duc de Lancastre se disposoit à passer la mer du côté de Flandres, pour entrer en France par la Picardie, pendant que le Comte de Pembrok partoit d'Angleterre pour venir débarquer à la Rochelle : ce fut à la rade de cette

AN. DE J. C. 1372. & suiv.

An. de J. C. 1372. & suiv.

Ville que la flotte Castillanne & l'Angloise se rencontrérent & se donnérent bataille. Il y en eut peu en ce tems de plus mémorable. Les Anglois y combattirent avec courage: mais les Castillans remportérent la victoire: le Comte de Pembrok y fut pris prisonnier avec Richard d'Angleterre & d'autres Seigneurs de grande considération ; ceux des Vaisseaux Anglois qui ne furent pas coulés à fond durant le combat, furent pris & menés en Castille avec les prisonniers, & beaucoup d'argent que le Roi d'Angleterre envoyoit en France pour être employé à payer ses troupes. Mariana confond cette expédition avec une autre qui la suivit, lorsqu'il assûre que Boccanegra joignit avec la flotte Françoise, & que les deux armées ensemble combattirent celle d'Angleterre. Il partage avec nous la gloire de cette journée, que nos Ecrivains attribuënt toute entiére à sa Nation. Froissard, Auteur contemporain, & l'Histoire de Bertrand du Guesclin disent, que notre armée navale commandée par Yvain de Galles, s'étant arrêtée venant d'Harfleur, à prendre sur les Anglois l'Isle de Grenesey ne joignit point celle de Castille, qui seule combattit & vainquit Pembrok. Ce fut assez long-tems aprês cette expédition

que Charles V. ayant dessein d'ôter aux Anglois la Rochelle, dont les Habitants lui tendoient les bras, envoya Yvain de Galles en Castille prier Henry de renvoyer son armée navale devant cette Ville, où s'étant jointe à celle de France, elles bloquérent ensemble la Place, pour empêcher que la garnison Angloise ne fût secouruë par mer, pendant que Bertrand du Guesclin d'intelligence avec les Bourgeois prenoit des mesures pour s'emparer du Château du côté de la terre. La prise de la Rochelle fut suivie d'une victoire importante, que le brave Connétable gagna, & qui acheva de le mettre en voye d'enlever aux Anglois le fruit de celles de Crecy & de Poitiers. Le Roi de Navarre, qui quoique né de la Maison de France étoit l'ennemi le plus déclaré de la Monarchie Françoise, mit tout en œuvre pour engager le Roi de Castille à changer de parti. Afin de traiter cette affaire avec lui, il l'assûra que s'il vouloit quitter l'alliance de France, & payer au Roi d'Angleterre ce que lui devoit son prédécesseur des sommes promises au Prince de Galles lorsqu'il l'étoit venu rétablir, le Duc de Lancastre & son frére renonceroient à tous les droits qu'ils prétendoient sur la Castille en vertu de leur mariage avec les filles du

An. de J.C. 1373. & suiv.

An. de J. C. 1374. & suiv.

feu Roi. Henry répondit à cette proposition en homme généreux, mais sage, qui ne regardoit pas tant le present qu'il n'étendît ses vûës sur l'avenir, que pour l'alliance de France il ne la quitteroit jamais, qu'il devoit sa Couronne aux François, & que le bienfait méritoit qu'il n'en perdît jamais la mémoire, que s'il arrivoit que la France fît la Paix avec les Anglois, alors il seroit toûjours prêt à satisfaire le Roi d'Angleterre sur les sommes qui lui étoient dûës, & qu'il ne refuseroit pas d'acheter à ce prix des enfans de ce Prince la Paix qu'il vouloit laisser aux siens, que si sur la qualité de ces sommes il naissoit quelque contestation, il s'en rapporteroit volontiers à de sages & intégres arbitres, dont on conviendroit de bonne foi. Il y avoit trop de vertu dans une pareille réponse pour contenter un aussi méchant homme qu'étoit le Roi de Navarre ; il se retira pour aller rendre compte de sa négotiation à ses amis qu'il avoit peu utilement servis, pendant que le Castillan continua à seconder efficacement les siens. Le Duc d'Anjou & lui avoient formé le dessein d'assiéger ensemble Bayonne, & de l'enlever aux Anglois. Le Duc d'Anjou occupé ailleurs ne put se trouver à ce siége qu'Henry fit seul, & qu'il poussa avec

sa vigueur ordinaire. Froissard dit, qu'il avoit appris de gens qui étoient dans la Place, qu'elle ne lui auroit pas échappé, si la maladie contagieuse n'eût affligé les assiégeans, & n'eût obligé le Roi malgré lui à ramener ses soldats en Castille, pour les tirer du mauvais air qui de trois en faisoit périr deux. Il s'accomoda avec du Guesclin des terres qu'il avoit données à ce Connétable en Espagne, & les dépoüilles des Anglois facilitérent cet accommodement. Du Guesclin voulut bien prendre en payement de ce qu'il rendit à Henry avec quelque argent comptant, une grande partie des prisonniers faits au combat de la Rochelle. Des sommes qu'ils payérent pour leur rançon, le Connétable tira assez promptement le surplus. Henry eut presque en même-tems un autre accommodement à faire, qui lui donna plus d'embarras, mais dont il se dégagea neanmoins avantageusement par son adresse. Marie de la Cerda avoit épousé le Comte d'Alençon en France, Prince de la Maison Royale. Elle étoit devenuë du chef de sa mere héritiere de la Maison de Lara par la mort des Seigneurs de ce nom : ainsi la Biscaye lui appartenoit avec d'autres grandes terres en Castille ; elle les fit demander à Henry, qui n'o-

AN. DE J. C. 1375. & suiv.

An. de J. C. 1375. & suiv. sant pas les lui refuser pour ne pas offenser les Princes de la Maison Royale de France, qu'il ménageoit en toute occasion, & qu'il vouloit avoir pour amis, répondit fort civilement à l'envoyé de la Comtesse, qu'il n'étoit pas de la politique de mettre en des mains étrangéres un païs tel que la Biscaye, & que sa situation rendoit nécessaire au repos de la Castille qu'elle avoit si souvent troublé, lors même qu'elle avoit été possédée par des Espagnols naturels, qu'il ne vouloit pas néanmoins la frustrer de cet héritage, dont il offroit de mettre quelqu'un de ses enfans en possession, pourvû qu'il voulût se résoudre à venir demeurer en Espagne, & à devenir Castillan. L'habile Prince sçavoit bien que le parti ne convenoit point à un Prince du Sang de France, & que ceux de la Maison d'Alençon étoient d'ailleurs si bien établis par les grands biens qu'ils possédoient en leur Païs, qu'ils auroient encore plus de peine à quitter leur Patrie que d'autres. L'événement fit voir qu'il raisonnoit juste. La proposition du Roi de Castille fut trouvée raisonnable en France, & son adresse réüssit. Aucun des Princes d'Alençon ne voulut devenir son sujet, & la Comtesse n'ayant pas poussé cette affaire plus loin ; la Biscaye & les autres terres de l'ancienne Maison de Lara dont Hen-

ry avoit investi le Prince Don Juan l'aîné de ses fils après la mort de Don Tello, demeurérent réünis à la Couronne. AN. DE J. C. 1377. & suiv.

Par cette conduite Henry II. commençoit à posséder en repos le Royaume qu'il avoit acquis; il voyoit le Trône où il étoit monté d'autant plus solidement affermi que la guerre de la France se tournoit plus heureusement pour lui. La France reprenoit le dessus, & il ne restoit presque plus rien à l'Angleterre des conquêtes des deux Edoüards. Le fils étant mort avant le pere, la Couronne Angloise étoit tombée sur la tête de Richard II. encore tout jeune & fort inférieur par son âge & par son génie à son pere & à son ayeul. De-là Henry conjecturoit qu'il arriveroit de deux choses l'une, ou que la guerre continuëroit languissamment entre ces Couronnes, comme il arrive quand les démêlés des grandes Monarchies durent long-tems, & que les Princes Anglois seroient assés occupés en de-çà des Pyrénées pour ne l'aller pas troubler au de-là, ou que la Paix venant à se faire entre ces deux grandes Puissances, si l'une lui faisoit la guerre, l'autre prendroit sa défense en main, & que dans l'état où étoient les choses il auroit la plus forte pour lui. Ainsi Henry commençoit à joüir assez en

AN. DE J. C. 1377. & suiv. repos des douceurs de la Royauté, de l'amour de ses Peuples, & de la réputation qu'il avoit acquise chez les Etrangers. Afin même d'éloigner de lui tout ce qui pouvoit altérer cette tranquillité, il avoit constamment refusé d'entrer dans la contestation d'Urbain VI. & de Clément VII. concurrens à la Papauté, qui fit naître le plus dangereux Schisme que l'Eglise Romaine ait vû, & qui divisa tous les Rois Chrétiens. La France qui reconnut Clément ne put engager le Roi de Castille à le reconnoître, & ce fut la seule fois que ce Prince manqua de déférence pour elle; il se tint neutre, & fit suspendre tout ce qui dépendoit en Castille de la Jurisdiction du Saint Siége, jusqu'à ce qu'il fût décidé qui des deux Pontifes y devoit être assis. L'inquiétude du Roi de Navarre troubla encore une fois la Paix, mais ce fut à sa confusion, il y perdit un grand nombre de Villes que le Castillan lui retint, & qui ne furent renduës qu'à son successeur. Ce fut dans cette heureuse situation qu'Henry II. Roi de Castille éprouva l'inconstance des choses humaines par une mort inopinée, qui en deux jours de maladie finit sa vie avec ses exploits, à saint Dominique de la Calçada petite Ville de la vieille Castille le 29. de Mai de l'année 1379.

la quatorziéme de son regne, de son âge la quarante-sixiême. Sa mort précipitée fit dire qu'il y avoit du maléfice, & l'on en accusa un Maure, suborné, disoit-on, par le Roi de Grenade, lequel lui avoit fait présent d'une espéce de bottes infectées d'un venin si subtil, que le Roi ne les eût pas plûtôt mises, qu'il se sentit frappé à mort. Mariana dit, que les plus sensés n'ont attribué la mort de ce Prince qu'à un effet assez ordinaire de la goutte à laquelle il étoit sujet. Cette mort quoique douloureuse n'empêcha pas que ce Monarqe ne remplît, pour se disposer au dernier passage, tous les devoirs que la Religion impose aux mourants. Sans doute si les crimes de Pierre le Cruel avoient rendu l'ambition de Henry moins odieuse devant les hommes, elles ne l'avoient pas excusé devant Dieu. D'ailleurs ce Prince fut três-foible du côté de la continence, & il fallut pour expier le scandale qu'elle avoit causé, quelque chose de plus efficace que l'habit de saint Dominique, sous lequel il voulut mourir & être enterré. Il ne nous appartient pas de sonder les secrets jugemens d'en-haut : à parler selon les vûës humaines, c'est un des plus grands Rois qu'ait eu l'Espagne, & à qui il ne manqua rien pour servir de modéle

An. de J.C. 1378. & suiv.

AN. DE J. C. 1378. & suiv.

à ses successeurs, que la naissance qui donne droit aux Couronnes héréditaires. Don Juan son fils qui lui succéda étoit absent lorsqu'il mourut. Il ne laissa pas cependant de recevoir avec respect les avis qu'il lui fit donner par l'Evêque de Siguença qui l'avoit assisté à la mort. Le premier fut qu'il eût en vûë la crainte de Dieu & le bien de l'Eglise; le second, que dans le différend des deux prétendans au Pontificat, il ne se déclarât pas aisément pour l'un au préjudice de l'autre; le troisiême, qu'il vécût toujours dans une étroite liaison avec la France, à laquelle il étoit redevable de la Couronne dont il héritoit. Le quatriême, qu'il délivrât tous les Chrétiens qui se trouveroient alors prisonniers en Castille; le cinquiême, qu'il se persuadât que le plus sûr de tous les moyens pour bien regner étoit d'avoir de bons amis. Le sixiême, que comme il y avoit de trois sortes de gens en Castille, les uns qui s'étoient attachés à ses interêts contre ceux du Roi Pierre, d'autres qui avoient suivi ce Prince, quelques-uns qui étoient demeurés neutres, il falloit maintenir les premiers dans les biens dont ils étoient en possession, mais qu'il ne s'y fiât pas tellement qu'il ne craignît leur légereté, qu'il se servît des seconds sans crainte dans

l'administration des affaires, leur fidélité à un mauvais maître étant un gage à un meilleur de celle qu'ils auroient pour lui, outre qu'il en seroit servi avec d'autant plus de zéle qu'ils s'empresseroient de lui témoigner qu'ils ne lui avoient refusé leur service, que pendant qu'ils avoient un Roi qu'ils étoient obligés de servir, qu'il éloignât les troisiêmes des Charges publiques, comme gens qui n'avoient en vûë que leurs intérêts particuliers.

An. de J. C. 1379. & suiv.

Muni de ces sages conseils Jean premier monta sur le Trône à l'âge de vingt-un ans. Ceux qui ont écrit que ce Prince ne ressembloit pas à son pere, ont plûtôt comparé la fortune de ces deux Rois que leurs qualités. Jean n'eut pas le bonheur de Henry, ses entreprises n'eurent pas le même succês: mais il eut comme lui l'ame grande, le naturel aimable, un génie aisé, un esprit modéré & doux, moins populaire toutefois, se communiquant moins, parlant peu, gardant plus cette gravité propre de la Nation Espagnolle, dont son pere s'étoit relâché, depuis qu'il eût pris en France les maniéres & la familiarité Françoise. Il eut comme lui le corps petit, le visage beau & une figure délicate, qui n'étoit pas sans majesté. Il ne lui ressembla que trop par l'ambition: mais ses mœurs fu-

AN. DE J. C. 1380. & suiv.

rent plus réglées, & sa vie particuliére plus conformes aux maximes de la Religion. Il garda si bien le conseil qu'il lui avoit donné en mourant touchant l'alliance de France, qu'il oublia celui qui regardoit le Schisme, étant entré dans les sentimens de cette Couronne pour Clément en faveur duquel il se déclara malgré les sollicitations d'Urbain. Il envoya son Amirante Don Fernand Sanchez de Touar faire la guerre au Duc de Bretagne qui avoit embrassé le parti Anglois, & ce Général faisant plus qu'il ne lui avoit été ordonné, mena sa flotte jusqu'en Angleterre, où étant entré bien avant dans l'embouchûre de la Tamise, il jetta l'épouvante jusques dans Londres, désolant à droit & à gauche les campagnes & les maisons sur l'un & l'autre bord de ce fleuve. Malheureusement pour son Maître la scêne changea en France, comme elle avoit changé en Angleterre; Charles V. mourut & laissa sa succession à un Roi mineur, comme avoit fait Edoüard III. Du Guesclin l'avoit précédé, & Jean perdit ces deux amis à fort peu de jours l'un de l'autre. L'alliance des Monarchies subsista, & les deux Rois eurent toûjours la même liaison qu'avoient euë leurs peres; Charles VI. envoya des secours

à Jean comme Charles V. à Henry : mais les affaires de Charles VI. étant gouvernées par ses oncles qui avoient chacun leurs vûës & leurs intérêts particuliers, ces Princes laissérent assez longtems languir la guerre entreprise contre les Anglois, pour porter les armes de France en Flandres & au Royaume de Naples, & donnérent par-là le moyen aux oncles du Roi d'Angleterre, qui gouvernoient de leur côté les affaires de leur neveu, de porter leurs armes en Castille, & de troubler Jean dans la possession du Trône où il venoit de monter. Il pensa en déchoir, & il fut jetté dans ce péril par son ambition, qui lui ayant fait jetter les yeux sur une Couronne étrangére, le mit en danger de perdre la sienne par le desir d'en avoir deux. Ce desir lui fut inspiré par Ferdinand Roi de Portugal, en faveur de sa fille Béatrix, fruit malheureux de son mariage avec Eléonore de Ménésés.

An. de J. C. 1380. & suiv.

Béatrix, comme je l'ai dit, étoit promise au Comte de Benaventé, frére naturel du Roi de Castille. Aprês la mort de Henry pere du Comte, le Roi de Portugal pere de l'Infante ne jugeant pas ce mariage assez avantageux pour elle, jetta les yeux sur le Prince Henry,

An. de J. C. 1380. & suiv.

l'aîné des deux fils qu'avoit eu Jean d'Eléonore d'Arragon sa femme, fille de Pierre le Cérémonieux. La naissance de Béatrix par un amour illégitime suivi d'un mauvais mariage, pouvoit dégoûter le Castillan : le Portugais leva cet obstacle, en promettant qu'il déclareroit son gendre & sa fille héritiers du Royaume de Portugal. Jean ébloüi de l'espérance de voir dans sa Maison deux Couronnes, donna les mains à ce mariage, qui fut conclu entre les deux peres, en attendant que les enfans eussent l'âge de le ratifier. Le Roi de Portugal eut le tems de faire des réfléxions après ce Traité, qu'il n'avoit pas faites auparavant. Son mariage irrégulier l'avoit dêja broüillé avec ses sujets. Don Juan & Don Denys ses fréres, tous deux fils d'Ynés de Castro, déclarés légitimes & capables de succéder à la Couronne s'étoient retirés en Castille. Ceux qui s'intéressoient à l'injure faite à Don Laurens d'Acugna, dont la famille & les alliances s'étendoient loin parmi les Grands, avoient éclaté & soulevé Lisbonne. Le Roi obligé d'en sortir avoit eu peine à calmer l'orage. On murmuroit encore assez haut de la puissance des Ménésés, de l'autorité de la Reine, à qui le Roi laissoit tout faire,

& du crédit qu'avoit auprès d'elle un favori de cette Princeſſe, nommé Don Juan Andeïro né ſujet du Roi de Caſtille, & devenu Comte d'Oren. Dans cette diſpoſition des Grands & du Peuple de Portugal, Ferdinand craignit qu'en mariant ſon héritiére préſomptive avec l'héritier de Caſtille, il n'excitât un nouveau trouble parmi la Nation Portugaiſe naturellement glorieuſe, jalouſe de ſon indépendance, & nourrie dans une particuliére averſion pour la domination Caſtillanne. D'ailleurs comme il aimoit l'Infante, la naiſſance de cette Princeſſe étant équivoque comme le mariage dont elle étoit née, il prévit que s'il lui donnoit un mari qui ne fût pas agréable aux Portugais, l'un & l'autre ſeroient en danger d'être exclus de ſa ſucceſſion. Dans cette vûë il réſolut, non-ſeulement de rompre le Traité [illegible] conclu avec Jean, mais d'appeller les deux Princes [illegible] gendres de Pierre le Cruel, pour aider l'aîné à ſe mettre en poſſeſſion de ſon héritage, & aſſûrer le ſien à ſa fille Béatrix, en lui faiſant épouſer un fils du ſecond de ces deux Princes, qui étoit de même âge qu'elle; il étoit perſuadé que les Portugais recevroient avec moins de chagrin tout autre étranger pour leur Roi qu'un

AN. DE J. C. 1382. & ſuiv.

An. de Castillan, qui joignant les deux Couronnes
J. C. ronnes ne regarderoit plus le Portugal
1382. que comme une Province de Castille.
& suiv. Suivant ce projet, Ferdinand dépêcha en Angleterre un homme affidé, pour faire ces propositions au Duc de Lancastre & au Comte de Cambridge. Le Duc de Lancastre alloit partir pour s'opposer aux Ecossois qui menaçoient d'une irruption. Ainsi n'étant pas en état de passer si-tôt en Espagne, il pria le Comte de Cambridge de se charger de l'expédition en attendant qu'il pût l'aller joindre, promettant à l'Ambassadeur qu'aussi-tôt qu'il auroit mis les frontiéres d'Angleterre à couvert de l'insulte des Ecossois, il s'embarqueroit pour le Portugal avec des forces suffisantes pour achever ce qu'on auroit commencé. Sur ces promesses l'Envoyé partit, & le Comte de Cambridge avec lui menant une belle Noblesse & [illegible] armée assez [illegible] Comtesse femme [illegible]ce & leur fils Edoüard furent du voyage. Les vents contraires & les tempêtes que cette flotte eut à essuyer pendant la traversée, retardérent assez l'expédition, pour donner le tems au Roi de Castille de prévenir les Portugais. Jean ayant été informé de ce que tramoit Ferdinand, quoique dans une

conjoncture qui augmentoit son embarras, depuis que le Comte de Gijon son frére avoit soulevé contre lui l'Asturie, usa d'assez de diligence pour rompre les desseins du Comte & entrer dans le Portugal, où il assiégea Almoyda, pendant que Don Fernand de Toüar cherchoit la flotte Portugaise afin de l'attirer au combat. Le Roi trouva dans Almoyda plus de résistance qu'il n'en attendoit : mais l'Amirante ayant rencontré l'armée navale de Portugal, & lui ayant livré bataille la défit, en prit vingt Galéres, un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels fut Don Alphonse de Ménésés frére de la Reine, Comte de Barcelos. Si Don Fernand de Toüar eût sçû user de la victoire comme il avoit sçu vaincre, il auroit fait échoüer dês-lors les desseins des confédérés. Il étoit maître de la mer, il auroit empêché les Anglois de prendre terre en Espagne ; on ne sçait par quelle raison il ramena sa flotte à Séville. L'Histoire blâme cette retraite, comme une faute qui laissa libre le débarquement à la flotte Angloise, laquelle enfin aprês trois semaines d'un trajet pénible & périlleux aborda au Port de Lisbonne, sans qu'il lui manquât qu'un Vaisseau monté par des Gentilhommes Gascons, qu'on crut assez long-tems perdu.

AN. DE J. C. 1382. & suiv.

An. de J. C. 1382. & suiv.

Le Roi de Portugal reçut le Comte de Cambridge avec de grands honneurs, & appellant dês la premiére entrevûë le jeune Edoüard du nom de fils, il lui présenta l'Infante, & bien-tôt aprês conclut avec le pere du Prince le mariage des deux enfans, pour l'accomplir quand ils auroient l'âge. La joie que donnoit aux Anglois le bon accüeil qu'on leur faisoit, ne laissoit pas d'être troublée, par la perte qu'ils crurent avoir faite de leur Vaisseau & des braves gens qu'ils crurent perdus avec lui. Froissard dit qu'ils en célébroient les obséques, lorsqu'ils abordoient à Lisbonne. La tempête les avoit portés au-delà du détroit sur les côtes d'Afrique, d'où ayant ramené leur Vaisseau jusqu'à l'embouchûre du Guadalquivir, ils avoient trouvé des Marchands qui leur avoient dit, que les Portugais & les Anglois assiégeoient Séville où le Roi de Castille s'étoit renfermé, qu'étant entrés dans la riviére assez avant pour découvrir si la Ville étoit assiégée, n'y ayant point vû d'apparence de siége, ils avoient rebroussé chemin, & repris la route de Lisbonne, où avec le plaisir de se voir au Port, aprês s'être vûs si prês du naufrage, ils eurent celui de trouver les affaires dans une bonne disposition. La

suite n'y répondit pas. Quelqu'étroite que fût l'union que parurent avoir les confédérés, quelque fierté qu'ils témoignassent; le Roi de Castille ayant appris l'arrivée des Anglois à Lisbonne, sans lever le siége d'Almoyda, les envoya défier au combat. Les Anglois n'étoient pas montés, & ils attendoient des chevaux que Ferdinand leur faisoit chercher, & dont on n'avoit encore pu assembler un assez grand nombre pour en fournir à tant de gens. Ainsi les troupes confédérées ne purent se mettre en campagne, & Ferdinand non-seulement ne répondit point au défi que lui faisoit le Roi de Castille; mais violant le droit des gens, il fit mettre aux fers son Hérault. L'hyver vint sur ces entrefaites, & Jean qui avoit besoin de ses troupes, fut obligé pour les conserver d'abandonner Almoyda pour les mettre dans des quartiers.

AN. DE J. C. 1382. & suiv.

Mariana ne parle point du secours que le Roi de Castille reçut de France, & qu'il envoya demander; mais Froissard dit, que Charles VI. donna congé à tous les guerriers qui voudroient aller en Castille de s'assembler pour y passer, leur avançant même l'argent nécessaire pour faire le voyage, qu'il en vint un grand nombre de Bretagne, de Picar-

AN. DE J. C. 1382. & suiv.

die, de l'Isle de France, de Beauce, d'Anjou, du Maine, du Blésois, du Berry, & qu'ils passérent par l'Arragon. Cet Auteur contemporain écrit d'une maniére à mériter croyance sur ce qui se passoit à ses yeux des affaires d'Espagne, dans les faits qui s'étoient passés en Espagne même, pour être sûrement suivi. Cependant ses Mémoires ressentent trop les sources dont il les tiroit, écrivant ce qui se passoit dans les Païs éloignés du sien, ou sur le tissu confus qui se forme de vrais & de faux événemens par ce qu'on nomme le bruit public, ou sur les relations des gens de guerre qui n'avoient pas eu assez de part aux affaires de de-là les Monts pour les sçavoir assez à fonds.

Au retour du printems le Roi Jean entra le premier en campagne, quoique le Comte de Gijon son frére lui causât un nouvel embarras, depuis qu'il avoit formé un nouveau parti à Vergunça. Heureusement cet esprit léger étoit aussi facile à se soumettre qu'il étoit prompt à se révolter. Don Alphonse d'Arragon Comte de Denia attaché au Roi de Castille, se rendit médiateur entre les deux fréres, & le Comte de Gijon se porta d'autant plus aisément à s'accommoder, qu'il fut abandonné par les siens. Il demanda

manda encore pardon, & le Roi usa pour la seconde fois de clémence. En repos de ce côté-là Jean partit de Simancas pour Badajox, où l'on disoit que les ennemis devoient faire leurs premiers efforts. Ils étoient dêja à Elvas avec la contenance de gens qui avoient envie de combattre, & les Anglois accoûtumés à traiter brusquement les affaires avec les François aussi ardens qu'eux, s'attendoient à donner bataille, lorsque les armées étant proches, ils s'apperçurent que de part & d'autre on commençoit à pancher vers la paix. Le Roi de Portugal d'un côté n'étant pas dêja trop content du peu de docilité des Anglois, qui avoient fait durant l'hyver diverses excursions contre ses ordres, craignit de s'être donné des maîtres en se donnant des alliés, si l'affaire s'engageant plus avant, il en venoit un plus grand nombre. D'ailleurs son armée, y compris les Anglois, étant moins grosse que la Castillanne, & la plus grande partie de ses troupes moins aguerries que celles de Jean, il ne crut pas qu'il fût prudent de commettre la fortune de son Etat à l'ardeur des avanturiers qui composoient l'armée Angloise. Retenu par ces considérations il répondoit froidement à ceux qui le pressoient de donner bataille,

AN. DE J. C. 1382. & suiv.

An. de J. C. 1382. & suiv.

qu'il attendoit le Duc de Lancastre, & qu'il ne combattroit point sans lui. D'un autre côté le Roi de Castille par des vûës à peu prês semblables étoit résolu de tenter la Paix, avant que de pousser plus loin la guerre. Il étoit moins en état d'en craindre les premiers évenemens que son adversaire : mais il en craignoit la longueur, qui donnant au Duc de Lancastre le tems de venir joindre son frére, mettoit en compromis sa Couronne entre lui & un concurrent, dont les prétentions aprês tout n'étoient pas sans fondement. Déterminé par ces raisons à faire proposer une Paix solide, Jean choisit Don Alvare de Castro, pour la traiter secretement avec le Roi de Portugal. Ce Prince étoit trop bien disposé à écouter le négotiateur pour se rendre difficile à conclure. Il ménagea habilement son honneur & ses intérêts, & profita de l'empressement qu'avoit le Castillan pour la Paix : mais il se rendit aux tempérammens que lui proposa Dom Alvare pour faciliter le Traité, dont les articles principaux furent, qu'au lieu de l'héritier de Castille, l'héritiére de Portugal épouseroit l'Infant Dom Ferdinand, second fils de Jean, pour obvier à l'union du Portugal avec la Castille; que le Roi Jean rendroit les prison-

miers & les Vaisseaux pris dans le combat naval qui s'étoit donné l'année d'auparavant, qu'il feroit reconduire sur sa flotte les Anglois dans leur Païs, où ils avoient renvoyé la leur, & que pour la garantie du Traité il donneroit à Ferdinand Roi de Portugal un nombre de Grands Seigneurs en ôtage jusqu'à ce qu'il fût accompli par le mariage proposé. Le Comte de Cambridge & ses troupes apprirent avec beaucoup de chagrin la conclusion de cette affaire, dont on leur avoit fait un secret. Ils s'en plaignirent amérement, mais ce fut en vain; Ferdinand ne répondit point d'une autre maniére à leurs plaintes, que par celles que de son côté il croyoit avoir droit de faire, sur ce que le Duc de Lancastre avoit manqué à sa parole, & ne lui avoit pas amené le renfort qu'il avoit promis. Ainsi on se sépara de cette ligue comme il arrive d'ordinaire, avec un mécontentement mutuel. Le Comte repassa dans son Isle avec sa famille & ses troupes, laissant les deux Rois Espagnols en état de goûter d'autant mieux la Paix, qu'ils se voyoient chez eux assez à couvert des agitations domestiques qui troubloient celle de leurs voisins.

AN. DE J. C. 1382. & suiv.

Charles Roi de Navarre toûjours malfaisant, portoit la peine de ses an-

An. de J. C. 1382. & suiv. ciens crimes, & en combloit la mesure par de nouveaux. Le vieux Pierre Roi d'Arragon avoit tous les embarras que donne une ambition toûjours attentive aux occasions de s'aggrandir, & l'âge n'avoit corrigé en lui les excès où l'avoit porté cette passion dans sa jeunesse, qu'en ce qu'il employoit moins l'injustice & les exécutions sanguinaires pour venir à bout de ses desseins.

Depuis que Charles s'étoit retiré en Navarre, où les malheurs que sa mauvaise conduite avoit attirés à sa Maison l'eussent dû faire rentrer en lui-même, il n'en étoit devenu que plus méchant, & employoit le loisir de sa retraite à méditer de nouveaux attentats. Gaston Phebus Comte de Foix, troisiéme de ce nom, son beau-frére, dont Froissard a fait un si beau portrait, éprouva sa méchanceté par l'événement le plus tragique dont on ait jamais oüi parler. Les Maisons de Foix, d'Albret, & d'Armagnac, dont la puissance égaloit alors celle des médiocres Rois, avoient été long-tems en guerre, le Comte d'Armagnac & le Seigneur d'Albret s'étoient joints contre le Comte de Foix, lequel plus fort ou plus habile qu'eux les avoit assiégés dans une Place où il les avoit pris prisonniers. Le Roi de Navarre s'in-

téressant pour la délivrance du Seigneur d'Albret, se fit caution envers son beau-frére de cinquante mille florins pour la rançon du prisonnier. Le Comte n'étant point payé pressa le Roi de le satisfaire; mais soit que les affaires de Charles fort en désordre en ce tems là ne lui permissent pas de tirer cette somme de son épargne, soit qu'il fût mécontent de son beau-frére qui vivoit mal avec sa sœur, il lui différoit toûjours son payement & le Comte s'impatientoit. Agnès de Navarre femme de Gaston, craignant quelque rûpture éclatante entre son frére & son mari fit un voyage à Pampelune, pour engager Charles à ôter ce sujet de plainte à Gaston, dont le chagrin retomboit sur elle. Charles ne se laissa point fléchir, & la Comtesse fut obligée de demeurer auprès de lui, pour eviter les reproches, & peut-être d'autres plus mauvais traitemens qu'elle craignoit d'un époux en colére, & qui d'ailleurs n'avoit plus trop de considération pour elle. Le Comte & la Comtesse de Foix avoient un fils encore tout jeune nommé Gaston comme son pere, bienfait, & qui donnoit de grandes espérances. Quoiqu'il fût dans cet âge mitoyen entre l'enfance & la jeunesse, où l'on ne fait guéres attention aux affaires de sa famille, il fut

AN. DE J. C. 1382. & suiv.

An. de J. C. 1382. & suiv. touché de la division qu'il voyoit croître dans la sienne ; croyant la pouvoir faire cesser, il demanda permission au Comte d'aller à Pampelune voir sa mere, ne désespérant pas de la ramener. Le Comte y ayant consenti, Gaston partit, passa les Monts & arriva à Pampelune, où il fut reçû du Roi son oncle avec de grands témoignages de tendresse. Il ne ramena point la Comtesse : mais il revint rempli d'espérance qu'elle retourneroit bien-tôt aprês lui, trompé par un artifice de Charles qui fait horreur à rapporter. Ce Prince sanguinaire se voulant défaire d'un beau-frére qui l'incommodoit, se servit du fils pour faire périr le pere, & l'enfant lui semblant trop bien né pour être seduit par les motifs qui font commettre les parricides, il lui donna un sachet de poudre, dont il lui dit que la vertu étoit de renouveller l'amitié éteinte, ajoûtant qu'il trouvât moyen d'en mettre secretement sur quelqu'une des viandes qu'on servoit au Comte son pere, & qu'il verroit renaître en lui avec plus de vivacité que jamais ses premiers empressemens pour sa mere. Il lui recommanda le secret, & le renvoya chargé de presens, & plein d'une tendre reconnoissance pour un oncle dont il croyoit être aimé en fils plûtôt qu'en ne-

veu. On raconte diverſement le reſte de cette tragique Hiſtoire. Quelques-uns diſent qu'on ſurprit l'enfant mêlant de cette poudre fatale dans un des mets qu'on alloit porter ſur la table du Comte ſon pere ; que le Comte en fut averti, & qu'étant entré en ſoupçon que quelqu'un de ſes ennemis n'eût rendu ſon fils capable d'un crime, il fit donner de cette viande à un chien qui en mourut, & que tranſporté de colére il fit enſuite mourir l'enfant.

AN. DE J. C. 1382. & ſuiv.

Froiſſard qui avoit appris en détail les circonſtances de cette affaire à la Cour même du Comte de Foix, dit qu'un fils naturel de même âge à peu prês que le légitime, ayant remarqué que Gaſton portoit à ſon cou le ſachet que lui avoit donné ſon oncle, avoit tiré de lui ſon ſecret ; qu'en joüant un jour à la paulme, ſur quelques démêlés qu'ils eurent enſemble, Gaſton lui donna un ſoufflet, qui le porta pour s'en venger à le déceler à ſon pere ; que l'épreuve ayant été faite, le pere fit mettre ſon fils en priſon à deſſein de le faire mourir : que le Peuple du Comté ayant demandé ſa grace aprês beaucoup de réſiſtance, il leur avoit enfin promis, qu'il ſe contenteroit de le tenir durant quelque tems en priſon, pour lui faire comprendre l'horreur du

AN. DE J. C. 1382. & suiv.

crime qu'on lui avoit inſpiré que l'enfant abattu de chagrin ne voulut plus prendre de nourriture; de quoi le pere étant averti, entra le poignard à la main dans le lieu où on l'avoit mis, lui porta ce poignard à la gorge, ſans avoir intention néanmoins, autant qu'il paroît par ce récit, de faire autre choſe que de l'intimider; mais qu'ayant trop avancé le bras il lui ouvrit une veine, & ſe retira ſans s'être apperçu qu'il l'eût bleſſé, que l'enfant étant demeuré ſeul, on le trouva quand on vint à lui baigné dans ſon ſang & rendant l'eſprit, au grand étonnement de ſon pere, qui le pleura amérement, digne lui-même d'être pleuré d'avoir flétri par une action de tyran des qualités qui auroient pu, s'il fut tel que Froiſſard le répréſente, lui donner rang parmi les Héros. Ce crime ſi inutile & ſi malheureux n'arrêta point le penchant horrible qu'avoit le Roi de Navarre à en commettre. On dit qu'il tenta d'empoiſonner encore une fois Charles V. & aprês la mort de ce Prince, ayant en vain ſollicité les Ducs de Bourbon & de Bourgogne, deux des oncles de Charles VI. de lui faire rendre ſon fils; pour ſe venger de leur refus, il ſuborna un empoiſonneur, qu'on découvrit & qu'on fit mourir; par-là ce Prince toûjours méchant

toûjours puni, jamais corrigé, s'attira des maux infinis, mit ses affaires dans un grand désordre & sa fortune dans une agitation que sa conscience eût dû sentir, si l'habitude du crime ne l'eut rendu insensible contre les remords.

An. de J.C. 1382. & suiv.

Le Roi d'Arragon n'étoit pas plus tranquille, mais son repos étoit troublé par des soins plus dignes d'un Roi. Il eut à démêler durant tout le tems que durérent les révolutions de Castille, & les guerres qui les suivirent, des affaires três épineuses qui occupérent sa politique, & qu'il soûtint avec vigueur, y mêlant des traits de modération qui furent plûtôt des effets de sa raison & de ses réfléxions que de son tempérammment. Il eut sur-tout trois choses en vûë; la premiere de conserver la Sardaigne, que mettoient souvent en danger les révoltes des Doria & des Arboréa, qui avoient grand nombre de partisans dans cette Isle, & d'y joindre celle de Corse, où il avoit fait enlever quelques Places aux Génois qui la possédoient; la seconde de se maintenir dans ce qu'il avoit usurpé des biens de la Maison de Majorque contre le Duc d'Anjou, à qui la Comtesse de Montferrat fille du dernier Roi de cette Isle avoit cédé ses droits & ses prétentions

An. de J. C. 1382. & suiv. aprês la mort de son frére l'Infant de Majorque; la troisiême d'acquerir la Sicile & les terres qui en dépendoient, dont Marie fille de Fréderic étoit demeurée seule héritiére, & que l'Arragonnois prétendoit être excluë de la succession à la Couronne, dont il soûtenoit que son sexe la rendoit incapable par les Loix du Païs. Il eut même du côté de ses Peuples de grandes difficultés à surmonter pour conserver le Royaume de Sardaigne. Depuis long-tems cette conquête épuisoit l'Arragon & la Catalogne d'hommes & d'argent. On lui représenta souvent, que cette Isle coûtoit plus qu'elle ne valoit, qu'outre que par son mauvais air elle avoit été jusques-là le tombeau des Catalans & des Arragonnois, la rébellion y étoit si fréquente, qu'on ne pouvoit s'en assûrer; que c'étoit toûjours à recommencer, & qu'il étoit contre le bon sens d'épuiser un florissant Royaume, pour conserver une conquête ruineuse. Ces remontrances n'eurent point d'effet. Pierre avoit l'esprit de ses peres, avides de s'étendre & de dominer plus loin que dans leurs Etats naturels. Il s'opiniâtra, & quoique souvent il se vît sur le point de perdre ses Isles, il fit tant qu'il s'y conserva, & tenta même de se délivrer du tribut qu'il payoit au Saint

Siége; pour en venir à bout il avoit profité adroitement du Schisme qui regnoit alors, & dans lequel s'étant tenu neutre, il fit solliciter Urbain intéressé à le gagner, de l'affranchir de cette servitude. La négotiation ne réüssit pas, par d'autres intérêts que ce Pape eut à démêler avec lui : mais s'il ne le put obliger à lui faire du bien, il l'empêcha au moins de lui nuire, malgré les menaces de ce Pontife, qui avoit résolu non-seulement de ne lui point accorder l'indépendance, mais de le dépoüiller même du Domaine. Il sortit avec le même succês de l'affaire que lui avoit faite la Comtesse de Montferrat pour l'héritage des Rois de Majorque : mais son bonheur y eut plus de part que sa prudence & son habileté. Loüis Duc d'Anjou Prince du Sang Royal s'étoit engagé dans les affaires du Royaume de Naples à la sollicitation de la Reine Jeanne, qui aprês l'avoir adopté pour son fils, lui donna le titre de Duc de Calabre, appanage ordinaire des héritiers présomptifs de cette Couronne. Loüis se disposoit à défendre cette Princesse, & ses propres intérêts contre les entreprises du Pape Urbain, & de Charles de Duras, depuis Roi de Hongrie, qui s'étoient ligués pour envahir le Royaume. Par cette diversion mal-

An. de J. C. 1382. & suiv.

An. de J. C. 1382. & suiv.

heureuse pour le Duc, le Roi fut heureusement délivré d'un adversaire, que les richesses & l'appui des armes de France lui auroient rendu redoutable. Je ne sçai si la politique n'eut point plus de part au refus que fit Don Pierre d'épouser Jeanne qui lui en avoit envoyé faire la proposition, que l'amour qu'il eut pour une belle veuve nommée Sybille Fortia. Il donna la préférence à celle-ci, qu'il épousa en quatriêmes nôces. Selon les Historiens Espagnols, cette préférence fut moins l'effet de sa politique que de son inclination. L'une étoit plus de son caractére que l'autre, & il est bien plus vrai-semblable que ce Prince, tout considéré, craignit plus l'embarras des affaires de Naples parmi tant d'autres soins, dont un Prince moins habile auroit été accablé, qu'il n'eut d'empressement pour une femme, avec qui, si nous en croyons Valla, il n'avoit pas besoin de s'unir par les liens du mariage, pour n'avoir rien à en désirer. Il n'eut pas la même timidité à s'engager dans l'affaire de Sicile, qui lui réüssit dans la suite : mais qui causoit au tems dont je parle de grands troubles en Arragon, par les obstacles qu'y apporta un entêtement du Prince son fils, qui les ayant broüillés ensemble, causoit de

grands mouvemens dans l'Etat.

La Castille & le Portugal étoient également exempts de ces agitations domestiques, lorsque la mort inopinée de deux personnes importantes commit de nouveau ces Couronnes, & les engagea à rentrer en guerre avec plus d'animosité que jamais. Eléonore d'Arragon Reine de Castille mourut en couche l'an 1382. d'une fille qui ne lui survêcut que quelques jours, & laissa le Roi son mari veuf, trop jeune encore pour ne se pas remarier. Ferdinand Roi de Portugal qui avoit impatience de voir sa fille Béatrix établie, & qui par le bas âge du Prince auquel elle étoit accordée voyoit son établissement fort éloigné & même incertain, crut la pouvoir proposer au pere dont elle devoit épouser le fils. Le Castillan qui avoit deux Princes de sa premiére femme accepta le parti, & pour prévenir l'opposition des Portugais à ce mariage, il fut stipulé, que l'aîné des enfans qui en naîtroit regneroit en Portugal, & seroit jusqu'à ce qu'il fût en âge de regner, sous la tutelle d'Eléonore de Ménésés, femme du Roi de Portugal, en cas qu'elle survêcut à ce Prince. Les deux Rois étant convenus ensemble de ces conditions, le mariage se fit, & ne fut pas plus contredit

AN. DE J.C. 1382. & suiv.

An. de J. C. 1383. & suiv.

par les Portugais, que celui qu'on avoit rompu ; un troisiême fils de Castille ne leur paroissoit pas moins digne de les gouverner qu'un second, & celui-là leur paroissoit le meilleur, qui étoit le plus éloigné de la Couronne paternelle, à laquelle ils craignoient toûjours que quelque événement ne soumît celle de Portugal. Ils furent surpris lorsque leur Roi étant venu à mourir sans que sa fille eût eu d'enfans, le Roi de Castille regarda le Royaume de Portugal comme l'héritage de sa femme, s'en intitula Roi, & disposa tout pour aller se faire couronner à Lisbonne. Mais avant que d'entreprendre ce voyage, pour prévenir les cabales de quelques mécontents, le Roi de Castille fit arrêter l'Infant Don Juan, frére légitime du feu Roi Ferdinand qui étoit passé en Castille pour se dérober aux persécutions de la Reine de Portugal sa belle-sœur. On lui donna un appartement dans le Palais de Toléde, où il étoit gardé à vûë. On craignit qu'il ne fît valoir ses prétentions au Thrône de Portugal ; c'en étoit assez pour le rendre suspect au Monarque Castillan. Ce dernier balança cependant s'il entreroit dans ce Royaume à la tête d'une armée, ou seulement comme un héritier dans son bien, accompagné de sa Maison. Ce

qui le faisoit balancer à prendre l'un de ces deux partis, étoit que d'un côté quelques Grands le pressoient de se mettre en chemin, & que de l'autre il apprenoit, que la plus grande partie de la Noblesse, & presque universellement le Peuple, étoient en mouvement contre lui. Il choisit une voye mitoyenne, qui lui auroit été la meilleure, s'il eût mis moins de tems à la prendre, mais qui devint la plus mauvaise par la lenteur de ses conseils dans une occasion où tout dépendoit d'une prompte éxécution. Ayant résolu de marcher d'abord en Prince naturel & pacifique, & de se faire suivre pourtant par une armée assez nombreuse pour agir au besoin en guerrier; pendant qu'il assembloit ses Troupes, les Portugais prenoient leur parti, & la plûpart d'entre eux se déclaroient pour la liberté. Du nombre de ceux-là fût Don Juan frére naturel du feu Roi, que par une plaisante erreur Froissard appelle Maître Denys, parce que ce Seigneur étant Grand-Maître de l'Ordre Militaire d'Avis, l'Histoire Portugaise l'appelle communément Maître d'Avis. Jamais homme ne fut plus propre à former une faction, à la conduire, à en tirer tout le fruit qu'il s'en proposoit, que ce célébre défenseur de

AN. DE J.C. 1383. & suiv.

An. de J. C. 1383. & suiv. la liberté Portugaise. Adroit, considéré, vigilant, brave soldat & grand Capitaine, populaire, affable, bienfait, il étoit de ceux à qui l'Histoire ne reproche que l'ambition, qu'il sçut si bien cacher, qu'il ne s'avança aux honneurs ausquels il se frayoit le chemin, qu'à mesure qu'on l'en pressa, & parut ne monter que par force sur le Trône où il aspiroit. Dans la confusion où la mort du Roi avoit mis les esprits & les affaires, voyant la Reine Doüairiere qui ne l'aimoit pas, & qui avoit voulu le perdre, en droit de prendre la Régence, il résolut de parer ce coup en invitant le Roi de Castille à venir se mettre en possession de la Couronne dont sa femme étoit déclarée héritiére, & fut de ceux qui lui écrivirent, espérant vrai-semblablement, que pendant la contestation du gendre & de la belle-mere, il formeroit un troisiême parti parmi le gros de la Nation, & se mettroit en état de donner la loi. Ce troisiême parti fut plûtôt formé qu'il n'eût osé se le promettre. Pendant que le Roi de Castille délibéroit sur la maniére dont il entreprendroit son voyage, le Peuple étoit depuis longtems choqué de la conduite de la Reine, qui au scandale du mariage qui l'avoit renduë odieuse, ajoûtoit celui d'une

privauté avec Don Juan Fernandés d'Andeyro Comte d'Oren, qui la faisoit regarder comme l'opproprе du Royaume & de la Royauté. Les Ministres & les favoris éprouvent toûjours les premiers effets du mécontentement des Peuples. L'indignation publique augmentant, & la licence de parler n'étant plus retenuë par la crainte dans la confusion des affaires, on murmura sans ménagement, & tant de voix s'éleverent enfin contre l'insolence du Comte, que le Grand-Maître ne douta point qu'un moyen sûr de gagner le Peuple & une grande partie des Grands, étoit de leur sacrifier cet homme, l'objet de leur haine. Sa conjecture ne fut pas vaine. Résolu de le faire périr, & voulant faire deux choses à la fois également utiles à ses fins, pour intimider la Reine en l'offensant, il poignarda son favori presque à ses yeux & dans son Palais. A peine avoit il fait ce coup, que le Peuple le regardant comme l'appui de sa liberté s'attacha à lui sans réserve. Jusques-là le parti Castillan s'étoit insensiblement fortifié, personne n'ayant encore osé levér publiquement l'étendart pour s'opposer à son progrês. Don Henry Emmanuel Comte de Sintra, oncle du feu Roi Ferdinand, avoit eu assez de crédit pour faire

AN. DE J. C. 1383. & suiv.

An. de J. C. 1383. & suiv.

prêter au Roi de Castille, dans les intérêts duquel il étoit, le serment de fidélité par les Officiers de la Ville, la Reine même désespérant de conserver autrement son autorité, qu'à l'ombre de celle de son gendre, avoit consenti de le reconnoître : ainsi le Roi de Castille partoit avec assez de confiance de réüssir dans ses desseins, lorsqu'il apprit que le Grand-Maître les avoit déconcertés par la mort du favori de sa belle-mere; qu'après cette éxécution hardie, le Peuple de Lisbonne s'étoit jetté sur tous ceux qu'il avoit crus être partisans du Monarque Castillan; qu'il avoit massacré Don Martin son Evêque dans la Tour de la Cathédrale, que les mutins avoient obligé presque tous les Castillans, ou d'origine, ou d'inclination à s'enfuir, & que la Reine même ne se croyant plus en sûreté dans la Capitale, s'étoit retirée à Santaren.

Dês la frontiére du Portugal le Castillan ressentit l'effet de ce changement des affaires. L'Evêque de Guardia Portugais, qui suivoit la Cour de Castille ayant été donné à la Reine Béatrix par le feu Roi Ferdinand son pere, avoit promis à Jean, que son Peuple le recevroit sans opposition; le Peuple alla effectivement le recevoir en procession : mais le Gouverneur

du Château refusa constamment de l'y admettre, & comme des troupes qui le devoient suivre, il n'avoit retenu auprês de sa personne que cinq cens chevaux il fallut essuyer cet affront. Jean passa outre cependant, ayant encore dans le Royaume assez de partisans pour attendre ses Castillans sans rien risquer. S'étant rendu à Santaren où la Reine Eléonore l'invita, ils tinrent conseil, & jugérent que pour faire cesser le murmure de ceux qui se plaignoient que le gendre vouloit usurper la Régence, qui en vertu du dernier Traité, & par le testament du feu Roi appartenoit à la belle mere, cette Princesse devoit céder à son gendre son droit au Gouvernement. Elle fit cette cession; mais loin que par-là les affaires prissent un meilleur train pour eux, les esprits s'aigrirent d'autant plus que la Reine Doüairiére déja haïe, devint l'horreur de sa Nation; sa famille même la méprisa, & Dom Gonsalve de Ménésés alors Gouverneur de Conimbre la ménagea si peu, qu'il contribua à la rendre suspecte au Roi de Castille son gendre, en refusant les portes à ce Prince, qui ne doutoit pas d'être admis sans difficulté dans la Ville. Ce soupçon s'étant augmenté par la désertion de Dom Pédre de Castille, qui quoique cousin germain du Roi, s'alla jetter dans

AN. DE J. C. 1384. & suiv.

AN. DE J. C. 1384. & suiv.

Conimbre pour la défendre contre lui; on crut la Reine d'intelligence avec ce Seigneur: quelque ſujet de mécontentement qu'elle donna au Roi ſon gendre, autoriſa ces ſoupçons. Jean la fit conduire en Caſtille & la fit garder à Tordéſillas avec honneur, mais ſûrement, ſi bien qu'elle n'en ſortit que pour être conduite au tombeau. On tranſporta ſon corps à Vailladolid dans le Cloître du Monaſtére de la Mercy lieu de ſa ſépulture. Telle fut la fin d'une Reine, qui pour l'être avoit fait tant de maux.

Le chagrin qu'eut le Roi de Caſtille d'avoir mal réüſſi à Conimbre fut augmenté par les nouvelles qui lui vinrent en même-tems de ce qui ſe paſſoit à Lisbonne. Le Grand-Maître d'Avis avoit été déclaré Regent du Royaume de Portugal. Le Peuple qu'il tournoit à ſon gré s'étoit laiſſé perſuader ſans peine, que Béatrix n'étoit point leur Reine, & que ſi d'abord elle avoit été reconnuë pour héritiére de la Couronne, les Peuples n'étoient pas obligés d'être fidéles à un ſerment, que la contrainte & la force avoient extorqué; qu'étant ſortie d'un mariage illégitime, elle ne pouvoit exclure Don Juan retenu priſonnier en Caſtille, qu'en attendant ſa délivrance, il falloit déférer au Grand-Maître le

gouvernement des affaires, & l'opposer au Castillan pour défendre la Nation du jong qu'on lui vouloit imposer. L'autorité du nouveau Regent étant établie sur ces fondemens, le zéle du Peuple redoubla pour ce Prince, quand on lui vit arborer un étendart, où il avoit fait peindre son frére chargé de fers, qu'il ne portoit que parce qu'il devoit porter le sceptre. Don Alvare Nugnés Péreyra neveu de l'Archevêque de Brague, quoique ses freres eussent embrassé le parti du Roi de Castille, fut un des plus ardens à suivre tous les mouvemens du Grand-Maître, & personne ne lui rendit des services plus importans. Ayant tenu conseil ensemble, il fut résolu que Nugnés feroit une excursion en Castille, pour accréditer par ce coup hardi les armes & la faction du Régent; cette entreprise eut tant de succês, que Nugnés défit prês de Badajox Dom Juan de Gusman Comte de Niébla, l'Amirante Fernand de Toüar, & le Grand-Maître d'Alcantara Dom Dieghe Gomez Barroso, qui y demeura sur la place.

AN. DE J.C. 1384. & suiv.

A ces nouvelles le Castillan comprit qu'il falloit se presser, & entreprendre quelque chose d'important & de décisif, pour mettre une digue au torrent qui déconcertoit son parti. Il avoit une belle

AN. DE J. C. 1384. & suiv.

ving cinq ; dans cet intervale chacun fit ſes préparatifs pour la campagne, qui ne pouvoit manquer d'être vive par la qualité de l'intérêt & par l'animoſité des eſprits. Ceux du Roi furent retardés par une maladie qu'il eut, & de laquelle il penſa mourir : mais ils ne laiſſerent pas d'être grands. Charles Prince de Navarre ſon Beau-frere, dont il avoit enfin obtenu la liberté de Charles VI. Roi de France, envoya par reconnoiſſance lui offrir ſon ſervice & celui de ſes amis, & l'aſſûra qu'il l'iroit joindre avec des troupes en bon état. On arma une groſſe flotte pour être maîtres de la mer, & l'on rétablit l'armée de terre, par des recruës qui remplacérent ce grand nombre de ſoldats. que la peſte avoit fait périr. On eſpéra d'autant mieux du ſuccès de la campagne, qu'il ſe répandit un bruit en Caſtille, que la garniſon de Santaren avoit défait un parti Portugais où le Grand-Maître d'Avis s'étant trouvé, avoit été pris priſonnier ; mais la joie que cauſa ce faux bruit ne fut pas de longue durée, & bien-tot on fut détrompé par une nouvelle contraire, qui cauſa beaucoup de chagrin.

L'adroit Grand-Maître avançant ſes projets à meſure que croiſſoit ſon crédit, avoit convoqué à Conimbre une Aſſem-

blée

blée des plus notables de ceux qui composoient son parti, pour délibérer des moyens de résister au Castillan, qui assembloit de toutes parts des forces pour envahir le Royaume. Là ses partisans levant le masque pendant qu'il se cachoit encore, & continuoit à couvrir du voile d'une modestie étudiée les démarches de son ambition, avoient fait entendre à l'Assemblée, que l'Etat avoit besoin d'un Chef accrédité & absolu, pour tenir la Nation unie, & faire rentrer dans l'intérêt public ceux que l'intérêt particulier avoit attachés aux Etrangers; que pour cela il falloit un Roi, & que dans les circonstances où l'on se trouvoit, le Grand-Maître seul pouvoit l'être: que l'affaire à la vérité n'étoit pas sans obstacles: mais que la nécessité de l'Etat, le péril de la Monarchie, la gloire de la Nation vouloient qu'on passât pardessus: que la premiére loi d'un Etat étoit de le conserver & de le défendre, que toute autre devoit céder à l'importance de celle-là, & que celle de la succession qui suivoit l'ordre de la nature dans le cours ordinaire des choses n'étoit point si inviolable, qu'on ne s'en fût souvent dispensé en de pareils événemens; que toutes les Monarchies de l'Europe en pouvoient fournir des exemples, & que les Castillans en parti-

AN. DE J. C. 1384. & suiv.

AN. DE J. C. 1385. & suiv. culier en avoient donné de trop récens ; pour avoir droit de censurer la conduite des Portugais, qui avoient plus de raison de les suivre, qu'eux n'en avoient eu de les donner ; qu'en vain ils alléguoient un Traité qu'ils avoient enfreint les premiers, & que si l'ambition de joindre le Sceptre Portugais à celui de Castille les portoit à y déroger, l'obligation de se garantir d'un joug accablant, engageoit la Nation Portugaise à n'y avoir aucun égard. Ce discours n'avoit pas été reçu universellement sans replique ; quelques-uns avoient dit que le Grand-Maître ayant jusques-là combattu en faveur de l'Infant son frére, & levé même son étendart, il lui convenoit mal de monter si subitement sur un Trône qu'il avoit fait lui-même profession de conserver au légitime successeur. D'autres avoient été d'avis qu'on s'en tînt au Traité fait avec la Castille, & qu'on ne se servît des forces de la Nation Portugaise, que pour engager le Castillan par une nouvelle négotiation à observer cet ancien Traité. Leur raison étoit, qu'après tout on avoit reconnu Béatrix pour Princesse de Portugal ; qu'en faveur de la Nation elle & son mari avoient cedé leur droit aux enfans qui viendroient de leur mariage ; qu'on devoit s'opposer à eux tandis qu'ils

prétendroient autre chose : mais que si on pouvoit leur persuader de se désister de leurs prétentions pour s'en tenir à leur traité, c'étoit le plus juste & le plus sûr, que tandis qu'on tiendroit la Couronne en suspens, il ne seroit pas impossible de les engager à la Paix, & que si on se faisoit un Roi, on devoit s'attendre d'avoir à soûtenir long-tems toute la puissance de Castille, fort supérieure en Etats & en richesses à celle de Portugal. Ces deux derniers partis avoient paru plausibles : mais le premier fut le plus fort. Le Grand-Maître fut proclamé Roi dans le Monastére de saint François où se tenoit l'Assemblée. Il parut d'autant plus digne de l'être qu'il s'en étoit long-tems défendu avec un air de modération que l'habitude de l'affecter avoit fait croire naturel. On lui avoit baisé la main, & personne ne lui avoit rendu ce premier devoir avec plus de zele que ceux qui s'étoient opposés inutilement à son élection. Ce choix avoit été si unanimement approuvé, qu'on étoit persuadé que le Ciel s'en étoit mêlé, & que dês le commencement des troubles à Evora un enfant de huit mois s'étoit levé de son berceau & s'étoit écrié par trois fois, *Portugal pour le Roi Don Juan*. On avoit dêja vû le fruit de cette élection, & le nouveau

AN. DE J. C. 1385. & suiv.

An. de J. C. 1385. & suiv. Monarque se trouvoit dans une situation à craindre moins que jamais les efforts qu'on pourroit faire contre lui.

Ces nouvelles portées en Castille affligérent la Cour qui étoit pour lors à Cordouë, & irritérent le Roi Don Juan. Il fit presser son armement, & ayant pris pour le rendez-vous de son armée de terre Ciutad-Rodrigo, il ordonna en attendant qu'elle fût assemblée qu'on menât sa flotte dans la riviére de Lisbonne, pendant que l'Archevêque de Toléde Don Pédre Ténorio, Portugais, iroit avec un Camp volant faire une irruption vers Viseu. La flotte donna de l'effroi, mais le Camp volant du Prélat après s'être chargé des dépoüilles des Campagnes qu'il parcourut, fut défait par les Portugais, qui vengérent par-là l'Eglise du déshonneur que lui faisoit un Evêque dans un emploi si contraire à sa profession. Cet événement peu considérable à le considérer en lui-même, le fut beaucoup dans ses effets. Les Portugais se persuadérent avoir pris l'ascendant sur les Castillans, & cette persuasion leur aida à le prendre. Depuis ce tems le nouveau Roi ne chercha plus qu'à en venir à une action décisive, & le desir qu'il en avoit sembloit répondre du succès. Au contraire le Castillan ayant assemblé son ar-

mée, & quelque tems après son Conseil, les sentimens furent partagés sur la maniére de faire la guerre, & une grande partie fut d'avis d'éviter les combats décisifs. „ Pourquoi, disoient-ils à leur Roi, „ donner lieu à votre adversaire de pro- „ fiter de l'ardeur d'un Peuple échauffé „ par la nouveauté, laissez rallentir cet- „ te fureur ; faites la guerre lentement ; „ vous avez des Places en Portugal, ren- „ forcez-en les garnisons, mettez-les en „ état de courir & de désoler les Campa- „ gnes, de jetter la terreur dans les gran- „ des Villes, d'occuper & de fatiguer les „ troupes de la Nation, par des excur- „ sions imprévûës : par-là vous vous „ épargnerez le soin d'entretenir de gros- „ ses armées, que votre épargne dêja „ épuisée ne sçauroit soûtenir long-tems; „ vous n'exposerez pas au hasard d'une „ bataille toujours incertaine la réputa- „ tion de vos armes, & si vous ne con- „ quérez pas des Villes en les forçant de „ se soumettre, vous verrez avec le tems „ le Royaume tout à la fois volontaire- „ ment soumis. Sur-tout épargnez à vo- „ tre foible santé les fatigues de cette „ guerre. La fortune publique dépend „ de la conservation de votre person- „ ne. Gouvernez, & laissez le soin d'é- „ xécuter à vos Généraux. „ Ce conseil

AN. DE J. C. 1385. & suiv.

AN. DE J. C. 1385. & suiv.

quoique le plus sage ne fut pas celui qui fut suivi. Le Roi se rendit à l'avis de ceux qui conseillérent de pousser avec vivacité l'entreprise, d'engager les Portugais à une bataille, qu'ils ne doutoient pas de gagner, & qui feroit en un seul jour ce qu'une guerre longue & lente ne feroit pas en plusieurs années. Ainsi sans plus de retardement on résolut de se mettre en marche, sans même attendre le secours qu'amenoit l'Infant de Navarre; & le Roi malgré les rémontrances qu'on lui avoit si prudemment faites, se mit à la tête de son armée, & alla d'abord assiéger Sillorico, qui n'étant pas en état de se défendre, se rendit à la premiére attaque. Ce fut-là que le Roi de Castille déterminé à courir tous les hasards de la guerre pour vaincre, fit à la hâte un testament qui troubla le regne de son successeur. Conimbre le vit bientôt sous ses murs; mais il n'y fit que brûler les fauxbourgs. L'armée Portugaise assemblée sous son nouveau Roi à Tomar, l'avoit obligé dans le dessein où il étoit de la combattre, de marcher de ce côté là. Elle fit la moitié du chemin, & les deux Camps se trouvérent en présence près du Bourg d'Aljubarotta, d'où la bataille a pris son nom. On ne s'observa pas long-tems, l'ardeur de combattre

étoit égale. Les deux Rois rangérent leurs troupes, qui du côté des Castillans se trouvérent si supérieures en nombre, qu'ils négligérent l'avantage du terrain. Jean de Rie, vieux Seigneur François, Ambassadeur de France en Castille, augurant mal de cette présomption, parla sur ce sujèt au Roi avec un zéle & une prudence, qui a rendu dans l'Histoire Castillanne sa mémoire & son nom immortels. Les Portugais se tenant fermes & serrés dans une plaine étroite & bordée à droit & à gauche de deux vallons, attendoient que les Castillans s'avançassent pour donner combat; ceux-ci délibérérent entre eux, s'il n'étoit point plus à propos d'attendre aussi, que les ennemis fussent contraints d'avancer de leur côté, où la plaine s'étendant davantage seroit plus favorable au grand nombre; le Roi voulut que l'Ambassadeur dît là-dessus son sentiment. Il obéït, & haussant sa voix, „Je suis étranger, „ dit-il, Sire, il me convient peu de „ donner des conseils: mais puisque „ vous m'ordonnez de parler, je dirai „ mon avis avec liberté; si on le croit „ bon on s'en servira, si on le croit mau- „ vais on le rejettera; au moins vous „ puis je protester, que je n'ai en le don- „ nant d'autre vûë que votre intérêt & ce-

AN. DE J. C. 1385. & suiv.

AN. DE J. C. 1385. & suiv.

„ lui de votre Etat. J'ai blanchi dans les „ guerres de France, qui est une assez bon- „ ne école du métier, & j'ai appris que „ les grands Capitaines comptent pour „ beaucoup l'avantage du lieu où se don- „ nent les batailles rangées, & que l'a- „ dresse de le ménager est un coup de „ maître en cet art. Je sçai ce qu'on dit „ avant moi d'habiles gens que je vois „ ici, que les Portugais ont moins de „ troupes que nous ; je veux, comme „ on a ajoûté, qu'ils soient moins habi- „ les & moins braves ; dans la situation „ où ils sont, à quoi nous servira le grand „ nombre, sinon à nous embarrasser ; & „ l'avantage du terrain qui met l'ordre, „ la sûreté & l'union dans leur armée, ne „ peut-il pas rendre inutiles d'autres „ avantages dont nous nous flattons ? „ Par cette raison, je suis d'avis que „ nous ne nous avancions point pour „ combattre. Si les ennemis viennent à „ nous, nous aurons le champ favora- „ ble, & nous nous prévaudrons du „ nombre ; s'ils ne viennent pas, em- „ ployons la nuit trop proche pour com- „ mencer un combat, à donner aux sol- „ dats un repos & un rafraîchissement „ dont ils ont besoin. Ils n'ont pas repû, „ & sont fatigués d'avoir été si long- „ tems sous les armes. Les Portugais ne

„ nous peuvent échapper, si nous avons „ la patience d'attendre, ou qu'ils s'ap- „ prochent pour nous combattre, ou que „ la disette de vivres dont ils ne sont pas „ bien pourvûs leur fasse faire quelque „ mouvement, qui nous donne avanta- „ ge sur eux. Voilà mon sentiment, je „ suivrai le vôtre, & vous ne courrerez „ point de péril que je ne le partage avec „ vous; mais j'ose vous prédire, que si „ vous vous déterminez au combat, vous „ courez à une défaite, & que nous ne „ sortirons point de cette affaire avec „ honneur „.

Le Roi écouta ce discours avec une attention qui marquoit qu'il panchoit à y déférer. Les plus sages se déclaroient pour l'avis de l'Ambassadeur, lorsque ceux qui avoient opiné à l'ouverture de la campagne pour la maniére dont on la faisoit, persistant dans leur sentiment, déterminérent par leur ardeur le reste de l'armée à le suivre. On n'avoit pas encore donné le signal pour la bataille, qu'ils l'avoient dêja engagée. Ayant marché aux Portugais, ils firent plier les premiéres troupes, que commandoit Péreyra fait Connétable de Portugal dans le Camp même par son Roi: mais ce Prince venant au secours, & se joignant à son Connétable, ils encouragé-

An. de J. C. 1385. & suiv.

rent ceux qui lâchoient pié, & firent si bien l'un & l'autre le devoir de grands Capitaines & de déterminés soldats, qu'ils taillérent en piéces les Castillans, étendirent dix mille hommes sur la place, & parmi ce grand nombre de morts un nombre proportionné de Seigneurs de la plus haute qualité. Don Juan & Don Ferdinand de Castille tous deux cousins germains du Roi, Carillo Maréchal du Royaume, Don Juan de Toüar, Don Dieghe Manrique, Don Pédre de Mendoza, & d'autres finirent leurs jours en cette occasion. Des Portugais du même parti, on compta parmi les morts les deux fréres de Péreyra Connétable de Portugal, Don Juan de Ménésés l'un des fréres de la Reine-Mere Eléonore. L'Ambassadeur de France eut le même sort à l'âge de soixante-dix ans, ayant combattu comme un jeune guerrier, vigoureux & déterminé, aprés avoir conseillé en vieillard mûr & prudent de ne pas combattre. Ceux qui disent qu'un corps de François envoyés au secours du Roi de Castille augmenta le nombre des morts, se trompent comme Polydore Virgile, qui confondant les affaires & les tems, veut que le Comte de Cambridge & ses Anglois se soient trouvés à la journée d'Aljubarotta. Froissard quoi-

que contemporain a été trompé comme lui, lorſqu'il a attribué aux François l'indiſcrette ardeur de combattre, que les Eſpagnols attribuënt aux jeunes gens de leur Nation. Ils ſont plus croyables que lui : ils ne ſont pas d'humeur à donner aux leurs le blâme qu'auroient merité les François, qui en effet n'eurent point de part à l'affaire d'Aljubarotta, ſi on en excepte l'Ambaſſadeur. Une partie de l'armée Caſtillanne ſe ſauva à la faveur des ténébres de la nuit : quelques-uns ſe retirérent au Corps de réſerve, que commandoit le Grand-Maître d'Alcantara, qui malgré la défaite générale des troupes de Caſtille, ſoûtint long-tems par ſa valeur & par ſa fermeté l'effort des vainqueurs. Les autres allérent joindre l'Infant Don Charles fils du Roi de Navarre, qui avoit fait irruption par un autre endroit dans le Portugal pour faire le dégât, parce qu'il ne put arriver aſſez à tems pour ſecourir les Caſtillans. Le plus grand nombre néanmoins repris la route de Caſtille, où la nouvelle de leur défaite les avoit dêja prévenus.

AN. DE J. C. 1385. & ſuiv.

A peine put-on ſauver le Roi de Caſtille : il échappa dans le déſordre de ceux qui furent mis en fuite, & ayant pris un bon cheval, il fit treize lieuës d'une trai-

An. de J.C. 1385 & suiv. te, & arriva à Santaren, où s'étant embarqué sur le Tage, il gagna son armée navale encore à l'embouchûre du fleuve, & se fit conduire à Séville où il entra en habit de deüil & outré de dépit.

Le Roi de Portugal cependant célébroit sa victoire & en profitoit; il avoit perdu deux mille hommes, mais il lui en restoit assez pour faire encore de grands progrês. Santaren se rendit à lui, & en peu de tems à peine vit-on des traces qui pussent marquer que jamais le Roi de Castille eût mis le pié en Portugal. Bragance fut la récompense du Connétable Péreyra avec le titre de Duché, dont l'héritiére épousa ensuite Don Alphonse de Portugal, fils naturel du même Roi, & ce mariage fut l'origine de la Maison qui regne aujourd'hui si heureusement en Portugal.

Telle fut l'issuë de la journée d'Aljubarotta, dont la mémoire fut toûjours depuis si prétieuse aux Portugais, qu'ils en instituérent une fête la veille de l'Assomption de la Vierge, jour de ce grand événement, qu'ils comparérent à celui qui à la bataille d'Ourique avoit donné naissance à leur Monarchie. Le Roi en son particulier fit un pélerinage à pié pour en rendre graces au Ciel: il se donna tellement néanmoins à ces éxercices

de sa piété, qu'il n'obmit rien de ce que sa politique lui suggéra pour se conserver le sceptre qu'il avoit acquis. Ce sage Prince n'étoit point de ceux qui méprisent un ennemi malheureux, & qui présument de toûjours vaincre ceux qu'ils ont une fois vaincus. Il sçavoit que le Roi de Castille ayant de grands Etats avoit de grandes ressources : il se ressouvenoit qu'il l'avoit vû sur le point de prendre Lisbonne, & que le Portugal devoit à une maladie populaire la conservation de sa Capitale. Il voyoit ce Prince engagé par un nouveau motif d'honneur à retourner en Portugal. Pour détourner ce coup & rendre la Castille le théâtre de la guerre à son tour, il résolut de réveiller l'ambition du Duc de Lancastre, de l'engager à venir tenter la conquête d'un Royaume où il prétendoit, & à profiter de l'occasion que la fortune lui présentoit. Le mauvais succês qu'avoit eu le Comte de Cambridge dans cette entreprise, en avoit dégoûté le Duc son frére, qui d'ailleurs avoit fait jusques-là une figure en Angleterre pendant la minorité du Roi son neveu, capable d'amuser son ambition. Le jeune Monarque croissant en âge s'étoit insensiblement laissé gouverner par un impérieux favori, qui employoit tout son

AN. DE J. C. 1385. & suiv.

AN. DE J. C. 1385. & suiv.

artifice pour décréditer dans l'esprit de son Maître les Princes ses oncles, & en particulier le Duc de Lancastre l'aîné de tous. Le négotiateur envoyé à ce Prince par le Roi de Portugal lui parla justement dans un tems qu'il avoit reçu un nouveau dégoût, & que le favori l'accusoit d'avoir voulu faire périr le Roi son neveu en Ecosse. Ce nouveau dépit contre la Cour d'Angleterre fit aisément revivre en lui l'ancienne chimére de ses prétentions sur la Couronne de Castille. Il traita avec l'envoyé, & promit d'aller joindre son Maître quand il se séroit mis en état de partir.

La nouvelle de ce Traité inquiéta le Castillan : mais elle ne le découragea pas, & son courage parut d'autant plus, que presque dans le même-tems qu'il apprenoit la négotiation d'Angleterre, le Connétable de Portugal ayant fait irruption en Castille, avoit défait Don Gonsalve de Gusman Grand-Maître de Calatrava, le Comte de Niébla de la même Maison, & Don Pédre Nugnés Grand-Maître de saint Jacques, qui avoit ramassé les restes de l'armée d'Aljubarotta pour s'opposér aux Portugais, & étoit retourné dans son Païs triomphant & chargé de dépoüilles. Malgré tant de mauvais succês, le Cas-

tillan sans se troubler ordonna de nouvelles levées, assembla les Etats à Vailladolid pour en obtenir de l'argent, & envoya en même-tems demander du secours en France contre l'Anglois, ennemi commun de l'une & de l'autre Monarchie; le Prince de Navarre qui l'avoit joint peu de tems après sa défaite étoit encore avec lui, attaché par reconnoissance à sa fortune & à ses intérêts. AN. DE J. C. 1386. & suiv.

Quelque diligence qu'on fît en Castille pour remettre une armée sur pié, on ne put être assez tôt prêt pour prévenir le Duc de Lancastre, & lui disputer le débarquement, qu'il fit sans embarras à la Corogne, après avoir pris six Galéres Castillannes à l'entrée du Port. Il avoit à peine quinze cent chevaux & autant d'arbalestriers, avec lesquels il eût néanmoins fait de grands progrès en peu de tems dans un Païs dépourvû de troupes, s'il n'en eût point perdu au siége qu'il fit de la Corogne même, que Don Ferdinand Pérés d'Andrada originaire de Gallice & Gouverneur du lieu défendit avec succès. D'autres gens de qualité du Païs ne furent pas si fidéles à leur Roi, plusieurs se joignirent aux Anglois, & leur aidérent à conquérir Compostelle Capitale de Gallice avec d'au-

An. de J. C. 1386. & suiv.

tres Places de moindre nom. Ces commencemens parurent d'abord avoir d'autant plus de suite, que le Roi de Portugal & le Prince Anglois s'étant abouchés à Porto y firent une plus étroite alliance. Le Duc avoit amené d'Angleterre la Duchesse Constance sa femme & deux de ses filles, Catherine qu'il avoit euë de son mariage avec la Princesse, & Philippine née d'un premier lit. Le Roi qui n'étoit pas marié, ayant demandé Philippine au Duc, l'obtint sans peine, & entrant par-là encore plus qu'auparavant dans ses intérêts, crut l'avoir attaché aux siens. Le Roi de Castille étoit cependant à Zamora attendant ses troupes, qui le joignoient assez lentement. Le secours de France quoiqu'accordé par Charles VI. n'en venoit pas avec plus de diligence, le Duc de Bourbon qui le commandoit n'ayant pas usé d'une promptitude égale à la nécessité. Dans cette conjoncture fâcheuse, Jean ne pouvant faire autre chose que d'être sur la défensive, aprês avoir muni ses Places, crut qu'il étoit de la prudence de tenter la négociation, & ne désespéra pas de faire avec le Duc de Lancastre ce qu'il avoit fait quelques années auparavant avec le Comte de Cambridge. Le tems étoit favorable à son

dessein. La peste s'étoit mise parmi les Anglois, & en enlevoit un grand nombre. Profitant de cette occasion le Roi lui envoya des Ambassadeurs, qui sous prétexte de lui représenter l'injustice de son entreprise, lui proposérent secretement un mariage entre leurs enfans, lequel sans effusion de sang termineroit leur démêlé à l'avantage de tous les deux. La considération du Roi de Portugal, dont le Duc de Lancastre n'avoit encore alors aucun prétexte de se plaindre, l'empêcha d'entrer bien à fond dans le Traité qu'on lui proposoit : mais on vit bien qu'il ne s'en éloigneroit pas, pour peu que son allié lui donnât occasion de ne le pas ménager, ce qui ne pouvoit manquer d'arriver, si le commencement de la guerre n'en faisoit pas espérer un prompt succès. Dans cette vûë le Castillan devenu circonspect par sa disgrace résolut d'éviter les batailles, & de mettre ses Villes en état de soûtenir d'assez longs siéges, pour faire craindre aux Etrangers un trop long séjour dans un Païs où l'air seul les affoiblissoit. Cette conduite lui réüssit. Les Princes alliés s'étant joints, & étant entrés en Castille furent arrêtés deux mois devant Benaventé qu'ils assiégérent, & que Don Alvare Ozorio défendit courageusement,

An. de J. C. 1386. & suiv.

AN. DE J. C. 1387. & suiv. La disette de vivres. La peste qui se rallúma de nouveau dans leur Camp, & l'approche de l'armée Françoise qui venoit de passer les Monts, les obligérent de lever le siége & de se retirer en Portugal. L'occasion parut favorable pour renouveller les négociations. Le Duc de Lancastre hyvernoit avec ses troupes à Troncoso. Le Roi de Castille lui envoya de nouveaux Plénipotentiaires qui furent bien reçus. Le Duc profita d'un prétexte de se plaindre que lui offroit le Roi de Portugal. Il trouva mauvais que ce Prince, qui comme Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, avoit fait vœu de continence, eût consommé le mariage avec la Princesse Philippine, avant que d'avoir obtenu dispense du Pape. Ainsi il conclut son Traité avec le Castillan. Les principaux articles furent, qu'Henry l'aîné de ce Monarque épouseroit Catherine de Lancastre fille du Duc, & de Constance dont il étoit venu réclamer le droit; que si Henry qui avoit dix ans mouroit avant le mariage, son frére Ferdinand lui seroit substitué; qu'on donneroit en dot à la Princesse, Soria, Atiença, Almasan & Molina; à la Duchesse sa mere, fille du feu Roi de Castille Pierre le Cruel, Olmédo, Médina del Campo, Guadalajara; au Duc

six cens mille francs en argent, & une pension annuelle de cinquante mille durant la vie de l'un & de l'autre, moyennant quoi ils renonceroient à toutes leurs prétentions sur la Castille. Aprês ce Traité le Duc de Lancastre laissant le Roi de Portugal dévorer seul le chagrin qu'il en avoit conçu, se retira à Bayonne avec sa famille, où les Ministres du Roi de Castille devoient aller en cérémonie prendre Catherine & la ramener; pendant ce tems-là ce Prince assez fort pour se tenir sur la défensive contre le Portugal, jusqu'à ce que ses affaires lui permissent de poursuivre ses droits sur cette Couronne, ou de trouver des voyes d'accommodement, envoya prier le Duc de Bourbon qui étoit dêja assez proche, de ne pas passer plus avant, satisfit ses troupes & les renvoya. Dês-lors ce que le Prince Anglois avoit occupé en Gallice revint à Jean, & les Castillans qui avoient embrassé le parti du Duc implorérent la clémence du Roi, & obtinrent leur pardon. On n'avoit plus de difficulté qu'à trouver l'argent nécessaire pour payer le Duc de Lancastre, les troupes qu'on avoit sur pié, & les François auxiliaires à qui l'on avoit donné peu d'argent comptant. On tint les Etats Généraux à Briviesca où il fut ré-

An. de J. C. 1387. & suiv.

An. de J. C. 1387. & suiv.

solu, qu'on leveroit une espéce de Capitation, dont personne ne seroit éxempt. Les Nobles & les Ecclésiastiques murmurérent si haut contre ce Decret, que le Roi de Castille bon de son naturel, & dont les affaires ne permettoient pas qu'on offensât deux ordres si puissans, ne voulut pas qu'on l'éxécutât. On chercha un autre expédient; & on n'en trouva point de meilleur, que d'éxiger des familles taillables l'argent dont on avoit besoin seulement à titre de prêt. Ainsi le Roi ayant recüeilli ce qui lui étoit nécessaire pour la consommation de son Traité, on l'alla jurer à Bayonne, d'où la Princesse fut amenée pour être fiancée à Palence & pour demeurer en attendant qu'Henry eût l'âge de l'épouser, auprês du Roi son futur beau-pere. En faveur de ce mariage on donna à l'Infant Henry le titre de Prince des Asturies, que les aînés de Castille ont porté depuis à l'imitation des Anglois, qui donnent aux héritiers présomptifs de la Couronne d'Angleterre le titre de Prince de Galles. Le Duc de Lancastre envoya à Jean une riche Couronne d'or, qu'il avoit, disoit-il, préparée pour soi-même, mais qu'il lui donnoit volontiers en lui abandonnant le Royaume. Une maladie qu'eut ce

Roi le tira heureusement d'un piége que lui tendoit le Duc de Lancastre en lui demandant une entrevûë. Jean y avoit donné les mains, mais étant sur ces entrefaites tombé malade à Burgos, il eut le tems de faire réfléxion, que le Duc n'avoit eu envie de s'aboucher avec lui, que pour l'engager de renoncer à son alliance avec la France. Jean résolu de la conserver s'avança jusqu'à Victoria, & là comme si sa santé l'eût obligé de retourner sur ses pas, il envoya des Ambassadeurs pour faire ses excuses au Duc, qui ne laissa pas de leur communiquer ce qu'il avoit en effet dessein de proposer au Roi lui-même. Ils évitérent adroitement d'entrer dans cette négociation, sur ce qu'ils n'en avoient pas le pouvoir, & l'affaire en demeura là.

AN. DE J. C. 1387. & suiv.

L'Infant de Navarre devenu Roi par la mort de Charles le Mauvais son pere, recüeillit en cette occasion le fruit de son attachement aux intérêts du Roi de Castille, & des Royales qualités, qui lui firent donner le surnom de Noble. Après s'être abouchés l'un & l'autre à Calahorra, & ensuite à Navarrette, ils réglérent les intérêts de leurs Couronnes, & renouvellérent leur ancienne amitié. Jean lui rendit toutes les Villes qui devoient demeurer dix ans entre les mains des Cas-

An. de J. C. 1388. & suiv. tillans, & lui remit des sommes d'argent considérables qui lui étoient dûës. Le Roi de France fit la même chose à l'égard des Places qu'il avoit saisies sur Charles le Mauvais en Normandie; les Anglois quittérent Cherbourg: ainsi Charles le Noble rentra par sa vertu, qui le rendit aimable, dans la possession de ses biens, que les vices de Charles le Mauvais l'avoient mis en danger de perdre. Jamais la Couronne de Navarre ne fut plus florissante que sous son regne, doux équitable, plein de dignité, en cela seul répréhensible, que Charles étant Prince de la Maison de France ne prit pas assez garde en mariant ses enfans, qu'il mettoit son Royaume en danger de passer, comme il fit dans la suite, entre les mains des Espagnols.

Pendant que le Roi de Castille affermissoit ainsi d'un côté la paix qu'il venoit de conclure par son exactitude à remplir les conditions de son Traité avec un ennemi réconcilié, par la fidelité & par la reconnoissance qu'il devoit à ses anciens amis, il cherchoit les moyens d'engager le Roi de Portugal à un accommodement qui lui donnât moyen de terminer le differend qu'ils avoient ensemble, sans perdre, avec les prétentions qu'il avoit sur cette Monarchie, la réputation de la

sienne. L'adversité ayant modéré son ambition, & les fatigues de la guerre lui ayant fait aimer le repos, il tâchoit à y parvenir. En ce tems l'Angleterre & la France firent une Tréve de trois ans, & y comprirent leurs alliés : le Castillan se servant de l'occasion fit déclarer au Portugais, que cette clause les regardoit, & qu'il n'y vouloit pas contrevenir à moins que d'y être forcé. Celui-ci fier de ses succês, & de nouveau picqué du chagrin qu'il avoit reçû des Anglois, répondit avec hauteur que les affaires de France & d'Angleterre n'avoient rien de commun avec celles de son Etat. Il consentit à six mois de Tréve : mais elle ne fut pas plûtôt expirée, qu'il entra en Gallice & assiégea Tuy. L'Archevêque de Tolède fut envoyé avec ses troupes pour le secourir. Il arriva trop tard, la Ville étoit prise : mais le Prélat homme d'esprit, ayant trouvé moyen de traiter avec le Roi de Portugal, sçut si bien ménager son esprit, qu'il conclut enfin avec lui une suspension d'armes de six ans, par laquelle Tuy fut rendu & quelques autres Places furent échangées. C'étoit assez pour rétablir le désordre des affaires de Castille : mais il eût fallu que la vie de son Roi eût autant duré que ce repos. Ce Prince ins-

AN. DE J. C. 1389. & suiv.

AN. DE J. C. 1389. & suiv.

truit par l'adverſité devenoit ſçavant en l'art de regner. Il tint les Etats à Guadalajara, où il fit de nouveaux Réglemens pour tous les Ordres du Royaume, qui furent de grande utilité. Il s'étoit gliſſé de grands abus dans la diſtribution des Bénéfices ; les Papes s'étoient mis en poſſeſſion de les donner à des Etrangers, qui la plûpart ne réſidoient point ; ils recevoient les revenus, & les Charges étoient négligées, outre que par-là les gens du Païs étoient enſevelis dans l'ignorance, l'étude étant devenuë inutile à leur établiſſement. Il fut réſolu qu'on prieroit le Pape de ſouffrir qu'on remédiât à cet abus. Le Roi tenta d'en abolir un autre qui ne faiſoit pas moins de mal. Les Seigneurs de la Vieille Caſtille avoient la plûpart uſurpé les dixmes & le revenu des Egliſes, & n'en donnoient à des Prêtres gagés pour faire le Service Divin, que ce qu'ils n'en pouvoient retenir. Les Evêques ſe plaignoient que cette uſurpation rempliſſoit leurs Diocéſes de Prêtres mercenaires plûtôt eſclaves que Paſteurs. L'affaire fut propoſée aux Etats : mais les Grands firent tant de bruit, que le Roi qui tout récemment venoit d'ordonner, que de leurs Juſtices on appellât aux Juſtices Royales, dont ils avoient fort murmuré, n'oſa les irri-

ter

ter deux fois, & l'affaire demeura là. On régla sur-tout la Milice du Royaume. C'étoit la coûtume après les guerres, que même les troupes que l'on conservoit pour la sûreté de l'Etat, & qu'on payoit toujours bien cher, se dissipoient dans les campagnes, où les soldats, s'ils ne voloient, s'appliquoient à l'agriculture & désapprenoient leur métier. On ordonna, que dorênavant on en conserveroit un moindre nombre, qu'on payeroit bien, mais avec œconomie, qu'on tiendroit toûjours en haleine par une éxacte discipline dans les Places que l'on croiroit avoir besoin de garnison. On ajoûta à ce Réglement une défense à tous les Sujets de Castille, de prendre la solde d'aucun Prince étranger. Divers prisonniers d'Etat furent délivrés. Mais le Roi de Castille excepta toûjours de toutes les amnisties qu'il donna, Alphonse Comte de Gijon, qui fut condamné à une prison perpétuelle où il avoit dêja été renfermé. On croit que le Roi l'eût fait mourir, s'il n'eût craint de se rendre odieux par une action trop semblable à celles de Pierre le Cruel. Il fit Duc de Pennafiel Ferdinand le plus jeune de ses deux fils encore enfant, mais qui dês l'enfance attiroit dêja les yeux sur lui par toutes les dispositions au bien qui annoncent

AN. DE J. C. 1389. & suiv.

An. de J. C. 1389. & suiv.

les grandes vertus, Parmi tant de traits de sagesse, Jean fit une proposition à l'Assemblée, qui auroit diminué l'estime qu'on y avoit conçuë pour lui, si sa docilité n'eût prévenu la tache qu'auroit fait à sa gloire un plus opiniâtre entêtement. Quelqu'un lui avoit fait entendre, que les Portugais n'ayant peine à le recevoir pour leur Souverain que parce qu'il étoit Roi de Castille, ils étoient prêts à lui rendre la Couronne, s'il résignoit la sienne à son fils, pour se contenter de celle de Portugal. On le trompoit. Quoiqu'il fût aussi respectable par ses grandes qualités que par le titre de Souverain, l'Histoire a rémarqué que les Portugais accoûtumés à des Rois familiers & faciles à se communiquer, avoient été d'abord rebutés de la gravité Castillanne où ce Prince avoit été élevé, & que son concurrent au contraire avoit tiré un grand avantage de ses maniéres populaires, pour s'insinuer dans leurs esprits. Comme les Rois sont mal avertis des mauvais effets que produisent dans l'esprit des Peuples les défauts qui leur sont personnels, Jean s'étant laissé persuader que rien ne l'empêchoit d'être Roi de Portugal, que parce qu'il étoit Roi de Castille, & s'étant fait un point d'honneur de mettre dans sa Maison l'une & l'autre Cou-

ſonne, propoſa aux Etats Généraux moyennant certains revenus qu'il ſe réſervoit, de laiſſer celle qu'il portoit à ſon fils. Toute l'Aſſemblée ſe récria contre cette propoſition. On dit hardiment, & pourtant d'une maniére aſſez flatteuſe, qu'on ne conſentiroit jamais qu'un Roi ſi propre à bien gouverner, & en âge de gouverner long-tems, cédât ſa place à un enfant, dont la minorité troubleroit l'Etat, que c'étoit une penſée chimérique, de ſe perſuader que les Portugais changeaſſent volontairement un Roi de leur Nation pour un autre, beaucoup moins pour un Caſtillan; qu'il les y falloit forcer, & qu'un peu de tems donneroit le moyen de le faire. Ce zéle libre, mais obligeant, ne pouvoit déplaire au Monarque, & l'affection de ſes ſujets lui étoit un gage ſi ſûr, ou du bon ſuccês de la guerre, ou de la douceur de la Paix, qu'il ſe rendit à leurs rémontrances, & la choſe en demeura-là. On n'eut jamais plus d'éſpérance de voir un regne doux & heureux, qu'en conçurent les Caſtillans aprês les Etats de Guadalajara: mais ô eſpérance trompeuſe que celle qu'on fonde ſur la vie des hommes; à peine s'étoit-on ſéparé que l'on apprit la mort du Roi. Ce Prince alloit en Andalouſie où ſa préſence étoit néceſſaire.

AN. DE J.C. 1389. & ſuiv.

An. de J. C. 1390. & suiv.

Il avoit laissé la Reine à Madrid, & envoyé le Prince Henry & sa future épouse à Talavéra, lorsque s'étant arrêté à Alcala pour voir monter à des Farfanes, espéce de Milice Africaine, des chevaux dressés au manége, & ayant voulu pousser celui sur lequel il étoit monté dans un champ labouré & inégal, le cheval fit un faux pas, & en tombant porta le Roi si rudement par terre, que ce Prince expira sur le champ; ce fut le neuviême d'Octobre de l'an 1390. qu'arriva ce tragique accident, qui termina la vie de ce Roi à l'âge de trente-trois ans, dans le douziême de son regne, sur le point de le rendre heureux, & de profiter de l'expérience qu'il avoit acquise pour réparer les fautes qui avoient troublé le repos de ses sujets, & lorsqu'il formoit son successeur dans l'art de regner. Il laissa ce Prince en bas âge chargé du sceptre de Castille avec un temperamment infirme. Ainsi le Royaume éprouva deux fois presque consécutivement les maux que cause la minorité, & par l'émulation que la derniére guerre avoit excitée entre la Castille & le Portugal, il donna lieu à la jalousie immortelle de ces deux Nations, qui a duré jusqu'à nos jours.

Le Portugal avoit succédé dans cette concurrence à l'Arragon. La Monarchie

Arragonnoise avoit pris des desseins plus solides pour son agrandissement, que de disputer à la Castille quelques Villes de plus ou de moins. Elle acquéroit de nouveaux Royaumes, & ne pouvant entamer ses voisins, elle assujettissoit les Peuples éloignés. Dêja dominante au tems dont je parle dans les Baléares, dans la Sardaigne, & ayant même une faction dans l'Isle de Corse, qui reconnoissoit sa Souveraineté, & dans les petites Isles qui environnent celles-là, elle aspiroit à la Sicile. Le vieux Roi Pierre avoit si bien conduit cette affaire, qu'il l'eût terminée de son tems, si Jean son fils aîné n'y eût mis fort imprudemment un obstacle qui en éloigna la conclusion.

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

Pierre s'étoit mis en possession des Duchés d'Athênes & de Patras, terres de la Couronne de Sicile en Gréce, dont le Vicomte de Rocabertin s'étoit emparé en son nom. Les succês des armes du Roi d'Arragon n'étoient pas moins heureux en Sicile. Artal d'Alagon Comte de Mistréta, avoit usurpé dans ce Royaume une puissance presque absoluë. Il prétendoit marier la Reine Marie selon les vûës de son ambition, & disposer de la Couronne en faveur d'un Prince de son choix, dans l'espérance de retenir toûjours une égale autorité auprês de celui qu'il au-

AN. DE J. C. depuis l'an 1382. jusqu'à l'an 1388.

roit placé sur le Trône. Dans ce dessein, il avoit jetté les yeux sur Jean Galéas, qui n'étoit pas encore Duc de Milan. Mais ce Prince ne put tirer avantage des favorables dispositions du Comte, ni entreprendre le voyage de Sicile, depuis que la flotte du Roi d'Arragon eût enlevé la sienne, jusques dans le Port de Pise.

D'un autre côté les Seigneurs de Sicile souffroient impatiemment le pouvoir presque Monarchique du Comte de Mistréta. Don Guillaume Raimond de Moncade fut celui qui se déclara avec plus d'éclat contre ce Ministre impérieux. Après avoir concerté ses démarches avec le Roi d'Arragon, il entra dans Catane, se rendit maître de la Reine, & la conduisit à Agouste, une des plus fortes Places de la Sicile, dont il confia la défense à une garnison Catalane, que le Roi d'Arragon lui avoit envoyée sous les ordres du Capitaine Roger de Moncade.

Don Artal d'Alagon qui vit tous ses projets avortés, rassembla des troupes, & sans perdre de tems il équippa une flotte considérable, qu'il fit conduire à la vûë d'Agouste. La Place fut assiégée par mer & par terre. Le succês du siége étoit encore incertain, & les assiégés se

défendoient avec vigueur, lorsque Rocabertin parut en Sicile, après la conquête de la Principauté d'Athênes, pour secourir la Place. De son côté Moncade à la tête de sa flotte attaqua celle de l'ennemi, la mit en désordre, & contraignit Artal d'Alagon à lever le siége d'Agouste. Rocabertin après une si heureuse expédition engagea la Reine Marie à monter sur ses Galéres, qui la portérent en Arragon.

AN. DE J. C. depuis l'an 1382. jusqu'à l'an 1388.

Il ne falloit plus que le consentement du Pape pour la faire épouser à Don Juan fils du Roi d'Arragon, & joindre le droit de ce mariage à celui que ce Monarque prétendoit de son chef sur la Sicile, où il soûtenoit que les filles n'étoient pas habiles à la succession. Sous les derniers Rois de cette Isle il s'étoit fait un concordat où il avoit été arrêté, que si ce Royaume tomboit en quenoüille, on ne marieroit point l'héritiére que le Saint Siége n'y consentît. Pierre prétendoit que ce concordat n'avoit pû se faire à son préjudice : mais ayant la Princesse entre les mains, & s'étant jusques-là tenu neutre entre les deux Papes concurrens, il se promettoit que sans en venir aux armes, il obtiendroit aisément de celui pour qui il se voudroit déclarer un consentement qui mettroit son droit

AN. DE J. C. 1387. & 1388. hors de toute conteſtation. Il en étoit-là lorſque ſon fils ayant préféré Yoland de Bar, que Mariana par erreur dit avoir été fille de Jean Duc de Berry, à l'héritiére de Sicile, & l'ayant épouſée malgré ſon pere avoit déconcerté les deſſeins de ce Prince plus habile que lui. Cette affaire avoit cauſé de grands troubles en Arragon. Le pere avoit privé le fils de l'autorité qu'il lui avoit donnée dans le Gouvernement du Royaume, le fils en avoit appellé devant *le Juſtice* d'Arragon, qui par un jugement hardi avoit jugé la dépoſition abuſive & contre les Loix; Pierre contre ſon tempéramment naturel avoit déféré à cette Sentence, & avoit rétabli Don Juan; mais il fit reſſentir ſon chagrin au Comte d'Ampurias, qui avoit donné retraite dans ſes terres à l'Infant ſon fils, pour y célébrer ſon mariage avec la Princeſſe Yoland; il obligea ce Comte quoique de ſa Maiſon, ſon gendre, & ſon couſin germain, de ſe réfugier auprês du Pape Clément à Avignon, & le dépoüilla de la plus grande partie de ſes Domaines, qui étoient d'une aſſez grande étenduë ſur les frontiéres & dans les extrémités les plus reculées de l'Eſpagne. D'autres démêlés domeſtiques entre la nouvelle Reine Sibylle, ſa belle-fille & ſon mari,

avoient succédé à ceux-là, & Pierre étoit mort parmi ces intrigues à l'âge de soixante-cinq ans, aprês un regne d'environ cinquante-un an, moins sanguinaire sur la fin de ses jours qu'il n'avoit été dans sa jeunesse, mais toûjours également ambitieux, également vif à former des desseins, & habile à prendre les voies propres à les faire réüssir selon ses souhaits. A sa mort sa Cour fut troublée par la vengeance que le nouveau Roi & la nouvelle Reine sa femme éxercérent contre leur belle-mere. Elle avoit pris la fuite: on la poursuivit, on la mit en prison, aussi-bien que Bernard de Forcia son frére, & plusieurs autres Seigneurs créatures de cette Princesse. Elle fut accusée d'avoir ensorcelé le Roi Don Pierre frappé d'une maladie dangereuse, on disoit que Sybille avoit employé le malefice en lui donnant certains breuvages pour s'en faire aimer. Mais cette accusation n'étoit fondée que sur la délation d'un seul Juif, dont le témoignage ne pouvoit faire foi contre une personne de ce rang. Cependant on mit à la torture, ceux qu'on crut être complices des excês qu'on reprochoit à la Reine; quelques-uns à qui peut-être la violence de la douleur avoit arraché l'aveu d'un crime dont ils pouvoient être innocents,

AN. DE J. C. 1387. & 1388.

An. de J. C. 1389. & suiv.

furent condamnés à mourir par la main du bourreau. Peu s'en fallut que la Reine Doüairiére elle-même, & Bernard de Fortia son frére ne fussent appliqués à la question ; mais on eut égard à leur rang & à la Majesté du Trône, qu'on ne voulut pas déshonnorer. Un reste de bienséance empêcha qu'on n'attentât à la vie de Sibylle : mais on ne lui laissa de ses biens qu'assez précisément pour vivre, & la plus grande grace qu'on lui fit, fut de l'oublier & de permettre qu'elle pleurât au moins en repos le changement de sa fortune. Cette action violente fut blâmée, & l'on appréhenda que le Roi n'eût la dureté de son pere, dont il n'avoit ni l'adresse ni l'esprit. On en fut bien-tôt détrompé. Jean étoit naturellement bon, mais foible, mou, aimant ses plaisirs, se laissant gouverner par sa femme, qui disposoit de tout à son gré, pendant qu'il faisoit bonne chere, qu'il entendoit des concerts de musique, où il employoit plus de tems qu'aux affaires de son Etat. Il envoya exprês en France une solemnelle Ambassade pour demander au Roi des Poëtes & des faiseurs de chansons. Comme il conservoit dans ses divertissements un certain air de grandeur & de magnificence, les revenus de la Couronne pouvoient à peine

fournir aux plaisirs de ce Prince. Sa plus noble occupation étoit la chasse, où il alloit assez souvent pour fuir l'embarras des affaires. Il en eut d'assez épineuses. Les Arragonnois, Peuple autrefois des plus jaloux de sa liberté, ne manquoient guéres de donner de l'éxercice à leurs Rois, pour peu qu'ils les sentissent foibles. Le feu Roi esprit impérieux, ferme, dur, ne connoissant guéres d'autre Loi que son intérêt, avoit presque aboli leurs franchises. Sur la fin de sa vie néanmoins ayant trop d'affaires à la fois, il eut des condescendances qui rappellérent la mémoire des tems où l'on s'opposoit aux Rois. Ils commençoient à n'être plus si souples. Les Vassaux immédiats des Grands s'étoient plaints à ce Prince, que leurs Seigneurs éxerçoient un empire sur eux, qui alloit jusqu'à la tyrannie; qu'ils l'étendoient jusques sur leurs vies, comme s'ils eussent été souverains; qu'ils prétendoient avoir ce droit, & qu'on ne pouvoit appeller de leurs Sentences même au Roi. Ils demandoient qu'on modérât cette puissance si absolue, & qu'il leur fût permis d'implorer en cas d'oppression la justice du Prince. Les Grands s'étoient opposés à cette Requête, & le Roi n'ayant pas jugé à propos de les irriter, les avoit

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

laissés dans leur possession. Par-là devenus plus hardis ils avoient porté leur censure, comme avoient souvent fait leurs ancêtres, jusqu'à entreprendre de réformer la Maison de leur Souverain, & à enchasser ceux qui leur déplaisoient: Pierre les avoit réprimés, & ils avoient assez senti, que ce Prince jaloux de son autorité, n'étoit pas d'humeur à recevoir la Loi de ses Sujets. Jean son fils & son successeur n'avoit pas la même force, & ils s'en apperçûrent d'abord. Les Grands d'Arragon souffroient avec impatience, que le Roi abandonnât le soin du Gouvernement pour se livrer aux plaisirs. Tandis qu'il tenoit les Etats Généraux à Monçon, la plûpart des Seigneurs du Royaume s'assemblérent de leur côté à Calasans pour prévenir les maux dont on étoit ménacé. Ils avoient à leur tête Don Alphonse d'Arragon Comte de Dénia & Marquis de Villéna, Don Jacques son frére Evêque de Tortose, & Don Bernard Cabréra. Le résultat de l'Assemblée, fut de mettre par écrit tous les sujets de plainte, de les adresser aux Etats & au Roi lui-même en forme de rémontrances. Ils répréséntoient dans ce Mémoire les désordres que causoit dans ce Royaume l'indolence qui regnoit à la Cour. De-là, disoient-ils, le

relâchement de la discipline Militaire, le luxe & la corruption des mœurs. Ils en vouloient sur-tout à une Dame nommée Carroca de Villaragur. Cette femme gouvernoit absolument l'esprit de la Reine, qui elle-même avoit une autorité absoluë sur le Roi son époux. Ainsi la confidente passoit pour être la source des maux qui affligeoient le Royaume.

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

Le Mémoire fut présenté au Roi, qui le reçut d'abord avec mépris. On en vint aux menaces, & l'on formoit dêja des projets de révolte, lorsque le Roi par sa douceur naturelle se mit en devoir de détourner l'orage. Il accorda aux Seigneurs mécontens ce qu'ils demandoient. Lui-même il changea de conduite, modéra ses plaisirs, mit des bornes aux dépenses de sa Maison, & retrancha de la Cour les abus qui s'y étoient glissés. En particulier le Roi chassa de la Cour l'impérieuse favorite de la Reine qui l'aimoit tendrement, & quelque chose qu'il fît pour épargner à cette Princesse un si sensible déplaisir, il fallut cependant accorder cette satisfaction à la Noblesse pour éviter de plus grands malheurs. Ce coup d'éclat rendit le calme. Les Grands rentrérent dans le devoir. Tous se firent un point d'honneur de donner à leur Roi de nouvelles mar-

An. de J. C. 1390. & suiv.

ques de leur fidélité. La fortune leur présenta bien-tôt une occasion de signaler leur attachement. Bernard d'Armagnac ayant fait irruption avec une armée de vagabonds, qu'on appelloit alors les Pillards, sur les terres de Catalogne, Don Bernard Cabréra & Don Raymond Bagés défirent tour à tour ces brigands, & forcéérent leur Chef à repasser les Monts, pour courir à la défense de ses Etats, qui étoient en proye à une troupe de bandits soudoyés par le Roi d'Arragon, & commandés par un avanturier Auvergnac nommé Marigault. Personne en cette occasion ne manqua de zéle pour le bien public; par cette même affection des Peuples, on réprima plus d'une fois des révoltes en Sardaigne, dans l'Isle de Corse, & en d'autres lieux, & Jean au moins se put vanter de n'avoir rien perdu tandis qu'il fut sur le Trône, de ce que ses peres avoient ajoûté aux Etats d'Arragon. Son regne fut même remarquable par une acquisition pour la Monarchie, à laquelle à la verité il ne contribua rien de sa personne, mais où ses armes furent employés par son frére avec succès.

Martin Duc de Montblanc cadet de Jean, n'avoit pas eu pour la Sicile la même indifférence que lui. Il avoit épou-

sé avec l'agrément du feu Roi d'Arragon son pere. Marie de Lune fille unique de Don Lope Comte de Lune, parent du Cardinal de ce nom le fameux Pierre qui fut créé Pape à Avignon sous le nom de Benoît XIII. aprês la mort de Clément. Marie avoit hérité des grands biens de cette illustre Maison, qu'elle porta pour dot à son mari, à qui elle donna un fils lequel eut le même nom que son pere. Le Roi de son côté accorda pour appanage à l'Infant son fils la Baronnie d'Exérica avec le titre de Comte, & peu de tems aprês il le fit Connétable d'Arragon & Duc de Montblanc. Enfin Pierre le Cérémonieux son pere qui l'aimoit avec tendresse, & Jean premier son frére qui avoit en lui une entiére confiance, l'avoient successivement comblé de biens & d'honneurs.

AN. DE J.C. 1390. & suiv.

Le Cardinal de Lune qui avoit en vain pressé le feu Roi Pierre de se déclarer pour Clément contre Urbain, avoit eu plus de pouvoir sur l'esprit de Jean, & l'Arragon venoit de se joindre à ceux qui reconnoissoient Clément. Le Duc de Montblanc avoit formé le dessein d'élever son fils sur le Trône de Sicile, en lui faisant épouser Marie fille unique de Frédéric IV. du nom Roi de Sicile, qui la laissa en mourant héritiére de ses Etats.

An. de J.C. 1393. & suiv.

La jeune Reine étoit à la Cour d'Arragon, lorsque Jean & son frére le Duc de Montblanc, se servirent à propos du crédit qu'ils venoient d'acquérir l'un & l'autre auprês du Pape d'Avignon pour avoir son consentement. On l'obtint en effet : le mariage se fit, & bien-tôt aprês le pere & le fils avec la nouvelle épouse passérent de l'agrément du Roi d'Arragon avec une armée en Sicile, où les factions quoique contraires s'étoient unies pour s'opposer à quiconque y voudroit regner. Ayant pris terre à Drepani ils allérent assiéger Palerme, qu'André de Clermont Duc de Modica défendit quelque tems contre eux : mais enfin les Bourgeois pressés rendirent la Ville : Clermont fut pris, son procês lui fut fait, il perdit la tête, & les factieux étonnés se soumirent à leur nouveau Roi. Des Sujets nourris dans la révolte ne sont rarement dociles qu'aussi long-tems qu'on sçait les contraindre de l'être. Un nouveau mouvement en Sardaigne ayant obligé Cabréra, qui avoit conduit en Sicile le Duc de Montblanc & son fils de retourner en Arragon, à peine y fut-il arrivé qu'on apprit que les factions s'étoient réünies en Sicile, & avoient fait tant de progrês, qu'ils tenoienr leur Roi, leur Reine, & le Duc de Montblanc as-

siégés. Au bruit des troubles de Sardaigne, le Roi d'Arragon avoit fait arborer l'étendart Royal à Barcelonne, qui étoit le signe d'une expédition que les Rois vouloient faire en personne: quand il eut appris que son frére avoit besoin de son secours, il redoubla d'empressement; on crut qu'il s'alloit mettre en mer, & qu'il commenceroit par-là son expédition maritime: mais Cabréra s'apperçut bientôt que ce Prince aimant trop son plaisir pour aller chercher la guerre hors de son Païs, ne sortiroit point d'Arragon, que le secours qu'il envoyeroit seroit trop lent & arriveroit trop tard. Dans cette pensée il vend ses biens, léve des troupes à ses dépens, qu'il compose de Catalans, de Gascons, & d'autres François qu'il assemble de toutes parts, met à la voile, aborde à Catane, où les Rebelles maîtres de la Ville assiégoient la Cour dans la Forteresse, délivre les Princes, assiége avec eux la Ville qui les avoit assiégés. La résistance fut opiniâtre, & Don Pédre de Lézana, qu'enfin Jean avoit fait partir avec une flotte de vingt-cinq Vaisseaux, arriva à propos pour soûtenir l'armée Arragonnoise réduite à de grandes extrémités. Catane fut réduite, & quoique les Rebelles soûtinssent encore longtems la guerre avec divers événemens,

AN. DE J. C. 1394. & suiv.

An. de J. C. 1394. & suiv. les Arragonnois enfin prévalurent ; il restoit peu de chose à faire au Duc de Montblanc pour pacifier l'Isle, lorsque le Roi son frére mourut subitement à la chasse en poursuivant un loup dans un bois, apparemment pour s'être échauffé excessivement en courant aprês avoir beaucoup mangé ; comme Jean étoit mort sans enfans mâles, sa succession selon la Loi introduite dans le Royaume depuis que la Couronne avoit passé à la Maison de Barcelonne, appartenoit à Dom Martin. Le Trône d'Arragon ne laissa pas de lui être disputé. Le Roi son frére avoit marié l'Infante Jeanne sa fille aînée a Matthieu de Foix Comte de Castelbon, qui par la mort de son cousin Gaston Phébus étoit devenu Comte de Foix, & qui en vertu de son mariage prétendoit à la Couronne. Mais Marie de Luna femme de Martin, qui n'avoit pas suivi son mari, eut le courage & l'habileté de soûtenir une guerre dangereuse, que Matthieu de Foix avec le secours du Comte d'Armagnac, & d'autres François, porta bien avant dans la Catalogne. La Princesse fut si bien secondée des Peuples & des Seigneurs du Païs, que Matthieu de Foix en fut chassé, & que Martin eut tout le tems nécessaire pour assûrer le Trône de Sicile à son fils,

& pour venir prendre possession du sien. Ce Prince étoit occupé à soumettre un parti de Rebelles qui refusoient l'obéïssance à leurs Maîtres légitimes, & la victoire secondoit par tout la justice de la cause qu'il défendoit, lorsque les Députés du Royaume d'Arragon vinrent lui apprendre la mort de son frére, & lui offrir une Couronne, que le testament du Roi, & encore plus les suffrages de tous les Etats lui déféroient à l'exclusion de la Comtesse de Foix & de la Duchesse d'Anjou ses niéces.

An. de J. C. 1395. & suiv.

L'amour de la gloire, & peut-être aussi la confiance en sa bonne fortune, qui l'avoit toûjours servi au-delà de ses souhaits, l'empêcha de partir sur le champ, comme on l'en sollicitoit. Il répondit aux Députés, qu'une victoire complette le rendroit encore plus digne du Trône; & que dês qu'il auroit dompté des Rebelles qui osoient l'attendre, il iroit avec empressement joüir de la tendresse de ses nouveaux Sujets, & leur donner des marques de la sienne. Le délai ne fut pas long. Sa résolution fit perdre courage aux factieux, & en moins d'une campagne, il réduisit les révoltés de Sicile, de Sardaigne & de Corse.

Tandis que le Duc de Montblanc rétablissoit en Sicile les droits de la Cou-

AN. DE J. C. 1396. & suiv. ronne, & l'autorité des Princes, la conduite pleine de fermeté de la Duchesse sa femme, le zéle unanime de ses nouveaux Sujets, & son bonheur sur lequel il avoit peut-être plus compté, que la prudence ne sembloit le lui permettre, faisoient pour lui dans l'Arragon tout ce qu'il auroit pu faire lui-même.

Les prétentions de la Comtesse de Foix, quelque bien fondées qu'elles dussent paroître, avoient été rejettées dans l'Assemblée des Etats. Le Comte son mari qui étoit venu avec une armée de François appuyer ses prétentions, avoit été contraint de repasser les Pyrénées. Les Majorquins & les Sardes s'étoient unis avec les Peuples d'Arragon, de Valence & de Catalogne, pour reconnoître Don Martin; & lorsqu'il revint de Sicile au mois de Mai de l'année mille trois cents quatre-vingt dix-sept, il ne lui en coûta pour se mettre en possession de cinq Couronnes, qu'un éloge de la fidélité qu'on lui avoit gardée, & une protestation de la reconnoître toute sa vie, par l'inviolable observation des Loix & des coûtumes de l'Etat. Encore même fut-il payé de son éloquence & de ses compliments. Car ayant demandé en finissant son discours, que les Etats reconnussent le Roi de Sicile son fils pour

héritier de ses Couronnes, & qu'en cette qualité ils lui prêtassent dês lors le serment de fidélité, on lui accorda sa demande, malgré la délicatesse que les Arragonnois avoient toûjours euë, de ne vouloir reconnoître aucun de leurs Princes, ni pour Roi, ni pour héritier présomptif du Trône, avant qu'il eût juré dans l'Assemblée des États, qu'il maintiendroit les libertés & les priviléges de la Nation. | An. de J. C. 1397. & suiv.

Les Arragonnois ne se trompérent pas dans les préjugés favorables qu'ils avoient conçû de leur nouveau Monarque. Martin unique de ce nom regna avec autant de gloire qu'aucun de ses prédécesseurs. Dêja illustre par ce qu'il venoit de faire en Sicile, il augmenta sa réputation par ce qu'il fit en Arragon. Le Comte de Foix l'attaqua encore, mais il perdit enfin toute espérance de regner, & fut contraint de s'accommoder. Ils moururent bien-tôt aprês lui & la Comtesse sa femme, & n'ayant point laissé d'enfans, Isabelle sœur de Mathieu femme d'Archambauld Captal de Buch, porta le nom & les héritages de ces anciens Comtes de Foix, sortis de la Maison de Carcassonne depuis l'an 1062. dans celle de Grailly, dont étoit issu Archambauld.

noit au Peuple, & il en étoit trop aimé pour être obligé de s'en faire craindre. Son regne auroit été ſans reproche & ſa proſperité complette, s'il n'eût point un peu trop protégé le Cardinal Dom Pédre de Luna ſon parent, ce qui rendit le Schiſme plus lòng, & ſi Dieu eût donné à lui où à ſon fils un héritier pour ſuccéder à une Couronne à laquelle tous les jours d'autres ſe réüniſſoient, & que la Maiſon de Barcelonne une des plus anciennes du monde portoit avec gloire depuis prês de trois cens ans. Mais la Providence qui donne des bornes aux familles Royales comme aux Royaumes, en avoit ordonné autrement.

An. de J. C. 1399. 1400. 1401. & ſuiv.

Juſqu'ici Don Martin n'avoit eu que des jours heureux. Mais la fortune, dont il ſe diſoit le favori, ſembla ne l'avoir conduit avec tant de pompe ſur le Trône, que pour l'y abandonner à des chagrins redoublés.

A peine la fête de ſon Couronnement étoit-elle paſſée, qu'il lui arriva preſque en même-tems deux couriers, qui lui apprirent des nouvelles bien triſtes. Le premier lui annonça la mort du jeune Prince ſon petit-fils. le ſecond celle de la Reine de Sicile ſa bru. Quoique cette Princeſſe eût déclaré par ſon teſtament le Roi ſon mari héritier du Royaume, il

étoit

étoit à craindre que les Siciliens n'eussent pas pour lui le même attachement qu'ils avoient eu pour elle. D'ailleurs Don Martin considéroit, que si le Roi de Sicile venoit à mourir sans avoir un fils qui pût lui succéder, un seul jour enleveroit à sa Maison tout le fruit de ses travaux, & tous les bien-faits de la fortune. On pensa donc aussi-tôt à donner au Roi veuf une nouvelle épouse, & l'on jetta les yeux sur Blanche fille du Roi de Navarre. La nouvelle Reine aprês deux ans d'une attente inquiéte, mit au monde un Prince dont la naissance ramena la joie dans les Cours d'Arragon & de Sicile; mais elle ne fut pas de longue durée.

An. de J. C. depuis 1402. jusqu'à 1407.

Blanche de Navarre n'eut point d'autres enfans, & celui-ci ne finit pas la troisiême année. Cette nouvelle playe saignoit encore, lorsque la Reine d'Arragon mourut à Villaréal dans le Royaume de Valence. Le Roi dont toute l'ambition étoit d'avoir des successeurs, se seroit peut-être consolé par un second mariage, ayant à peine cinquante ans, si de fréquentes infirmités ne lui en eussent fait perdre la pensée; d'autant plus accablé de ses peines qu'il n'y étoit pas accoûtumé, la vive impression qu'elles firent sur son esprit, le rendit solitaire & mélancholique. Les plaisirs & les affaires lui

AN. DE J. C. depuis 1402. jusqu'à 1407.

étoient également à charge, & il auroit volontiers passé le reste de ses jours dans une Chartreuse où il s'étoit retiré aprês la mort de la Reine d'Arragon sa femme, si les divisions qui s'élevérent entre les Grands de son Royaume ne l'avoient obligé de veiller au maintien de l'autorité Royale.

Deux partis qui avoient pris naissance à Sarragoce désoloient le Royaume. Don Martin Lopez de la Nuza s'étoit déclaré pour l'un, & Don Pédro Cordan s'étoit mis à la tête de l'autre. Tous deux ils étoient également rédoutables, soit par le nombre de leurs Vassaux, par leur crédit, & par l'étenduë de leurs Domaines. Le Royaume de Valence avoit aussi ses factions acharnées mutuellement à leur perte. De-là les meurtres & les brigandages, dont les Magistrats & l'autorité Souveraine n'avoient encore pu réprimer la fureur. Enfin pour mettre fin à ces funestes divisions, le Roi d'Arragon convoqua les Etats Géneraux à Macella. Par des Réglemens sages qui eurent force de Loi, on arrêta le cours de ces désordres, & l'on vint à bout d'étouffer ces guerres intestines. On statua dans cette même Assemblée, que Don Martin Roi de Sicile se rendroit au plûtôt en Espagne, pour s'instruire des usages & des

mœurs d'une Nation dont il devoit être un jour le Souverain. Le Roi d'Arragon déféra aux instances de ceux qui composoient les Etats, & manda le Roi de Sicile son fils. Ce Prince obéït aux ordres de son pere, & s'étant embarqué à Trapani il mit à la voile pour se rendre en Espagne, & vint aborder au Port de Barcelonne le troisiême Avril de l'année 1404. Il fût reçu aux acclamations des Peuples, & leur joie se manifesta par des fêtes & des réjoüissances publiques. Les Arragonnois s'étoient flattés de joüir pendant quelques années de la présence d'un Prince que ses belles qualités rendoient aimable. Mais dês le sixiême d'Août de la même année il remonta sur sa flotte & repassa en Sicile, sous prétexte qu'il étoit à craindre, que l'ambition des Grands & l'humeur inquiéte des Insulaires ne formassent de nouvelles factions. Ces craintes n'étoient pas sans fondement, depuis que Don Bernard de Cabréra avoit profité de l'éloignement du Roi pour gouverner le Royaume au gré de son ambition.

AN. DE J. C. depuis 1404. jusqu'à 1408.

Les attentions des deux Rois avoient réüssi, tout étoit tranquille dans les Etats d'Arragon ; la valeur & la sagesse du Roi de Sicile avoient rétabli le calme dans cette Isle. Aprês une victoire signa-

An. de J. C. 1409. & suiv.

lée, ce jeune Monarque avoit soumis la Sardaigne où Aimeric Vicomte de Narbonne, qui avoit épousé une Arboréa s'étoit fait Chef du parti opposé à la Monarchie d'Arragon. Mais il fut en quelque sorte enseveli sous ses lauriers, & mourut d'une maladie contractée par le mauvais air de Sardaigne, ou plûtôt, comme quelques Historiens le rapportent, d'un excês d'incontinence qu'il fit avant que d'être guéri. Il déclara par son testament son pere héritier de son Royaume, & ce testament que personne n'étoit en état de contester, réünit enfin l'Isle de Sicile à la Monarchie d'Arragon, dont elle ne s'est pas séparée depuis. La mort de ce jeune Roi porta à Don Martin son pere le coup le plus sensible qu'il eût encore éprouvé, & le jetta dans une langueur qui abrégea le cours de sa vie.

Aussi-tôt qu'on eût appris en Arragon la mort du Roi de Sicile, le Royaume changea aussi-tôt de face. L'esprit de jalousie & de parti se réveilla parmi les Grands. La consternation se répandit parmi le Peuple, & dégénéra en des mouvements factieux ; chacun nommoit un successeur à la Couronne suivant son inclination ou son intérêt ; & le Roi accablé de sa douleur, soûtenoit à peine une autorité mourante ; pour la relever par quelque

espérance qui maintînt pour un tems ses Sujets dans le devoir, il résolut enfin de prendre une nouvelle épouse. De l'avis de son Conseil, & de ceux qui avoient le plus de part à sa confidence, il contracta un nouveau mariage avec Marguerite de Prades du Sang Royal d'Arragon, & une des plus belles Princesses de son tems, dont la jeunesse lui promettoit une heureuse fécondité. La cérémonie des nôces se fit à Barcelonne. Le Roi n'étoit alors âgé que de cinquante-un an. Mais il avoit une santé ruinée, & il étoit devenu d'une grosseur extraordinaire. Les remedes que les Médecins employérent pour le mettre en état d'avoir des enfans, ne servirent qu'à altérer de plus en plus sa constitution, & qu'à le conduire plus promptement au tombeau. Aussi les Sujets, & sur-tout les Princes qui prétendoient à la succession ne purent jamais se persuader, que de ce mariage il leur nâquît un Maître. Sur cette idée les brigues se formoient ouvertement, & chaque prétendant travailloit à grossir & à fortifier son parti.

AN. DE J. C. 1409. & suiv.

Deux sur-tout le faisoient avec beaucoup de vivacité & de hauteur; sçavoir, Jacques Comte d'Urgel, & Loüis Duc de Calabre. Jacques étoit le premier Prince du Sang dans la ligne masculine,

An. de J. C. 1409. & suiv.

& descendoit d'Alphonse IV. grand pere du Roi. Le second étoit plus proche du Trône, mais seulement par sa mere Yolande d'Arragon, qui étoit fille du dernier Roi, & niéce de Don Martin.

Le Comte d'Urgel soûtenoit, que les Princesses n'avoient aucun droit à la Couronne d'Arragon, qui étoit un héritage masculin, & fondé sur l'éxemple récent du Roi, qui avoit succédé à son frére quoiqu'il eût deux filles, il concluoit que le Duc de Calabre ne pouvoit être admis à lui disputer le Trône, sa mere en ayant été excluë. Les Ambassadeurs que le Duc d'Anjou avoit envoyés pour défendre la cause de sa femme, & du Duc de Calabre leur fils répréséntoient, que la Couronne d'Arragon ayant été apportée dans la Maison des Comtes de Barcelonne par une Princesse héritiére des anciens Rois, on ne pouvoit pas dire que la succession de ce Royaume fût masculine; & pour aller au devant de la répugnance que les Arragonnois avoient paru avoir pour un Prince étranger, l'Evêque de Conserans Chef de l'Ambassade proposa un jour au Roi en plein Conseil de faire venir le jeune Prince qui étoit encore enfant, afin qu'étant élevé auprês de lui il prît de bonne

heure les mœurs du Païs, & se formât au Gouvernement de l'Etat. Ce n'étoit pas trop bien faire sa cour à un Roi qui venoit de se remarier, que de vouloir lui donner un successeur étranger. Le Comte d'Urgel fit en même-tems une proposition encore plus insultante; il demanda la Lieutenance Générale de l'Etat, comme étant dûë à l'héritier présomptif de la Couronne.

AN. DE J. C. 1409. & suiv.

Il s'en falloit beaucoup que le Roi penchât pour l'un ou pour l'autre de ces deux Princes, tous ses vœux étoient pour Frédéric de Lune bâtard du Roi de Sicile; & il vouloit au moins le placer sur le Trône qu'avoit occupé son pere, s'il trouvoit des obstacles insurmontables à le faire héritier de ses Etats d'Espagne. Pour ménager les intérêts de son petit-fils, & en même-tems pour se ménager à lui-même quelque tranquillité pendant le reste de son regne, il usa d'un expédient qui lui parut propre à tenir en respect les compétiteurs & leurs partisans. Ce fut de choisir dans la Jonte trois ou quatre personnes qu'il chargea d'éxaminer les différentes prétentions, afin que sur leur rapport il pût décider l'affaire & se nommer un successeur. Pendant les lenteurs affectées de cet éxamen, il travailloit secretement à faire des créatures au bâ-

An. de J. C. 1409. & suiv.

tard, & pour corriger le défaut de sa naissance, il sollicitoit sa légitimation auprês de Benoît XIII. qui pendant le Schisme étoit reconnu pour vrai Pape en Arragon, où même il s'étoit réfugié depuis, que les François ayant abjuré son obédience, vouloient l'obliger à prendre la voye de cession.

Sur ces entrefaites Ferdinand Guttiérez de Véga, & le Jurisconsulte Gonzalez Azévédo Castillans, vinrent trouver le Roi à Barcelonne, ils étoient chargés de défendre dans cette conjoncture les intérêts de l'Infant Don Ferdinand oncle de leur Roi & Régent du Royaume de Castille. Ce Prince étoit fils d'Eléonore d'Arragon sœur aînée des Rois Don Martin & Don Jean, & en cette qualité il prétendoit avoir plus de droit que personne à la succession. Véga & Azévédo prirent en tout le contrepié des deux autres prétendants ; ils ne firent point de propositions en public, ils ne demandérent pas même au Roi en particulier qu'il déclarât l'Infant son successeur ; mais aprês l'avoir assuré des vœux que toute la Castille faisoit pour lui obtenir du Ciel un héritier qui remplaçât le Roi de Sicile, ils le priérent de ne pas souffrir qu'on traitât de son vivant l'affaire de la succession, ou s'il permettoit qu'on la trai-

tât, de se souvenir qu'il avoit un neveu, qui devoit l'emporter sur des Princes qui ne le touchoient pas de si prês. Le Roi trouva de la justice dans une requête si respectueuse, il promit d'y faire attention, & il tint parole.

AN. DE J. C. 1409. & suiv.

Comme la Jonte & les Grands du Royaume le sollicitoient vivement de nommer son successeur, il appella un jour dans son Palais les Commissaires qu'il avoit chargés de la discussion des droits à la Couronne; & aprês qu'ils eurent fait leur rapport, les opinions s'étant trouvées partagées entre les droits du Comte d'Urgel & ceux du Duc de Calabre; " je m'étonne, leur dit-il, que " vous me demandiez un jugement sur " une affaire si importante, sans avoir " entendu la personne qui me paroît la " plus intéressée : avez-vous donc ou" blié que j'avois une sœur dont le fils " me touche de plus prês que le fils de ma " niéce, & qu'un Prince du Sang dont la " branche est séparée de la famille Royale " par trois générations. "

Cette parole du Roi où la politique avoit peut-être plus de part que la justice, fit sur l'esprit de bien des gens une impression favorable à l'Infant de Castille; mais en même-tems le Comte d'Urgel s'en trouva si offensé, que dês-

AN. DE J. C. 1409. & suiv. lors il se porta aux derniéres extrémités. C'étoit un homme déterminé à tout pour satisfaire son ambition ; dês sa plus grande jeunesse , quelqu'éloigné qu'il fût du Trône, il s'étoit proposé d'y monter. Le hasard avoit bien servi à l'en approcher, & la voix publique l'accusa de n'y avoir pas épargné le crime. Il avoit eu deux aînés qui étoient morts l'un aprês l'autre assez brusquement, & lorsque le second avoit cessé de vivre, le bruit avoit couru sur des indices tropmarqués, que le Comte l'avoit étranglé de ses propres mains. Malgré des soupçons si odieux, il avoit pour lui le suffrage de la plus gande partie des Peuples. Les Arragonnois sous les trois derniers Regnes. s'étoient obstinés à exclure les Princesses de la succession Royale ; lorsque le pere du Roi regnant n'ayant point encore d'héritiers mâles, avoit voulu faire reconnoître sa fille pour héritiére de ses Etats, ils s'y étoient opposés jusqu'à la révolte : à la mort du Roi Jean ils avoient déféré le sceptre à Don Martin son frére préférablement à la Comtesse de Foix & à la Duchesse d'Anjou ses filles, & comme ces sortes de dispositions populaires lorsqu'une fois l'événement les a autorisées deviennent des Loix dont on ne veut plus se départir, les prétentions, du Comte paroissoient

inconteſtables à tous ceux chez qui un entêtement opiniâtre paſſe pour zéle du bien public; les ſcélérats lui étoient attachés par cette liaiſon que forment la reſſemblance des mœurs, & l'eſpérance de l'impunité ſous un maître vicieux. Les gens de bien le craignoient; quelques-uns, mais en petit nombre, avoient le courage de lui faire tête. Parmi ces derniers le plus rédoutable au Comte, & celui qui mit de plus grands obſtacles à ſes deſſeins, fut Don Jean Ximénés de la Cerda. Ce Seigneur occupoit une Place qui le rendoit en quelque ſorte ſupérieur au Roi même, & qui dans la conjoncture préſente le faiſoit l'arbitre de la ſucceſſion au Trône.

An. de J.C. 1409. & ſuiv.

Pour bien entendre cet article, qui étant éclairci jettera un grand jour ſur la ſuite de l'Hiſtoire que j'écris, il faut ſe ſouvenir que le gouvernement d'Arragon étoit à la verité Monarchique, mais avec ce tempéramment, que le Monarque étoit comptable à un Magiſtrat établi pour être Juge entre le Roi & les Peuples: ce Magiſtrat s'appelloit Grand Juſticier ou *Juſtice* Majeur d'Arragon. Les Juriſconſultes Arragonnois, pour relever cette dignité, en y mettant le ſceau reſpectable de l'Antiquité, en fixent l'inſtitution à la naiſſance de la Monarchie

An. de J. C. 1409. & suiv.

même, & les Annalistes du Royaume ont tâché de réaliser aprês coup cette conjecture par un récit circonstancié. Ils racontent, que dans le neuviême siecle les Peuples de Sobrarbe & d'Arragon, qui jusqu'alors avoient vécu sous les Loix & sous la protection des Rois de Pampelune, pensérent à se faire à eux-mêmes un Gouvernement particulier, qui les mît en état de résister aux Maures, sans assujettir leur liberté aux caprices d'un maître. D'abord l'Aristocratie leur parut le systême le plus conforme à leur intérêt; ils mirent donc à leur tête douze vieillards, qui furent chargés de l'administration de leur République naissante; mais dans la suite les insultes continuelles des Arabes leur ayant fait sentir qu'ils avoient besoin d'un Chef vigilant, dont l'activité ne fût point arrêté par les lenteurs d'un Sénat qui délibere lorsqu'il faut combattre; ils députérent en Italie vers le Pape Adrien second, & vers les Lombards, pour les prier de leur suggérer une forme de Gouvernement, où ils trouvassent en même-tems & leur liberté, & leur sûreté. Sur la réponse qui leur vint, ils se déterminérent dans une Assemblée générale à l'élection d'un Roi; mais avant que de le nommer ils établirent des Loix qui régloient son autorité,

& un Juge pour veiller à l'obſervation de ces Loix. Dês-lors, ſi nous voulons en croire ces Annaliſtes, le Réglement fut éxécuté; car malgré le ſervice ſignalé que les Peuples de Sobrarbe & d'Arragon reçurent alors d'Inicus Ariſta Roi de Pampelune, qui vint faire lever le ſiége que les Maures avoient mis au tour de la place où ils tenoient leur Aſſemblée, ils ne lui offrirent leur Couronne qu'à condition qu'il jureroit entre les mains du *Juſtice* Majeur l'obſervation des Loix qu'ils lui préſentérent. Ce Prince accepta la condition, il reconnut l'autorité du *Juſtice* Majeur, il s'y ſoumit & y ſoûmit ſes deſcendans, ſous peine de dépoſition. Depuis ce tems-là les Rois d'Arragon ne pouvoient prendre poſſeſſion du Trône, les Princes ne pouvoient être reconnus héritiers de la Couronne, & les Gouverneurs ni les Lieutenants Généraux de l'Etat n'avoient la liberté d'éxercer leurs fonctions que dépendamment de ce Magiſtrat, à qui ils devoient auparavant prêter le ſerment dans les Etats aſſemblés, & qu'ils étoient obligés de reconnoître pour juge des différends qui pourroient s'élever entre eux & leurs Sujets.

AN. DE J. C. 1409. & ſuiv.

Tel eſt le fondement prétendu des fameux priviléges d'Arragon, auſquels

AN. DE J.C. 1409. & suiv.

Philippe second donna la premiére atteinte, en faisant faire le procês au *Justice* Majeur comme à un criminel de léze-Majesté, & que Philippe V. a entiérement abolis en soumettant l'Arragon aux Loix de Castille : mais sans recourir à la chimére, il est certain que dans le tems dont je parle, l'autorité du *Justice* Majeur étoit reconnuë en Arragon des Rois & du Peuple. L'usage de prês de deux siécles, les Déclarations consécutives de plusieurs Rois, le recours des Peuples à ce Magistrat en différentes circonstances, l'éxercice qu'il avoit fait de sa Jurisdiction, les Jugements qu'il avoit rendus, soit entre le Fisc & les particuliers, soit entre le Souverain & la Nation, avoient établi cette autorité plus solidement que les Loix les plus anciennes n'auroient pu le faire ; & encore tout récemment elle avoit reçu un accroissement considérable sous le pénultiême regne, lorsque la Nation prit les armes contre le Roi Don Pierre IV. pere de Don Martin, pour empêcher qu'il ne fît passer la Couronne à sa fille. Ce Prince victorieux de la Ligue assembla les Etats à Sarragoce, & là se contentant d'abolir le privilége que ses Peuples s'étoient arrogés de faire publier une Union, & de déclarer la guerre à leur Souverain lorsqu'il n'ob-

ferveroit pas les Loix, il décida publiquement, que les droits du Souverain & ceux de la Nation ne se discuteroient plus par les armes, mais qu'ils seroient universellement & à jamais soumis à la décision du *Justice* Majeur ou du Grand Justicier. Sur cet exposé beaucoup plus fidéle que celui d'un Auteur récent, qui voulant nous mettre au fait des priviléges d'Arragon, auroit dû commencer par s'y mettre lui-même, afin de ne pas confondre comme il fait, Pierre IV. avec Pierre I. & l'abolition du Privilége de l'Union, avec la prétenduë suppression du Justice Majeur; sur cet exposé, dis-je, on peut juger combien il importoit au Comte d'Urgel de mettre ce Magistrat dans ses intérêts; mais comme son ambition étoit plus fougueuse qu'elle n'étoit mesurée, il voulut emporter de hauteur ce qu'il auroit dû ménager par beaucoup de complaisance. Il se persuada qu'en faisant montre d'un puissant parti, menaçant même d'user de voie de fait, il arracheroit au Roi son consentement pour être déclaré Lieutenant Général du Royaume, & héritier présomptif de la Couronne. En effet le Roi se rendit, ou fit semblant de se rendre. Mais Ximénés opposant un grand flegme à l'impétuosité du Comte, & beaucoup de fermeté à ses

AN. DE J.C. 1409. & suiv.

An. de J.C. 1409. & suiv. menaces, refusa constamment de recevoir son serment, & éluda ses instances en faisant naître des difficultés qu'il eut l'adresse de prolonger jusqu'à la mort du Roi.

An. de J.C. 1390. & suiv. Tel étoit le cours des affaires dans le Royaume d'Arragon, pendant que deux minorités troubloient la Castille. Celle d'Henry III. que sa mauvaise santé fit surnommer le Valétudinaire, parut d'abord devoir être paisible. Don Pédre Ténorio Archevêque de Tolède, avoit aprês la mort du feu Roi pris le Gouvernement en main sans beaucoup de contradiction. Il avoit eu la présence d'esprit de se saisir du Corps de ce Monarque incontinent aprês sa chûte, de feindre qu'il n'étoit pas mort, & d'avertir cependant la Reine, le Prince Henry, & ceux qu'il jugea propres à concourir à ses desseins, de ce qui venoit d'arriver.

La Famille Royale s'étant renduë sur les lieux, il ne parut pas qu'on pensât à autre chose qu'à pleurer le mort, à lui rendre les derniers devoirs, à reconnoître son successeur, & à laisser agir le Primat comme il avoit commencé.

Ainsi ce Prélat étoit maître des affaires, lorsque Don Pédre d'Ayala rappella la mémoire du testament fait à la guerre par le feu Roi tandis qu'il assié-

geoit Cillorico en Portugal. On le chercha, il fut trouvé. Jean y nommoit, en cas qu'il laissât son successeur en minorité, pour tuteurs du Prince, Don Alphonse d'Arragon Marquis de Villéna & Connétable de Castille, les Archevêques de Toléde & de Compostelle, Don Gonsalve & Don Alphonse de Gusman, le premier Grand-Maître d'Alcantara, le second Comte de Niébla, & Don Pédre de Mendoza Grand-Majordome de sa Maison, ausquels il joignoit six Bourgeois choisis par les Villes de Burgos, de Toléde, de Léon, de Séville, de Cordouë, & de Murcie, qui en devoient nommer chacun un. Ce testament parut bisarre & tout propre à broüiller l'Etat, les Seigneurs de Castille étant exclus du Gouvernement où le Roi donnoit part à tant d'autres. Aussi celui qui l'avoit fait s'étoit déclaré lui-même, qu'il avoit intention de le réformer, & plusieurs se ressouvenoient qu'il en avoit parlé ainsi. On conclut à n'y pas déférer, & l'Archevêque de Toléde croyant que le testament déplaisoit par le grand nombre de tuteurs nommés, plûtôt que par l'exclusion de ceux qui n'y étoient pas compris, appuya cet avis dans l'espérance que le gouvernement des affaires demeureroit entre ses mains. Il fut trompé : les Grands assemblés au lieu de diminuer le

AN. DE J.C. 1390. & suiv.

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

nombre de ces tuteurs du jeune Roi, y ajoûtérent le Duc de Bénaventé & le Comte de Traſtamare, tous deux de la Maiſon de Caſtille, & le Grand-Maître de S. Jacques. L'Archevêque de Tolède encore plus chagrin de cette réſolution que du teſtament, allégua pour rompre le coup, une Ordonnance d'Alphonſe le Sage, portant que dans les minorités on nommeroit un ſeul tuteur, ou trois, ou cinq, ou ſept tout au plus. On ne l'écouta pas, & quoiqu'il pût faire il fallut qu'il ſuivît le torrent. Il ne le ſuivit que tandis qu'il ne crut pas ſûr d'aller contre: mais enfin ne pouvant ſe réſoudre à partager avec tant de collégues une autorité qu'il avoit euë ſeul, il prit occaſion de quitter la Cour, de ce que quelques Seigneurs du Conſeil étoient entrés armés dans une Aſſemblée tenuë à Madrid, & y avoient amené main-forte. Il alla à Talavéra, d'où écrivant à diverſes perſonnes, même aux puiſſances étrangeres, il ſe plaignit du déſordre de l'Etat, & demanda du ſecours pour y remédier. Ces lettres eurent tout l'effet que le Prélat s'en étoit promis. Il eut bien-tôt des partiſans. Le Marquis de Villéna, qui avant la mort du feu Roi s'étoit retiré en Arragon, promit d'appuyer ſes deſſeins, le Duc de Bénaventé, le Grand-Maître

d'Alcantara, & Don Dieghe de Mendoza se rendirent auprês de lui. L'Archevêque leva des troupes, & se trouva bien-tôt en état de mener ceux de sa faction à Vailladolid, où le Roi & le Conseil des tuteurs s'étoient retirés depuis quelques tems. Par malheur pour le repos public un ennemi juré du Primat se trouvoit par son éloignement à la tête de ce Conseil. Don Jean Manrique Archevêque de Compostelle, étoit depuis long-tems concurrent de Don Pédre Ténorio, & ces deux Prélats ne cessoient de se traverser en toute occasion. Tous deux hommes de qualité, avec une différence néanmoins qui donnoit de ce côté-là de l'avantage à don Juan Manrique ; ils avoient embrassé la même profession, & s'étoient presque toûjours trouvés à portée de prétendre aux mêmes emplois ; Ténorio avoit emporté le riche Archevêché de Toléde, & cette préférence étoit d'autant plus glorieuse pour lui, qu'on l'étoit allé chercher pour le lui donner, pendant que Manrique le briguoit. Celui-ci néanmoins s'étoit soûtenu, & l'un & l'autre s'étoient contrebalancés à la Cour par des emplois assez semblables & des manieres fort différentes. Ils s'étoient tous deux mêlés de guerres, de négotiations, du Gouvernement, &

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

An. de J. C. 1390. & suiv. par tout ils avoient acquis de l'autorité & du crédit. Ils n'avoient au reste dans leurs mœurs rien de fort opposé à leur profession, que ce que les politiques qui n'en jugent pas sur les maximes des Apôtres, tolérent dans les Prélats de ce rang, qui entrent dans les affaires du siécle, & qui ont d'autres intérêts que ceux de l'Eglise & de leur troupeau. Semblables par tous ces endroits, ils étoient différens en ce que l'Archevêque de Compostelle étoit plus insinuant, plus caressant, plus libéral, plus magnifique en tout ce qui l'environnoit; l'Archevêque de Toléde avoit plus de grandeur, de droiture, de modestie, employant moins ses richesses immenses à donner du lustre à sa dignité & à se faire des amis, qu'à orner les Provinces & les Villes par des ouvrages utiles au public qui subsistent encore aujourd'hui. En un mot le premier avoit plus le génie d'un Courtisan, l'autre étoit plus propre à faire un Ministre, plus loüables tous deux sans doute, si suivant les regles de leur profession, éloignés des affaires du monde & des intrigues de la Cour, il n'eussent été que bons Evêques. Ce fut par un procédé bien contraire à l'esprit de l'Episcopat, qu'ils penſérent en venir aux mains dans la rencontre dont je parle. La Reine de Navarre, que son mari

n'avoit pu retirer de Castille depuis qu'il l'y avoit laissée sous le Regne du feu Roi son frére, servit beaucoup pour appaiser ce commencement de guerre civile. Elle ménagea si bien les esprits, qu'on convint d'une conférence, où l'Archevêque de Compostelle voulant paroître condescendant, proposa une alternative de s'en tenir ou au testament du feu Roi, ou au changement qu'on y avoit fait. Ni l'un ni l'autre de ces partis n'étoit du goût de Ténorio, qui trouvoit dans tous les deux trop de Collégues pour espérer d'être le maître, & par dessus cela un homme en possession de le contrarier. Comme ce Prélat néanmoins aimoit assez l'Etat & sa propre gloire, pour ne s'attirer pas le blâme d'avoir sacrifié à son ambition l'intérêt du Roi & le repos public, il demanda qu'on revînt au testament, & pour ne pas donner dans un piége qu'il crut qu'on lui avoit tendu pour détacher de lui le Duc de Bénavente, il ajoûta, qu'il supposoit qu'on joindroit aux tuteurs nommés, le Duc, le Comte de Trastamare, & le Grand-Maître de saint Jacques, n'étant pas raisonnable que pendant qu'on admettoit des Bourgeois au Gouvernement, ces Seigneurs demeurassent oisifs & sans fonction dans un Royaume où ils tenoient le premier rang.

AN. DE J.C. 1390. & suiv.

An. de J. C. 1390. & suiv.

Ce tempéramment adroit embarrassa l'Archevêque de Compostelle à son tour. Il vit bien que la faction de son concurrent devenoit par-là beaucoup plus forte que la sienne ; mais ne pouvant honnêtement ni se dédire de l'alternative qu'il avoit proposée lui-même, ni refuser d'admettre au Conseil les Seigneurs qu'on lui proposoit sans en faire autant d'ennemis dangereux qui se ligueroient contre lui, il fut obligé d'y donner les mains : mais il imagina un moyen de dédommager son parti de ce que ce Traité lui faisoit perdre, qui eut encore plus de succês qu'il ne s'en étoit promis, & le rendit plus maître des affaires qu'il n'avoit prétendu l'être; heureux s'il eût sçu se borner à la minorité qui lui en donnoit droit, & qu'il n'eût pas eu l'ambition de gouverner sous un Roi majeur avec la même autorité qu'il avoit fait sous un Roi pupille.

Le Comte de Gijon étoit encore prisonnier ; d'Almonacir il avoit été transféré à Monterey sous la garde du Grand-Maître de saint Jacques, jusqu'à ce qu'on eût eu le loisir de décider de son sort. L'Archevêque de Compostelle le voulant faire servir à ses desseins, sollicita vivement sa liberté & l'obtint sans beaucoup de peine. L'état présent de ce

Seigneur faisoit pitié à tout le monde, & ses fautes passées n'intéressoient presque plus personne. Le Prélat n'étoit pas d'humeur à se faire un ami sans sçavoir quel fruit il en pourroit tirer. S'étant acquis le Comte de Gijon pour le faire entrer au Conseil & en fortifier son parti, il attendit l'Assemblée des Etats qu'on avoit convoqués à Burgos, & y demanda que le Comte fût admis parmi les tuteurs, protestant qu'il ne tiendroit point l'accord fait à Vailladolid qu'on ne rendît cette justice à la naissance de ce Seigneur. Ténorio pénétrant d'abord dans les vûës de son adversaire, leva le masque à cette proposition, & s'y opposa sans ménagement. Il fut suivi de ses partisans, comme Manrique le fut des siens. Les sentimens furent si partagés dans les Etats sur cette affaire, qu'on fut contraint de la mettre en compromis. On nomma des arbitres, mais qui ne conclurent rien. On en revint aux suffrages publics, qui furent enfin favorables à l'Archevêque de Compostelle, & le Comte de Gijon fut admis au nombre des tuteurs du Roi.

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

Le trouble qu'avoit excité cette affaire commençoit à s'appaiser, lorsqu'un événement imprévû causa un nouveau mouvement qui remit les esprits dans

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

l'agitation & eut des suites plus fâcheuses pour la tranquillité publique. Un domestique du Comte de Gijon fut tué en revenant de la chasse par deux autres qui appartenoient au Duc de Bénaventé, & on eut quelque raison de croire que ce Seigneur trempoit dans ce meurtre. Cette avanture fit appréhender une nouvelle division dans le Conseil si l'on y laissoit ces Seigneurs. On résolut de les en éloigner, & pour adoucir néanmoins le chagrin de l'éloignement, on leur assigna à chacun une grosse pension sur l'épargne. Le Comte soit que sa longue prison eût mis ses affaires en désordre, & qu'il eût plus besoin d'argent que d'honneur, soit qu'il ne voulût pas si-tôt rentrer dans ses premiers embarras, épargna à l'Etat en cette rencontre celui qu'il lui auroit pu causer. Le Duc ne fut pas si docile. Il étoit dêja mécontent d'un mariage qu'on lui avoit fait manquer. Le feu Roi lui avoit promis en épousant Béatrix de Portugal destinée d'abord à ce Duc, de le dédommager de ce parti par l'héritiére d'Albuquerque Eléonore de Castille, fille de Don Sanche, qu'on appelloit la Riche Dame à cause des grands biens qu'elle possédoit. Depuis la mort de ce Prince on avoit résolu de marier Eléonore à l'Infant Ferdinand Duc de Pennafiel,

fiel, ſuppoſé que le Roi vécût, & que ſuivant le Traité fait avec le Duc de Lancaſtre, l'Infant ne fût pas obligé d'épouſer la Princeſſe Angloiſe à qui le Trône étoit deſtiné. Tant de chagrins reçus à la fois ayant pouſſé la patience du Duc de Bénaventé à bout, il ſe retira bruſquement, & prit des liaiſons ſecrettes avec le Roi de Portugal. On apprit bien-tôt leur Traité. La Tréve faite avec ce Prince étoit ſur le point d'expirer. Les Etats qui le craignoient lui en envoyérent demander la continuation. On le trouva peu diſpoſé à la Paix, & l'on apprit qu'il avoit promis une fille naturelle qu'il avoit au Duc de Bénaventé avec une groſſe dot. Ces nouvelles embarraſſérent d'autant plus qu'il en vint d'autres preſque en même-tems d'un ſoulevement du Peuple en Guipuſcoa à l'occaſion de certains tributs, d'un démêlé en Andalouſie entre quelques Seigneurs du Païs qui mettoient la Province en grand mouvement, & d'une irruption des Maures de Grenade ſur les frontiéres de Murcie qu'ils menaçoient d'invaſion. Dans cette conjoncture fâcheuſe les Etats s'étoient ſéparés, & chacun n'avoit pas tardé de ſe rendre dans les poſtes où ſa préſence étoit néceſſaire. La Cour & le Conſeil des tuteurs ſe retirérent à Ségovie, où

AN. DE J. C. 1390. & ſuiv.

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

d'un concert presque unanime on jugea qu'il falloit commencer par appaiser le Duc de Bénavente. On députa vers lui, on lui offrit de lui rendre l'héritiére d'Albuquerque : il parut content ; on prit jour pour célébrer le mariage, qui se devoit faire à Arévalo : on se préparoit à s'y rendre lorsque le Duc faisant réfléxion, que dans la disposition où étoient les esprits en Castille pour lui, il avoit plus besoin d'appui que de bien, s'excusa d'épouser la Comtesse, sur ce qu'il ne lui étoit pas libre de rompre son engagement avec le Roi de Portugal. L'Archevêque de Tolède, pour qui le Duc paroissoit conserver toûjours beaucoup de déférence, partit sur le champ à cette nouvelle, pour l'aller trouver dans ses terres, & lui représenter le tort qu'il faisoit à sa gloire & à l'Etat, par les liaisons qu'il s'opiniâtroit à prendre avec l'ennemi de sa Nation & de son Roi. Il ajoûta, que si l'héritiére d'Albuquerque ne lui plaisoit pas, il se faisoit fort de lui faire avoir la fille du Marquis de Villéna du nom & du Sang d'Arragon, avec une dot au moins égale à celle que le Portugais vouloit donner à sa bâtarde. Malgré toute la considération qu'avoit le Duc pour l'Archevêque, il ne se laissa point fléchir, & ne répondit autre chose aux

rémontrances qu'il lui fit, sinon qu'il avoit besoin d'appui. Le Prélat vit bien que le Duc étoit résolu à la guerre, & il en fut d'autant plus convaincu, qu'en retournant par Zamora il eut sujet de soupçonner, que le Gouverneur traitoit avec lui pour le mettre en possession de cette Place; il le prévint, mit dans la tour un Commandant dont il étoit sûr, & vint rendre compte au Conseil du succês de sa négotiation, A peine fut-il arrivé, que ceux qui étoient allé traiter l'affaire de la Tréve en Portugal étant revenus sans avoir rien fait, rapportérent que le Portugais paroissoit résolu à la guerre, & que le Duc son confédéré étoit aux environs de Toro à la tête de cinq cens chevaux & d'un grand Corps de gens de pié. Dieu qui veille sur les Rois pupiles inspira aux tuteurs d'Henry un esprit de concorde en cette occasion, qu'ils n'avoient point eu jusqu'alors. Tous se portérent au service du Prince avec un zéle & un concert qui sauva l'Etat du naufrage dont il étoit menacé. On alla si bien au-devant de tout ce qu'entreprit le Duc, qu'on le décrédita enfin auprês du Roi de Portugal, avec lequel en même-tems d'habiles gens ayant renoüé la négotiation de la Tréve, on l'obtint à des conditions à la verité peu hono-

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

rables, mais que la conjoncture du tems ne permettoit pas de trop contester. On donna deux Villes & douze ôtages, & l'on promit qu'on n'appuyeroit ni les prétentions de la Reine Béatrix sur la Couronne de Portugal, ni celles des Infans ses oncles qu'on avoit mis en liberté. A ce prix on renouvella pour quinze ans la suspension d'armes, & par-là l'on crut la tranquillité sur le point d'être d'autant mieux rétablie, que les troubles d'Andalousie & de Guipuscoa s'appaisoient, & que les Grenadins défaits par Dom Alphonse Fagiardo Antelantade de Murcie, avoient été contraints de demander la Paix. Les tuteurs l'avoient accordée à ces Infidéles, & ne purent se la donner à eux-mêmes; ils ne furent pas plûtôt délivrés de la crainte des armes étrangéres, qu'ils se broüillérent de nouveau entre eux. Pendant que l'Archevêque de Toléde avoit vû le Duc de Bénavente en commerce avec le Portugais, il avoit fait de bonne foi tout ce qu'on pouvoit attendre d'un zélé serviteur du Roi pour ramener ce Duc au devoir. Il l'étoit allé trouver une seconde fois pour lui persuader de désarmer, & ne l'ayant pu obtenir, il avoit comme la premiére, fait échoüer les desseins qu'il formoit sur des Places, qu'il vouloit surprendre. Le

péril public ayant cessé par la Tréve de Portugal, & le Duc ayant protesté qu'il ne demeuroit point en armes contre le service du Roi, mais contre ses ennemis particuliers, qui avoient dessein de l'opprimer, le Prélat changea de conduite, & rentrant dans les intérêts d'un ami, dont la conservation n'étoit pas inutile à la sienne, il les appuya dans les occasions avec plus de zéle & moins de circonspection que le tems ne le permettoit. Dom Juan de Velasco d'où sont issus les Connétables de ce nom, Ducs de Frias, encore aujourd'hui en possession de cette Charge étoit leur ami commun. On avoit beaucoup retranché des pensions de ce Seigneur depuis la minorité; l'Archevêque ayant entrepris de les faire remettre sur l'ancien pié y trouva de l'opposition; toute la faction contraire à la sienne, tous ceux qui regardoient encore le Duc de Bénaventé comme un homme à craindre, & qui sçavoient que Velasco étoit toûjours de ses amis, refusérent de consentir qu'on enrichît un homme suspect, & qui devenant plus puissant seroit plus en état de nuire. L'Archevêque s'opiniâtra & menaça de se retirer. Ses ennemis ne manquérent pas une si belle occasion de lui nuire. Ils ne perdirent point de tems. Ils allérent trouver

AN. DE J. C. 1390. & suiv.

An. de J. C. 1394. & suiv.

le Roi, qui croissant en âge commençoit à prendre connoissance des affaires, & lui ayant représenté, que la conduite de ce Prélat, ses liaisons avec le Duc de Bénaventé rendant sa fidélité douteuse, il y auroit de l'imprudence à lui laisser la liberté d'allumer encore une fois la guerre civile dans l'Etat, que ce qu'il avoit dêja fait donnoit suffisamment à connoître ce qu'il avoit dessein de faire, pour obliger à le prévenir, à s'assûrer de sa personne, & à lui ôter les moyens de se rendre encore plus coupable en lui ôtant l'occasion de faire une plus grande faute. L'affaire fut si bien poussée, qu'il fut résolu qu'on arrêteroit l'Archevêque de Toléde & ses principaux amis. La chose fut éxécutée comme elle avoit été résoluë. L'Archevêque fut arrêté dans le Palais même du Roi, Velasco dans sa propre Maison, l'Evêque d'Osma & l'Abbé de Fusselas dans les lieux où on les trouva. Cet emprisonnement fit grand bruit, sur-tout parmi les gens d'Eglise, ou partisans de l'Archevêque de Toléde, ou jaloux de leurs priviléges. L'Evêque d'Albi Légat du Pontife qui avoit son Siége à Avignon, & qu'on reconnoissoit en Castille, excommunia ceux qui avoient part à la détention des deux Evêques & de l'Abbé de Fusselas, & mit en

interdit les Villes de Zamora où étoit la Cour, de Palence & de Salamanque parce qu'ils y avoient été pris, ou parce qu'on les y avoit transférés. Pour appaiser l'Eglise sans risquer l'Etat; on convint que les prisonniers donneroient des ôtages pour être élargis, & Velasco comme les autres fut compris dans cet accommodement, aprês lequel par ordre du Pape, le Légat leva les Censures, ayant commencé par le Roi qui reçût son absolution dans la Cathédrale de Burgos.

An. de J. C. 1394. & suiv.

Personne ne tira plus d'avantage de cette nouvelle révolution des affaires, que l'Archevêque de Compostelle, qui devint le maître tandis que l'Archevêque de Tolède demeura éloigné de la Cour; de-là même ayant pris occasion de traiter avec le Duc de Benaventé pour l'engager à désarmer & à se réconcilier avec le Roi, il sçut à propos se servir de la conjoncture du tems, pour faire comprendre à ce Seigneur, que ses amis étoient sans crédit, que le Roi étoit disposé à le recevoir en graces, qu'il devoit profiter de l'occasion, & ne s'obstiner pas à sa perte en continuant d'offenser un Prince qui alloit devenir majeur; il eut le bonheur de le persuader. On donna au Duc une somme d'argent pour le dé-

AN. DE J. C. 1394 & suiv. dommager des mariages qu'on lui avoit fait manquer, & permission de chercher un parti par tout ailleurs qu'en Portugal. On lui offroit des ôtages pour sa sûreté; il les refusa, & vint à la Cour avec une confiance qui plut au Roi, & lui en attira tous les bons traitemens qu'il pouvoit desirer.

L'Archevêque de Compostelle étoit au comble de ses souhaits. Il n'avoit plus à craindre qu'un Roi, qui après sa minorité voulût gouverner par lui-même, & Henry foible de compléxion, & presque né valétudinaire, ne lui paroissoit pas en disposition de prendre sur lui la fatigue & les soins du Gouvernement. Ainsi il vit approcher sans chagrin le tems de la majorité, & fut des plus vifs à presser le Roi de l'anticiper de deux mois. Il harangua dans l'Assemblée des Prélats & des Grands du Royaume où ce Prince fut déclaré Majeur. Cet honneur lui fut déféré d'une commune voix par les Grands, & il eut le plaisir de penser qu'il n'avoit plus de concurrent. Ce plaisir fut court, les Etats s'étant assemblés à Madrid, le Roi y harangua lui-même d'une maniére à faire connoître, qu'il vouloit désormais gouverner lui-même, & que s'il consultoit les lumiéres d'autrui, il ne les prendroit pas de ceux qui durant sa

minorité avoient composé son conseil. Il parla d'eux honnêtement, mais on vit bien qu'il se plaignoit de la dissipation de ses finances, qu'il se proposoit de gouverner sur d'autres maximes que celles de ses tuteurs, & on ne douta point que ces maximes ne lui eussent été inspirées par trois personnes qui l'avoient élevé, & s'étoient étudiées de concert à le rendre capable de s'opposer aux brigues & aux injustices des Grands. Don Juan de Mendoza son Majordome, Don Dieghe de Zuniga Justice-Majeur, Don Ruys Lopés d'Avalos son grand Camérier, & qu'il fit depuis Connétable, étoient les trois Seigneurs dont je parle, tous trois gens sages, de bon esprit, & zélés pour le bien public. L'Archevêque de Compostelle ne put voir sans impatience qu'au lieu d'un concurrent il en trouvoit trois qui prenoient dêja le dessus: mais son dépit fut bien plus vif, quand aprês les nôces du Roi avec Catherine de Lancastre, & celles du Duc de Pennafiel, qui furent célébrées aux Etats, la Cour s'étant retirée à Illescas, parce que la peste étoit à Madrid, l'Archevêque de Tolède prit cette occasion pour se présenter. Il fut reçû favorablement, & bien-tôt il parut traité avec une distinction qui renouvella la jalousie de l'Ar-

An. de J. C. 1394. & suiv.

AN. DE J.C. 1394. & suiv.

chevêque de Compostelle. Ce Prélat devenu foible à mesure qu'il étoit devenu grand, se laissa vaincre à son chagrin. Il feignit une maladie & se retira à Hamusco, terre de son domaine dans la vieille Castille, où sous prétexte de chercher le repos, il attendit l'occasion d'exciter des troubles. Elle se présenta bien-tôt. Le Roi avoit trouvé son épargne si épuisée par ses tuteurs, & par les pensions excessives qu'ils avoient données aux personnes qu'ils s'étoient voulu attacher, que la premiére chose qu'il avoit faite, avoit été de les rétrancher. Plusieurs Grands ne purent souffrir cette diminution de leurs biens, qui sembloit leur pronostiquer celle de leur crédit. Pour se faire ménager voulant se faire craindre, ils se retirérent, & en peu de tems on vit deux partis différens s'élever contre le Souverain. Le Duc de Bénaventé d'un côté se saisit des tributs du Prince par tout où il eut du pouvoir. De l'autre la Reine de Navarre, les Comtes de Gijon & de Trastamare levérent des troupes à frais communs, & l'Archevêque de Compostelle favorisa sourdement ces partis.

Ce commencement de guerre civile ne pouvoit s'élever plus mal à propos. Le Roi de Portugal se plaignoit, qu'on

n'avoit pas éxécuté ce qu'on avoit promis dans le Traité de Tréve, de le faire signer par les Grands; le Comte de Gijon & le Marquis de Villéna ayant jusques-là refusé leur seing. Cette plainte paroissoit un prétexte affecté tout exprês pour rompre; le Roi étant moins que jamais en pouvoir de faire signer le Traité ni au Comte de Gijon qui se révoltoit, ni au Marquis de Villéna, qui quoiqu'il n'eût point paru en Castille depuis qu'il s'étoit retiré, avoit toûjours favorisé le parti des mécontents. Il avoit lui-même sujet de l'être, parce que durant la minorité s'étant attaché à l'Archevêque de Tolède lorsqu'il avoit pris les armes, & s'étoit retiré de la Cour, le Conseil lui avoit ôté la Charge de Connétable pour la donner au Comte de Trastamare. A cet embarras il en survint un autre. Don Martin Yvan Barbuda Portugais, qui durant les guerres passées s'étoit attaché au parti de Castille & avoit été fait Grand-Maître d'Alcantara, trompé par un Hermite visionnaire nommé Jean Sago qui lui avoit dit, que Dieu le destinoit à la conquête de Grenade, avoit fait de son autorité propre une irruption dans ce Royaume, où il avoit été défait, & tué sur la place avec un grand nombre de gens de condition, trompés comme lui

AN. DE J.C. 1394. & suiv.

An. de J. C. 1394. & suiv. par la même vision. On ne doutoit point que les Maures irrités de cette entreprise ne ravageassent l'Andalousie, & que l'on ne fût obligé de tourner tête contre eux. Le Roi avoit dêja marqué le rendez-vous de son armée à Toléde, & cela même avoit donné facilité aux rebelles de grossir leurs troupes, sous prétexte de les mener contre les Sarrasins.

Henry ne se déconcerta point parmi tant d'épineuses affaires. Il tenta d'abord la voie de douceur. Il envoya le Maréchal de Castille Don Garcie Gonsalés d'Herréra, au Duc de Benaventé son ami, à la Reine, & aux deux Comtes confédérés. Il députa Zuniga à l'Archevêque de Compostelle pour leur faire des rémontrances, & les rappella à la Cour. Ils n'y étoient pas disposés. Personne ne quitta son poste. Le Duc répondit, que des hommes nouveaux s'étant emparés de l'esprit du Roi, & eux seuls ayant du crédit, il ne pouvoit plus paroître à la Cour avec sûreté, qu'il n'iroit point sans de bons ôtages, & sans être sûr d'y faire la figure qui convenoit à un homme de son rang. L'Archevêque déclara, qu'il étoit incompatible avec le Primat, & qu'on ne le verroit point à la Cour pendant que ce Prélat y seroit. Heureusement pour le Monarque, lors-

qu'il recevoit ces réponses, il recevoit An. de
en même-tems des nouvelles d'Andalou- J. C.
sie, qui lui apprenoient que les Maures 1394.
usoient de leur victoire avec modération, & suiv.
qu'ils lui envoyoient des Ambassadeurs, pour se plaindre à lui de l'infraction faite aux Traités par le Grand-Maître, dont ils avoient permis que le corps fût porté à Alcantara; où ce Seigneur avoit ordonné que l'on gravât sur son tombeau ces mots, qui marquent sa vanité. *Ci gît Yvan dont le cœur fut exempt de crainte au milieu des dangers.* On dit que Charles-Quint ayant oüi raconter l'Histoire de l'homme & de l'épitaphe, dit qu'il ne croyoit pas que *ce fanfaron eût jamais éteint une chandelle avec les doigts.* Henry reçut l'Ambassade des Maures d'une maniére qui les satisfit. Il désavoüa l'entreprise de l'inconsidéré Barbuda; il dit, que le Roi de Grenade lui avoit épargné la peine de punir ceux qui avoient eu part à la faute de ce visionnaire, qu'il ne plaignoit point ces infracteurs, & qu'il étoit prêt de sa part à observer éxactement les Traités faits entre les deux Etats. Les Maures étant appaisés par cette réponse, Henry eut toute la liberté de marcher contre les rebelles cantonnés dans la vieille Castille. Lorsqu'il étoit prêt de partir, le Grand-Maître de Calatrava lui présenta

An. de J. C. 1394. & fuiv.

le Marquis de Villéna, qui crut l'occasion favorable de rentrer dans la Charge de Connétable, le Comte de Traftamare étant difgracié. Il la demanda, mais le Prince qui ne vouloit pas la lui rendre lui répondit adroitement, qu'il étoit preffé de partir, qu'il le fuivît, & qu'au retour on termineroit cette affaire. Le Marquis qui venoit d'être fait Duc de Gandie dans fon Païs, & qui étant du Sang d'Arragon étoit moins empreffé qu'un autre pour les dignités de Caftille, s'excufa du voyage & s'en retourna avec un air de mécontent qui n'inquiéta pas le Roi. Il partit, & à peine eut-il paffé des montagnes dont les rebelles avoient cru fe faire un rempart, que l'Archevêque de Compoftelle, le Duc de Benaventé, le Comte de Traftamare, fe jugeant trop foibles pour réfifter long-tems à la puiffance Royale; fe foumirent & obtinrent leur pardon; les deux derniers ne furent paifibles qu'autant qu'ils efpérérent que leur foumiffion rendroit leur fortune meilleure. N'y voyant point de changement ils remuérent de nouveau, & la Reine de Navarre donna occafion à ce mouvement. Il y avoit long tems que cette Princeffe étoit redemandée par fon mari, qui l'aimoit & qu'elle n'aimoit pas. Les Rois fon frére & fon neveu l'avoient

exhortée au retour : mais ils ne lui avoient pas voulu faire violence. Le Roi de Navarre apprenant qu'elle aidoit à troubler la Castille par ses intelligences secrettes avec les Seigneurs mécontents, crut que le tems étoit favorable pour obtenir ce que si souvent il avoit inutilement demandé. Il fit presser le retour de la Reine sa femme par l'Evêque d'Huesca, & par Don Martin d'Ayvar ses Ambassadeurs auprês du Roi de Castille. Henry qui ne cherchoit qu'une occasion de se délivrer des inquiétudes que lui causoit cette Princesse trop remuante, ne se refusa point aux empressements du Roi de Navarre, & se mit en devoir de le satisfaire, mais la Reine se tenoit éloignée, & s'étoit fortifiée dans Roa. Le Comte de Trastamare embrassant cette occasion de quitter la Cour où il se croyoit maltraité, alla trouver cette Princesse, qu'il protesta de vouloir défendre si on tentoit de la renvoyer. Le Roi étoit prêt à marcher contre le Comte de Gijon qui s'étoit renfermé dans sa Ville, & se disposoit à soûtenir un siége. Sur le point de partir Henry fut averti, que le Duc de Benavente n'ignoroit pas le dessein du Comte de Trastamare, & ne croyant pas qu'il l'eût sçu sans y être entré autrement qu'en ami & en confident, il le fit arrêter

An. de J. C. depuis l'an. 1395. jusqu'à l'an, 1407.

& mettre en prison. L'Archevêque de Compostelle alors en liaison avec lui, mit tout en usage pour sa délivrance: mais les mouvements qu'il se donna furent inutiles. Outré de chagrin & de dépit, il quitta la Castille sous prétexte que sa conscience ne lui permettoit pas de demeurer dans un Royaume où l'on reconnoissoit les Papes d'Avignon. Il se retira en Portugal où de l'Evêché de Conimbre il fut promû au Siége de Brague, heureux si au moins dans sa vieillesse il y trouva un repos d'esprit, que son ambition jusques-là avoit troublé par tout ailleurs. L'Archevêque de Toléde acheva sa carriére avec plus de tranquillité. Comme il sçavoit mieux s'accommoder au tems, il fit de nécessité vertu, & content de la part que le Roi lui donnoit aux affaires publiques, il apporta plus d'application à ses devoirs particuliers. Henry n'ayant plus rien à craindre de l'inquiet Duc de Benavente mena son armée à Roa, & n'y eût pas plûtôt paru, que la Reine sa tante le vint trouver en suppliante. Elle fut civilement reçûë: mais il fallut qu'elle se résolût à retourner enfin en Navarre, où Charles son mari oubliant généreusement son indifférence lui fit rendre les honneurs qui lui étoient dûs, & lui mar-

qua un empressement qu'elle avoit fort mal merité. Le Comte de Traſtamare implora quelque tems aprês la clémence du Roi : il l'obtint, mais il eſt probable, que la Charge de Connétable qui fut donnée à d'Avalos, de quoi l'Hiſtoire ne marque pas bien précisément l'occaſion, fut un effet de la défiance que le Roi conſerva pour un homme ſur qui il ne pouvoit faire fond. Le Comte de Gijon ſoûtint le ſiége avec une vigueur à laquelle Henry ne s'étoit pas attendu. Il ne pouvoit échapper ſi le Prince s'opiniâtroit à ſa ruine, mais la ſaiſon rude & fâcheuſe pouvoit cauſer celle de l'armée du Roi. Dans cette ſituation des affaires on en vint à des pourparlers où le Roi prétendant ſe rendre maître de Gijon, quelque accommodement qu'il ſe fît, & le Comte le voulant conſerver, il fut queſtion de ſçavoir ſi le Comte étoit coupable du crime de rébellion auquel cas le Roi étoit en droit de confiſquer la Place à ſon profit, ou ſi, comme ce Seigneur prétendoit, n'ayant réſiſté que pour éviter de ſe voir abandonné à la diſcrétion de ceux qui lui rendoient de mauvais offices, il devoit ſubir la peine dûë aux criminels. Aprês bien des conteſtations il fut conclu, que le Roi de France ſeroit Juge du différend, que le

AN. DE J. C. depuis l'an 1395. jusqu'à l'an 1407.

AN. DE J. C. depuis l'an 1395. jusqu'à l'an 1407.

Comte l'iroit trouver, que le Roi y envoyeroit un Ambassadeur, & qu'en attendant la décision, Isabelle Comtesse de Gijon fille naturelle du Roi de Portugal, demeureroit maîtresse de la Place, à condition de la rendre au Roi supposé qu'on la lui ajugeât, & de donner pour ôtage l'un de ses enfans nommé Henry. En vertu de cet arbitrage le Roi se retira avec ses troupes. Il nomma un Ambassadeur, le Comte le suivit à Paris, où il fut condamné comme rebelle à implorer la clémence de son Souverain, à lui mettre Gijon entre les mains, & à attendre de sa bonté son rétablissement dans ses biens, à quoi le Roi de France qui le jugeoit, offroit d'employer ses bons offices, défendant cependant à tout son Royaume de l'assister de troupes ni d'argent. Ce jugement étant rendu, le Roi de Castille fit sommer la Princesse de lui abandonner Gijon. Elle le refusa: il y marcha en personne, & malgré le courage d'Isabelle, qui ne pouvoit espérer de secours, elle fut obligée de se rendre. Le Roi lui donna permission de se retirer en Xaintonge, où s'étoit arrêté son mari, d'où cette Famille qui dans la suite a pris le nom de Norogna passa depuis en Portugal, ou elle a formé plusieurs branches, parmi lesquelles les Marquis

de Cafcaëz, dont nous avons vû de nos jours les deux derniers Ambaffadeurs extraordinaires à la Cour de France tiennent aujourd'hui le premier rang.

Il étoit tems que la Caftille fût libre de ces troubles intérieurs : le Portugais infiftant toûjours fur l'article des deux fignatures, qu'il voyoit bien qu'on n'étoit pas en pouvoir de lui délivrer, étoit enfin réfolu de rompre. Les fignatures en étoient le prétexte. Le fuccês des guerres paffées, & le fruit des Tréves en étoient le motif. Dans l'efpérance de conferver l'afcendant que la Nation Portugaife avoit pris fur la Caftillanne depuis la bataille d'Aljubarotta, le Roi de Portugal ne voûloit pas perdre l'occafion d'étendre fes bornes, ou par une guere qui lui produiroit des conquêtes, ou par une paix qui obligeroit à lui céder ce qu'on craindroit qu'il ne conquît. Il n'en arriva pas ainfi : on fit la guerre, elle dura long-tems, elle fe fit avec chaleur, ou plûtôt avec férocité. Les irruptions furent fréquentes, foit en Caftille, foit en Portugal, on força des Villes, on donna des combats. Les Portugais prirent Badajox, Tuy en Gallice, & ravagérent l'Eftrémadoure Caftillanne ; les Caftillans fe rendirent maîtres de Miranda, gagnérent une bataille navale, après laquelle ils noyé-

An. de J. C. depuis l'an 1395. jusqu'à l'an 1407.

rent quatre cens Portugais, & la flotte Castillanne étant devenuë maîtresse de la mer désola les côtes du Portugal. La guerre. duroit depuis trois ans: on se lassa également de part & d'autre, on en vint aux négotiations. On ne put s'accorder sur la paix, on fut contraint de s'en tenir aux termes de la premiére Tréve en remettant les choses au même état qu'elles étoient avant la guerre. Ainsi aprês bien des mouvements, bien du sang répandu, beaucoup de Peuples ruinés, on conclut de demeurer en repos jusqu'à ce qu'on s'en fût lassé, comme on s'étoit lassé de l'agitation: étrange effet de l'inconstance & de l'inquiétude de l'esprit humain! Le Connétable Don Ruys d'Avalos, & Don Dieghe de Mendoza Amirante, se signalérent dans cette guerre dont Henry leur laissa la conduite, & où ils se montrérent tous deux dignes du choix de leur Souverain.

L'union des Castillans contribua beaucoup à empêcher que les Portugais n'eussent sur eux la même supériorité qu'ils avoient euë dans la premiére guerre; & la désertion des familles d'Acunha & de Pacheco, qui passerent de Portugal en Castille où elles sont encore aujourd'hui, rendit apparemment leur Roi plus timide à pousser les choses plus loin.

La naiſſance d'un Prince augmenta en Caſtille la joye qu'y avoit cauſé la Paix. Le Royaume étoit en état de n'avoir rien à déſirer pour la félicité publique, qu'une aſſez longue vie au Roi pour former de ſa main ſon fils. Henry étoit un Prince appliqué uniquement à ſes affaires, étudiant fort l'art de regner, & y faiſant tous les jours de grands progrês. Sa douceur le faiſoit aimer des Peuples, & ſa fermeté l'avoit fait craindre des Grands. Beauçoup de droïture dans ſes ſentimens, une grande facilité à parler, beaucoup d'art à cacher ce qu'il ne vouloit pas dire, lui donnoit ſur les eſprits l'aſcendant qui les ſoumettoit ſans les contraindre; on le croyoit éclairé, on ne ſe haſardoit pas aiſément à le vouloir ſurprendre; on le fléchiſſoit, mais on ne le faiſoit pas plier, & il falloit être ſoumis pour en obtenir quelque choſe. Il s'étudioit particuliérement à conſerver les alliances étrangéres, & il eut toûjours pour la France le même attachement qu'avoient eu le Roi ſon pere & ſon ayeul. Il avoit la curioſité d'être inſtruit de ce qui ſe paſſoit dans les Païs & chez les Princes les plus éloignés. Deux de ſes Envoyés ſe trouvérent dans l'armée de Bajazet, lorſque Tamerlan le défit. Ce Conquérant les traita bien, & les fit accompagner en Caſtille par un

AN. DE J. C. depuis l'an 1395. juſqu'à l'an 1407.

AN. DE J. C. depuis l'an 1395. jusqu'à l'an 1407.

Ambassadeur envoyé exprès pour demander l'amitié de leur Roi. Henry lui en envoya trois dont nous avons la relation. Ces commerces qui le mettoient en réputation chez les Etrangers ne lui étoient pas inutiles pour s'attirer le respect de ses Sujets, à quoi ce Prince s'étudia fort, comme s'il eût voulu suppléer par-là à ce qu'un air morne & languissant que lui donnoient ses infirmités, lui faisoit perdre de la Majesté. Il fut accusé d'avarice, de restraindre ses graces, de n'aimer pas à donner: la dissipation que ses tuteurs avoient faite de ses finances pendant sa minorité, & le compte qu'il leur en fit rendre lui attira ce blâme plûtôt que l'avidité d'amasser. Il s'étoit vû en sortant d'entre leurs mains dans une si grande pauvreté, qu'un jour aprês une longue chasse il ne trouva point à dîner. Il en demanda. On lui répondit, qu'il n'avoit point d'argent, & que le crédit de ses pourvoyeurs étoit à bout. *Allez*, dit-il, *vendez mon manteau & m'achetez de quoi manger*. On peut juger quel repas il fit. L'Histoire dit qu'on ne lui servit qu'un mauvais morceau de bellier, & quelques cailles qu'il avoit prises. On lui apprit en même-tems qu'il y avoit un grand souper chez l'Archevêque de Tolède, que les Grands y étoient conviés, & qu'ils se

donnoient tous les jours les uns aux autres de pareils repas. La nuit ne fut pas plûtôt venuë, que le Prince se dérobant des Courtisans qui l'environnoient, sortit du Palais déguisé, entra inconnu chez l'Archevêque, & se glissant parmi la foule des valets qui servoient les Grands, fut témoin de leur magnificence. La fête étant finie on se retira, & dês le lendemain matin le Roi ayant fait assembler l'Archevêque & ses convives dans la forteresse de Burgos, entra l'épée à la main dans la salle où ils attendoient son lever, & portant la parole au Prélat, „ Combien, lui dit-il, avez-vous vû de „ Rois; J'en ai vû trois, lui répondit „ l'Archevêque, votre ayeul, votre pe„ re, & vous. J'en ai vû vingt moi, ré„ pliqua le Roi, où il n'y en doit avoir „ qu'un. Vous êtes tous des Rois, & je suis pauvre. Il est tems que je regne seul. „ Alors ayant donné le signal à des soldats qui attendoient l'ordre : „ Vous „ mourrez tous, dit-il aux Seigneurs, je „ dois à ma conservation & à la sûreté de „ mon peuple le sacrifice de tant de Ty„ rans. „ A ce discours les Grands effrayés ne voyant point de parti à prendre, que d'employer leur éloquence à appaiser la colére du Prince, se jettérent à ses genoux, implorérent sa clémence,

AN. DE J. C. depuis l'an 1395. jusqu'à l'an 1407.

AN. DE J. C. depuis l'an 1395. jusqu'à l'an 1407.

& promirent que l'avenir répareroit le passé. Henry n'étoit pas sanguinaire, bien-tôt les Seigneurs s'apperçurent qu'ils n'avoient rien à craindre pour leurs vies : mais ils trouvérent le Roi si ferme à éxiger qu'ils rendissent compte des deniers publics qu'ils avoient touchés, qu'ils n'obtinrent leur liberté qu'aprês la restitution des sommes dont ils furent jugés redevables. Cette sévérité qu'il garda sur ce point durant tout son regne, lui attira la réputation de Prince avare & intéressé : mais ce qu'on disoit avarice en lui, étoit un frein à celle des autres, qu'il empêchoit de s'enrichir à ses dépens & au préjudice du peuple, auquel il n'imposoit des tributs que dans la nécessité & toûjours avec beaucoup de circonspection. Tel étoit Henry III. encore tout jeune. Les gens de bien voyoient avec douleur qu'il ne deviendroit jamais vieux. A peine avoit-il atteint vingt-cinq ans, que sa santé diminuant toûjours, au lieu de se fortifier avec l'âge, il devint si maigre & si pâle, qu'il avoit changé de figure. Une profonde mélancholie le rendit retiré & sauvage, son esprit se sentoit souvent de la foiblesse de son corps. Il n'étoit plus sensible à aucun plaisir, plus capable de se donner aucun mouvement pour agir, tant il étoit abbattu de son mal.

Malgré

Malgré ſon abbattement néanmoins, il n'abandonna qu'à l'extrémité le ſoin des affaires publiques, & quand il fut contraint de s'en diſtraire, il eut le bonheur de trouver dans un frére vertueux & fidéle, un homme capable de maintenir ſon autorité ſans l'uſurper. Ce fut aux Etats tenus à Toléde en l'année 1406. qui fut la derniére d'Henry, que le Roi de Grenade, qui le voyoit mourant, profita de ces circonſtances pour déclarer la guerre à la Caſtille. Lorſqu'on délibéroit des moyens de réprimer l'audace des Maures, le Monarque infirme ſe trouva ſi mal, qu'on fut obligé de nommer l'Infant Régent du Royaume en ſa place. L'Aſſemblée ordonna, que non-ſeulement on leveroit des ſubſides ſuffiſans pour repouſſer les Saraſins, mais pour conquérir leur Païs, & achever de chaſſer d'Eſpagne ce reſte d'Infidéles qui s'y maintenoit. Ce fut dans cette conjoncture qu'Henry troiſiême ceſſa de vivre à l'âge de vingt-ſept ans aprês en avoir regné ſeize. Il fut univerſellement regretté, ſurtout du peuple qu'il ſoulageoit, & dont il avoit coûtume de dire, qu'il craignoit plus les malédictions que les armes de ſes ennemis.

AN. DE J. C. 1406. & ſuiv.

Jean II. du nom fils de Henry n'avoit que vingt-deux mois quand il lui ſuccéda.

AN. DE J. C. 1407. & suiv.

Il auroit tout perdu en le perdant s'il eût eu affaire à un oncle moins vertueux que Ferdinand. La crainte de retomber dans les malheurs d'une nouvelle minorité fit mettre en délibération, si on ne déféreroit point la Couronne à l'oncle au préjudice du neveu.

Le Connétable d'Avalos & d'autres Seigneurs furent d'avis qu'on préférât le bien public à l'ordre de la succession. Ils allérent trouver l'Infant, & d'Avalos portant la parole le harangua, pour le persuader de suivre l'éxemple de plusieurs de ses ancêtres, qui étoient montés sur le Trône à l'exclusion des héritiers par le consentement des Peuples. Ferdinand écouta patiemment la harangue du Connétable, & témoigna même qu'il se tenoit obligé du zéle qu'on avoit pour lui : mais sa vertu ne se laissa point entamer. Il répondit en peu de mots, que si on le jugeoit capable de gouverner l'Etat, on devoit croire que le nom de Roi n'augmenteroit point sa capacité, & qu'ainsi il ne gouverneroit pas moins bien sous le nom de Regent que sous celui de Roi ; qu'il s'en falloit tenir aux Loix, & qu'il n'avoit point assez d'ambition pour acquérir un Royaume par une injustice. D'Avalos ne se rebuta pas. Les Grands s'assemblérent dans la Cathédra-

le pour délibérer des affaires publiques. Le Connétable y parla le premier, & s'adressant à Ferdinand, lui demanda assez brusquement, qui il vouloit donc qu'on proclamât Roi. A peine avoit il dit ces mots, que l'Infant éleva la voix, & témoignant de l'indignation, qui, répondit-il, si-non le fils du Roi mon frére; A cette parole toute l'Assemblée s'écria Castille pour le Roi Jean second, & ce cri s'étendant bien tôt du lieu de l'Assemblée jusques dans la Ville, Jean fut proclamé Roi, & Ferdinand ne parut que plus digne du Trône depuis qu'il l'avoit si généreusement refusé. On admira une modération si rare & d'autant plus recommandable dans celui qui la pratiquoit, que fort long-tems le feu Roi son frére, déférant trop à ces pestes de Cour qui n'y regnent que par les divisions qu'elles causent, lui avoit donné de grands dégoûts, & n'avoit bien connu sa vertu que les derniéres années de sa vie. Il l'avoit nommé Régent par son testament conjointement avec la Reine, & avoit confié le soin de l'éducation du Prince à Don Dieghe Zuniga & à Don Jean de Velasco, avec le titre de Gouverneurs; Paul Evêque de Carthagéne, devoit être son Précepteur comme il étoit dêja son grand Chancelier, jusqu'à

AN. DE J. C. 1407. & suiv.

An. de J. C. 1407. & suiv.

ce que le jeune Prince eût atteint l'âge de quatorze ans. La Reine étoit à Ségovie avec le petit Roi son fils. Ferdinand l'y alla trouver, ils y assemblérent les Etats, & cette Princesse ayant témoigné qu'elle ne prétendoit pas que d'autres qu'elle fussent chargés de l'éducation du Prince regnant; il fut résolu qu'on l'en laisseroit maîtresse, & qu'on dédommageroit les deux Gouverneurs par une gratification sur l'épargne, dont ils furent obligés de paroître contens.

La minorité fut moins turbulente qu'on ne l'avoit appréhendé, par la modération de l'Infant. La Reine en avoit beaucoup moins, & lui fit souvent de la peine. Elle avoit une favorite nommée Eléonore Lopez qui la gouvernoit, & qui se servoit du crédit qu'elle avoit auprès d'elle pour s'enrichir elle & les siens. Cette femme rendoit au Régent de mauvais offices auprès de la Reine, qui ne voyoit que par ses yeux, & elle les avoit pénétrans. Entre autres ombrages qu'elle donnoit de Ferdinand à sa Maîtresse, elle lui faisoit sur-tout craindre, que la puissance où il s'élevoit, & le soin qu'il prenoit d'établir le grand nombre d'enfans qu'il avoit, ne fût un jour fatale au Royaume, & à l'autorité du Roi. L'événement fit voir qu'elle en jugeoit

bien. Le Régent cependant ménagea les affaires avec tant de prudence, que par les complaisances présentes qu'il eut presque toûjours pour la Reine, il calma ses craintes pour l'avenir. Afin même d'aller au-devant de tout ce qui leur pouvoit donner quelque occasion de se broüiller, il lui proposa un partage des Provinces de la Monarchie, dans lesquelles ils exerceroient chacun de leur coté leur autorité sans dépendance l'un de l'autre. La Reine accepta le parti. Elle eut les Provinces d'en-deça où elle demeura avec son fils. Ferdinand eut celles d'en-delà, comme les plus voisines des Maures, avec lesquels on avoit la guerre. L'Infant la fit avec beaucoup de gloire. Il tomba malade à Séville, où il étoit allé faire ses préparatifs, ce qui donna aux Infidéles la hardiesse d'assiéger des Places. Ils investirent Baëza avec une armée de plus de cent mille hommes : mais ils furent obligés de lever le siége par les bons ordres que Ferdinand, quoique malade & hors d'état d'agir, donna pour le secours des assiégés. Cette disgrace des Grenadins fut suivie de l'entiere défaite d'une flotte de leurs alliés les Rois de Tunis & de Trémesen, par l'Amirante Alphonse Henriquez le premier de cette Maison issuë de Don Fadrique de Castil-

AN. DE J. C. 1408. & suiv.

AN. DE J.C. 1408. & suiv.

le Grand-Maître de saint Jacques, frére d'Henry II. qui a possédé cette Charge, que ses descendans possédent encore. L'Infant ne fut pas plûtôt guéri, qu'il alla solemnellement prendre l'épée de saint Ferdinand qu'on garde à Séville, & marcha en personne contre les Infidéles. Il assiégea Zahara & s'en rendit maître, pendant que Don Pédre de Zuniga faisoit le siége d'Ayamonte, qui eut un semblable succès. Celui de Septimil ne réüssit pas : mais les Maures de leur coté levérent le siége de Jaën, où leur Roi avoit conduit une armée de quatre-vingt mille hommes d'Infanterie, & de six mille de Cavalerie. On fit des courses sur eux jusqu'à Malaga, & l'on en revint chargé de butin, pour rassembler pendant l'hyver les munitions nécessaires, & pour faire les préparatifs de la campagne prochaine. Les Etats Généraux tenus à Guadalajara avoient accordé de l'argent pour les frais de la nouvelle expédition, & Ferdinand s'y préparoit, lorsque les Maures ayant demandé une Tréve, la Reine contre le sentiment du Régent, voulut qu'on la leur accordât pour huit mois, & aprês ce tems expiré on la prolongea encore pour cinq autres mois. Ferdinand s'étant apperçu que les soupçons qu'on avoit donnés de sa conduite

à cette Princesse, s'étoient renouvellés par les intrigues de Zuniga & de Velasco, qui étoient entrés dans les sentimens de la favorite Lopez, on lui conseilla de les faire arrêter : mais ils en furent avertis, & se confinérent à propos en des Places de sûreté.

An. de J.C. 1409. & suiv.

Leur retraite augmenta l'aigreur de la Reine contre Ferdinand. Elle se plaignit qu'on obligeoit ses conseillers de l'abandonner pour diminuer son autorité. Les complaisances que le Régent avoit pour cette Princesse étoient grandes, mais bornées à deux points, au bien public qu'il aimoit sincérement, & à l'établissement de sa famille, qu'il ne procuroit à la verité que par des voies justes & honnêtes, mais qu'il procuroit néanmoins avec toute l'application d'un pere qui aime ses enfans. Il avoit cinq fils & deux filles. Les fils étoient Alphonse, Jean, Henry, Sanche, & Pierre tous de grand mérite, qu'on nommoit les enfans d'Arragon. Les filles étoient Marie & Eléonore. Marie étoit déja destinée au Roi de Castille qu'elle épousa en effet. Les deux Grandes-Maîtrises de saint Jacques & d'Alcantara étant venuës à vacquer, Ferdinand eut assez de crédit pour faire pourvoir Henry de la premiére, & Sanche, de la seconde. Cette démarche authorisa les

An. de J. C. 1409. & suiv.

ombrages de la Reine dans l'esprit des Grands, & lui en attacha un grand nombre. Ferdinand l'avoit bien prévû : mais il étoit allé son chemin, sauf à chercher quand la chose seroit faite, des moyens de calmer le chagrin de ceux qui ne l'approuvoient pas. Sa réputation, son respect pour la Reine, son zéle sincére pour le service du Roi, l'heureux commencement d'une guerre dont l'Espagne n'espéroit rien moins que l'entiére ruine des Maures en Espagne retinrent les plus échauffés, & en peu de tems il se vit en état d'aller continuer son expédition en Grenade. Il y assiégea d'abord Antequéra Place d'assez grande importance, pour obliger le Roi de Grenade à tout risquer pour la conserver. Il y envoya cent mille hommes; l'Infant alla au-devant d'eux en ayant à peine vingt mille. La bataille se donna le sixiême de Mai de l'année 1410. Les Maures y furent défaits. Il en demeura quinze mille sur la place, sans que Ferdinand y perdît plus de 120 de ses soldats. L'Infant victorieux retourna au siége, qui dura encore assez de tems pour donner le loisir aux Infidéles de munir Archidona Place voisine, & d'incommoder les assiégeans par la grosse garnison qu'ils y mirent : mais un jour qu'ils étoient sortis pour enlever les chevaux de l'armée Cas-

tillanne, qu'on avoit menés paître un peu loin du Camp avec une assez foible escorte, l'Infant fut averti de leur marche, & fit trouver si à propos un corps de troupes pour les charger, qu'ils furent poussés jusques sous leurs murs, à la vûë desquels les Sarasins qui jusques-là s'étoient battus en retraite tournérent tête & rendirent un combat fort opiniâtré. On en tua deux mille, & on n'y perdit que deux hommes. On les obligea de rentrer en désordre dans leur forteresse, & ce combat fut appellé du nom d'un rocher où il avoit commencé, *le combat du Mont des Amans*. On retourna à Antequéra, où malgré ces désavantages les assiégés continuérent à se défendre avec beaucoup d'opiniâtreté : mais enfin comme il ne paroissoit plus aucune espérance de secours, la Ville ayant été forcée le Château se rendit à composition.

AN. DE J.C. 1410. & suiv.

Le Royaume de Grenade menaçoit ruine, si Ferdinand n'eût point été appellé ailleurs par sa bonne fortune, ou plûtôt par la Providence, qui le vouloit récompenser d'une Couronne que sa vertu lui avoit fait refuser, par une autre qui fut donnée uniquement à son mérite. Car à parler sainement des choses il n'étoit pas celui des prétendans à qui la naissance donnoit le plus de droit.

An. de J. C. 1410. & suiv.

Martin Roi d'Arragon avoit hâté sa mort en cherchant la fécondité dans un remede, qui détruisit en lui les principes mêmes de la vie. Il avoit eu dessein d'élever Don Fadrique Comte de Luna, bâtard du Roi de Sicile son fils, sur le Trône d'Arragon après lui. Il y avoit trouvé des oppositions, qui lui avoient fait perdre l'espérance de venir à bout de cette entreprise. Il s'en étoit désisté; mais depuis il s'étoit assez peu mis en peine de se désigner un successeur, & il ne pensoit plus qu'à conserver les foibles restes d'une vie mourante, lorsqu'il tomba tout à coup dans une léthargie qui le conduisit en peu de jours à sa derniére heure. Les Ministres de l'Eglise profitérent de quelques bons intervalles pour le disposer au dernier passage, & les ministres politiques disputans à ceux ci des momens trop courts, le pressoient de faire un testament où il nommât son successeur. Les accidens redoublés ne lui donnoient pas le tems de penser sérieusement à une disposition si importante: seulement comme il étoit dans un des fauxbourgs de Barcelonne, & que les Etats se tenoient alors dans cette Ville, on députa au Monastére de Valdonzellas quelques Seigneurs, qui étant entrés dans la chambre du Roi mourant, lui demandérent si son

intention n'étoit pas que le procès de la succession se décidât par la justice, sans y employer la force des armes ; il répondit qu'oüi, & ce fut la derniére parole qu'il prononça, après laquelle ceux qui l'assistoient dans ces derniers momens lui parlérent chacun selon les intérêts du parti qu'il étoit résolu de suivre, & s'éfforcérent de lui arracher quelque parole ou quelque signe dont l'interprétation pût être favorable à leur cause : aussi en publia t'on de toutes les façons après sa mort ; mais des discours suspects & équivoques ne firent pas grand effet chez une Nation où les derniéres volontés du Prince, quand même il les auroit expressément déclarées n'auroient pas été décisives.

An. de J. C. 1410. & suiv.

Je ne rapporterai point ici les conjectures de violence faite au Roi mourant pour hâter sa fin, les soupçons d'empoisonnement, & toutes les horreurs que Laurent Valle semble imputer au Comte d'Urgel. Cet Historien plus éloquent que fidéle auroit dû faire réfléxion, qu'un Prince dont la probité est une fois devenuë suspecte, est chargé par la malignité publique de tous les crimes qu'on lui croit utiles ; & que dans une concurrence intéressante les rivaux entretiennent avec adresse des bruits qu'ils auroient honte d'avoir crus. Pour moi sans vouloir faire

An. de J. C. 1410. & ſuiv.

les hommes plus méchans qu'ils ne ſont; j'attribuë la mort de Don Martin au chagrin accablant que lui cauſa la mort de ſon fils, à la contagion d'une maladie populaire, qui ravageoit alors la Catalogne, & qui ne reſpecta pas plus le Roi que ſes Sujets; peut-être auſſi, comme Mariana, & quelques autres l'ont écrit, fut elle avancée par les remedes violents que les parents de la jeune Reine lui firent prendre, pour le mettre en état d'avoir des ſucceſſeurs.

Enfin le trentiême de Mai de l'année mil quatre cens dix à l'entrée de la nuit, le ſon des cloches annonça ſon trépas. Le tocſin n'auroit pas répandu plus de trouble & de confuſion qu'il s'en répandit alors dans Barcelonne. Trois ſortes de perſonnes rempliſſoient cette grande Ville avec des intérêts bien différents: premiérement les Officiers du feu Roi & tous ſes amis qui s'y étoient rendus des trois Royaumes pour aider de leurs ſuffrages, & pour rendre célébre par leur préſence la légitimation du bâtard de Sicile, que le Pape Benoît XIII. devoit faire avec ſolemnité le Dimanche ſuivant. En ſecond lieu, ceux du parti du Comte d'Urgel, qui étant nombreux & fort animé parmi la Bourgoiſie, étoit encore ſoûtenu par une troupe de gens de main, qui

étoient entrés sourdement dans la Place depuis que la santé du Roi étoit désespérée. Les derniers enfin étoient les indifférens, ou plûtôt les sages, qui sans embrasser aucun parti attendoient que les Etats leur déclarassent le Maître auquel ils devoient obéir. Pendant toute la nuit les ruës retentirent d'un bruit de guerre, comme si la Ville avoit été prise d'assaut: on ferma les portes, on plaça des corps de gardes dans les places publiques, & des escoüades de gens armés parcouroient les différens quartiers, arrêtoient tout ce qui se trouvoit sur leur chemin, entroient dans les Maisons, enfonçoient les portes des appartements, & sans respecter ni les Palais ni les Eglises, cherchoient par tout les personnes suspectes au Comte d'Urgel, les appellants tous haut, joignant à leur nom les épithétes les plus brutales, & les plus horribles éxécrations.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

Ils en vouloient sur-tout à Don Gilles Ruys Gouverneur d'Arragon, que le Comte d'Urgel vouloit avoir mort ou vif; il soupçonnoit ce Seigneur d'être venu offrir ses services au Roi, en vûë de faire reconnoître le Comte de Lune pour héritier présomptif de tous ses Etats par la Noblesse d'Arragon, après que le Pape l'auroit légitimé, & lui auroit assûré

An. de J.C. 1410. & suiv.

l'investiture de la Sicile, comme en effet le projet en étoit formé entre Benoît XIII. Don Martin, & les Députés Siciliens : mais le Comte d'Urgel ressentoit encore plus vivement l'affront qu'il venoit de recevoir à Sarragoce, où ayant voulu se mettre en possession de la Lieutenance Générale du Royaume par voie de fait, le Gouverneur & l'Archevêque autorisés par une ordonnance du *Justice Majeur*, s'étoient opposés à son entreprise, & l'avoient fait sortir honteusement du Royaume.

Confus & désespéré d'un outrage qui le rendoit aussi odieux que méprisable ; il s'étoit retiré dans sa Maison de Balaguer, & n'avoit osé depuis ce tems-là paroître à la Cour : sa mere & sa femme animoient son parti à Barcelonne pendant la maladie du Roi, & l'avertissoient de tout ce qui se passoit ; lorsqu'elles lui mandérent l'extrémité où ce Prince étoit réduit, il leur envoya le renfort dont j'ai parlé, & leur recommanda sur-tout de s'assûrer du Gouverneur ; mais Don Gilles Ruys échappa à toutes les recherches qu'on fit de sa personne, & s'étant déguisé en Moine, il traversa la Ville le lendemain au grand jour, se jetta dans une barque avec le Confesseur du Roi, & se sauva à Péniscole,

Ce jour-là même les Etats de Catalogne, qui suivant les Loix étoient dissous par la mort du Roi, crurent pouvoir s'assembler encore dans une conjoncture si périlleuse, afin de pourvoir à la tranquillité publique. Pour donner plus de force aux Réglements qu'ils alloient faire, ils engagérent le Gouverneur de la Principauté & le Conseil de Barcelonne à s'unir à eux, & tous ensemble nommérent douze personnes qui représenteroient l'Etat, & qui auroient la souveraine administration pendant l'interregne. En même-tems le Gouverneur en vertu de l'autorité que lui donnoit sa charge, convoqua les Etats Généraux à Montblanc pour le dernier jour d'Août ; & les Administrateurs par de sages ordonnances firent cesser le bruit des armes, & empêchérent que dans toute l'étenduë de la Principauté il ne se tînt des assemblées factieuses. AN. DE J. C. 1410. & suiv.

Le Comte d'Urgel qui se croyoit assûré des Catalans ses compatriotes, & la plûpart ses Vassaux, ne mit point d'obstacle à cet arrangement pacifique ; toute la précaution qu'il prit pour n'avoir rien à craindre de ce côté-la, fut de faire garder à vûë la Reine dans le Palais, de peur qu'elle ne supposât une grossesse dont elle avoit fait répandre quelque bruit ; &

An. de J. C. 1410. & suiv. quant à la légitimation du Comte de Lune, il s'en mit peu en peine, étant bien persuadé que les Espagnols ne choisiroient point ce bâtard pour leur Roi; qui d'ailleurs n'avoient dêja que trop d'embarras du côté de la Sicile dont on lui disputoit la Couronne. Il tourna donc toute son attention du côté des Royaumes d'Arragon & de Valence. Ses libéralités & les intrigues secrettes de ses agents lui acquirent d'abord le dernier avec tant de succês, que deux factions qui depuis un tems infini divisoient la Noblesse de cet Etat, se réünirent dans ses intérêts. Il ne restoient plus que les Peuples d'Arragon à gagner; mais bien loin d'y réüssir, les obstacles qu'il trouva à ses desseins, le jettérent dans des emportements & des violences qui détacherent de son parti tous ceux que le crime & le brigandage ne lui avoient pas attachés.

La premiére démarche qu'il fit aprês la mort du Roi fut de s'approcher de Sarragoce, dans le dessein de se faire reconnoître à quelque prix que ce fût pour Gouverneur ou Lieutenant Général des trois Royaumes. Quelques Historiens ont prétendu, que pour finir les contestations par un coup d'éclat, il avoit pris la résolution de se faire proclamer Roi, & qu'il l'auroit fait à Balaguer, si ses

fideles Catalans ne l'en avoient empêché, en lui représentant, qu'il falloit commencer par l'Arragon, & que même ils ne lui conseilloient pas de le faire en ce Païs-là sans avoir l'aveu du *Justice Majeur*, auquel il devoit selon les Loix prêter le serment avant que de s'arroger l'autorité Royale; qu'autrement il couroit risque de révolter contre lui les esprits les mieux disposés en sa faveur. Quoiqu'il en soit, suivi d'une escorte qui formoit une petite armée, il se rendit à Almunia Place appartenante aux Chevaliers de saint Jean de Jérusalem, où le Commandeur Pédro Ruys le reçut comme son Souverain. Cette demeure lui convenoit d'autant plus qu'elle confinoit aux terres de Don Antoine de Lune. C'étoit un des plus grands Seigneurs d'Arragon, & le Comte avoit reçu de sa part des assûrances secrettes d'un attachement inviolable, attachement qui leur fut funeste à l'un & à l'autre, parce que Don Antoine encore plus audacieux & plus méchant que le Comte, se porta à des excês qui ruinérent la cause qu'il défendoit, & qui le perdirent lui-même.

AN. DE J.C. 1410. & suiv.

D'Almunia le Comte d'Urgel envoya à Sarragoce, & répandit dans toutes les Villes subalternes une déclaration; elle contenoit un exposé de son droit à la

An. de J. C. 1410. & suiv.

Couronne, qu'il supposoit incontestable: il protestoit ensuite, que par un ménagement pour les libertés & les priviléges de la Nation, qui lui seroient toûjours sacrés & respectables, il vouloit bien différer encore de prendre le titre de Roi; mais aussi, que l'amour qu'il devoit à des Peuples qui alloient être ses Sujets, l'obligeoit à se charger dês-lors du Gouvernement Général pour défendre l'Etat contre les factions domestiques, & les guerres étrangéres que ses injustes compétiteurs ne manqueroient pas de susciter.

Tant de modestie, & un zéle si désintéressé en apparence n'imposa point aux Arragonnois: l'allarme fut générale, de tous côtés on s'adressa au *Justice Majeur*, on sollicita le Gouverneur Ruys, on eut recours au Pape Benoît XIII. on les conjura d'unir leur autorité pour préserver le Royaume d'une invasion tyrannique. Ils s'assemblérent en effet à Sarragoce, & là dans un Conseil composé de tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans le Royaume par la probité, la science, & les services rendus à l'Etat, on prit une résolution telle que le Sénat Romain l'auroit prise dans une semblable conjoncture.

On ne peut assez loüer la sagesse des

Arragonnois, dans des circonstances, où ils voyoient leur Monarchie sur le point d'être déchirée par de puissantes factions, & d'autant plus dangereuses à l'Etat, dans une affaire d'un si grand intérêt, qu'il leur auroit été impossible d'éteindre l'incendie qui les menaçoit, si les principaux d'entre eux qui aimoient leur Patrie eussent eu moins d'application, moins de courage & moins de prudence. Il falloit empêcher que les prétendans, & ceux qui sans égard au droit s'étoient déclarés leurs partisans par inclination ou par intérêt, n'étouffassent la voix des Loix par le bruit tumultueux des armes. Ils ne purent aller au-devant de tout : mais ils remédiérent si promptement aux maux que fit naître la fureur des concurrens, qu'une si grande affaire se termina avec une tranquillité qu'on ne croyoit pas pouvoir espérer. Trois hommes dignes de mémoires rendirent ce service à leur Païs, Don Gilles Ruys Lihorrio Gouverneur Général du Royaume, Don Juan Cerdan *Justice* d'Arragon, Don Bérenger Bardaxin homme de condition, & grand Jurisconsulte. Pierre de Luna encore reconnu pour Pape dans la Monarchie d'Arragon, vint à propos à Sarragoce pour appuyer de son autorité le zéle de ses trois personnes, auf-

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

An. de J. C. 1410. & suiv. quelles en peu de tems se joignirent tout ce qu'il y avoit dans l'Etat de gens bien intentionnés pour le bien public. Le Gouverneur & le *Justice* ayant selon l'autorité que leurs Charges leur en donnoient assemblé les plus qualifiés, on délibéra des moyens d'empêcher que la voie de fait ne décidât d'une succession qui devoit se régler par la Loi.

En vain le Comte menaça le Pape & l'Archevêque de Sarragoce de les tondre, & de les enfermer dans un Monastére; en vain il assembla des troupes, & les mit en mouvement pour intimider les habitans de la Capitale; ces menaces & ces approches des troupes ne servirent qu'à augmenter la haine que le Peuple lui portoit, & le Conseil profitant de cette animosité se hâta de publier un decret, par lequel il étoit enjoint à tous les Sujets du Royaume de prendre les armes contre ceux des prétendants à la Couronne, qui ne soumettroient pas leurs droits à un éxamen Juridique, déclarant rèbelle, traître & ennemi de la Patrie, quiconque auroit recours à la force pour empêcher que la succession ne fût réglée en justice.

Il fût dont ordonné premiérement, que tous s'uniroient contre celui qui voudroit se mettre en devoir de faire

valoir ſon droit par les armes ; ſecondement, que les prétendants ſe tiendroient chacun en des lieux d'où ils ne puſſent troubler ceux que le Corps de la Nation établiroit Juges de leurs différends ; troiſiêmement, que le tems préſent ſeroit regardé comme un interregne, durant lequel on éxamineroit mûrement & à loiſir le droit de chacun des prétendants à la Royauté, & que quiconque mettroit obſtacle à la liberté des ſufrages, ſeroit déclaré ennemi de la Nation & de l'Etat.

AN. DE J.C. 1410. & ſuiv.

Ce decret fut accompagné d'une ordonnance du *Juſtice Majeur*, qui faiſoit défenſe expreſſe au Comte d'Urgel de ſe porter pour Gouverneur ou Lieutenant Général du Royaume, & d'en éxercer aucunes fonctions ; & ces deux actes furent ſuivis d'une convocation des Etats Généraux à Calatajud pour le commencement de Février, au nom & par l'autorité du *Juſtice Majeur* comme premier Magiſtrat, & du Gouverneur d'Arragon, & comme repréſentant la perſonne du Roi.

Cette réſiſtance irrita de plus en plus le Comte d'Urgel, & il en ſeroit venu aux derniéres extrémités ſi les Conſeillers qui gouvernoient la Principauté de Catalogne ne lui avoient député un Gentil-

An. de J.C. 1410. & suiv.

homme qui avoit part à sa confiance pour le conjurer de renoncer à la Lieutenance Générale, & de congédier les troupes qu'il avoit assemblées, sans quoi ils se roient obligés de se déclarer contre lui dans la crainte que son éxemple étant suivi de ses compétiteurs, les deux Royaumes & la Principauté ne se vissent attaqués au dehors & déchirés au dedans par la plus sanglante guerre.

Ce Gentilhomme lui rendit compte d'une lettre que la Régence de Catalogne avoit reçuë du Duc de Gandie, & de la réponse qui y avoit été faite. Don Alphonse d'Arragon Duc de Gandie étoit un Prince de la Maison Royale, petit-fils du Roi Don Jacques second, & dont la branche par conséquent avoit été séparée de la Famille Royale un degré plus haut, que celle dont étoit issu le Comte d'Urgel. Il avoit alors quatre-vingt ans, son grand âge, le chagrin que lui avoit causé la mauvaise conduite de la Duchesse sa femme, & l'affront que lui avoit fait le dernier Roi de Castille, en le dépoüillant du Marquisat de Villéna & de la Charge de Connétable de ce Royaume, l'avoient obligé de se retirer dans ses terres où il étoit presque en enfance, & sous la tutelle de son fils. En cet état il écrivit, ou plûtôt il signa une lettre adressée

aux Sénateurs de Barcelonne, par laquelle il leur déclaroit, qu'il étoit le vrai & légitime Roi successeur de Don Martin; & il les prioit instamment de ne pas différer à le reconnoître, parce que des délais injustes le priveroient de la Couronne, & la feroient perdre à son fils si sa mort qui ne pouvoit être éloignée arrivoit pendant l'interregne. Une prétention si bisarre étoit fondée sur ce que la représentation n'avoit point lieu en Arragon, & que le Duc étant petit-fils de Roi, il avoit personnellement droit à la Couronne avant le Comte d'Urgel, qui n'étoit qu'arriére-petit-fils du Roi Alphonse IV. AN. DE J. C. 1410. & suiv.

Le Conseil se donna bien de garde d'entrer dans l'éxamen de ces raisons; le parti qu'il prit fut de répondre au Duc de Gandie, que c'étoit aux Etats des trois Royaumes à faire droit sur sa requête, que pour eux ils n'étoient chargés que de veiller à la tranquillité publique pendant l'interregne.

Et certainement ces Magistrats s'acquittérent parfaitement bien de leur Charge: les obséques du Roi se firent pendant quarante jours suivant la coûtume avec beaucoup d'ordre; & lorsque le tems marqué pour les Etats fut venu, les Députés des trois Ordres se trouverent as-

AN. DE J. C 1410. & 1388 semblés à Montblanc dans la principale Eglise. La peste qui se fit sentir dans cette Ville les obligea de se séparer, en prorogeant l'Assemblée & la transférant dans le Palais de Barcelonne pour le vingt-cinquiême jour du mois de Septembre.

Il y eut alors quelque contestation parmi la Noblsse sur le changement de lieu, que quelques-uns prétendoient avoir été fait trop légérement; ils ajoûtoient, que Barcelonne ne convenoit point à la conjoncture, parce que cette Ville avoit trop déclaré son inclination pour un des prétendants, & qu'il ne seroit pas possible d'y conserver la liberté des suffrages: mais le zéle du bien public l'emporta sur les jalousies particuliéres, & cette dispute ayant été reglée par des arbitres, ou plûtôt assoupie par des déférences mutuelles, l'unanimité se trouva rétablie & les séances se tinrent dans le Palais au commencement d'Octobre, sous le nom de Parlement de Catalogne, les Députés n'ayant pas cru devoir donner à leur Assemblée le nom d'Etats, parce que les Etats, disoient-ils, ne pouvoient être convoqués que par le Roi en personne. Et les deux autres Royaumes à leur éxemple en usérent de même dans la suite.

L'Histoire Arragonnoise ne peut s'empêcher de donner ici de grands éloges à la sagesse & à la modération des Seigneurs Catalans, qui oublierent leurs anciennes inimitiés pour ne penser qu'à ménager un concert universel des trois Nations, qui hâtât la décision de cette grande affaire; aussi est-il certain, que le Parlement de Catalogne en eut presque tout l'honneur. D'abord ce fut à lui que les prétendants à la Couronne s'adressérent en premiére instance, ne pouvant se faire écouter ni dans l'Arragon, ni dans le Royaume de Valence, où la Noblesse qui depuis peu s'étoit divisée en factions remplissoit les Villes & la campagne du bruit de la guerre civile.

An. de J. C. 1410. & suiv.

C'étoit-là une disposition bien favorable au Comte d'Urgel; il ne doutoit pas que l'Assemblée de Barcelonne ne le dût préférer à ses rivaux, & il esperoit que le suffrage d'une Nation entraîneroit ou forceroit celui des deux autres. Il quitta donc l'Arragon où Don Antoine de Lune soûtenoit son parti contre le *Justice Majeur*, le Gouverneur & l'Archevêque; & dês qu'il apprit que le Parlement de Catalogne étoit ouvert & tenoit ses séances à Barcelonne, il y envoya Jean Ximénés Cordelier, Evêque de Malthe, accompagné d'un Baron Catalan & de

An. de J. C. 1410. & suiv.

deux Jurisconsultes pour faire valoir son droit à la Couronne. Il les suivit de prês, & vint se loger à une lieuë de cette Ville pour être à portée de conférer avec ses partisans, & de les soutenir quand il seroit besoin de sa présence. L'inclination que les Barcelonnois avoient pour lui, la promptitude & la justesse des mesures qu'il avoit prises le flattoient d'un heureux succês dans sa négotiation; mais il trouva que ses concurrents n'avoient pas été moins alertes. Quatre Ambassadeurs François étoient arrivés en même-tems que les siens; & deux Castillans qui étoient depuis quelque tems dans la Ville avec des lettres de créance de leur Roi & de l'Infant Ferdinand, prirent caractére, & demandérent audience au Parlement, dês qu'ils apperçurent les démarches du Comte,

Loüis Duc d'Anjou depuis l'Ambassade qu'il avoit envoyée l'année précédente au Roi Don Martin n'avoit point perdu de vûë les droits de sa femme & du Duc de Calabre son fils. Le sort de cette seconde Maison d'Anjou étoit de disputer plusieurs Couronnes, & de n'en posséder aucune: Loüis avoit hérité de son pere de grandes prétentions à celle de Naples; le Concile de Pise les lui avoit confirmées, & le Pape Aléxandre V. lui

avoit donné de nouveau l'investiture de ce Royaume, à condition qu'il passeroit en Italie avec une bonne armée pour reprendre Rome, dont Ladislas son concurrent s'étoit emparé : il tint parole, & la conquête de Rome l'ayant mis en goût de pousser son ennemi, il étoit revenu en France, avoit levé une nouvelle armée, & l'ayant conduite dans le Royaume de Naples il y faisoit la guerre avec des succês qui l'auroient infailliblement mis sur le Trône s'il avoit sçu profiter de ses victoires, comme il sçavoit les remporter. Avant que de partir il avoit prié le Roi de France Charles VI. son cousin germain, & tous les Princes du Sang de veiller aux intérêts de son fils, si la succession d'Arragon venoit à s'ouvrir pendant son absence, & sur le champ Charles avoit fait partir l'Evêque de Saint Flour, le premier Président du Parlement de Paris Henry de Marle, & deux autres Ambassadeurs pour Barcelonne. Le prétexte d'une Ambassade si solemnelle étoit le renouvellement des anciennes alliances entre la France & l'Arragon, mais la véritable raison étoit exprimée dans les ordres secrets que le Roi donna à ses Ministres de travailler auprês du Roi d'Arragon & des Etats du Royaume à faire décla-

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

rer le Duc de Calabre héritier de la Couronne.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

Les Ambassadeurs apprirent en route la mort de Don Martin, & quelques jours après ils reçurent de la Cour de France une nouvelle instruction suivant laquelle ils se rendirent en diligence à Barcelonne, où ayant demandé audience au Parlement, ils lui présentérent une lettre du Roi leur Maître, une du Dauphin Duc de Guyenne, une du Duc de Bourgogne, & une du Comte de Flandres. Toutes ces lettres demandoient avec empressement, que la Nation reconnût pour son Roi le fils aîné de Loüis Duc d'Anjou Roi de Naples, à qui les Couronnes d'Arragon, de Valence & de Catalogne appartenoient préférablement & exclusivement à tous autres par sa mere Yolande d'Arragon, héritiére immédiate du Roi Jean premier son pere, & de Don Martin son oncle. Charles protestoit dans sa lettre, qui étoit adressée aux Parlements des trois Etats, qu'il avoit ordonné aux plus habiles Jurisconsultes de son Royaume d'examiner le droit du Duc de Calabre, & que tous avoient unanimement répondu, que conformément aux Loix du Païs, & aux testaments qui avoient été faits par les derniers Rois, prédécesseurs de Don

Martin, la ſucceſſion regardoit uniquement ce jeune Prince. Il ajoûtoit une raiſon qui eût été déciſive, ſi la ſituation de ſes affaires lui avoit permis d'en uſer, & de la faire valoir; c'eſt qu'il employeroit toutes les forces de ſon Royaume contre ceux qui voudroient empêcher les Etats d'Arragon, de Valence ou de Catalogne, de rendre à un Prince de ſon ſang la juſtice qu'il attendoit de leur affection, de leur droiture, & de leurs lumiéres.

An. de J. C. 1410. & ſuiv.

Ces lettres ayant été lûës, & l'Evêque de ſaint Flour ayant fait un diſcours ſur ces paroles du Prophéte Zacharie: *prononcés au-dedans de vos portes un Jugement de verité & de paix*; l'Evêque de Taragonne au nom de tout le Parlement répondit aux Ambaſſadeurs, que la ſucceſſion ſeroit réglée ſuivant les Loix de la Juſtice dans une Aſſemblée Générale des trois Royaumes, aprês une mûre délibération.

Deux jours aprês les Envoyés du Comte d'Urgel eurent la même réponſe, qui étant reportée à leur Maître ne le ſatisfit guéres, parce que l'Archevêque de Sarragoce s'étant déclaré en faveur du Duc de Calabre, il craignoit avec raiſon, que ce Prélat extrémement accrédité, & par ſa famille, & par le

An. de J. C. 1410. & suiv.

grand poste qu'il remplissoit d'une maniére distinguée n'entraînat dans le parti Angevin tout l'Ordre Ecclésiastique d'Arragon, & une grande partie de la Noblesse.

Mais il avoit un rival dont il se défioit moins que du Duc de Calabre, & qui cependant étoit beaucoup plus à craindre. Don Ferdinand Infant de Castille s'étoit acquis dans toute l'Espagne une réputation de probité & de valeur qui le faisoient regarder comme le Héros, & en même-tems comme le plus homme de bien de son siécle. Il avoit mérité ce dernier titre en rejettant avec indignation la proposition, ou plûtôt les instances de tous les Grands de Castille, qui étant assemblés dans la Chapelle Archiépiscopale de Tolède après les obséques d'Henry troisiême son frére, avoient voulu le proclamer Roi à l'exclusion de Jean deuxiême son neveu & son pupille, qui n'avoit alors que trois ans. Ses victoires sur les Maures & les prodiges de conduite & de bravoure qu'il avoit fait paroître au fameux siége d'Antequéra lui avoient acquis avec le titre de Grand le surnom d'Infant d'Antequéra. Ferdinand étoit prêt de donner l'assaut à cette Place que les Maures défendoient avec opiniâtreté comme le boulevart de leur Etat, lorf-

que les deux Envoyés qu'il avoit à Barcelonne lui firent sçavoir que le Roi d'Arragon étoit mort. Il donna sur le champ dans son armée une déclaration, par laquelle il se portoit pour héritier de ce Royaume, & continuant à faire la guerre aux Infidéles comme s'il n'eût point eu d'autre affaire, il remit le soin de ses intérêts à la prudence & au zéle de ses agents. Ceux-ci présentérent au Parlement un Mémoire qui contenoit deux articles : d'abord ils demandérent à l'Assemblée si elle prétendoit discuter le droit à la succession, & en ce cas ils s'offroient à faire voir par de bonnes raisons, qu'elle étoit dévoluë à l'Infant Don Ferdinand & non à d'autres : ils prioient ensuite le Parlement, supposé qu'il ne jugeât pas à propos de porter son jugement particulier sur l'affaire principale, d'en hâter au moins la décision. L'Archevêque de Tarragone répondit au premier article, que le Parlement de Catalogne ne vouloit point entrer dans l'éxamen du droit à la succession sans le concours des deux autres Parlements, de Valence & d'Arragon réünis avec lui dans une assemblée générale des trois Nations. Au surplus il assura, que la Nation Catalane n'avoit rien plus à cœur que cette réünion, & qu'elle alloit y

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

An. de J. C. 1410. & suiv. travailler avec le zéle le plus empressé & le plus efficace.

En effet le Parlement ne s'occupa plus dês-lors que des moyens de pacifier les trois Royaumes. Je comprens sous ce nom la Principauté de Catalogne, pour n'être pas obligé d'user continuellement d'une plus longue circonlocution. Ils commencérent par ce qui étoit plus prês d'eux, & dont ils étoient plus immédiatement chargés. La Catalogne quoiqu'elle fût beaucoup plus tranquille que les deux autres Etats ne laissoit pas d'avoir des secousses au-dedans, & des allarmes au dehors ; le Parlement fit cesser les unes & les autres : au dedans il désarma l'Evêque de Lérida, l'Evêque d'Urgel & le Comte de Pallas, qui étoient prêts d'en venir aux mains pour d'anciens démêlés dont il se fit l'arbitre. Il fit la même chose dans le Comté d'Ampurias, où la Noblesse étoit partagée en deux factions fort échauffées : il satisfit aux plaintes de quelques Membres qui s'étoient séparés de lui en leur donnant des sûretés sur la liberté des suffrages : il calma les simples Gentilshommes ou Chevaliers qui prétendoient faire un Corps séparé du Corps des Seigneurs, qui s'appellent en ce Païs-là *Ricos-hombres* : il cassa le Conseil des douze Séna-

teurs à qui on avoit donné l'administration des affaires, & évoqua à son Tribunal tout ce qui devoit être décidé par autorité Souveraine.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

La sagesse & la modération de ces Réglements mit une harmonie parfaite dans la Nation : alors on tourna toutes ses vûës du côté de la frontiére:les ordres furent donnés pour la fortification de Perpignan : le Roussillon & la Cerdaigne furent munis de bonnes troupes & de toutes sortes de provisions de guerre; ce n'est pas qu'on eût rien à craindre du Roi de France, qui dans ce tems-là étoit bien embarrassé lui-même entre les deux factions de Bourgogne & d'Orléans qui déchiroient le Royaume & se disputoient l'autorité ; mais Bernard d'Armagnac & quelques autres Chefs des Bandes Françoises accoutumés au butin, menaçoient d'une irruption, pour appuyer, disoient-ils, la cause du Duc de Calabre : le Comte d'Urgel s'offrit d'aller en personne à la tête de ses Vassaux recevoir & repousser l'étranger; on le remercia de ses offres, & l'on jugea plus à propos de faire publier une ordonnance, qui défendoit à tous les prétendants à la Couronne d'user de voie de fait sous peine d'exclusion.

La Paix & la sûreté se trouvant ainsi

An. de J. C. 1410. & suiv.

rétablies dans toute l'étenduë de la Principauté, on chercha à communiquer le même avantage aux Arragonnois & à ceux de Valence. Dans cette vûë on choisit six Députés pour chaque Royaume, & on leur prescrivit la maniére dont ils devoient se conduire pour réünir les esprits; la commission n'étoit pas aisée; la Noblesse de Valence aprês quelques mois d'assez bonne intelligence s'étoit divisée avec un éclat & une animosité qui faisoit tout craindre; une partie des Barons ayant mis à leur tête le Gouverneur du Royaume s'étoit emparée de la Capitale; l'autre partie plus nombreuse que la premiére & aussi accréditée par la qualité des Seigneurs qui en étoient les Chefs, étoit maîtresse de la campagne & des Villes subalternes: c'étoit à Valence que le Parlement du Royaume avoit été convoqué par le Gouverneur: l'Ordre Ecclésiastique & le Tiers-Etat s'y étoient rendus; mais ils refusoient d'entrer en délibération sans le Corps de la Noblesse, qui ne pouvoit être suffisamment représenté par le petit nombre des Barons que le Gouverneur avoit attirés dans la Ville. D'ailleurs il n'étoit pas possible d'en réünir un plus grand nombre, la défiance mutuelle empêchant les uns d'entrer dans la Capitale

sans une bonne escorte, & les autres d'y recevoir personne qui eût une suite. C'étoient-là de grands obstacles à surmonter. L'Evêque de Valence homme zélé, & qui n'avoit en vûë que le bien de l'Etat, faisoit tous ses efforts pour concilier les deux partis. L'Arrivée des Ambassadeurs Catalans lui donna de bonnes espérances. En effet, ils soûtinrent parfaitement le caractére de neutralité si nécessaire pour s'attirer la confiance des uns & des autres; & s'ils ne rétablirent pas un concert unanime, au moins suspendirent-ils l'animosité, & bientôt par leur entremise les deux factions de la noblesse consentirent à nommer chacune un certain nombre de Députés, qui réünis avec l'Ordre Ecclésiastique & le Tiers-Etat, convinrent enfin qu'il falloit envoyer des Ambassadeurs à Sarragoce où les Députés du Parlement de Catalogne s'étoient dêja rendus; afin que dans une espéce d'assemblée des trois Nations on réglât une forme juridique de procéder à la nomination d'un Roi.

An. de J. C. 1410. & suiv.

La situation de l'Arragon étoit encore plus triste que celle du Royaume de Valence. Le Comte d'Urgel qui comptoit moins sur le suffrage des Arragonnois que sur celui des deux autres Na-

An. de J. C. 1410. & suiv.

tions, avoit allumé sous-main le feu de la guerre civile, pour ruiner ou pour faire périr ceux qui lui étoient contraires; il en vouloit sur-tout à l'Archevêque de Sarragoce, parce que ce Prélat s'étoit ouvertement déclaré partisan du Duc de Calabre, mais n'osant pas l'attaquer lui-même, ni entrer à main armée sur ses terres, ni sur celles de sa famille & de ses vassaux, par la crainte qu'il avoit du *Justice Majeur*, il se servit de Don Antoine de Lune, son partisan zélé à l'excês. Ce Seigneur qui joignoit à de grands biens une audace & une ambition que les plus grands crimes n'arrêtoient pas, sous prétexte de démêlés personnels, porta le fer & le feu par tout où l'on ne se déclaroit pas pour le Comte.

Comme Sarragoce étoit au pouvoir du Gouverneur, du *Justice Majeur*, & de l'Archevêque qui y commandoit, Don Antoine employoit la force & l'artifice pour se rendre maître de Calatajud, d'Huesca, & de plusieurs autres Places. Don Ximénés Urréa Chef du parti contraire s'opposoit par tout à ses desseins, & tandis que ces deux Chefs de factions se disputoient l'un à l'autre l'entrée d'une Ville, les Habitans divisés entre eux en venoient aux mains, remplissoient

leurs ruës de carnage, & s'assiégeoient tour à tour dans leurs maisons. An. de J.C. 1410. & suiv.

Le Pape Benoît XIII. touché du malheur d[illegible]compatriotes étoit sorti du lieu de[illegible]raite; & allant lui-même chercher ceux qui lui paroissoient plus opposés à la paix, il leur faisoit les instances les plus tendres pour les amener au moins à une tréve, pendant laquelle on chercheroit les moyens de régler la succession à la Couronne. La voix du Pasteur quoique reconnu pour tel étoit trop équivoque en un tems de Schisme pour se faire respecter, & trop foible pour appaiser le bruit des armes. Antoine de Lune sur-tout, & les autres partisans du Comte d'Urgel n'étoient pas la plûpart d'une Religion assez scrupuleuse pour se rendre aux exhortations du Pontife: il fallut donc attendre, que la réfléxion, le dégoût, ou bien un revers leur inspirât d'autres sentiments. Le dernier arriva, Don Antoine fut bien battu auprès de Calatajud. La nouvelle en étant venuë à Sarragoce, le Pape qui s'y étoit rendu pour conférer avec les Envoyés de Catalogne s'imagina qu'il le trouveroit plus docile aprês sa défaite; il ne se trompa pas: Don Antoine & les Seigneurs qui le suivoient écoutérent les propositions qu'on leur fit, ils consenti-

An. de J.C. 1410. & suiv.

rent à des conférences, qui ayant été ménagées avec beaucoup d'habileté par les Catalans aboutirent enfin à une suspension d'armes, que les d[illegible]rtis jurérent pour tout le tems de [illegible]regne.

Pendant ce tems-là le Gouverneur & le *Justice Majeur* profitant de ces heureuses dispositions, convoquérent le Parlement du Royaume à Catalajud pour le huitiême de Février. Les Seigneurs & les notables d'Arragon se trouvérent avec des intentions conformes, ou aux passions qui les remuoient, ou à la raison qui les faisoit agir. On y invita les Députés du Parlement de Catalogne & ceux de Valence qui arrivérent sur ces entrefaites; & comme tous les Ordres concoururent d'un consentement unanime à cette Assemblée, ne faisant aucune difficulté sur la présidence, que les convocateurs prétendoient leur appartenir, leur laissant même le choix & la disposition des points sur lesquels on délibéreroit, les trois Nations conçurent enfin la douce espérance de voir finir cette anarchie tumultueuse qui les mettoit sur le penchant de leur ruine.

Les Catalans entre autres apprirent avec une extrême joie le succês qu'avoit eu leur députation dans les deux Royaumes; la gloire qui leur en revenoit ré-

chauffa leur zéle, & augmenta leur application. Le Parlement de Barcelonne persuadé que dans la chaleur où étoient les esprits, la plus petite étincelle pouvoit causer un grand embrasement, étoit attentif au moindre bruit qui s'élevoit au dedans, ou qui grondoit au dehors. Il renouvella une Tréve entre les Barons de la Principauté, & les fit consentir à remettre la décision de tous leurs différends au jugement de personnes capables & désintéressées qu'il choisit parmi ses membres. Sur la nouvelle qui lui vint alors, qu'Yolande d'Arragon Duchesse d'Anjou & Reine de Naples, sollicitée par plusieurs personnes distinguées des trois Royaumes, étoit partie de ses Etats de Provence pour venir en Catalogne plaider elle même sa cause, le Parlement lui députa pour la prier de se dispenser d'un voyage qui lui seroit inutile; & cette priére qui étoit une défense honnête obligea la Princesse de s'arrêter à Tarascon : la Reine Yolande sa mere qui vivoit encore, étoit à Barcelonne où elle n'oublioit pas les intérêts de sa fille & de son petit-fils : sa présence sur les lieux, & celle du Comte d'Urgel qui se tenoit toûjours aux portes de la Capitale, les mouvements que l'une & l'autre se donnoient, les conférences

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

qu'ils avoient souvent avec des membres du Parlement, les caresses & les libéralités qu'ils faisoient au Peuple donnérent quelque ombrage à l'Infant de Castille, que ses deux agents instruisoient éxactement des plus légéres circonstances: il en fit faire des plaintes à l'Assemblée, & Azévédo déclara de sa part, qu'il n'avoit pas voulu jusqu'à présent entrer dans le Royaume, pour laisser aux Parlements la liberté des suffrages, mais qu'il viendroit y faire tête à ses rivaux, si l'on souffroit plus longtems qu'ils fussent à portée de séduire les Juges, & de débaucher le Peuple.

On délibéra sur cette requête, & comme elle parut dans l'ordre l'Archevêque de Tarragone fit réponse à Azévédo, que l'Assemblée auroit égard à ses répresentations; en effet le jour même les Députés signifiérent à la Reine Yolande, & au Comte d'Urgel qu'ils eussent à s'éloigner de Barcelonne à la distance d'une journée.

L'autorité que le Parlement de Catalogne s'étoit acquise par sa sagesse, & l'unanimité de sa conduite le faisoient respecter de tous les prétendants. C'étoit uniquement à lui qu'ils envoyoient des Ambassades, & qu'ils faisoient exposer leurs prétentions, & l'on ne doutoit pas

qu'il ne fût maître de nommer le Roi, & de faire accepter par les deux autres Nations celui qu'il auroit nommé ; mais il eut encore plus de modération que de crédit, & malgré les instances du Comte d'Urgel, qui se défiant toûjours du Parlement d'Arragon eût bien voulu faire déclarer les Catalans en sa faveur; ils persistérent dans la résolution de ne rien décider que de concert avec les Peuples de Valence & les Arragonnois.

AN. DE J.C. 1410. & suiv.

Cette fermeté mit le Comte au désespoir : le Parlement d'Arragon s'étoit assemblé à Calatajud, les délibérations s'y faisoient avec beaucoup de tranquillité, & l'on étoit dêja couvenu qu'il se feroit une Assemblée Générale des trois Royaumes où l'on termineroit par voie de Justice le grand procês de la succession, que cette assemblée se tiendroit en Arragon à cause de la prééminence de ce Royaume ; que les trois Nations y envoyeroient leurs Députés en nombre égal ; qu'il y auroit un Président de chaque Nation, & que les troupes qui veilleroient à la sûreté de ce Parlement auroient pour Alcaïde ou Commandant un Arragonnois, un Valencien, & un Catalan. Alcaniz qui est une Ville située sur les confins du Royaume de Valence & de la Principauté de Catalogne avoit été

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

choisie pour être le lieu de cette grande Assemblée ; enfin le Parlement de Calatajud avoit chargé neuf de ses membres de conférer avec les Députés des deux autres Nations, & de régler avec eux le tems de la convocation & le cérémonial des séances.

Il n'y eut que le Comte d'Urgel qui s'allarma de ces heureuses dispositions à une paix prochaine : il résolut de les traverser ne voulant pas confier ses intérêts à un Parlement, où il prévoyoit que le Gouverneur d'Arragon & le *Justice Majeur* ne pouvoient manquer d'avoir la principale autorité ; il eût bien voulu les avoir un peu plus ménagés, mais comme il étoit persuadé qu'ils ne lui pardonneroient pas ses mauvais procédés à leur égard, il mit tout en œuvre pour rompre des mesures si sagement prises.

A la vérité le Comte n'osa paroître aux Etats de Calatajud, où selon les decrets portés dans l'Assemblée de Sarragoce, il n'étoit pas permis aux prétendants d'agir autrement, que par des agents qui y répréſentoient leur droit : mais Don Antoine de Luna qui s'étoit rendu dans cette Ville, avoit reçu du Comte les avis tous dictés sur les points qui étoient en délibération : il y parla avec un emportement & une hardiesse qui fit compren-

dre aux Présidents, qu'ils avoient besoin de tout leur courage & de toute leur fermeté pour réprimer cet esprit audacieux. A peine eurent-ils proposé l'affaire dont il s'agissoit, & les moyens d'en délibérer librement, que Don Antonio murmura, & dit prenant un ton plus haut, qu'il s'étonnoit qu'on voulût mettre en délibération une chose, qui d'elle-même étoit décidée; que le Comte d'Urgel étoit le seul qui pût prétendre à la Couronne; & qu'il étoit étonnant, qu'une Assemblée composée de tant d'habiles gens doutât d'un droit incontestable; qu'au reste le Comte étoit homme à ne s'en pas laisser dépoüiller impunément, qu'il avoit du bien, des amis, & que pour peu qu'on continuât à l'offenser, par le délai qu'on apportoit à le reconnoître pour Roi, il sçauroit bien montrer qu'il l'étoit indépendamment des suffrages d'une Assemblée qui s'attribuoit faussement le nom d'Etats, que le Roi seul pouvoit convoquer. Après quoi il fit une protestation contre tout ce qui se décideroit dans le Parlement, à moins qu'on n'y proclamât le Comte d'Urgel, dont le droit à la Couronne ne souffroit point d'examen. Ce discours ébranloit les timides, & les Présidents eurent sujet de craindre qu'il ne se fît une révolution subite, capable

AN. DE J.C. 1410. & suiv.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

de rompre toutes leurs mesures : mais ils furent bien-tôt rassûrés, lorsque Don Garcie Herédia Archevêque de Sarragoce, partisan aussi zélé de Loüis d'Anjou, que l'étoit Luna du Comte d'Urgel, & qui ne lui étoit inférieur ni en courage, ni en crédit, prenant tout d'un coup la parole harangua fortement l'Assemblée pour la rassurer contre les ménaces de cet homme fier à contre-tems. Il fit valoir toutes les raisons qui établissoient le droit à la Couronne de celui pour qui il parloit, mais il conclut qu'il falloit pourtant en délibérer à loisir, & qu'une affaire de cette importance se devoit traiter mûrement. Afin même de relever le courage à ceux qui craignoient, il parla de Don Antonio avec une liberté & une hauteur qui fit mépriser ses ménaces. L'Archevêque réfuta ses motifs avec beaucoup de solidité, & prenant ensuite l'air & le discours d'un Pasteur qui n'a que des vûës pacifiques, il déclara que le droit du Duc de Calabre lui paroissoit encore plus incontestable que celui du Comte d'Urgel, mais que malgré l'inclination qu'il avoit toûjours euë pour la Maison d'Anjou; malgré la justice évidente de sa cause, il étoit d'avis qu'on ne décidât rien sur une affaire si importante sans éxamen; la voie de discussion étant

néceſſaire dans les circonſtances préſentes pour lever les préventions particuliéres, & pour réünir tous les eſprits dans un même ſentiment. Ce diſcours fut reçu avec un applaudiſſement général, & Don Antoine fut obligé de paroître au moins s'y rendre. Ainſi l'Aſſemblée demeura ferme dans ſes premiéres réſolutions, & Luna ne fit autre choſe par ſa maniére d'agir emportée, que rendre ſa cauſe odieuſe, & aliéner les eſprits contre le Comte d'Urgel, à quoi contribua beaucoup la modération de ceux qui étoient chargés d'agir pour les autres concurrents à la Couronne. Cet événement leur fit comprendre, que la conduite de l'Archevêque étoit celle qu'ils devoient ſuivre pour réüſſir dans leurs deſſeins.

An. de J.C. 1410. & ſuiv.

Le mauvais ſuccês de cette premiére tentative ne rebuta pas le Comte, il fit naître des incidents pour différer du moins l'Aſſemblée Générale, s'il ne pouvoit venir à bout de l'empêcher. La jalouſie de quelques Seigneurs Catalans lui en fournit un qu'il mit en œuvre. Dês qu'on eut appris à Barcelonne ce qui avoit été réglé ſur la convocation d'un Parlement composé des trois Nations, la Nobleſſe de la Principauté ſe diviſa ſur le choix de ſon Préſident à cette Aſſemblée; les uns prétendoient qu'on ne pouvoit en nom-

An. de J. C. 1410. & suiv.

mer d'autre que le Gouverneur sans donner atteinte à sa dignité : les autres soûtenoient que tous les Barons qui avoient une Charge dans l'Etat étoient éligibles. Il y eut d'abord beaucoup d'animosité, mais bien-tôt il n'en resta que les dehors. Les partisans du Comte d'Urgel sans se mettre en peine du fond de la contestation se partagérent de maniére, que chaque parti suffisamment & à peu prês également nombreux, prétendoit faire lui seul le Corps de la Noblesse, & en cette qualité décider la question. On nomma des arbitres qui ne furent pas long-tems à s'appercevoir que cette dispute étoit de commande, & que de part & d'autre on éludoit la décision.

Cependant on attendoit à Calatajud la ratification du Parlement de Barcelonne sur le tems, le lieu, & la forme de l'Assemblée Générale. Pendant deux mois on reçut toutes les semaines de vaines assûrances d'une prompte adhésion ; & l'impatience succédant à tant de délais, le Parlement d'Arragon alloit se séparer, lorsqu'enfin les Députés Catalans & ceux de Valence demandérent qu'on le transférât dans un lieu plus proche de leur frontiére, promettant au nom des deux Nations, qu'elles assembleroient le leur dans des Villes voisines, d'où la

communication ſeroit aiſée entre les trois Parlements, & la jonction fort prompte lorſque toutes les meſures ſeroient priſes pour la faire ſans aucune contradiction. AN. DE J.C. 1410. & ſuiv.

Ceux qui étoient à la tête des affaires en Arragon ſentirent bien que cette propoſition n'étoit qu'une défaite pour empêcher la tenuë d'un Parlement Général: il y en eut même qui refuſérent de conferer davantage avec les Catalans. L'Evêque de Tarraſſonne entre autres s'échauffa fort, & partit aprês avoir fait une proteſtation contre toutes les réſolutions qu'on prendroit ſur cela. Ce Prélat auroit été ſuivi de la plus grande partie des membres Eccléſiaſtiques & des autres Ordres, ſi la prudence & le ſens-froid d'un particulier n'avoit été audevant d'une rupture qui auroit replongé les trois Royaumes dans une plus grande confuſion.

Bérenger Bardaxin fameux Juriſconſulte, que ſa probité, ſa ſageſſe, & un grand uſage des affaires faiſoient regarder depuis long-tems comme l'Oracle de ſa Nation, s'étoit acquis dans le Parlement de Calatajud cette autorité qu'un grand mérite ne manque guéres d'emporter dans une Aſſemblée Républicaine. Pénétrant juſqu'à paſſer pour fin il avoit été le premier à s'appercevoir des menées ſecré-

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

tes du Comte d'Urgel ; mais son amour pour le bien public lui persuada, que dans cette occasion il étoit à propos de paroître dupe pour mettre les mal intentionnés dans le tort. Il fit entrer ses compatriottes dans ses vûës: on conféra avec les Députés de Valence & de Catalogne : on leur accorda tout ce qu'ils demandoient, ils convinrent de convoquer le Parlement de Catalogne à Tortose, celui de Valence à Traiguéra ; & les Arragonnois s'engagérent à assembler incessamment le leur à Alcaniz. Cette condescendance placée à propos fut un coup décisif pour la paix, comme on le verra dans la suite.

On s'étoit séparé le vingt-neuviême de Mai de l'année mil quatre cent onze, & chaque Député s'en retournoit chez soi attendre l'indication du Parlement d'Alcaniz, que des Commissaires nommés pour cet effet devoient faire aprês en avoir concerté avec les Envoyés de Valence & de Catalogne. Don Antoine de Lune s'étoit mis en chemin, fort satisfait en apparence des résolutions qu'on avoit prises.

Depuis le démêlé qu'il avoit eu avec l'Archevêque de Sarragoce dans les premiéres séances du Parlement d'Arragon au mois de Février, il avoit affecté beaucoup de concert & une liaison étroite

avec

avec ce Prélat. Comme il étoit naturellement emporté, on le crut incapable de dissimulation, & tous ceux qui aimoient la paix furent charmés d'un changement de conduite, qui se soûtint assez longtems pour paroître sincére à des personnes qui souhaitoient qu'il le fût. L'Archevêque qui avoit autant de droiture que de hauteur n'y soupçonna point de perfidie ; il eût été difficile d'imaginer les motifs qui avoient rendu Don Antoine si différent de lui-même : on ne tarda pas à en être instruit.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

L'Archevêque s'en retournoit à Sarragoce en équipage Ecclésiastique, monté sur une mule, suivi de ses Aumôniers, de ses Chapelains, & de quatre ou cinq Gentilshommes qui l'accompagnoient par honneur. A quelques lieuës de Calatajud on lui rendit une lettre, il la lût & fit réponse, qu'il se trouveroit au rendez-vous. C'étoit Don Antoine, qui avec les expressions de la confiance & de l'amitié la plus persuasive, lui demandoit une conférence seul à seul sur le grand chemin qui conduit d'Almunia à Sarragoce. Il vouloit, disoit-il, lui communiquer un projet qu'il venoit d'imaginer pour donner en très-peu de tems la paix, & nommer un Roi qui convînt aux trois Nations. Le Prélat se hâta d'arriver au lieu

An. de J.C. 1410. & suiv. marqué ; il y trouva Don Antoine, & tous deux sans mettre pié à terre se détachant de leur suite, passérent à la gauche du chemin le long d'un petit bois.

Ils s'abordérent avec les paroles les plus tendres ; Don Antoine appellant l'Archevêque son pere, & l'Archevêque le traitant de son cher fils : ils s'entretinrent pendant quelque tems d'un air tranquille & à voix basse. Mais tout d'un coup Antoine de Lune élevant le ton, & jettant une œillade furieuse sur le Prélat. *Le Comte d'Urgel ne sera-t'il pas Roi?* lui dit-il. *Non pas tant que je vivrai*, repartit l'Archevêque sans s'émouvoir. *Tu meurras donc, ou tu seras mon prisonnier*, répliqua Don Antoine ; & comme l'Archevêque voulut tourner bride, il lui donna d'abord un grand soufflet qui l'étourdit, & tirant en même-tems son épée, il lui en déchargea un grand coup sur la tête. Le Prélat tint ferme sur sa mule, & regagnoit ses gens qui accouroient à son secours, lorsqu'un gros de Cavaliers bien armés sortit du bois avec de grands cris, l'investit, le renversa par terre, & le massacra. Deux des Gentilshommes qui l'accompagnoient furent tués en voulant le dégager, un de ses Chapelains fut blessé, le reste prit la fuite du côté d'Almunia, où quelques-

uns se sauvérent ; les autres furent pris & conduits en prison dans un Château voisin dont les assassins étoient les maîtres ; parmi ces derniers étoit Jacques de la Cerda fils du *Justice Majeur* d'Arragon. AN. DE J. C. 1410. & suiv.

Le bruit de ce meurtre troubla toute la Monarchie, on craignit une guerre civile. Tous les Hérédia, Maison puissante, ayant pris les armes pour venger leur sang, le Gouverneur & le *Justice* se trouvérent dans un grand embarras. Tout le monde étoit indigné d'un attentat si extraordinaire sur la personne d'un si grand Prélat, & si on eût écouté la voix publique, on eût abandonné tout autre soin pour faire un châtiment éxemplaire d'une si méchante action. Les plus sages furent d'avis, qu'on se contentât de pourvoir à la sûreté des Villes & des Places, & qu'on commençât par nommer un Roi, auquel les gens de bien se joignant on pourroit punir les coupables, sans attirer sur les innocens par une guerre domestique la peine du crime qu'ils détestoient. Le Comte d'Urgel de son côté ne jugea pas à propos qu'on poussât plus loin ni les voies de fait, ni les ménaces, qui ne lui avoient pas réüssi. Il crut qu'il falloit laisser porter un jugement qui pouvoit lui devenir fa-

An. de J. C. 1410. & suiv.

vorable, & par les bonnes raisons qui appuyoient son droit, & par le grand nombre de ses partisans secrets qui se trouveroient aux Etats, se réservant la ressource des armes, en cas qu'on fît parler les Loix contre lui. Ainsi le Gouverneur & le *Justice* bornérent tous leurs soins à procurer la sûreté du Royaume par le bon ordre qu'ils y mirent, après avoir obligé les parents du Prélat défunt à suspendre leur ressentiment.

Le Comte d'Urgel s'apperçut bientôt qu'il perdoit plus à cet assassinat qu'il n'y gagnoit : toute la haine en retomba sur lui, on ne l'appelloit plus que le tyran, & l'on disoit hautement à Sarragoce, à Calatajud, & dans presque tout l'Arragon, qu'il falloit mourir plûtôt que de le reconnoître pour Roi : ce qu'il avoit eu d'amis dans ce Royaume se trouvérent ou proscrits avec Antoine de Lune, ou forcés à changer de langage & d'inclination. Les Juges Ecclésiastiques en excommuniant nommément Don Antoine & ses complices, firent tomber la Censure indirectement sur le Comte, par la clause qui déclaroit également excommuniés tous ceux qui leur avoient prêté conseil ou faveur ; & comme cette sentence fut publiée dans toutes les Eglises avec l'appareil le plus frappant, ce

Prince qu'on ne doutoit pas avoir été le premier Auteur du crime n'étoit plus regardé que comme un impie & un sacrilége, avec qui on ne pouvoit en conscience avoir aucune liaison. AN. DE J.C. 1410. & suiv.

En même-tems le *Justice Majeur* publia une ordonnance par laquelle Don Antoine de Lune & ses adhérans étoient déclarés rebelles à la Patrie, leurs terres confisquées, leurs Vassaux dispensés de l'hommage & du service qu'ils leurs devoient, & tous les Sujets du Royaume avoient ordre de les poursuivre à main armée.

L'extrémité où ils se virent réduits obligea le Comte d'Urgel à leur envoyer du secours. Quoiqu'il le fît secretement, & sous le nom de quelques Seigneurs Catalans, qui étoient parents ou alliés de Don Antoine; le Gouverneur d'Arragon ne prit point le change: il représenta à la famille de l'Archevêque, & au reste de la Noblesse, qui jusqu'alors s'étoit déclarée pour le Duc de Calabre, qu'il n'étoit plus tems de défendre les droits d'un Prince qui ne pouvoit les appuyer. Que le Duc d'Anjou uniquement occupé de la conquête du Royaume de Naples, les laisseroit succomber sous la puissance du Comte, qui devenu leur maître ne manqueroit pas de les

AN. DE J. C. 1410. & suiv. traiter en Sujets rebelles : qu'il ne voyoit qu'un parti à prendre, c'étoit de demander main-forte à Don Ferdinand Infant de Castille, qui seul étoit en état de se faire craindre, & de préserver le Royaume de la tyrannie dont il étoit menacé. Cette ouverture fut bien reçûë. Le parti Angevin devint tout à coup le parti Castillan, & le Gouverneur envoya sur le champ un homme de confiance vers l'Infant pour lui exposer l'état des choses, & le prier d'envoyer incessamment un corps de troupes dans l'Arragon.

Ferdinand depuis la vacance du Trône n'avoit fait aucune démarche qui ne fut reglée par la prudence. Aprês avoir pourvû à la conservation de ses conquêtes sur les Maures, chargé de lauriers & comblé de gloire, il avoit conduit son armée victorieuse dans la vieille Castille, où il l'avoit distribuée dans des quartiers tout le long des frontiéres d'Arragon. L'inaction où il paroissoit être pendant que ses compétiteurs grossissoient & animoient leur parti dans les trois Royaumes étoit l'effet de la plus sage politique, il sentoit bien qu'il seroit toûjours à tems, & en état de soûtenir ses droits par la force des armes, quand on le forceroit d'en venir à cette extrémité : en attendant, sa modération, la confiance qu'il paroissoit avoir dans la justice de sa cau-

se, & dans l'équité de ceux qui en seroient Juges, par dessus, toute la mauvaise conduite de ses concurrents lui gagnoient peu à peu l'estime & le suffrage des plus gens de bien. Ainsi de quelque maniére que l'affaire de la succession eût à se décider, soit par la force des armes, soit par voie de Jugement, il avoit toûjours autant & plus à espérer qu'aucun de ses concurrents.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

Le Comte d'Urgel n'avoit pas assez de sens-froid pour faire toutes ces réfléxions: à peine avoit-il compté Ferdinand parmi ceux avec qui il auroit à disputer la Couronne : il fut bien étonné lorsqu'il apprit que la Noblesse d'Arragon se déclaroit en faveur de ce Prince; mais sa surprise se changea en une crainte três-sérieuse, lorsque l'armée Castillanne ayant franchi les frontiéres d'Arragon, vint aux ordres du Gouverneur attaquer les Places qui tenoient pour lui, & pousser Antoine de Lune de poste en poste jusqu'aux extrémités du Royaume. Il en fit faire des plaintes pleines d'aigreur au Parlement de Catalogne, qui commençoit à se former à Tortose : il s'emporta même dans une lettre qu'il écrivit aux Seigneurs, jusqu'à traiter de sotise la déférence qu'il avoit euë pour eux, en renonçant au Gouvernement général des trois Royaumes.

An. de J. C. 1410. & suiv.

Les Catalans qui malgré ses attentats n'avoient point encore dépoüillé une secrete inclination pour ce Prince, envoyérent une Ambassade à Ferdinand pour le prier de rappeller ses troupes. Ferdinand qui avoit l'art de faire servir également à ses intérêts la modération & la fermeté, répondit, que la Nation Catalanne ne pouvoit pas ignorer les artifices & les violences qu'un des prétendants avoit mis en œuvre pour empêcher que la succession au Trône ne fût réglée par la voie de la Justice : que le détestable assassinat qui avoit été commis dans la personne de l'Archevêque leur avoit découvert un tyran, qui bien loin de rougir de son crime & de la haine publique, prenoit hautement la défense des meurtriers : que non content d'envoyer à leur secours ses Vassaux, & d'y engager la Noblesse de la Principauté, il avoit demandé au Roi d'Angleterre une armée de Gascons, qui étoit en marche pour se joindre à Antoine de Lune qui l'attendoit au passage des Pyrénées : qu'on avoit surpris de ses lettres écrites au Roi de Grenade, par lesquelles il sollicitoit ce Prince Infidéle à déclarer la guerre à la Castille, & lui demandoit des sommes d'argent dont il avoit besoin pour fortifier son

parti, moyennant quoi il s'engageoit à faire une puissante diversion aussi-tôt qu'il seroit monté sur le Trône. An. de J.C. 1410. & suiv.

Aprês avoir exposé ses griefs, l'Infant ajoûtoit, que les troupes du Roi de Castille son neveu n'étoient entrées en Arragon que sur la demande qui en avoit été faite par les premiéres personnes du Royaume; qu'elles n'y avoient été employées qu'à rétablir la paix en chassant des hommes déclarés ennemis de la Patrie, & proscrits comme tels par les Loix Civiles & Ecclésiastiques : que les Commandants avoient ordre d'obéïr au Gouverneur de l'Etat, au *Justice Majeur*, & au Parlement si-tôt qu'il seroit assemblé : qu'on ne s'étoit pas plaint que ni les Officiers, ni les soldats eussent manqué à la plus éxacte discipline; & que s'ils y manquoient l'Ambassadeur de Castille en Arragon avoit un plein pouvoir pour en faire une bonne & prompte justice.

Cette réponse étoit sans replique; elle le devint encore davantage, parce que le Comte d'Urgel ne tarda pas à fournir lui-même de nouvelles preuves de ce qu'on avoit avancé contre lui; il avoit donné commission aux Gentilshommes qui lui étoient le plus dévoüés de lever en son nom des compagnies de gens-

An. de J. C. 1410. & suiv.

d'armes; il les assembla sur la frontiére d'Arragon, & prenant alors le Titre de Gouverneur Général des trois Royaumes il se disposa à marcher vers Sarragoce, tandis qu'Antoine de Lune & les autres Rebelles avec un renfort considérable qui leur étoit venu de Gascogne feroient tête aux Castillans du côté des Pyrénées: Mais le Gouverneur Don Gilles Ruys qui sçavoit parfaitement le métier de la guerre, avoit tellement disposé les troupes auxiliaires & celles du Royaume, que ni le Comte, ni Don Antoine ne purent y pénétrer.

La tentative ne fit que les rendre plus odieux, & fournit un prétexte aux Arragonnois pour garder les troupes Castillannes; on leur confia la garde de Sarragoce, de Fraga, & des postes les plus importants; on en distribua un Corps dans le Royaume de Valence pour tenir en respect le Gouverneur de ce Royaume, qui avec une partie de la Noblesse se déclaroit trop en faveur du Comte d'Urgel. La tranquillité étant ainsi bien établie dans le cœur de l'Etat, le Gouverneur, le *Justice Majeur*, Bérenger Bardaxin avec quelques-uns des Commissaires qui avoient été choisis à Calatajud, pour régler le tems auquel on indiqueroit le Parlement d'Alcaniz, après quelques jours

de conférences qu'ils eurent à Sarragoçe, se déterminérent à le convoquer pour le second jour du mois de Septembre de cette même année mil quatre cent onze; & sans perdre de tems aprês avoir communiqué leur résolution aux Catalans & à l'Assemblée de Valence afin qu'ils se hâtassent de convoquer le leur dans les Villes dont on étoit convenu, le Gouverneur & le *Justice Majeur* publiérent une lettre circulaire dont la teneur étoit, qu'ayant consideré les malheurs de toute espece dont l'Etat avoit été accablé depuis que le Roi Don Martin de glorieuse mémoire étant mort sans laisser ni un fils ni un frére, l'Arragon s'étoit trouvé comme un Vaisseau dépourvû de pilote au milieu de la tempête, faisant d'ailleurs attention que s'ils différoient plus longtems à déclarer par un jugement solennel, qui étoit parmi les divers compétiteurs le vrai & légitime successeur à la Couronne, la Monarchie étoit menacée d'un renversement entier, ils avoient jugé que l'unique moyen de réparer le passé, & de s'assûrer d'un avenir tranquille, étoit que les naturels du Royaume, qui avoient accoûtumé de composer les *Cortès* ou Etats Généraux s'assemblassent dans un lieu marqué pour y procéder à la nomination de leur Roi & Seigneur légi-

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

AN. DE J. C. 1410. & ſuiv.

me ; qu'ainſi en conſéquence de ce qui avoit été réglé dans le Parlement de Calatajud, par le pouvoir & l'autorité de leur Charge, & conformément aux inſtances qui leur avoient été faites par un grand nombre de perſonnes des différents Ordres du Royaume, eux les Seigneurs Gouverneur, & *Juſtice Majeur* d'Arragon requeroient, même enjoignoient à tous Prélats, Barons, Chevaliers, en outre à tous les Députés des Univerſités & Villes d'Arragon, qu'ils euſſent à comparoître à Alcaniz le ſecond jour du mois de Septembre, proteſtant que s'ils y manquoient, il ſeroit procedé en leur abſence par voye de Juſtice à ladite nomination.

L'éxécution de cet ordre n'étoit pas ſans difficulté, les *Ricos-hombres*, c'eſt-à-dire, les Grands de l'Etat occupés les uns à faire la guerre à Don Antoine de Lune, les autres à défendre leurs Châteaux d'une ſurpriſe, ne ſe hâtoient pas de ſe rendre au lieu marqué ; les Chevaliers ou Gentils-hommes, qui font un troiſiéme ordre en Arragon régloient leurs démarches ſur celles des Seigneurs; les Eccléſiaſtiques & les Députés des Villes craignoient d'être arrêtés en chemin, parce que le Comte d'Urgel qui vouloit rompre cette Aſſemblée avoit répandu ſur les avenuës d'Alcaniz des

pelotons de soldats sans aveu, dont on redoutoit les brigandages & les insultes. An. de J.C. 1410. & suiv.

Don Ruys & le Grand Justicier toûjours unis dans les mêmes vûës du bien public firent donner la chasse à ces brigands : Ils assemblérent de bonnes troupes, dont une partie dispersée de Ville en Ville servoit d'escorte aux Députés qui étoient en marche, tandis que l'autre moitié sous les ordres de Guillaume de Cervéllon Commandeur d'Alcaniz veilloit à la garde du Château & à la sûreté du Parlement.

Ces mesures étant prises ils écrivirent en particulier aux principaux Seigneurs, & ils réüssirent à en réünir un nombre assez considérable, pour être en état de commencer les séances le dixiéme de Septembre. Le Parlement de Catalogne avoit déja ouvert les siennes à Tortose, où il y avoit eu d'abord très-peu d'intelligence; mais le Pape Benoît s'y étant transporté avoit concilié les esprits, & pour prévenir les disputes sur la présidence dans le Parlement général, il avoit trouvé un expédient qui retranchoit le cérémonial toûjours dangereux dans des conjonctures pressantes. Il avoit donc été réglé sur les avis du Pontife, que les Parléments ne se réüniroient point en une Assemblée générale des trois Nations,

An. de J. C. 1410. & suiv. putés de Catalogne un projet qui fut adopté par les deux Assemblées.

Ce projet étoit simple & ne contenoit que deux Articles : dans le premier Bardaxin aprês avoir montré les difficultés, les lenteurs, & les risques d'une Assemblée Générale des trois Nations, qui adjugeât la Couronne à l'un des compétiteurs, concluoit à ce qu'il fût choisi par les Députés des Parlements un petit nombre de personnes dont les lumiéres, la droiture & la sainteté même fussent à l'épreuve des préventions, des craintes, & des espérances humaines, à qui l'on donnât un plein pouvoir de rendre un jugement solennel & définitif sur les différentes prétentions à la Couronne.

Le second Article expliquoit les ménagements dont il falloit user envers les prétendants, pour ne point donner d'atteinte à leur dignité, ni blesser leur délicatesse : on declaroit donc, que lorsqu'on seroit prêt d'en venir à l'éxamen du droit à la succession, les trois Parlements écriroient à chacun des Princes concurrents une lettre respectueuse, dans laquelle ils les prieroient de leur envoyer par écrit un exposé de leurs prétentions, & des raisons sur lesquelles elles étoient appuyées, prenant garde sur-tout à ne se point servir de la voie de citation, ni d'interpellation,

& à éviter tous les termes qui pourroient avoir un air de Jurisdiction & d'autorité.

An. de J.C. 1410. & suiv.

Aussi-tôt que les Arragonnois & les Catalans furent d'accord sur cette double résolution, ils envoyérent l'Archevêque de Tarragone pour la communiquer aux deux Parlements du Royaume de Valence : ils eussent bien souhaité que ces deux Assemblées se fussent réünies en une seule ; l'Archevêque sur des ordres particuliers y travailla avec zéle, & le Pape Benoît s'étant lui même transporté sur les lieux, on eut sujet d'espérer pendant quelque-tems, qu'une entremise si respectable rétabliroit la concorde. Cette espérance fut vaine; une défiance mutuelle s'éleva tout à coup entre les deux partis comme une terreur panique ; les conferences que l'Archevêque avoit ménagées se rompirent ; on courut aux armes; & la paix de ce Royaume fut enfin le fruit d'une sanglante bataille qui extermina presqu'entiérement une des deux factions.

Ce fut justement celle pour laquelle le Comte d'Urgel s'étoit déclaré. Ce Prince toûjours entreprenant & toûjours malheureux dans ses entreprises, aprés s'être attiré l'éxécration des Arragonnois par l'attentat commis en la personne de l'Archevêque de Sarragoce, perdit dans cette

An. de J. C. 1410. & suiv. occasion la confiance des Catalans, & ce qui le toucha infiniment davantage, il perdit l'espérance dont il s'étoit flatté, que son épée lui ouvriroit un chemin sûr au Trône, sans essuyer l'affront d'un éxamen. Plusieurs Seigneurs Catalans pensoient sur cela comme lui, & tenoient leurs Vassaux tous armés pour le suivre au premier signal qu'il donneroit: en Arragon ceux qui composoient le faux Parlement de Mequinença avoient levé des troupes sous prétexte de la sûreté de leur Assemblée, mais en effet pour appuyer ses desseins, tandis que Don Antoine de Lune s'emparoit des Places du Païs de Sobrarbe, & établissoit une communication avec la Guienne, pour recevoir au débouché des Pyrénées un secours considérable que les Anglois avoient accordé au Comte.

Dans cette situation le Comte d'Urgel pouvoit balancer au moins les forces du Parlement d'Alcaniz, quoique soûtenuës par les troupes qui étoient venuës de Castille : pour s'assûrer une entiére supériorité il voulut encore avoir à lui la Noblesse du Royaume de Valence. Il avoit long-tems flatté chacune des deux factions en secret, qu'il se déclareroit pour elle, & par-là il leur avoit inspiré à toutes les deux un zéle presqu'égal pour ses intérêts, & en même-tems une

présomption secréte qui les rendoit irréconciliables ; il changea alors de politique, & résolut de sacrifier une partie de ses amis pour se rendre maître avec l'autre de toutes les forces du Païs. Le choix fut bien-tôt fait entre les deux factions ; Jean de Balliéra Chef de la premiére, & en même-tems Gouverneur Général du Royaume de Valence, avoit des qualités ou plûtôt des défauts qui le firent préférer à Bernard de Centellas son adversaire. Balliéra étoit un homme qui n'avoit rien de supérieur que sa Charge, & une hauteur dans le Commandement, qui approchoit fort de la brutalité ; d'autant plus jaloux de son autorité, qu'il manquoit des qualités nécessaires pour la rendre respectable ; il la soûtenoit parmi un nombre de Seigneurs & de Gentils-hommes en la prostituant à leur vengeance & à leurs brigandages ; il la conservoit parmi le Peuple par une injuste & tyrannique sévérité. Comme il joignoit à cet empire absolu sur Valence & sur la plûpart des grosses Villes de ce Royaume une haine implacable contre ceux qui sembloient lui disputer ce pouvoir injuste il ne vouloit pas s'y soumettre ; le Comte d'Urgel jugea que le parti de ce Seigneur dans une guerre ouverte seroit le plus nombreux & le plus opiniâtre ; c'étoit ce qu'il

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

AN. DE J. C. 1410. & suiv. lui falloit, ses vrais amis étoient ceux qui avoient perdu jusqu'aux desirs de la tranquillité publique ; & il ne pardonnoit pas au Parlement de Tortose la prétenduë foiblesse qu'il avoit de se livrer aux projets pacifiques du Parlement d'Alcaniz.

Pour rompre les mesures que ces deux Assemblées venoient de prendre, il fit sçavoir secretement à Balliéra, que s'il vouloit éclater & user de voie de fait contre la faction des Centellas, il étoit prêt de l'appuyer de toutes ses forces. Il ne fut pas besoin d'une plus longue négotiation. Balliéra sur le champ conduisit la Milice de Valence sur les terres des Gentils-hommes ses ennemis, où elle mit tout à feu & à sang. Bernard de Centellas implora le secours du Comte pour lui & pour ses adhérants ; mais n'ayant reçu qu'une réponse artificieuse, la nécessité l'obligea de s'adresser au Gouverneur d'Arragon, & au Commandant des troupes Castillannes ; il écrivit en même-tems à l'Infant Ferdinand pour le prier de donner ordre aux troupes qui étoient sur les Frontiéres de la nouvelle Castille de lui prêter la main dans l'extrémité où il se trouvoit.

Cependant le Comte d'Urgel ayant formé un Corps d'armée de Catalans,

d'Arragonnois & de Gascons, mit à leur tête le Baron de Perellos homme de réputation, & lui ordonna d'entrer dans le Royaume de Valence par le grand chemin qui est entre Alcaniz & Tortose, afin d'effrayer par un bruit de guerre les Parlements qui se tenoient dans ces deux Villes. Ils sentirent l'insulte sans en être déconcertés : celui de Catalogne fit même un coup d'autorité en députant un de ses Membres à Perellos pour lui ordonner de changer sa route. Cette défense fut à la verité inutile; mais dans la suite elle fut avantageuse à la cause publique, parce que la fierté avec laquelle Perellos la rejetta, acheva d'éteindre un reste de bienveillance que la Nation Catalanne conservoit encore pour le Comte d'Urgel.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

L'armée de ce Prince croyoit marcher au pillage & non pas à la guerre; elle fut bien étonnée lorsqu'à mi-chemin de Tortose à Valence, elle trouva un détachement de Castillans qui s'étoit emparé d'un passage étroit entre la Mer & les Montagnes, qu'il falloit forcer pour joindre Balliéra. Perellos jugea à propos de faire alte en attendant que le Gouverneur, qui connoissoit mieux le Païs ménageât la jonction. Il approchoit en effet avec une armée de plus de vingt mille hommes, qu'il avoit assemblée avec au-

An. de J. C. 1410. & suiv.

tant de violence que de précipitation : à deux lieuës du Camp de Perellos il trouva Bernard de Centellas, qui suivi d'environ deux mille Arragonnois & Castillans que le Gouverneur d'Arragon lui avoit envoyés, s'étoit campé assez avantageusement, pour n'avoir rien à craindre de la multitude que son ennemi traînoit à sa suite.

Morviédro, qui donna le nom à la bataille que je vais décrire, est un Bourg situé à l'entrée de la plaine de Burriana, & au débouché d'une espéce de chaussée ou de chemin fort serré d'un côté par la mer, & de l'autre par un marais, qui toûjours, & sur-tout pendant l'hyver est impraticable : Centellas ayant ses derriéres bien à couvert contre la surprise de Perellos & des Gascons, par une riviére qui étoit entre lui & eux, par la petite Ville de Castellon dont il étoit maître, & par les gorges qu'il faisoit garder, avoit posté sa petite armée dans la plaine derriére Morviédro dont il s'étoit emparé : il voyoit l'ennemi passer à découvert sur la chaussée, & il étoit maître de ne lui laisser déployer dans un terrain fort étroit qu'autant de monde qu'il en pourroit battre.

Balliéra qui dans la fureur que lui inspiroit la présence de son ennemi ne

voyoit point d'obstacles insurmontables, crut que le nombre suppléeroit à tous les autres avantages; il se mettoit donc en devoir de passer, lorsqu'on vint l'avertir que deux Gentils-hommes lui demandoient audience, l'un de la part du Pape Benoît, l'autre de la part de Centellas. Il les reçut à la tête de son armée, & tous deux lui parlérent sur le même ton. Le Pape comme un bon pere, & Centellas en fidéle Citoyen, le conjuroient par les motifs les plus tendres de ne point exposer sa Patrie aux fureurs d'une guerre civile, & peut-être à la conquête de l'Etranger. L'Envoyé de Centellas lui ajoûta, que la confiance d'un Général dans le plus grand nombre étoit souvent une présomption, & que plusieurs qui le suivoient par crainte, pourroient bien l'abandonner par devoir, lorsqu'il faudroit tirer l'épée contre leurs parents, leurs amis, & leurs concitoyens. Si le Gouverneur avoit eû du sang-froid, un coup d'œil jetté sur ses soldats lui auroit fait sentir à leur contenance la verité de ce discours: mais piqué d'une mauvaise honte, & aveuglé par l'amour de la vengeance, il congédia brusquement les deux Envoyés, & continua sa route.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

Les Arragonnois & les Castillans se disposoient à le bien recevoir, lorsqu'il

An. de J. C. 1410. & suiv.

leur arriva un secours considérable. Don Diégo Gomez de Sandoval qui commandoit dans la nouvelle Castille étoit parti de Réquéna sur un ordre de l'Infant, & aprés deux jours de marche en traversant le Royaume de Valence, il arriva fort à propos avec douze cens chevaux le jour même de la bataille : ce nouveau renfort en assûra le succês ; une partie de cette Cavalerie fut placée à la droite du côté de la mer, une autre partie à la gauche le long & au-dessous de Morviédro. Le corps de bataille faisoit face à la chaussée:au milieu étoit une espace triangulaire où l'armée Valenciene ne pouvoit guéres s'avancer sans être enveloppée. Pour éviter cet inconvénient Balliéra fit d'abord passer tout ce qu'il avoit de Cavalerie pour occuper le terrain de la droite & de la gauche, tandis que ses meilleures troupes formeroient un bataillon dans le centre.

A peine quelques lignes de l'Infanterie purent-elles se former ; la Cavalerie Castillanne attaqua celle de Valence, qui soûtint le premier choc avec beaucoup de fermeté, il paroît même que les Castillans perdirent un peu de terrain en perdant deux de leurs principaux Officiers, que les Historiens ne nomment pas. Mais Sandoval les ayant lui-même ramenés à la

la charge, la Cavalerie Valenciene fut également repoussée des deux côtés sur le Corps de bataille où Balliéra par son éxemple, par des ménaces, & par de grands coups d'épée qu'il déchargeoit sur ceux de ses soldats qu'il voyoit plier, empêcha quelque tems le désordre; mais à la fin il devint extrême, & comme le Gouverneur étoit le seul, qui dans la confusion se fit distinguer à la magnificence de ses habits & de ses armes, il fut attaqué de toutes parts, & tomba sous les coups. Alors toute son armée, Cavalerie, Infanterie, pêle mêle regagna la chaussée, & la trouvant occupée par les milices qui venoient, ou plûtôt qui faisoient semblant de venir à leur secours, la plûpart ne purent ni se défendre, parce qu'on les serroit de trop prês, ni se sauver, parce qu'à droite & à gauche il n'y avoit que des abîmes. Le fer & l'eau en firent périr environ quatre mille; le carnage eût été bien plus grand, si Don Bernard de Centellas d'un côté & le Général Castillan de l'autre n'avoient arrêté l'impétuosité du soldat. Ils firent même sonner la retraite, de peur que les Castillans acharnés à la poursuite des fuyards n'entrassent avec eux dans Valence, & ne pillassent cette Capitale qu'on avoit intérêt de ménager.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

La crainte du Vainqueur prépara les

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

esprits à la soumission; la modération qu'il fit paroître dans sa victoire acheva de les gagner. Deux jours aprês la bataille le Peuple de Valence députa à Centellas, pour le prier de venir présider à la place du Gouverneur Balliéra à une élection de nouveaux Magistrats; les autres Villes qui avoient été dans le parti de Balliéra suivirent l'éxemple de la Capitale: un reste de faction se soûtint encore quelque tems dans une partie de la Noblesse qui fit un Parlement à part, mais ce Parlement fut bien-tôt aussi méprisé que celui de Méquinença; & la Nation Valenciéne ne tarda pas à envoyer ses Députés à Alcaniz pour concerter avec ceux d'Arragon & de Catalogne, la maniére dont on procéderoit à la déclaration du Roi légitime,

Pendant la guerre de Valence les Arragonnois & les Catalans n'avoient point perdu de vûë le grand objet pour lequel ils étoient assemblés. Aprês qu'il eut été conclu entre eux, que la décision sur le droit à la Couronne seroit remise au jugement d'un petit nombre de personnes choisies, ils avoient pris toutes les précautions nécessaires pour faire respecter le nouveau Tribunal, & pour s'assûrer de la part de toutes les personnes intéressées de leur entiére soumission à

l'Arrêt solennel, qui régleroit la fortune de tant de Princes & le sort des trois Royaumes. AN. DE J. C. 1410. & suiv.

L'autorité dans un tems de brigues & de factions veut être soûtenuë par la force: persuadez de cette maxime ils avoient réglé d'abord, que dans toute l'étenduë du Royaume & de la Principauté, on leveroit des troupes dont une partie défendroit les frontiéres de l'invasion du dehors, tandis que l'autre serviroit à réprimer les mouvements civils au-dedans. Les Commissions étoient expédiées au nom & sous l'autorité des deux Parlements, qui avoient aussi nommé les Commandants & les Officiers.

On avoit ensuite donné audience aux Envoyés des Princes qui prétendoient à la Couronne, & aprês avoir écouté leurs demandes, on avoit fait à tous une réponse générale dont le précis étoit, qu'on alloit prendre de justes mesures pour terminer l'interregne [illegible] pour placer sur le Trône celui que la Justice y appelloit.

Deux des compétiteurs firent appuyer leur instance par de solennelles Ambassades: la premiére qui étoit du Roi de Castille en faveur de l'Infant Ferdinand son oncle, étoit composée de l'Evêque de Palencia, de l'Amirante Don Henri-

quez, du Grand-Maître de la Maiſon du
An. de J.C. 1410. & ſuiv. Roi, & de deux Docteurs en Droit Civil & Canonique. Ces Ambaſſadeurs après avoir exposé le droit que l'Infant avoit à la Couronne d'Arragon, déclarérent que le Roi leur Maître lui tranſportoit le ſien dans ſon entier; mais qu'il s'attendoit, que les Parlements lui rendroient toute la juſtice qui lui étoit dûë, & en diſant cela ils firent ſentir que ſa cauſe ſeroit ſoûtenuë de toutes les forces de Caſtille.

Charles VI. Roi de France avoit envoyé la ſeconde Ambaſſade en faveur d'Yolande d'Arragon Reine de Naples, & de Loüis d'Anjou Duc de Calabre fils de cette Princeſſe, & parce que Charles n'étoit pas en état de rien faire de plus pour ce Prince dans la triſte ſituation où il ſe trouvoit, il voulut au moins que l'Ambaſſade impoſât par la qualité de celui qui en étoit le Chef; ce fut Loüis de Bourbon Comte de Vendôme Prince du Sang Royal: il fut reçu avec de grands honneurs dans toutes les Villes, principalement dans Sarragoce, où il alla au ſortir d'Alcaniz attendre les derniéres réſolutions des Parlements.

Ils ne tardérent pas à les prendre. Dès le mois de Février mil quatre cens douze leurs Députés eurent ordre d'entrer en

conférence, & de régler entre eux la forme du Jugement & la maniére dont on y procéderoit. Voici les Articles qui furent arrêtés le quinziême du même mois. An. de J. C. 1410. & suiv.

I°. Qu'il seroit choisi neuf Juges, trois de chaque Nation, qui aprês avoir éxaminé le droit des Parties en décideroient absolument, & sans appel ni révision.

II°. Que l'élection des Juges se feroit dans l'espace de vingt jours par les trois Parlements, & qu'en cas que celui du Royaume de Valence ne fît pas sur cela la diligence nécessaire, il y seroit pourvû par les deux autres.

III°. Que les neuf Electeurs commenceroient l'éxamen le vingt-neuviême du mois de Mars, & que dans l'espace de deux mois ils le finiroient: on leur permettoit cependant pour un plus ample éclaircissement d'ajoûter encore deux autres mois au terme prescrit; ainsi ils étoient obligés de porter un Jugement définitif avant la fin du mois de Juillet.

IV°. Qu'avant que de commencer leurs séances dans le lieu qui leur seroit marqué, ils se confesseroient & communieroient tous à une Messe solennelle, aprês laquelle ils feroient en public le serment dont voici la teneur.

„ Nous jurons à Dieu, & nous promet„ tons à notre Patrie, que nous allons

AN. DE J.C. 1410. & suiv.

„ procéder avec toute la diligence possible, selon Dieu, selon la justice, & selon notre conscience, à la connoissance „ & à la déclaration de celui qui est le légitime Roi & Seigneur des Royaumes „ d'Arragon, de Valence, & de la Principauté de Catalogne. Nous prenons „ JESUS-CHRIST à témoin, que nous n'avons aucune aversion, ni aucune inclination particuliére. Nous jurons aussi, „ que nous ne revelerons à personne le „ suffrage que nous aurons porté, ni celui de nos Collégues avant que la déclaration ait été publiée. „

V°. Que celui des prétendants à la Couronne qui auroit pour lui les neuf suffrages, ou pour le moins six, parmi lesquels il y en eût un de chaque Nation, seroit sur le champ reconnu pour Roi légitime par le consentement unanime des Parlements, & par la soumission pacifique de tous les Sujets des deux Royaumes & de la Principauté.

VI°. Que si après qu'on auroit choisi les Electeurs, quelqu'un d'entre eux se trouvoit hors d'état, soit par maladie, soit autrement de remplir ses fonctions, les autres auroient le pouvoir d'en nommer un à sa place.

VII°. Qu'ils donneroient audience aux Envoyés des Princes compétiteurs à me-

fure qu'ils fe préfenteroient : & que fi plusieurs fe préfentoient à la fois, ils garderoient tel ordre qu'il leur plairoit fans être aftreints à aucun cérémonial. An. de J. C. 1410. & fuiv.

VIII°. Que les compétiteurs ne traiteroient avec eux que par Procureurs ; & qu'ils ne pourroient approcher en perfonne du lieu où le Tribunal fe tiendroit, plus prês que de quatre lieuës ; encore même alors ne pourroient-ils avoir à leur fuite plus de vingt hommes armés.

IX°. Que leurs Agents ou Envoyés ne pourroient pas amener plus de foixante hommes de cheval & cinquante de pié, les uns & les autres fans armes.

X°. Qu'on défigneroit une Ville forte en Arragon où les Juges fe rendroient au jour marqué, & de laquelle il ne leur feroit pas permis de fortir avant que l'affaire fût terminée.

XI°. Que cette Ville feroit fous la puiffance des Electeurs pendant tout le tems qu'ils y demeureroient affemblés ; qu'on y mettroit une groffe garnifon, avec deux Commandants, l'un Arragonnois & l'autre Catalan, qui tous deux prêteroient ferment aux Electeurs, & leur feroient entiérement foumis.

Tous ces Articles ayant été approuvés & fignés par tous les Députés de Tortofe & d'Alcaniz, la féance ne finit

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

pas encore, & l'on profita de l'unanimité des deux Nations pour faire le choix de la Ville, & pour dresser les Lettres de convocation, qui devoient être signifiées à tous les prétendants.

Caspé qui est une Ville sur l'Ebre entre Alcaniz & Tortose, assez voisine du Royaume de Valence fut choisie pour être le fameux Tribunal où l'on plaideroit la cause de tant de Princes. Comme cette Place appartient aux Chevaliers de saint Jean, les Députés écrivirent aussi-tôt une lettre au Pape Benoît pour le prier d'en attribuer la Seigneurie & la Jurisdiction aux Electeurs pendant tout le tems que dureroit leur commission.

Les Lettres de convocation furent dressées tout de suite, & quelques jours aprês elles furent envoyées à tous les prétendants par le Parlement Général d'Arragon, autorisé de celui de Catalogne. C'étoit une espécé de placard au haut duquel étoit cette adresse.

AU FILS AISNE' DE L'ILLUSTRISSIME ROI LOUIS DE NAPLES.

AUX ILLUSTRES FERDINAND INFANT DE CASTILLE, ET ALPHONSE DUC DE GANDIE.

AUX EXCELLENTS FREDE-

RIC COMTE DE LUNE, ET JACQUES COMTE D'URGEL.

An. de J. C. 1410. & sui

Au-dessous on leur notifioit en peu de „ mots, „ qu'un petit nombre de person- „ nes choisies par les Parlements, & qui „ auroient un plein pouvoir s'assemble- „ roient le vingt-neuviéme de Mars à „ Caspé dans le Royaume d'Arragon, „ pour éxaminer, pour connoître, & „ pour déclarer auquel des Princes pré- „ tendants, les Parlements & les Vassaux „ de la Couronne Royale étoient obligés „ de prêter le serment de fidélité ; & le- „ quel ils étoient obligés, selon Dieu, „ selon la Justice, & selon leur conscien- „ ce de regarder comme leur vrai Roi, „ & leur légitime Seigneur. „

Il n'y avoit rien de plus, & les Parlements ne jugérent pas même à propos de demander à ces Princes qu'ils envoyassent leurs Procureurs : mais ils donnérent ordre aux Députés, qui allérent de leur part les trouver chacun en particulier, de leur dire, qu'en cas qu'ils voulussent envoyer à Caspé des Ambassadeurs, ou d'autres personnes qui soûtinssent leurs prétentions, on les prioit de ne leur donner qu'une suite honnête, suivant les Réglements qu'on venoit de faire à Alcaniz, dont on leur donnoit communication.

Plus la guerre étoit allumée dans le

An. de J. C. 1410. & suiv.

Royaume de Valence, plus les deux autres Nations avoient un zéle empressé pour donner la paix à l'Etat en lui désignant un Roi. Aprês cette grande & utile délibération du quinziéme Février, les Députés de Catalogne retournérent à Tortose pour rendre compte de leur commission, & pour disposer le Parlement à se concerter avec celui d'Alcaniz sur la nomination des Juges. En arrivant ils trouvérent la réponse que le Comte d'Urgel avoit faite aux Lettres de convocation: jamais on ne vit rien de plus fier & de plus présomptueux, il y parloit en maître, qui sçauroit bien-tôt se faire obéïr, lorsqu'à la tête d'une armée victorieuse il viendroit forcer ceux qui prétendoient être ses Juges à le reconnoître pour le seul qui eût un droit incontestable à la Couronne.

Au bout de quatre jours le Parlement eut raison d'une fierté si mal entenduë: la bataille de Morviédro, & le retour honteux de Perellos firent changer de langage au Comte, & l'adhésion des Valenciens à tout ce qui avoit été concerté par les Députés d'Alcaniz & de Tortose, ne lui laissa d'autre parti à prendre, que celui d'une soumission forcée à la décision du nouveau Tribunal qui s'érigeoit à Caspé.

Il ne restoit donc plus pour consommer cet ouvrage de Paix, que de nommer les neuf Electeurs : le Parlement d'Alcaniz craignant avec raison, que dans de nombreuses Assemblées il n'y eût diversité de sentiments & d'inclinations sur un Article qui souffroit par lui-même d'assez grandes difficultés, commit de sa part le Gouverneur Général, & le Grand Justicier d'Arragon pour faire un choix si important, & pour faire agréer aux Parlements des deux autres Nations les Sujets qu'ils auroient choisi: ces deux Grands hommes qui pendant tout l'interregne avoient constamment défendu la liberté de leur Patrie, nommérent non-seulement trois Arragonnois, parmi lesquels ils n'oubliérent pas le compagnon de leurs travaux Bérenger de Bardaxin, mais aussi trois Catalans, & trois Sujets du Royaume de Valence; & ce qui doit convaincre de la sagesse de leur discernement, & en même-tems du zéle unanime des trois Nations pour le rétablissement de la paix, c'est que les trois Parlements applaudirent à cette nomination.

AN. DE J.C. 1411. & suiv.

Un Lecteur curieux de connoître les hommes singuliers, qui dans les différents siécles & chez les Nations différentes ont été employées au maniement des

An. de J. C. 1411. & suiv.

grandes affaires, attend de moi que je lui apprenne ici quels furent ces neuf sages au jugement desquels une grande Monarchie confia la fortune de ses Princes & le sort de ses Sujets. Je vas donc exposer ce qu'en ont écrit les Historiens qui ont été plus voisins de leurs tems.

Le premier des trois Arragonnois s'appelloit Dominique Ram, & non pas Rémund comme l'appelle Panvinius. Il étoit né à Alcaniz d'une famille distinguée, mais la réputation de son sçavoir & de sa vertu beaucoup plus que la Noblesse de sa naissance l'avoit fait Evêque d'Huesca, d'où ayant été transféré dans la suite successivement à l'Evêché de Lérida & à l'Archevêché de Tarragonne, il fut créé Cardinal par le Pape Martin V. & mourut Archevêque de Porto.

Le second se nommoit François Aranda : c'étoit un simple Gentilhomme, qui s'étoit fait connoître à la Cour des deux derniers Rois dont il avoit gagné la confiance par une sagesse douce & insinuante : depuis long-tems le dégoût du monde, & le goût de la piété l'avoient conduit dans une Chartreuse célébre, où il avoit pris l'habit parmi ceux qu'on appelle dans cet Ordre des *Donnés* ou des *Oblats*. Il ne joüissoit pas si tranquillement des douceurs de la solitude qu'il ne con-

servât de grandes relations avec le monde, qu'il avoit quitté : dês qu'il survenoit quelque affaire importante chez les Princes ; dês qu'il s'élevoit quelque différend entre les Seigneurs on appelloit aussi-tôt le Frére François, dont les décisions étoient regardées comme des oracles. Le Pape Benoît XIII. depuis sa retraite en Espagne l'avoit presque toûjours auprês de sa personne ; il prenoit ses conseils, il l'employoit à différentes négotiations, & souvent il l'avoit député aux Parlements de Tortose, d'Alcaniz & de Valence, pour concilier les esprits sur l'affaire de la succession : quoiqu'Aranda n'eût point de lettres, ce talent de conciliation qui n'est jamais sans beaucoup de bon sens naturel, & qui vaut mieux que toute la science, joint à l'estime & au suffrage du Saint Pere, fit jetter les yeux sur lui pour être de ce fameux Sénat, où bien-tôt ont le vit paroître en habit de Bure, avec de grands cheveux, & une barbe beaucoup plus longue qu'il n'étoit d'usage de la porter en ce tems-là.

AN. DE J. C. 1411. & suiv.

Bérenger de Bardaxin faisoit le troisiême. Ce que nous avons dit de lui en plusieurs occasions nous dispense d'en faire ici le caractére.

Parmi les trois qui furent choisis du Royaume de Valence, il y en avoit deux

An. de J. C. 1411. & suiv.

qui étoient fréres ; la haute idée qu'on avoit de leur droiture & de leur sainteté fit passer par dessus la défiance qu'une liaison si étroite devoit naturellement inspirer.

L'un étoit l'Illustre Vincent Ferrier Dominicain, que son éloquence toute Chrétienne, sa modération dans le Schisme où les Saints même soûtenoient avec emportement le parti qu'ils avoient embrassé, sa connoissance dans les voies de Dieu, son zéle pour le salut des ames avoient rendu célébre dans toute l'Europe, & dont la sainteté attestée par une infinité de miracles a merité aprês sa mort le suffrage & les honneurs de l'Eglise. C'étoit un Saint, mais dont la sainteté n'avoit rien de farouche & d'embarrassé, lorsque son ministére le mettoit dans le commerce du monde, & à la Cour des Princes. Depuis peu de tems il avoit été appellé à celle de Castille où l'Infant Ferdinand avoit fait rendre de grands honneurs à sa vertu, & lui avoit donné des marques d'une confiance entiére pour les affaires de son salut. On soupçonna le Prince d'avoir eu dans sa devotion des vûës intéressées; Mais le Ministre du Seigneur fut à couvert des soupçons d'une reconnoissance trop humaine, qui pût séduire son équité dans le jugement qu'il

porteroit contre Ferdinand & ses compétiteurs. AN. DE J.C. 1411. & suiv.

L'autre, qui même avoit été choisi le premier & avant son frére, s'appelloit Boniface Ferrier; il étoit Chartreux, Prieur du Monastére de *Porta-Céli*, & Général de son Ordre pendant le Schisme dans toute l'étenduë de l'obédience de Benoît: on estimoit sur-tout sa probité, sa prudence, & sa capacité dans l'un & l'autre droit.

On leur avoit donné pour troisiême Collégue Ginez Rabaza très-habile Jurisconsulte; mais étant tombé en démence au commencement de l'éxamen, ou comme plusieurs le crurent alors, ayant feint un égarement d'esprit pour se dispenser d'une commission qui lui parut dangereuse; les huit autres Electeurs lui substituérent Pierre Bertrand Canoniste très-renommé.

A la tête du Triumvirat Catalan, étoit Pierre Sagarriga Archevêque de Tarragone, homme de bien, Citoyen zélé, & dont le zéle vif & éclairé avoit extrémement contribué à faire entrer tous les esprits dans le projet de paix qui étoit sur le point de s'éxécuter.

Il avoit pour adjoints Guillaume de Valséca & Bernard de Gualbès deux Jurisconsultes, dont l'un s'étoit rendu re-

An. de J. C. 1411. & suiv. commandable par une connoiſſance parfaite des Loix & des Coûtumes de ſon Païs : l'autre par un déſintéreſſement ſi univerſel, qu'il étoit le conſeil ſecret de tous les pauvres, mépriſant ainſi & l'utile protection des Grands, & la gloire d'être l'appui des petits.

La prémiére fois qu'on lit cet endroit de l'Hiſtoire Eſpagnolle, on eſt ſurpris, que trois Aſſemblées nombreuſes compoſées des meilleures têtes & des plus grands hommes d'un Etat, voulant confier à la déciſion d'un petit nombre de perſonnes une affaire politique, auſſi importante que l'étoit celle de la déſignation d'un Roi, ayent fait choix de neuf particuliers, qui n'étoient jamais entrés dans le maniement des affaires publiques, & dont tout le merite conſiſtoit dans une grande réputation de probité & de vertu : mais un peu de réfléxion fait bientôt ſentir, que ce choix fut un chef-d'œuvre de ſageſſe de la part de ceux qui le ſuggérérent. Il falloit inceſſamment finir l'interregne, ou bien l'Etat étoit perdu : on avoit ſtatué que la voie d'un Jugement autoriſé des trois Nations étoit la plus courte & la plus ſûre; mais il y avoit deux grands obſtacles au ſuccês de ce projet ; la mutuelle jalouſie des Grands qui ſe diſputeroient l'honneur de juger

une si belle cause, & l'indocilité des Peuples qui refuseroient d'acquiescer à un Jugement, qu'ils croiroient être l'ouvrage de l'ambition, ou de la partialité des Grands. L'unique moyen de lever ces deux obstacles, fut celui qu'on prit en nommant pour Electeurs des personnes qui d'un côté étoient sans rivaux; & qui de l'autre par l'idée qu'on avoit conçuë de la sainteté & de l'intégrité de leurs moeurs canonisoient en quelque sorte par avance aux yeux du Peuple la déclaration qu'ils alloient faire du Prince à qui l'on devoit obéïr.

AN. DE J.C. 1411. & suiv.

Le terme qui avoit été prescrit pour commencer l'éxamen approchoit, & Caspé par les soins du Gouverneur d'Arragon avoit été mis en état de recevoir ses nouveaux Maîtres, & les Envoyés des Princes. Trois Commandants veilloient à la garde de cette Place, parce qu'aux deux qui avoient été nommés d'abord, on avoit ajoûté un Capitaine Valencien, depuis que le Royaume de Valence s'étoit uni aux deux autres Nations dans des vûës de paix : la garnison étoit très-nombreuse, & tandis qu'une partie montoit la garde aux portes & sur les remparts, le reste formoit au-dehors une petite armée d'observation, comme si l'on avoit été au milieu d'un Païs ennemi.

AN. DE J. C. 1411. & suiv.

Enfin le vingt-neuvième de Mars tout étant disposé le nouveau Tribunal ouvrit ses séances, aprês que les neuf Juges eurent prêté le serment de fidélité aux trois Parlements, & eurent reçu celui des Commandants, & de toutes les troupes de la garnison.

Cette Ville fournissoit un spectacle bien singulier aux Etrangers qui y arrivoient tous les jours pour prendre part au jugement sur la succession. Aux approches & à la premiére entrée ils se voyoient investis de soldats; le bruit des tambours, le cri des sentinelles, les Corps de garde redoublés, tout sembloit leur annoncer la guerre: en avançant ils trouvoient des Ambassadeurs désarmés, qui n'étoient entourés que de Jurisconsultes & d'Avocats; & lorsqu'ils étoient parvenus jusqu'à la Citadelle, ils y appercevoient neuf Souverains, dont deux étoient Ecclésiastiques, trois Moines, & quatre Docteurs en robe de Palais.

Pour préliminaire on commença par régler le nombre des prétendants à la Couronne; les Parlements n'en avoient admis que cinq, ausquels ils avoient envoyé des lettres de convocation: les Electeurs y ajoûtérent deux Princesses, dont les prétentions leur parurent mériter leur attention; l'une étoit la Duchef-

se d'Anjou Reine de Naples, l'autre la Comtesse d'Urgel : la premiére, comme on l'a dêja remarqué étoit fille du Roi Don Jean ; la seconde étoit sœur de ce même Roi, & de Don Martin, qui lui avoit succedé à l'exclusion de la Duchesse ; & toutés deux prétendoient que leur naissance leur donnoit à la Couronne un droit personnel distingué de celui de leur fils & de leur mari. On dépêcha deux couriers à ces Princesses pour les avertir qu'elles pouvoient envoyer leurs Avocats, qui seroient entendus : la Comtesse d'Urgel fit bien-tôt partir les siens ; mais la Duchesse d'Anjou pour toute réponse fit présenter une exclusion qu'elle donnoit en son nom & au nom de son fils à quatre des Electeurs. L'exclusion fut aussi-tôt déclarée nulle, & par les Juges eux-mêmes, & par les Parlements : alors les Ambassadeurs François qui étoient encore en Arragon se retirérent aprês avoir répandu une protestation en forme de manifeste, dans laquelle ils établissoient le droit de la Reine de Naples, & du Duc de Calabre ; ils montroient ensuite, que le Tribunal de Caspé étoit incompétent pour juger de la succession au Trône, premiérement parce qu'une partie de ceux qui le composoient s'étoit trop déclarée en faveur de quelques-uns

AN. DE J.C. 1411. & suiv.

An. de J. C. 1411. & suiv.

des prétendants : en second lieu, parce que le Pape Benoît XIII. qui ne pardonnoit pas aux Princes François la soustraction qu'ils avoient faite de leurs personnes & de leurs Etats à son obédience, étoit l'ame de ce nouveau Conseil, dont tous les membres lui étoient dévoüés. Ils menaçoient enfin de la guerre, & ils annonçoient les approches du Maréchal de Boucicault, qui avec une armée Françoise à la solde du Roi de Naples, viendroit bien-tôt fondre dans la Catalogne par le Roussillon. Leurs ménaces effrayérent peu, & leurs raisons, quoique bonnes, ne firent pas grande impression sur les Parlements qui étoient déterminés à ne rien écouter de ce qui tendroit à éloigner une décision.

Sur ces entréfaites un nouvel embarras étoit survenu : le Duc de Gandie étoit mort peu de jours aprês qu'on lui eût rendu les Lettres de convocation, & sa mort avoit fait naître un Procês entre son fils Alphonse Comte de Denia, qui se porta pour héritier non-seulement de tous ses biens, mais encore de ses prétentions, & le Comte de Prades son frére. Celui-ci soûtenoit, que la représentation n'ayant point lieu suivant les Loix du Païs, il succédoit aux droits de son aîné préférablement & à l'exclusion de son neveu,

qui se trouvoit plus éloigné que lui de la tige Royale. Sur ce fondement il avoit envoyé à Caspé ses Procureurs : mais les Juges ne tardérent pas à déclarer sur sa requête, que les droits personnels étoient devenus héreditaires du jour que le Roi étoit mort, parce que la succession ayant été ouverte dês-lors, celui des compétiteurs qui avoit le meilleur droit, le transmettoit à ses enfans, comme il leur transmettroit la Couronne, si sur le champ il avoit été déclaré Roi.

AN. DE J.C. 1411. & suiv.

Les Envoyés du nouveau Duc de Gandie furent donc admis au même titre & au même rang qu'on auroit admis ceux de son pere. L'Infant de Castille, le Comte & la Comtesse d'Urgel avoient chacun les leur, qui se préparoient à bien défendre leur cause : la Reine Yolande mere de la Duchesse d'Anjou avoit commis des Jurisconsultes três-habiles pour soûtenir les interêts de sa fille, & de son petit-fils, malgré la protestation qui avoit été faite en leur nom. La cause du jeune Comte de Luna bâtard du Roi de Sicile étoit la plus abandonnée; les Juges s'en apperçurent bien-tôt, & par pitié pour son enfance, autant que par un respectueux souvenir de son pere & de son ayeul, ils ordonnérent, que les trois Parlements prendroient soin de sa défense.

An. de J. C. 1411. & suiv.

Ils s'en chargérent en effet ; aussi vit-on bien-tôt arriver à Caspé trois Avocats munis de procuration, trois Gentils-hommes, & six Jurisconsultes, qui firent valoir les prétentions du jeune Prince avec beaucoup de zéle & d'habileté. L'affaire qui se traitoit à Caspé étoit autant l'affaire des trois Nations soumises à la Couronne d'Arragon, que celle des compétiteurs, puisqu'il s'agissoit de la déclaration d'un Souverain, qu'elles seroient obligées de reconnoître aussi-tôt que les Electeurs lui auroient adjugé la Couronne. Les trois Parlements envoyérent donc chacun leurs Ambassadeurs pour soûtenir les intérêts publics ; ils députérent en même-tems vers les prétendants, pour les exhorter à se soumettre sans réserve à la décision qui alloit être portée, & pour représenter à chacun en particulier, qu'en cas qu'il vînt à gagner sa cause, il devoit par toutes sortes de distinctions & de faveurs adoucir à ses concurrents le chagrin d'avoir perdu la leur. Pour n'obmettre aucune des précautions nécessaires à l'autenticité & à l'irrévocabilité de ce Jugement, ils choisirent deux Notaires de chaque Nation, qui eurent ordre d'assister à la décision, & d'en faire en présence de témoins par eux appellés un Acte en bonne forme, dont une copie

feroit délivrée à tous ceux à qui il appartiendroit. Aprés des réglements si sages, le Parlement d'Arragon se retira à Sarragoce, celui de Catalogne à Montblanc, & celui de Valence demeura dans sa Capitale pour être les uns & les autres plus à portée de veiller de toutes parts à la tranquillité publique.

AN DE J.C. 1411. & suiv.

Les divers incidents que je viens de rapporter occupérent les Electeurs pendant un mois entier, quelqu'envie qu'ils eussent de donner au plûtôt leur décision, il ne leur fut pas possible de toucher au fond de la question avant le commencement du mois de Mai. Alors commencérent à Caspé les Audiences publiques & secretes : Les Avocats des Princes plaidérent tour à tour leur cause les uns en presence des autres ; ils l'expliquérent en particulier. Pendant trente jours il leur fut permis de prouver, d'attaquer, de repliquer, de contredire : Ce terme étant expiré, les Juges se firent donner tous les titres, & tous les Mémoires que chaque partie crut nécessaires, soit pour détruire les prétentions de ses concurrents, soit pour appuyer les siennes : Ils s'enfermérent ensuite dans la Citadelle où il ne fut plus permis à personne d'entrer, & d'où ils ne sortirent eux-mêmes qu'au jour de la déclaration qu'ils fixé-

AN. DE J.C. 1411. & ſuiv.

rent au vingt-huitiéme de Juin, afin que les trois Nations en fuſſent averties, & qu'elles envoyaſſent de nouveaux Ambaſſadeurs pour rendre cette grande action encore plus ſolemnelle.

Si je voulois à l'éxemple de quelques Hiſtoriens Modernes hazarder ici de ſçavantes anecdotes, & feindre des découvertes, je ſuivrois les Electeurs dans leur retraite, & comme ſi j'avois été le témoin inviſible de leurs conférences & de leurs délibérations, je rapporterois d'un air impoſant les avis différents qui les partagérent, les raiſons qui appuyoient chaque ſentiment particulier, les éclairciſſements que l'on chercha de concert; enfin les nouveaux motifs, & les autorités qui réünirent un aſſés grand nombre de ſuffrages pour former une déciſion : je trouverois même de quoi appuyer mes conjectures ; & j'en aurois pour garant un Annaliſte Eſpagnol : mais la hardieſſe d'un ſeul Auteur qu'on peut ſoupçonner de n'être pas exact, parce qu'il eſt trop diffus, ne doit pas l'emporter ſur le ſilence judicieux des autres Ecrivains qui ont traité ce point d'Hiſtoire; & encore moins ſur le témoignage exprès de Laurent Valle, dont voici les paroles : „ Lorſque les Avocats des Princes pré„ tendants eurent dit & produit tout ce

qu'ils

„ qu'ils jugérent à propos, les Juges s'en- „ fermérent dans Caſpé ſous le ſerment „ de n'en point ſortir que le Roi ne fût „ déclaré Quant aux diſcours qu'ils eu- „ rent entr'eux, avant que de s'enfermer, „ & après qu'ils ſe furent enfermez; s'ils „ demeurérent long-tems en ſuſpens, s'il „ y eut diverſité de ſentiments; ſi le ju- „ gement fut unanime ou s'il fut ſeule- „ à la pluralité des ſuffrages, je n'en ai „ rien appris, & perſonne n'en a pû rien „ découvrir: Ils ont eux-mêmes déclaré „ dans la ſuite qu'ils avoient été parfaite- „ ment d'accord: Peut-être la choſe ſe „ paſſa-t'elle comme ils l'ont dit, peut- „ être auſſi ont-ils cru que l'honneur les „ engageoit réciproquement à un ſecret „ inviolable. „ Cette derniére réfléxion renferme à mon avis ce qu'il y a de plus vrai-ſemblable ſur cet article; or la vrai-ſemblance dans l'Hiſtoire, doit prendre la place de la vérité, lorſque celle-ci n'eſt pas ſuffiſamment atteſtée.

AN. DE J. C. 1411. & ſuiv.

Cependant pour mettre les Lecteurs en état de juger ſur quel principe la Couronne fut déférée à l'un des Competiteurs préférablement à tous les autres, je vais faire un précis de ce qui étoit pour & contre chacun des prétendants. Ils étoient ſept parmi leſquels il y avoit cinq Princes & deux Princeſſes. Trois des

An. de J. C. 1411. & suiv.

Princes descendoient de la Maison Royale en ligne masculine, sçavoir Alphonse Duc de Gandie, petit-fils de Jacques dix-septiéme Roi d'Arragon : Jacques Comte d'Urgel arriére-petit-fils du Roi Alphonse, qui avoit succédé au Roi Jacques ; & Frédéric Comte de Luna, fils légitimé de Martin Roi de Sicile, & petit-fils de Martin dernier Roi d'Arragon. Les deux autres Princes prétendoient à la Couronne par leurs meres. Ferdinand Infant de Castille par la Reine Eléonore, qui étoit fille de Pierre le Cérémonieux, & sœur aînée des deux derniers Rois Don Jean & Don Martin. Loüis d'Anjou Duc de Calabre & Comte de Guise par Yolande fille unique de Don Jean vingtiéme & pénultiéme Roi d'Arragon. Les deux Princesses concurrentes étoient Yolande dont je viens de parler, & Isabelle femme du Comte d'Urgel, qui étoit fille de Pierre le Cérémonieux ; mais d'une mere dont la condition étoit si disproportionnée, que son mariage & la naissance de la fille parurent toûjours fort équivoques. Je mets ici un arbre Généalogique, qui rappellera d'un coup d'œil à quel degré chaque prétendant tenoit à la Maison Royale, & à la personne du dernier Roy.

Le droit des deux Princesses ne s'étoit

pas long-tems soûtenu dans les Plaidoyers publics ; leurs Avocats avoient eu beau faire valoir l'éxemple de Donna Petronilla fille unique du Roi Ramire le Moine, qui avoit apporté la Couronne d'Arragon dans la Maison des Comtes de Barcelonne, pour en conclure surtout en faveur d'Yolande, qu'étant de la même maniére fille unique du Roi Don Jean, le Sceptre lui étoit aussi uniquement dévolu. Les Agents des deux Princesses, soûtenoient qu'originairement la Couronne d'Arragon étoit sujette à tomber en quenoüille, comme les autres Couronnes d'Espagne. Petronille, disoient-ils, avoit succédé à son pere Don Ramire, & jamais son mari n'avoit pris le nom de Roi. Il est vrai, que cette Princesse fit porter une loi qui excluoit son sexe de la succession au Trône, mais cette loi n'avoit pas paru si bien établie à Pierre quatriéme, qu'il ne crût la pouvoir abolir ; & en effet il avoit fait reconnoître sa fille aînée héritiére du Royaume, à l'exclusion de Don Jacques son frere. On contesta beaucoup sur ce droit antique, mais pour le détruire absolument, on lui opposa le droit nouveau que la foiblesse ou l'intérêt des derniers Rois, la voix des peuples, & des exemples décisifs avoient établi pour exclure

AN. DE J.C. 1411. & suiv.

AN. DE J. C. 1411. & suiv.

les Princesses de la succession au Trône. Mais delà même naissoient deux doutes qui n'étoient pas aisés à résoudre à des gens, dont une partie cherchoit plus les raisons de droit pour autoriser ses inclinations qu'elle n'étoit disposée à soumettre ses inclinations à la raison & au droit. Le premier de ces doutes étoit si les enfans des femmes excluës étoient déchûs aussi bien qu'elles, & si en Arragon comme en France, les seules branches masculines du nom & de la race Royale pouvoient prétendre à la succession. Le Comte d'Urgel & le Duc de Gandie fondoient leur prétention sur l'affirmative, & soûtenoient selon notre maxime, que les femmes n'ayant point de droit n'en pouvoient donner à leurs enfans. L'Infant de Castille & Loüis d'Anjou, alléguoient pour la négative le Testament de plusieurs Rois, qui reconnoissant l'exclusion des femmes avoient substitué les Races de leurs filles à celles de leurs enfans mâles, supposé qu'elles vinssent à manquer, & c'étoit là le fondement du droit qu'ils prétendoient à la Couronne. Le second de ces doutes, étoit de sçavoir si dans l'une & dans l'autre de ces maniéres de succéder, le droit de réprésentation avoit lieu, & si le descendant de l'aîné quoique plus éloigné de la ti-

ge devoit être préféré au descendant du cadet, qui en étoit plus proche que lui. Par le droit de représentation le Comte d'Urgel & Loüis d'Anjou l'emportoient, l'un sur le Duc de Gandie & l'autre sur l'Infant Ferdinand. Par le droit de proximité, le Duc de Gandie au contraire devoit être préféré au Comte d'Urgel, & Don Ferdinand à Loüis d'Anjou. Le droit de représentation étoit le plus commun, & ceux qui avoient succédé par le droit de proximité, avoient passé pour usurpateurs dans le sentiment de presque tous les peuples; mais leur exemple ne laissoit pas de fournir une raison de contester, & une raison apparente passe pour bonne à qui veut regner. Dans l'affaire même dont il s'agissoit, le Roi de Castille issu du fils aîné d'Eléonore mere de Ferdinand, ayant fait éxaminer s'il devoit prétendre au préjudice de son oncle à la Couronne d'Arragon, les Jurisconsultes Castillans avoient décidé en faveur de l'oncle, & le Roi & la Reine sa mere avoient tellement acquiescé à cette décision, quoiqu'apparemment plûtôt donnée au crédit de Don Ferdinand, que sur les maximes des loix, qu'ils lui avoient promis des troupes pour le mettre en possession du Royaume contesté.

AN. DE J. C. 1411. & suiv.

Pour Frédéric Bâtard de Sicile, il ne

AN. DE J. C. 1411. & suiv. fut pas long-tems sur les rangs. Quoi qu'à la sollicitation de son pere, il eût été déclaré capable de lui succéder par Benoît XIII. Pape à Avignon; il prétendoit que ce Décret purgeant le défaut de sa naissance, ne le rendoit pas moins habile à succéder en Arragon qu'en Sicile; mais outre que sa légitimation faite par le Pape, pouvoit tout au plus le rendre habile à succéder à son pere dans le Royaume de Sicile, qui étoit un Fief du Saint Siége, les Siciliens eux-mêmes étoient si peu disposés à reconnoître un pareil droit, qu'ils avoient envoyé protester aussi-bien que les autres Insulaires, qu'ils reconnoîtroient pour leur Roi celui à qui les trois Parlements donneroient leurs suffrages pour l'être.

La prétention du Duc de Gandie avoit d'abord fait impression; la qualité de petit-fils de Roi en ligne directe & masculine sembloit l'approcher plus près du Trône qu'aucun de ses Competiteurs; mais cette raison après tout étoit plus spécieuse que solide; aussi les Avocats du Comte d'Urgel l'eurent-ils bien-tôt réfutée, en faisant voir que les descendants d'une branche cadette n'ont aucun droit à une Couronne, tant qu'il reste des enfans mâles de la branche aînée; & qu'ainsi le Comte d'Urgel, qui descen-

doit en droite ligne du Roi Alphonse quatriéme l'emportoit incontestablement sur le Duc de Gandie, qui étoit fils de l'Infant Don Pédre frére cadet de ce Roi, An. de J. C. 1411. & suiv.

La concurrence ne se soûtenoit donc plus guéres qu'entre le Comte d'Urgel, l'Infant de Castille & le Duc de Calabre: elle rouloit sur deux points de droit. Le Comte d'Urgel prétendoit que les Princesses n'ayant aucun droit à la succession, leurs enfans ne pouvoient y en avoir aucun. L'Infant de Castille conjointement avec le Duc de Calabre soûtenoit le contraire; mais ensuite l'Infant tournant tête contre le Duc, établissoit un autre principe, sçavoir qu'entre plusieurs prétendants à une Couronne, celui-là doit l'emporter sur les autres, qui lors de l'ouverture de la succession se trouve être le plus proche parent du Roi qui vient de mourir, sur tout s'il est majeur & en état de gouverner.

Les Ambassadeurs Castillans sur les Mémoires de Vincent Arias Evêque de Placentia, le plus habile Jurisconsulte qui fût alors dans toutes les Espagnes, étoient d'abord convenus que les Princesses étoient personnellement incapables d'une succession Souveraine & Royale; ils s'étoient même efforcés de le prouver, premierement par la raison du

AN. DE J. C. 1411. & suiv.

bien public, qui ne souffre pas qu'une femme qui est un enfant ou un mineur perpétuel gouverne par elle-même un Etat ; ensuite par des loix positives du Royaume qui avoient été mises à éxécution deux ou trois fois, & tout récemment à la mort de Don Jean, auquel son frére l'Infant Don Martin avoit succédé, ayant été appellé à la Couronne par le suffrage des trois Nations, quoiqu'il fût absent, quoique le Roi Don Jean eût laissé deux filles majeures, & que l'aînée de ces deux Princesses mariée au Comte de Foix se fût portée pour heritiére du Trône : Delà ils concluoient que la Duchesse d'Anjou, & la Comtesse d'Urgel étoient personnellement excluës de la succession. Ils montroient ensuite par l'éxemple d'Alphonse second, fils de Donna Pétronilla, qui avoit hérité le Royaume d'Arragon de son bisayeul maternel Don Ramire surnommé le Moine, que les enfans des Princes sont habiles à succéder par eux-mêmes à leurs parens maternels : Par cet endroit ils se flattoient de renverser les prétentions du Duc de Gandie, & sur-tout celles du Comte d'Urgel. Enfin par la supputation de l'âge du Duc de Calabre, ils faisoient voir qu'il n'avoit pas même été conçû du vivant du Roi Don Jean son grand-pere

maternel, & que par conséquent la Couronne ayant légitimement passée sur la tête du Roi Don Martin, elle étoit devenuë son héritage qu'il transmettoit en mourant à son plus proche parent : qu'au reste il n'y avoit pas à douter que l'Infant de Castille ne fût le plus proche parent du dernier Roi, & que par cet endroit il ne l'emportât sur le Duc de Calabre, le fils de la sœur ayant un degré de proximité au-dessus du fils de la niéce.

AN. DE J. C. 1411. & suiv.

Ces raisonnemens avoient plus de subtilité que de solidité : car ou le droit ancien n'avoit pas été abrogé par un droit nouveau, & pour lors les Princesses devoient succéder, puisqu'il est certain par le témoignage de tous les Historiens Espagnols, que Donna Pétronilla avoit hérité le Royaume d'Arragon immédiatement de son pere, lors même qu'elle n'avoit point encore de fils, & qu'à peine elle étoit en âge d'en avoir; ou le droit nouveau avoit abrogé le droit ancien, & pour lors les enfans mâles des Princesses étoient exclus comme leurs meres, n'y ayant jamais eu d'exception en leur faveur. Dans la derniére de ces suppositions, le Royaume étoit dévolu au Comte d'Urgel; Dans la premiére la Couronne devoit être restituée à la Duchesse d'Anjou qui la transmettoit

An. de J. C. 1411. & suiv.

à son fils : Dans aucune des deux l'Infant de Castille ne pouvoit légitimement y prétendre.

Il y a bien de l'apparence que ce dilemme fut proposé aux Electeurs, & qu'ils en sentirent toute la force ; mais ils étoient Electeurs plûtôt qu'ils n'étoient Juges ; & quoique les Parlemens eussent fait annoncer dans toute l'Europe qu'il seroit procédé à la déclaration du Roi véritable par voye de justice, il est certain qu'ils avoient recommandé en secret aux neuf Commissaires de faire attention dans le jugement qu'ils porteroient au bien de l'Etat, & aux qualités personnelles du sujet encore plus qu'à l'équité des prétentions.

L'attente d'une décision aussi intéressante, que la forme en étoit nouvelle tenoit en suspens toute l'Espagne : Les Nations voisines étoient attentives à un événement si singulier, & à mesure que le terme approchoit, il se répandoit dans la Ville de Caspé un silence inquiet, formé par les craintes & les espérances des différens Ministres, que les Parlemens & les Princes y avoient evoyez. Enfin le vingt-quatriéme jour de Juin, auquel on célébre la Fête de S. Jean, les portes de la Citadelle s'ouvrirent ; il en sortit un Huissier qui alla avertir les Notaires des

trois Parlemens, que le lendemain sur les sept heures du matin, ils eussent à se rendre au pont-levis du Château avec un nombre suffisant de témoins. Le vingt-cinq qui étoit un Samedi, les Notaires se trouvérent à l'heure & au lieu qui leur avoient été marquez : Ils menoient avec eux six témoins, sçavoir Dominique de La Naïa, Guillaume Caëra, & Rémond Finaller, tous trois Commandants de la Garnison ; Dominique Ram Licencié ès Droits, Prieur de l'Eglise d'Alcaniz ; François de Pau, & Melchior de Gualbès Gentils-hommes. Le même Huissier qui les avoit avertis vint les recevoir au guichet ; & les conduisit dans la salle où les Electeurs étoient assemblés.

AN. DE J. C. 1411. & suiv.

Le jugement avoit été arrêté dês la veille, & les Juges avoient laissé sur le Bureau leurs suffrages cachetez. On les ouvrit, on en fit la lecture en présence des Notaires & des témoins ; & sur le champ l'Acte de la déclaration fut dressé & signé. Aprês que cet Acte eût été lû & approuvé de nouveau, on y ajoûta par ordre des Electeurs que la publication en seroit faite le Mardi suivant par le Reverend Pere Maître Vincent Ferrier, & pour cet effet, le premier exemplaire lui en fut mis entre les mains par l'Evêque d'Huesca. Trois autres furent distribués,

An de J. C. 1411. & suiv.

l'un à l'Evêque d'Huesca, pour être envoyé au Parlement d'Arragon, aussi-tôt après que la publication en auroit été faite : le second à Don Boniface Ferrier pour le Parlement de Valence : & le troisiéme à l'Archevêque de Tarragone pour celui de Catalogne.

Quoique le secret de la nomination du Roi fût sçû de vingt & une personnes, il ne transpira point au-dehors ; & les Ministres des Princes prétendants n'eurent pas même de quoi fonder une conjecture favorable ou contraire aux intérêts de leurs Maîtres : Cependant on disposoit toutes choses pour la cérémonie de la publication, & voici quel en fut l'appareil.

Entre la Ville & le Château de Caspé est une grande esplanade, à laquelle toutes les ruës aboutissent : au milieu de cette place, on éleva contre le portail de l'Eglise principale un grand théâtre de charpente, avec des amphithéâtres à droite & à gauche un peu moins élevés. Le théâtre étoit partagé en trois espaces, que deux balustrades séparoient : Dans l'espace du milieu, qui étoit beaucoup plus large que les deux autres, on dressa un Autel avec des bancs des deux côtés sur la même ligne, & une Chaire de Prédicateur au coin de l'Evangile : Au de-là des deux balustrades, on prépara des sié-

ges, on en fit autant sur les amphithéâtres, & tout cela fut orné de superbes tapis, & des meubles les plus précieux de la Couronne. AN. DE J. C. 1411. & suiv.

Comme les Parlemens des trois Nations avoient bien prévû que le concours seroit immense à Caspé, ils avoient eu soin d'envoyer chacun un Officier Général avec de nouvelles troupes, on redoubla la garde au-dedans & au-dehors. Le Mardi matin à la pointe du jour, le gros de la Garnison fut distribué sur les remparts, & de distance en distance dans les ruës de la Ville jusqu'à l'esplanade: Ensuite les trois Alcaïdes ou Commandants de la place suivis chacun de cinquante Cavaliers, & de cinquante Arbalêtriers à pié, tous habillés de velours de différentes couleurs, & les chevaux caparaçonnés de même, se rendirent à la porte de la Citadelle, où Don Martin Martinez de Marzilla Général Arragonnois, qui étoit arrivé depuis peu, avoit arboré le grand étendart Royal d'Arragon. Peu de tems aprês, les Ambassadeurs des trois Nations, & les Envoyés des Princes arrivérent successivement, & prirent les rangs qui leur avoient été réglés: Sur les neuf heures les Electeurs qui étoient assemblés dans la salle du Château, se mirent en marche pour se

AN. DE J. C. 1411. & ſuiv.

rendre à l'Egliſe, & delà monter à leurs places. Dês qu'ils parurent tous les yeux ſe tournérent ſur eux, & pendant tout le tems que dura la cérémonie, ils ne jettérent leurs regards ſur perſonne. Tel fut l'ordre d'une Aſſemblée ſi auguſte.

Les Electeurs étoient aſſis aux deux côtés de l'Autel quatre d'une part & quatre de l'autre; l'Evêque d'Hueſca qui faiſoit le neuviéme, étant dans un fauteüil au coin de l'Epître, parce qu'il officioit: du même côté au-delà de la baluſtrade, étoient les Ambaſſadeurs du Royaume d'Arragon, & ceux du Royaume de Valence qui avoient à leurs pieds ſur des bancelles plus baſſes les Alcaïdes & les Généraux de leur Nation: du côté de l'Evangile par delà la baluſtrade, les Ambaſſadeurs de Catalogne occupoient les premiéres places, ayant également au-deſſous d'eux l'Alcaïde & le Général de leur Nation, & à côté les Envoyés de Majorque. A droite & à gauche ſur le double amphithéâtre, on voyoit les Ambaſſadeurs de Caſtille, & les Députés ou Agents des différens Princes qui prétendoient à la Couronne: Tout autour les Officiers Subalternes avec les Cavaliers & les Arbalêtriers des trois Royaumes, le viſage tourné du côté de la Ville formoient une garde à pied & à cheval.

Mariana écrit que le Pape Benoît assista en personne à la déclaration du Roi pour laquelle il avoit eu des soins si empressés : Un Auteur qui l'a suivi nous décrit le Trône où le Pontife fut placé ; mais comme les Historiens antérieurs n'en ont point parlé, & que d'ailleurs il n'est point fait mention de la présence du Pape, dans l'Acte autentique de la déclaration que Jerôme Blancas a transcrit tout entier sur l'original dans ses excellens Commentaires, je ne hazarderai point un fait qui me paroît au moins fort douteux, & j'épargnerai à mes Lecteurs une description encore plus inutile. AN. DE J. C. 1412. & suiv.

La cérémonie commença par une Messe du S. Esprit, qui fut célébrée à la vûë de tout le monde. Aussi-tôt qu'elle fut finie, S. Vincent Ferrier monta en chaire, & en un clin d'œil il se fit un silence prodigieux dans le plus grand auditoire qui fût jamais. *Réjoüissons-nous*, dit le Saint en prenant pour texte les paroles de S. Jean dans l'Apocalypse, *tressaillons de joye, & rendons gloire à Dieu, parce que les nôces de l'Agneau sont venuës*. Il fit ensuite une vive peinture des malheurs où l'Etat avoit été exposé, pour augmenter par ce contraste la joye de les voir finir : Il traça d'après l'Ecriture le caractére d'un Roi accompli : *C'est sur ce portrait*, ajoûta-t'il,

An. de J.C. 1412. & suiv

& suivant ces régles que nous en avons choisi un pour gouverner ces Royaumes : Dieu nous l'a donné, malheur à ceux qui rejetteront l'Oint du Seigneur. Il s'étendit un peu davantage sur ce dernier article ; aprês quoi prenant en main l'Acte autentique, qui lui avoit été remis pour en faire la publication, il éleva la voix, & proclama l'Infant Ferdinand de Castille Roi d'Arragon, de Valence, & Comte de Barcelonne.

Au nom de l'Infant, il s'éleva un cri de *Vive Ferdinand. Vive le Roi*, qui passant de bouche en bouche se répandit bien avant dans les campagnes, & se porta jusques dans les Villes voisines. Au milieu des acclamations du Peuple, & au bruit des trompettes, l'Evêque d'Huesca entonna le *Te Deum*, pour rendre graces à Dieu d'un si heureux succès, & l'assemblée s'étant séparée, on vit voler de toutes parts des Couriers, qui alloient porter cette grande nouvelle aux Parlemens, la répandre dans les trois Royaumes, & l'annoncer au nouveau Monarque.

Ainsi fut terminé, deux ans & quelques mois aprês la mort du Roi Don Martin vingt & uniéme Roi d'Arragon, ce dangereux interregne, qui auroit livré l'Etat, ou à une conquête étrangére, ou à une tyrannie domestique, si la prévoyance du Parlement d'Arragon, la

modération de celui de Catalogne, la sagesse de Don Ximénés de la Cerda Grand-Justicier, la fermeté du Gouverneur Général Don Gilles Ruys Lihorrio, & le zéle courageux de l'Illustre Berenger de Bardaxin n'avoient levé tous les obstacles, qui s'opposérent successivement à une décision pacifique. Je n'ajoûterai point de réfléxion à cette narration dont la longueur demandera peut-être quelque indulgence. Mariana m'avoit paru trop concis dans l'exposé d'une affaire si importante; je me suis donc mis à faire des recherches dans les Historiens qui l'ont précédé, & parce qu'il m'en a coûté de la peine, j'ai succombé à la tentation de n'en rien perdre.

AN. DE J. C. 1410. & suiv.

Ferdinand étoit à Cuença dans la Castille nouvelle, lorsque les couriers partis de Caspé après la publication lui annoncérent, qu'il venoit d'être déclaré Roi; il en prit donc le titre, & il écrivit en cette qualité au Roi de Castille son neveu. Peu de jours après il reçut une solennelle députation du Parlement d'Arragon: l'Evêque d'Huesca à la tête de trois autres Ecclésiastiques, quatre Seigneurs *Ricos-hombres*, quatre Gentils-hommes, & sept personnes du quatriéme Ordre ou des Communes, vinrent lui présenter les respects & les soumissions de l'Assem-

An. de J. C. 1412. & suiv. blée. Ils avoient ordre de s'en tenir à ces termes généraux, & de revenir aussi-tôt après ; parce que Ferdinand, quoiqu'il fût déclaré Roi, ne pouvoit être reconnu en cette qualité par la prestation du serment de fidélité, que dans les Etats Généraux, où il devoit lui-même avant toutes choses promettre avec serment la conservation des coutumes & des priviléges de la Nation. Le Grand Justicier & Bérenger de Bardaxin furent députés en particulier, & à demeure auprès de sa personne pour l'en instruire, pour le mettre au fait de l'état des affaires, & pour lui inspirer les sentimens qu'il lui convenoit de prendre envers ceux qui avoient été ses compétiteurs, ou qui s'étoient déclarés en leur faveur. Les Députés du Parlement de Catalogne lui recommandérent en particulier le Comte d'Urgel, qu'ils espéroient engager à lui rendre l'obéïssance d'un Sujet, & l'hommage d'un Vassal. Enfin les Députés du Royaume de Valence le conjurérent d'oublier tout le passé, & de venir au plûtôt rendre la tranquillité à des Sujets dont il feroit le bonheur, & qui feroient le sien.

Comme il étoit Régent du Royaume de Castille pendant la minorité du Roi Don Jean deuxiême son neveu, il ne crut pas devoir remettre l'autorité Royale

toute entiére entre les mains de la Reine, qui partageoit la Régence avec lui : le parti qu'il prit fut de nommer l'Evêque de Siguença & l'Evêque de Carthagéne, avec quatre Seigneurs pour assister aux Conseils en sa place. Il donna ensuite quelques jours au réglement des affaires, qui lui parurent meriter davantage ses attentions. Pendant ce tems-là la plûpart des Officiers Castillans se rendoient à Cuença, dans le dessein de conduire jusques sur son Trône un Prince qui avoit été leur Général, & sous les ordres duquel ils avoient acquis tant de gloire dans la guerre contre les Maures : la nouvelle Reine Eléonore d'Albuquerque arriva avec les Princes & les Princesses ses enfants, & l'on se mit en marche les derniers jours du mois de Juillet.

AN. DE J.C. 1412. & suiv.

Le Roi étoit à cheval avec les quatre Princes ses aînés, Don Alphonse, Don Jean, Don Henry, & Don Sanche, que quelques Auteurs appellent Don Ferdinand : le cinquiême qui se nommoit Don Pédre, & qui n'avoit encore que huit ans étoit dans le Char de la Reine avec les deux Princesses, Marie & Eléonore, dont l'une fut Reine de Castille, & l'autre de Portugal. A quelque distance des Frontiéres d'Arragon parut la Noblesse de ce Royaume, & celle du Royaume de Va-

AN. DE J.C. 1412. & suiv.

lence. Tous mirent pié à terre à la vûë du Roi, & vinrent lui baiser la main. La Noblesse de Catalogne n'avoit pas jugé à propos de sortir des Frontiéres de l'Etat ; elle étoit donc restée sur les terres d'Arragon, & ce ne fut qu'à l'entrée du Royaume qu'elle salua le Roi : elle prétendit même que suivant l'usage reçu dans de pareilles cérémonies, il falloit s'en tenir à une profonde inclination sans descendre de cheval. Le Roi ne leur en fit pas un accüeil moins gracieux; mais pour montrer davantage la confiance qu'il avoit en ses nouveaux Sujets, il se tourna alors du côté des Seigneurs Castillans qui l'avoient accompagné, & aprês les avoir remerciés il les congédia, ne se réservant que les anciens Officiers de sa Maison.

A mesure qu'on approchoit de Sarragoce le cortége grossissoit : les Seigneurs accouroient de toutes parts à la rencontre du nouveau Roi, & lorsqu'il entra dans la Capitale on remarqua, que de tous les Grands qui avoient le titre de *Ricos-hombres*, il ne manquoit que le seul Don Antoine de Lune. Cette entrée eut assez l'air d'un Triomphe, & la fête en dura plusieurs jours pendant lesquels le Roi, la Reine, les Princes, & les Princesses étoient obligés de se donner continuellement en

ſpectacle. Ferdinand joüiſſoit avec plaiſir de cette tendreſſe publique, & de la joie ſincére qui paroiſſoit ſur tous les viſages; mais comme il alloit toûjours à l'eſſentiel, dês le lendemain de ſon arrivée, qui étoit le cinquiéme jour d'Août, il convoqua les Etats Généraux du Royaume pour le vingtiême, & en même-tems il fit publier une amniſtie pour tous ceux qui avoient pris parti dans les derniers troubles. On en excepta ſeulement les Auteurs & les complices de l'aſſaſſinat qui avoit été commis en la perſonne de l'Archevêque de Sarragoce.

Au jour marqué l'Aſſemblée ſe trouva três-nombreuſe dans la grande Egliſe de Saint Sauveur. Le Roi y ayant été conduit par le Gouverneur Général, commença par jurer lui-même entre les mains du *Juſtice-Majeur*, la conſervation des priviléges, des libertés & des Coûtumes du Royaume. Il ſe plaça enſuite ſur le Trône qui lui avoit été préparé, & il reçut le ſerment de fidélité de tous les Etats. Parmi les Grands Vaſſaux qui vinrent lui rendre hommage, le Duc de Gandie qui avoit été un de ſes concurrents fut le premier qui lui baiſa la main, & qui s'avoüa ſon Vaſſal pour le Comté de Ribagorce: la Comteſſe Doüairiére d'Urgel, & le bâtard de Sicile en firent autant par

An. de J. C. 1410. & suiv. Procureur, pour les terres qu'ils tenoient de la Couronne: aprês quoi les Etats députérent au Prince Alphonse fils aîné du Roi, pour le prier de se rendre à l'assemblée. Il y vint, & aprês le serment ordinaire entre les mains du *Justice-Majeur*, il fut proclamé Prince de Girone, héritier présomptif de la Couronne, & en cette qualité Gouverneur & Lieutenant Général de l'Etat.

Pendant ce tems-là le Comte d'Urgel à qui il ne restoit de ses prétentions, que la haine bulique & le souvenir des excês qu'il avoit commis, cherchoit des prétextes pour manquer à la parole qu'il avoit solemnellement donnée de se soumettre au Jugement des Electeurs, & de reconnoître pour Roi celui qu'ils désigneroient. Marguerite de Montferrat sa mere, ne cessoit de lui repeter, *Mon fils, il faut être Roi ou rien.* Elle seconda même par ses intrigues les efforts qu'il fit pour se soustraire à l'obéïssance d'un Prince qu'il regardoit comme l'usurpateur d'un Trône qui lui appartenoit. Ferdinand mit tout en œuvre pour l'engager à prendre le parti de la soumission; mais d'abord le Comte feignit une maladie pour n'être pes obligé de se trouver aux Etats, & d'y prêter le serment de fidélité: Il tenta ensüite le Duc d'Anjou, qui ne se trou-

va pas en état de lui prêter la main : enfin ayant ramassé quelques troupes, il voulut se fortifier dans les Villes de son appanage, en attendant des secours qu'il mandioit en France & dans la Guyenne Angloise, mais le Roi ne lui en donna pas le tems. Pendant que le Duc de Gandie, qui avoit rendu hommage au nouveau Monarque, tenoit la campagne avec un corps de troupes, Ferdinand alla brusquement assiéger le Comte qui s'étoit fortifié dans Balaguer. Aprés une assez longue résistance il perdit sa Place & la liberté. Le Roi le condamna à une prison perpetuelle ; il le fit même transférer à Uruenna Place forte de Castille, de peur que la vûë de ses disgraces ne réveillât dans le cœur de ses compatriottes une compassion dangereuse : ainsi le flegme & la modération acquirent à Ferdinand un Trône que la précipitation & l'emportement firent perdre à son rival. La mere du Comte fut quelque-tems aprés arrêtée & mise hors d'état de continuer ses pratiques secrettes. L'Infante Isabelle d'un naturel porté à la douceur reçût du Roi son neveu toutes les marques de distinction dûës à son mérite & à sa naissance. Pour Don Antoine de Lune, qui par opiniâtreté ou par désespoir étoit demeuré fidéle au Comte dans sa ré-

AN. DE J.C. 1412. & suiv.

volte, il fut contraint de demander pardon. Mais par de nouvelles imprudences, il fut obligé d'abandonner le Royaume, & les grands biens qu'il y possédoit. Il se retira en Guyenne, de-là il passa en France, & puis en Angleterre : ses malheurs enfin firent oublier ses crimes, & après vingt-années d'éxil il revint dans sa Patrie, où s'étant enfermé à Mequinença, on lui laissa couler en repos les misérables restes d'une vieillesse obscure & mal-aisée.

An. de J. C. 1412. & suiv.

La réputation & le bonheur du nouveau Roi firent en Italie ce que la sagesse de ses démarches venoit de faire en Espagne : la Sicile & la Sardaigne furent soumises à son autorité, avant qu'il eût pensé à les soûmettre ; & en moins de deux ans il vit aux piés de son Trône tous ceux qui s'étoient armés pour lui disputer des Couronnes. Les premiers moments de cette tranquillité si long-tems désirée furent employés à réparer les désordres, que les troubles passés avoient répandus dans les deux Royaumes & dans la Principauté. Ferdinand assembla tour à tour les Etats des trois Nations, & choisissant dans chaque Assemblée les hommes les plus distingués par leur sagesse, & par leur zéle pour le bien public, il prit avec eux des mesures efficaces & promptes pour rétablir la Police dans les

Villes,

Villes, le travail & l'agriculture dans les campagnes, l'union parmi les Grands, la subordination, la justice & l'abondance dans toute l'étenduë de sa domination. AN. DE J. C. 1412. & suiv.

Ces soins domestiques ne lui dérobérent aucune des précautions qu'il devoit prendre contre les attaques du dehors: les Villes frontiéres étoient hors d'insulte; des troupes nombreuses & bien disciplinées fermoient tous les passages de Guyenne en Arragon, & de France en Calogne. De tous ses compétiteurs le seul Duc d'Anjou pouvoit encore lui causer quelque inquiétude: ce Prince à la verité étoit plus occupé de la conquête du Royaume de Naples sur Ladislas, que de soûtenir les droits de sa femme & de son fils sur l'Arragon, La France plus agitée que jamais de troubles domestiques avoit plûtôt besoin de l'entremise & du secours de Ferdinand qu'elle n'étoit en état de lui disputer la possession de son nouveau Royaume; un Monarque qui auroit eu des vûës moins étenduës s'en feroit tenu à des sûretés présentes; Ferdinand ne s'en contenta pas, persuadé qu'un droit litigieux est toûjours sujet à des révolutions; il voulut avoir une renonciation de la Duchesse d'Anjou & du Duc de Calabre. Ladislas lui fit naître l'occasion de la demander & de l'obtenir. Les Am-

AN. DE J.C. 1412. & suiv.

baſſadeurs qu'il lui avoit envoyés de Naples pour le complimenter ſur ſon heureux avénement à la Couronne, avoient ordre de lui propoſer une ligue offenſive & défenſive contre leur commun rival. Ferdinand répondit, que Loüis avoit été ſon concurrent, mais qu'il n'étoit pas ſon ennemi. Il communiqua la propoſition qu'on lui faiſoit à la Reine Doüairiere d'Arragon, mere de la Ducheſſe d'Anjou, cette confidence adroite eut l'effet qu'il s'en étoit promis; la Reine avertit ſa fille de la négotiation, & le Duc pour en arrêter le cours renonça par un écrit autentique à toutes les prétentions que ſa femme & ſon fils pourroient avoir ſur le Royaume d'Arragon, moyennant cent cinquante mille florins, que Ferdinand s'obligeoit de leur payer.

Depuis la mort du jeune Roi Martin, les Vicomtes de Narbonne avoient mis les affaires de Sardaigne en grand danger. La puiſſance de Ferdinand rendit Guillaume, petit-fils d'Aimeric, plus circonſpect à pouſſer la guerre, & plus facile à écouter les conſeils de ceux qui lui perſuadérent de traiter de ſes droits avec ce Prince. La maniére honorable dont il en fut reçu dans un voyage qu'il fit à ſa Cour pour négotier cet accommodement, acheva de le gagner. Il lui vendit

ce qu'il possédoit en cette Isle, & par-là Ferdinand ôta à la Monarchie d'Arragon un grand obstacle à l'entier assujettissement d'un Royaume, qui lui avoit coûté tant de sang. Le peu qu'il en restoit à soumettre ne lui donna plus d'inquiétude, & il mit les choses en tel état, qu'au premier loisir qu'on auroit d'y mener un peu plus de troupes on n'y laisseroit plus rien à faire. La Sicile lui fit plus de peine. Don Bernard Cabréra Comte de Modica en cette Isle, qui avoit tant contribué à en assûrer la conquête, avoit été soupçonné durant l'interregne de s'en vouloir faire Roi, par l'audace qu'il avoit euë de prétendre au mariage de la Reine dont il étoit devenu amoureux. La Reine l'avoit méprisé. Il avoit armé pour se saisir d'elle, & cette Princesse avoit été obligée d'appeller à son secours Loharri Amiral de Sicile, ennemi juré du Comte. Delà il s'étoit formé deux partis qui avoient divisé le Royaume; celui de Cabréra avoit fait de si grands progrês, que ce Général avoit assiégé la Reine dans Palerme. Elle lui avoit échappé: mais Cabréra continuant son siége espéroit que Palerme une fois réduite, en quelque lieu que la Princesse se retirât, il s'en rendroit aisément maître, lorsqu'allant reconnoître des postes il fut trahi, fait

An. de J. C. 1412. & suiv.

An. de J. C. 1413. & suiv.

prisonnier, & mis entre les mains de l'Amiral, qui le traita indignement dans un Château où il l'enferma. Pendant que ces choses se passoient en Sicile, Ferdinand ayant été déclaré Roi, un de ses premiers soins fut de conserver un si beau fleuron de sa Couronne. Il envoya des Ambassadeurs pour affermir l'autorité que son prédécesseur avoit donnée à la Reine, avec ordre à l'Amiral de lui envoyer Cabréra. L'Amiral s'en étant excusé sur ce qu'il avoit dessein, disoit-il, de le mener lui-même au Roi, Ferdinand fut embarrassé, étant dangereux de pousser dans la conjoncture du tems un homme d'un si grand crédit. Il crut néanmoins devoir risquer un commandement nécessaire pour affermir son autorité, & par l'évenement cette fermeté parut être le bon parti. L'Amiral n'osa répliquer. Le Comte de Modica fut mis entre les mains des Ambassadeurs, & envoyé au Roi, qui lui pardonna; ce Prince l'ayant apparemment jugé assez puni par sa faute même, & par le ridicule que lui avoit attiré une passion de jeune homme dans un vieillard respectable d'ailleurs par des actions fort éclatantes. Je sçai que le judicieux Surita a douté, & de cet amour, & de cette ambition du Comte: il a cru que Valla dont nous la tenons, en avoit voulu faire un

Roman. Cet Ecrivain en effet rapporte des circonstances assez remarquables de ce fameux événement, & l'on voit bien qu'il a affecté d'orner sa narration de divers faits mêlés de tragique & de plaisant, qui ont l'air de ces Anecdotes que les gens sages ne croyent pas: mais pour le fonds, outre que Valla écrivoit dans un tems trop proche de celui du fait qu'il écrit, pour oser débiter une fable de la nature de celle-là, à bien examiner les raisons de Surita, elles paroissent foibles, pour détruire l'autorité d'un Historien, qu'il dit lui-même se picquer plus qu'un autre de dire la verité. Quoiqu'il en soit, la disgrace de Cabréra & la soumission de Loharri rendirent la Sicile assez paisible, pour ôter au Roi l'inquiétude qu'il avoit de ce côté-là. Il ne se passa pas néanmoins bien du tems qu'il n'en eût deux nouveaux sujets. Le premier fut le bruit qui se répandit, qu'un des Infans de Portugal recherchoit la Reine de Sicile, & que ce mariage se traitoit. Ce bruit ne troubla pas long-tems le repos de Ferdinand. Le Roi de Navarre rappella sa fille, qui devint héritiére de son Royaume: mais les efforts que firent les Siciliens pour détacher leur Monarchie de celle d'Arragon donnérent une bien plus longue inquiétude au Roi. Il avoit

AN. DE J. C. 1413. & suiv.

AN. DE J.C. 1413. & suiv.

envoyé en cette Isle en qualité de Gouverneur l'Infant Don Juan l'un de ses fils. Les Siciliens prirent cette occasion de proposer à Ferdinand de donner à ce fils qu'il aimoit la Couronne de Sicile en partage. Ferdinand n'y voulut point entendre, & ne put se résoudre à consentir au démembrement d'une partie si considérable de la sienne, qu'il vouloit laisser à son fils aîné dans l'état qu'il l'avoit reçûë des derniers Rois ses prédécesseurs. Le respect que tous les enfans du Roi Ferdinand avoient pour lui, épargna à ce Prince le chagrin qu'il auroit eu de voir cette séparation. Les Siciliens pressérent Don Juan d'accepter le sceptre qu'ils lui offroient, & qu'ils sembloient même le vouloir forcer de prendre: mais le jeune Prince avertit toûjours fidélement le Roi son pere de toutes leurs démarches & des siennes, & ils firent si bien tous deux agissant de concert l'un avec l'autre, que les Siciliens n'osérent pas pousser cette affaire plus loin.

Si l'on sentit en Arragon la douceur d'un Regne que tant de vertus rendoient aimable & glorieux, les Castillans ne furent pas moins sensibles à l'honneur qui leur revenoit d'avoir donné un Roi à leurs voisins; l'amour qu'ils portoient au Prince Régent, & leur générosité natu-

An. de J. C. 1414. & suiv.

relle les engagea à lui faire présent de cent mille écus d'or, qui avoient été levés pour faire la guerre aux Maures avec lesquels on venoit de signer un tréve. La Reine y joignit une Couronne três-riche : jamais présent ne fut fait avec plus d'inclination. Cette Princesse étoit charmée qu'on eût rendu justice au merite de l'Infant ; elle l'étoit encore davantage de ce que par l'éloignement du Régent elle devenoit seule maîtresse du Gouvernement & des Trésors de Castille.

Les Etats étoient convoqués à Sarragoce pour les premiers jours du mois de Février de l'année mil quatre cent quatorze : ce fut alors que le Roi se voyant paisible possesseur de son Royaume fit la cérémonie de son Sacre, & quelques jours aprês celle du Couronnement de la Reine. Les joûtes, les tournois, tous les éxercices de Chevalerie accompagnérent cette fête où se trouvérent les Ambassadeurs de France & d'Angleterre : sur la fin du mois on vit encore arriver ceux de l'Empereur. Ces Ambassades n'étoient pas de pur cérémonial ; les Ministres des trois Couronnes aprês les premiers compliments agirent de concert auprês de Ferdinand pour le faire entrer dans le glorieux projet que leurs Maîtres avoient formé d'éteindre le Schisme, qui depuis

An. de J. C. 1414. & suiv.

près de quarante ans désoloit l'Eglise. Charles VI. Roi de France avoit commencé ce grand ouvrage si digne d'un Roi Très-Chrêtien. Sigismond de Luxembourg, qui de Roi de Hongrie avoit été élû Empereur après la mort de Robert de Baviére, le poursuivit avec un zéle qui rend encore aujourd'hui sa mémoire respectable chez toutes les Nations Catholiques; mais on peut dire, que Ferdinand y mit la derniére main.

La voie de cession ou de déposition qu'on avoit prise si infructueusement au Concile de Pise n'auroit pas eu un succês plus heureux à celui de Constance, si les Rois de Castille, d'Arragon & de Navarre, avec les Comtes de Foix & d'Armagnac, qui suivoient encore l'obédience de Benoît XIII. n'avoient enfin abandonné cet Anti-Pape dans son obstination à retenir la Thiarre Pontificale, que l'intérêt & la voix de l'Eglise lui redemandoient depuis si long-tems. Ferdinand n'avoit pas oublié l'empressement que Benoît avoit eu de le voir sur le Trône d'Arragon, & les mouvements qu'il s'étoit donnés pour l'y placer; sa reconnoissance étoit égale au bien-fait, aussi ne la fit-il céder qu'à l'amour qu'il devoit à l'Eglise, encore même chercha-t'il à accorder ces deux devoirs de ma-

niére qu'il ne manquât ni à sa Religion ni à son bienfacteur. Dans cette vûë il alla d'abord lui rendre une visite à Morella dans le Royaume de Valence, où cinquante jours de conférence, & les honneurs qu'il lui rendit pendant tout ce tems-là jusqu'à le servir à table, & lui porter la robe en public, ne firent pas la plus légere impression sur un vieux politique, qui ne se laissoit ni séduire par les caresses, ni abattre par les contradictions.

Ferdinand envoya peu de tems aprês ses Ambassadeurs au Concile qui s'assembloit à Constance, & comme il conservoit toûjours une grande autorité en Castille, il engagea la Reine à donner aussi cette marque de soumission à l'Eglise; mais dans les instructions qu'il donna aux uns & qu'il fit donner aux autres, il leur étoit singuliérement recommandé d'apporter tous leurs soins à ce que le Concile ne procédât point à la déposition de Benoît, quand même les deux autres Papes auroient donné leur démission, jusqu'à ce qu'on eût fait de nouveaux efforts pour l'engager à quitter volontairement le Pontificat. Le Roi en écrivit à l'Empereur, qui étant entré dans ses raisons, & y ayant fait entrer les Peres du Concile, voulut bien faire un voyage exprês jusqu'en Espagne dans

An. de J.C. 1415. & suiv. l'espérance que Ferdinand lui donnoit ; qu'ils pourroient tous deux ensemble obtenir de Pierre de Lune ce qu'il n'avoit pû en obtenir jusqu'à présent seul à seul.

L'Empereur partit donc de Constance, & après avoir traversé toute la France, il entra dans le Roussillon, où le Prince de Gironne l'attendoit sur la Frontiére pour le recevoir, l'accompagner ensuite, & lui faire rendre tous les honneurs qui étoient dûs à sa dignité. Il s'en fallut peu que Benoît toûjours soupçonneux, & toûjours ennemi des voies de conciliation ne manquât au rendez-vous : enfin le Roi à force d'égards & de priéres l'amena jusqu'à Perpignan avec une garde de quatre cens chevaux, & de cinq cens Arbalestriers que le Pontife avoit levée pour sa sûreté. Perpignan avoit été choisi pour être le lieu de la conférence; l'Empereur y fit son entrée le dix-septiême de Septembre : Ferdinand avoit eu soin d'y assembler les Ambassadeurs de tous les Princes qui étoient sous l'obéïssance de Pierre de Lune, afin, ou que sa démission, s'il la donnoit, fût plus autentique, ou que son refus, s'il persistoit dans son opiniâtreté, rompît tout d'un coup les engagements que ces Princes & leurs Sujets conservoient encore avec lui : le premier de ces deux partis étoit en toute

maniére le plus convenable & le plus souhaité; dêja l'Anti-Pape Gregoire XII. avoit envoyé par Procureur sa déposition au Concile, & le vrai Pape Jean XXIII. y avoit donné la sienne pour le bien de la paix : il n'y avoit pas d'apparence que Benoît s'écartât de l'exemple de ses compétiteurs, lui qui avoit si souvent promis, & qui avoit même protesté avec serment, qu'il renonceroit au Gouvernement de l'Eglise dês que ceux qui le lui disputoient, ou qui le partageoient avec lui y auroient renoncé. Cependant il éluda long-tems la proposition que l'Empereur & le Roi lui en firent, & lorsqu'aprês les instances les plus fortes & les plus tendres ces deux Princes lui demandérent, quelle étoit enfin sa derniére résolution ? « Ma résolution, ré-„ pondit-il, & mon devoir, sont de ne „ point abandonner la barque de saint „ Pierre qui m'a été confiée, j'ai toûjours „ été le vrai Pape, aujourd'hui je suis le „ seul ; malheur à moi si je laisse le trou-„ peau de Jesus-Christ sans Pasteur; ana-„ thême à ceux qui attaqueront l'unité, & „ qui troubleront la tranquillité de l'Egli-„ se en mettant à ma place un étranger & „ un mercénaire. „ Sur cette réponse, qui étoit une insulte faite au Concile, à l'Empereur, & à tous les Souverains, on se

An. de J. C. 1415. & suiv.

An. de J.C. 1415. & suiv.

sépara : Sigismond reprit la route de Constance, Benoît regagna par mer son Château de Peniscola, où il vit bien-tôt toute son Eglise renfermée avec lui ; car Ferdinand ne le regardant plus que comme un Schismatique endurci dont il rédoutoit peu les anathêmes, renonça par un Edit public à son obédience. Son éxemple en détacha la Castille, la Navarre, le Païs de Foix & le Comté d'Armagnac. Ces Etats avec le Royaume d'Arragon, celui de Valence, & la Principauté de Catalogne s'unirent au Concile de Constance. Par cette union dont Ferdinand fut le seul Auteur, & par l'élection de Martin V. qui suivit de près la déposition de Pierre de Lune, toutes les Nations Catholiques ne firent plus qu'un seul troupeau sous un seul & même Pasteur universel.

L'élévation d'un Prince Castillan au Trône d'Arragon promettoit une intelligence durable entre les deux Nations : elle fut cimentée par le mariage du Prince de Gironne avec l'aînée des Infantes de Castille, par celui du Roi de Castille avec l'aînée des Infantes d'Arragon, & par une promesse de ne point marier l'Infante Catherine, seconde sœur du Roi Don Jean, qu'à un des Princes enfants de Ferdinand. Par ces alliances les deux Famil-

les regnantes sembloient ne faire plus qu'une seule famille ; mais les liens du sang si foibles entre les particuliers quand l'interêt ou les passions leur donnent atteinte, se relâchent encore ou se rompent plus aisément entre les Princes. Dieu ne fit que montrer Ferdinand à ses Sujets, il mourut presqu'aussi-tôt aprês qu'il eût rendu la paix à l'Eglise, & sa mort ouvrit la porte à des divisions dont l'opiniâtreté mit les deux Royaumes sur le penchant de leur ruine ; il en coûta la vie à une infinité de Sujets, & fit couler le sang des Princes. C'est ce que je vas exposer en abregé pour conduire insensiblement l'esprit de mes Lecteurs à la grande révolution, qui réünit enfin les deux Royaumes sous une seule puissance.

AN. DE J. C. 1416. & suiv.

Catherine de Lancastre Reine Doüairiére de Castille devenuë seule Régente du Royaume aprês le Couronnement, & encore plus aprês la mort de son beau-frére le Roi Don Ferdinand, n'avoit pensé qu'à se préparer un long regne : dans ce dessein elle s'étoit appropriée les fonds destinés à la guerre de Grenade, qu'elle eut l'adresse d'éloigner d'abord par une Tréve de quelques années. Ensuite s'étant attachée une partie des Grands par des bienfaits, tenant les autres dans le

AN. DE J. C. 1416. 1417. 1418. & suiv.

devoir par l'espérance ou par la crainte; elle élevoit le Roi son fils dans la retraite & dans l'éloignement des affaires. Ce Prince avoit dêja prês de quatorze ans qu'il ne connoissoit encore personne hors de sa Maison, & qu'il ne sçavoit que faire assez passablement des vers. Cependant la Reine à qui son ambition satisfaite donnoit tout le tems de joüir tranquillement des plaisirs qui étoient de son goût, trouva dans la bonne chere & dans les excês de table la fin d'une vie trop délicieuse pour durer long-tems: elle étoit dans la cinquantiême année de son âge, & le Roi entroit dans la quatorziême, lorsqu'elle lui laissa par une mort subite le Gouvernement de l'Etat. Le fardeau étoit trop pésant pour un jeune Prince sans éducation & sans expérience, cependant on le déclara majeur; les Etats prirent seulement une précaution, en réglant que toutes les lettres & toutes les expéditions Royales seroient contresignées par deux des Conseillers de la Jonte ou du Conseil d'Etat.

Jean II. que la nature & l'éducation avoient fait le plus indolent de tous les hommes seroit resté toute sa vie dans cette espéce de tutelle, si ses favoris n'avoient eu intérêt de l'en tirer pour être eux-mêmes ses tuteurs d'une autre façon. Aussi

étoit-il né pour obéïr, & l'on peut dire que pendant quarante & un an de regne il n'a pas regné un seul jour. Don Sanche de Rojas Archevêque de Toléde, qui avoit eu la Surintendance de l'éducation du Roi, eut aussi les prémices de sa confiance : c'étoit un homme adroit à se ménager la bienveillance des Souverains en se façonnant à leurs vertus ou à leurs défauts. Pendant la Régence de Ferdinand, le zéle de ce Prince contre les Maures avoit fait du Prélat un guerrier, qui le casque en tête au lieu de la mître, affrontoit les bataillons Infidéles : sous le Gouvernement de la Reine il devint un Courtisan sédentaire, qui étoit de toutes les intrigues du Palais : enfin la voix publique l'accusa de s'être attiré les bonnes graces du jeune Roi son éleve en flattant sa paresse par une indulgence aveugle, ou par une dissimulation politique. Quoiqu'il en soit, le Ministére, ou plûtôt le regne de l'Archevêque ne dura pas long-tems ; souple & complaisant avec son Maître, il devenoit fier & impérieux dês qu'il traitoit avec les Grands du Royaume : cet odieux contraste les révolta ; ils s'éloignérent de la Cour, & l'autorité de Don Sanche, que le Roi n'étoit pas en état de faire respecter au loin, se trouva bien-tôt bornée à

AN. DE J. C. 1416. 1417. 1418. & suiv.

An. de J. C. 1416. 1417. 1418. & suiv.

l'enceinte du Palais, où il continua de regner sur le Prince & sur les favoris, jusqu'à ce qu'un d'entre eux entreprit de le supplanter.

Alvare de Lune commandoit alors la garde du Roi : c'étoit un homme de trente ans, qu'une naissance équivoque, une enfance obscure, & une jeunesse orageuse n'empêchérent pas de parvenir au plus haut dégré de fortune & de grandeur où un particulier puisse jamais aspirer. Sa mere qui étoit une Courtisanne Arragonnoise lui avoit donné aussi-bien qu'à deux autres de ses fréres le nom du plus illustre de ses amants ; mais ce Seigneur, qui sous le feu Roi avoit occupé une grande place à la Cour de Castille ne voulut jamais reconnoître ni Alvare ni ses fréres, comptant peu sur la fidélité de leur mere, que la débauche avoit successivement livrée à des hommes de la plus basse condition. Le Pape Benoît XIII. & l'Archevêque de Tolède Don Pédro de Lune, prédécesseur de Don Sanche de Rojas, charmés l'un & l'autre de l'esprit & de la bonne grace d'Alvare voulurent bien le reconnoître pour leur parent : il n'avoit que quinze ans lorsqu'il alla se présenter à eux ; le Prélat & le Pontife contribuérent également à son éducation, & il profita si bien de leurs leçons & de tous ses

exercices, qu'ayant paru trois ans aprês aux Etats de Guadalajara à la ſuite de l'Archevêque, il y fut regardé comme le jeune Cavalier le plus aimable & le plus accompli qui fût à la Cour. La Reine qui lui trouva un caractére complaiſant, & beaucoup de gentilleſſe dans l'eſprit, le plaça auprês du Roi ſon fils pour amuſer & pour divertir ſon enfance.

AN. DE J. C. 1416. 1417. 1418. & ſuiv.

Alvare ne s'acquitta que trop bien de ſa commiſſion : le jeune Monarque prit un goût pour lui qui s'accrut avec l'âge, & qui devint un attachement três-vif : il n'étoit à ſon aiſe qu'avec ce favori, par tout ailleurs il s'ennuyoit même avec la Reine, qui en conçut d'abord quelque jalouſie. Elle auroit cependant fait grace à Alvare de cette préférence, qu'il paroiſſoit avoir gagné ſur elle dans le cœur de ſon fils, ſi elle ne l'avoit pas ſoupçonné dans la ſuite de vouloir auſſi partager ſon autorité ſous le nom du Roi. C'étoit l'endroit délicat où il étoit dangereux de bleſſer cette Princeſſe : le favori fut bientôt écarté, mais ſon abſence ayant jetté le Roi dans une triſteſſe inſurmontable qui fit craindre pour ſa ſanté, Alvare ne tarda pas à être rétabli, & les Grands auſquels cet éclat fit connoître davantage l'empire qu'il s'étoit acquis ſur l'eſprit de leur Souverain, s'empreſſérent à lui faire

An. de J. C. 1416. 1417. 1418. & suiv.

la Cour. La Reine en fut picquée, mais il fallut dissimuler; elle se flatta que le tems & les diversions affoibliroient peu à peu une liaison dont son ambition étoit allarmée; son espérance fut vaine, & sa jalousie l'emportant enfin sur sa tendresse, elle résolut de se défaire à quelque prix que ce fût d'un rival qu'elle ne pouvoit plus souffrir. Alvare reçut donc en secret une défense d'entrer chez le Roi; les menaces dont cet ordre fut accompagné, & de faux avis qu'on lui fit donner d'une conspiration qui alloit éclater contre sa personne l'effrâyérent si fort, que ne se croyant pas en sûreté, non seulement à la Cour, & dans la Castille; mais encore dans toutes les Espagnes, il se réfugia précipitamment en France.

Une amitié formée des premiers sentiments de l'enfance devient une espéce de passion, sur-tout dans une ame douce & paresseuse telle qu'étoit le Roi. Ce jeune Prince n'avoit pas encore parlé en Maître; il le fit dans cette occasion, & la Reine intimidée à son tour n'eut point d'autre parti à prendre, que de rappeller Alvare, à qui le Roi donna pour une plus grande sûreté le Commandement de sa garde. Ce triomphe du favori, & le nouveau crédit que lui acquirent les disgraces passées, jettérent la Reine dans un chagrin

qui avança la fin de ses jours. La mort de cette Princesse, & le Ministére odieux de l'Archevêque Don Sanche, firent naître à Alvare l'espérance & l'occasion d'être quelque chose de plus que le favori du Roi. Il n'étoit pas de caractére à s'en tenir au personnage de pur complaisant; il pensa donc à regner à son tour sous le nom & sous l'autorité de son Maître; & certainement il avoit de grands talents pour y réüssir, des vûës pénétrantes & étenduës, un courage élevé, un esprit fertile en expédients & en ressources, beaucoup d'habileté à feindre des sentiments & des projets qu'il n'avoit pas, encore plus à dissimuler ceux qu'il avoit; de l'insinuation dans le particulier, de l'éloquence en public. En un mot il auroit pu être un grand Roi s'il fût né sur le Trône; du moins auroit-il passé pour un des plus habiles & des plus heureux Ministres dont l'Histoire ait fait mention, si son Maître avoit eu assez de fermeté pour lui être aussi constamment fidéle qu'il le fut à son Maître.

An. de J. C. 1419. jusqu'à l'an 1424.

Un homme de ce caractére n'eut pas de peine à persuader à un Prince foible, & par conséquent jaloux de son autorité, qu'il étoit tems de se tirer de la servitude où l'Archevêque & son Conseil le tenoient; aussi dans les Etats qui se tinrent à

AN. DE J. C. 1419. jusqu'à l'an 1424. Madrid en l'année mil quatre cent dix-neuf, le Roi qui entroit dans sa quinziême année déclara, qu'il se chargeoit sans réserve du Gouvernement de son Royaume. Tous les Ordres applaudirent à cette déclaration, parce que la haine du Ministére passé, & l'amour du changement, inclinations qui sont de tous les tems & de toutes les Nations, empêchérent d'en démêler le ressort secret. Alvare ne se découvroit point, il se contenta pendant cette Assemblée d'étudier le terrain, & il s'apperçut bien-tôt que ses rivaux les plus redoutables seroient les Princes d'Arragon. Alphonse qui avoit hérité la Couronne de son pere uniquement occupé des grands projets qu'il éxécuta dans la suite en Italie où il mena Don Pédre le plus jeune de ses fréres étoit bien éloigné de se mêler des affaires de Castille : Don Sanche Grand-Maître de Calatrava étoit mort à peu prês dans le même-tems que le Roi Don Ferdinand son pere : Don Jean qui fut bien-tôt aprês Roi de Navarre, & Don Henry Grand-Maître de saint Jacques se trouvérent aux Etats. Leur qualité de premiers & de seuls Princes du Sang, attira sur eux les regards de toute la Nation ; quoiqu'ils ne fussent guéres plus âgés que le Roi, ils firent sentir dês-lors qu'ils connoissoient sa foi-

blesse, & que c'étoit à eux à y suppléer dans le Gouvernement de l'Etat. Tous les Grands s'empressérent à mériter leurs bonnes graces, & l'Archevêque de Toléde en particulier se mit fort avant dans la confiance de Don Jean. Alvare de Lune sans négliger celui-ci voyant cependant que la premiére place étoit prise, s'unit intimement à Don Henry, & peu à peu les inclinations & les intérêts de la Cour se partageant entre ces deux Princes, peut-être en seroient-ils venus à une rupture éclatante, si Don Jean sur ces entrefaites n'avoit été obligé de quitter la Castille pour se rendre à Pampelune, où tout étoit disposé pour célébrer ses nôces avec blanche héritiére de Navarre, & veuve du dernier Roi de Sicile. Ce mariage dont nous aurons occasion de parler fort au long dans la suite, fit prendre à Don Jean le titre de Prince de Navarre, qu'il conserva jusqu'à ce que le Roi son beau-pere lui laissa en mourant la dignité & l'autorité Royale.

AN. DE J. C. 1419. jusqu'à l'an 1424.

Pendant que Don Jean étoit aux Etats de Navarre où il se faisoit reconnoître en qualité d'héritier de la Couronne; Don Henri qui voyoit avec une sorte d'émulation fort approchante de l'envie, ses deux fréres aînés héritiers chacun d'un Royaume, voulut à quelque prix que ce

An. de J. C. 1419. jusqu'à l'an 1424.

fît joüer le premier rôle en Castille, & s'y rendre maître du Gouvernement. Il disposoit assés de l'esprit du Roi par le moyen d'Alvare; mais il crut que la voye la plus courte & la plus sûre pour parvenir à ses fins, étoit de se rendre maître de sa personne; dans ce dessein il se lia étroitement avec le Connétable Don Ruys Lopez d'Avalos: c'étoit un homme toûjours prêt à prendre un parti violent contre la Cour, parce qu'il ne pouvoit digérer qu'un Prêtre y eût plus de crédit que lui; il désignoit ainsi l'Archevêque de Toléde. La partie étant liée avec ce Seigneur & avec quelques autres, on leva secrétement des troupes, & aprês s'être assuré d'Avila, en y mettant une forte Garnison, Don Henry suivi d'un bon nombre de ses gens bien armés, se jetta brusquement dans Tordésillas où étoit la Cour. Il arrêta d'abord le Grand-Maître de la Maison du Roi, & tous ceux qui pouvoient lui faire quelque ombrage; ensuite étant entré chez le Roi même, aprês lui avoir rendu três-respectueusement ses devoirs, il le fit partir sous une bonne garde, & le conduisit lui-même à Avila.

Dans cette Ville, tous les partisans du Prince Arragonnois s'étant assemblés sous le beau nom d'Etats, présentérent

à Sa Majesté deux três-humbles Requêtes. La premiére, qu'il lui plût accomplir son mariage avec la Princesse d'Arragon : La seconde, qu'il voulût bien accorder l'Infante Catherine sa sœur au Prince Don Henri à qui elle étoit destinée, puisque son frére Jean avoit pris d'autres engagemens. Le premier article ne souffrit pas de difficulté ; on fit venir la Princesse, & les nôces se célébrérent assez tristement comme on le peut juger. Quant à la seconde proposition le Roi y consentit à la vérité, n'étant pas en état de rien refuser ; mais l'Infante qui avoit prévû le coup s'étoit enfermée dans un Monastére, & ne vouloit point entendre parler du Prince qui lui paroissoit un ravisseur plûtôt qu'un époux ; Alvare de Lune fut chargé de l'adoucir. Ce Favori qui sentoit la captivité du Roi beaucoup plus vivement que le Roi même, pensa qu'il falloit combler les vœux du Prince, & l'accabler de biens, afin que le charme de la bonne fortune le rendît moins vigilant & moins circonspect : il obtint donc le consentement de l'Infante ; il fit plus, il engagea le Roi à lui donner en dot le Marquisat de Villena sous le titre de Duché, quoique cet article eût été refusé au Roi d'Arragon, lorsqu'il avoit épousé l'Infante Marie sœur aînée de Ca-

AN. DE J. C. 1419. jusqu'à l'an 1424.

An. de J. C. 1419. jusqu'à l'an 1424.

therine. Il affecta encore de faire voir à Don Henri une Lettre, par laquelle le Roi sollicitoit le Pape de déclarer la Grande Maîtrise de S. Jacques, & les Villes, les Châteaux & les Terres qui en dépendoient, héréditaires en faveur des enfans qui naîtroient du mariage de sa sœur l'Infante Catherine avec son cousin l'Infant Don Henri, sur le chapitre duquel il s'expliquoit dans les termes les plus affectueux.

Henri se laissa surprendre à des piéges si bien déguisés; il crut ne pouvoir assés reconnoître les obligations qu'il avoit au Favori, & pour le récompenser de ses bons offices, il lui fit donner par le Roi la Comté de S. Estienne de Gormaz. En même-tems le Roi ayant proposé au Prince Arragonnois d'aller à Talavera dans le Païs de Toléde, où ses nôces avec l'Infante se feroient beaucoup plus agréablement, le Prince donna sur le champ ses ordres, & disposa tout pour le voyage. Cette proposition avoit été suggérée par le nouveau Comte de Gormaz, qui connoissant le Païs prenoit des mesures justes pour mettre le Roi en liberté: en effet, pendant que tout étoit en fêtes à Talavera, le Roi qui aimoit fort la chasse en prenoit souvent le divertissement. Un jour que ses Gar-

des

des qui étoient tous à la dévotion de Don Henri l'avoient perdu de vûë, le Comte qui ne le quittoit point lui fit tourner bride, & courant devant lui par des routes détournées le conduisit à Montalban. C'est un Château situé assez avantageusement sur le Tage, à moitié chemin de Talavera à Toléde.

AN. DE J. C. 1419. jusqu'à l'an 1424.

Cette évasion jetta Henri dans une fureur, qui lui fit faire une faute encore plus grande que toutes celles qu'il avoit faites jusques alors : car ayant ramassé tout ce qu'il put d'Officiers & de Soldats, il alla assiéger le Roi dans le lieu de sa retraite. Un tel attentat fit horreur à tous les bons Castillans ; ils accoururent en foule de toutes parts, & le Prince de Navarre qu'on avoit empêché d'en venir aux mains avec Henri dês le commencement de sa révolte, s'étant approché de Montalban avec des troupes, les Rébelles n'eurent plus d'autre parti à prendre que celui de la retraite. Le Prince Henri fut aussi présomptueux à espérer le pardon de ses attentats, qu'il avoit été hardi à les commettre : Tandis que le Roi tenoit les Etats à Madrid, & que toute l'Assemblée sans en excepter le Prince de Navarre opinoient à le poursuivre comme ennemi, on le vit paroître tout à coup dans la Ville. Il osa même aller au Châ-

An. de J. C. 1419. jusqu'à l'an 1424.

teau pour saluer le Roi; mais il n'y fut pas plûtôt entré qu'on l'arrêta, & le jour même il fut conduit en prison dans la Citadelle de Mora: Les biens qu'il possédoit en Castille furent confisqués par Arrêt des Etats; on condamna personnellement à la même peine le Connétable qui s'étoit retiré en Arragon avec la Princesse épouse de Don Henri; & l'on envoya jusqu'à Naples porter les plaintes au Roi Alphonse, de ce que la Reine d'Arragon qui gouvernoit ses Etats pendant son absence, y donnoit retraite à des criminels de léze-Majesté.

Cependant la Cour & la Ville retentissoient des loüanges du Prince de Navarre: on exaltoit son courage, on admiroit sa fidélité, & les plus simples le plaignoient d'avoir eu à poursuivre un ennemi si cher. Le Roi dans les premiers momens de sa liberté dont il lui étoit redevable, ne sçavoit quelles caresses lui faire: mais le Comte de Gormaz qui estimoit les actions par les motifs, s'en tint à des démonstrations de joye & de reconnoissance: Les hommes qui ont les mêmes passions se devinent: il avoit apperçû l'émulation ou plûtôt la jalousie des deux fréres, & il jugea que le Prince de Navarre s'étoit lui-même payé de ses services en ruinant un rival, que les liens

du sang ne lui rendoient que plus dangereux; sa conjecture étoit juste : Don Jean d'Arragon n'avoit pas moins d'ambition que son frére, mais comme il étoit moins boüillant & moins emporté, il la conduisoit plus sagement à ses fins; dêja sûr d'un Royaume par le mariage qu'il venoit de faire avec l'héritiére de Navarre, héritier lui-même de l'Arragon, parce que le Roi Don Alphonse son frére n'avoit point d'enfans, il ménageoit encore des espérances beaucoup plus éloignées sur la Couronne de Castille, qu'il vit enfin dans sa vieillesse passer sur la tête de Ferdinand son fils surnommé le Catholique. L'interêt avoit donc encore plus de part que le devoir à ce zéle qu'il venoit de faire paroître en faveur du Roi contre la tyrannie de Don Henri. Il ne vouloit pas que personne s'emparât de l'autorité à son préjudice, & il étoit plus touché de l'usurpation que son frére en avoit faite, que des excès ausquels il s'étoit porté contre la personne du Souverain.

AN. DE J. C. 1419. jusqu'à l'an 1424.

Il ne falloit donc pas beaucoup compter sur la fidélité du Prince de Navarre, aussi se changea-t'elle en caballe & en révolte dès qu'il perdit l'espérance de gouverner. Or il ne fut pas long-tems sans la perdre. Le Comte de Gormaz, après s'être fait presser par le Roi, & solliciter par les

An. de J. C. 1424. 1425. 1426. & suiv.

Courtisans de prendre l'épée de Connétable se rendit enfin; & pour lors dépoüillant cette feinte modestie qu'il crut ne plus convenir à sa nouvelle dignité, il prit ouvertement le timon des affaires, & devint le seul dispensateur des graces. L'élevation du Favori mit dans le cœur du Prince de Navarre, un retour de sensibilité sur la prison de son frére; il pressa le Roi d'Arragon d'interrompre ses conquêtes en Italie, pour venir délivrer les Princes du Sang de la tyrannie d'Alvare de Lune. Sur ces instances réïtérées, Alphonse se disposa à faire un tour en Espagne, & aprês avoir nommé Don Pédre Général de ses troupes & Viceroi de Naples, il s'embarqua & vint aborder à Valence. A son arrivée, le Roi de Castille lui fit faire des compliments, & il en fit faire au Roi de Castille; ce commerce de civilité ne dura pas long-tems. Le Roi de Castille envoya bien-tôt renouveller la demande qu'il avoit dêja faite, qu'on lui livrât le Connétable Don Ruys Lopez d'Avalos. Le Roi d'Arragon n'y répondit qu'en demandant à son tour la liberté de l'Infant Don Henri. Aprês plusieurs Ambassades réciproques, où les deux Rois se plaignirent beaucoup l'un de l'autre sans se satisfaire, la guerre alloit s'allumer, lorsque Don Jean qui sur ces entrefaites de-

vint Roi de Navarre par la mort de son beau-pere, eut l'adresse de se faire agréer pour médiateur dans une cause où il étoit partie. La paix ne pouvoit se rétablir qu'en rendant à Don Henri la liberté. Alvare s'y attendoit, il voulut même se faire un mérite auprês du jeune Prince en prévenant la décision du médiateur; mais on ne lui en sçût aucun gré, & le Roi de Navarre étendant le plein pouvoir qu'il avoit reçû du Roi de Castille bien au-delà des intentions de ce Monarque, décida que non-seulement Don Henri sortiroit de prison; mais qu'on lui rendroit encore les dignités & les biens qu'il avoit possédés en Câstille: les complices de sa révolte furent absous, & peu s'en fallut que le Connétable d'Avalos ne revînt triomphamment arracher à Alvare sa dépoüille.

An. de J. C. 1426. & suiv.

Ce ne fut là qu'un léger prélude des chagrins que le Roi de Navarre préparoit au Roi de Castille & à son Ministre. Plus jaloux de gouverner les Etats d'autrui que les siens, il laissa la Reine à Pampelune avec une autorité absoluë, & passa d'abord en Arragon, où s'étant abouché avec le Roi Alphonse & ses deux autres fréres, Don Henri & Don Pédre, il concerta avec eux un nouvel attentat contre l'autorité Royale. Les Grands de Castille

AN. DE J. C. 1426. & suiv. étoient fort disposés à s'unir à un Prince, qui venoit de porter un coup fatal à l'autorité du Ministre. Il résolut de profiter de cette conjoncture pour chasser Alvare, & pour s'emparer du Gouvernement. Il entra donc en Castille, & après avoir salué le Roi, ou plûtôt après avoir reçû les hommages de toute sa Cour, il se retira à Medina del Campo, où la Reine Eléonore sa mere avoit fixé sa demeure depuis la mort de Ferdinand. Don Henri se rendit en même-tems à Ocagne sans avoir pû obtenir la permission de voir le Roi. Les deux Princes se virent souvent en secret pour se communiquer les Lettres qu'ils recevoient des Seigneurs disposés à entrer dans la conjuration. Loüis de Gusman & Jean de Soto Mayor, l'un Grand-Maître de Calatrava, & l'autre d'Alcantara se trouvérent à une de leurs entrevûës, Vélasco Grand Chambellan du Roi s'y joignit, & tous trois en leur nom, & au nom de la plus grande partie des Grands, promirent avec serment qu'ils appuyeroient les Princes de tout leur crédit & de toutes leurs forces, dans le dessein qu'ils avoient de délivrer le Roi des pernicieux conseils, & le Royaume de l'injuste domination du Connétable.

Les Etats venoient de se tenir à Toro;

& l'on y avoit apperçû des étincelles du feu qui alloit s'allumer; les cahiers n'étoient remplis que de plaintes sur la dépense excessive & sur les prodigalités du Roi; sa Garde fut réduite à cent hommes au lieu de mille qui la composoient auparavant. Alvare qui la commandoit sentit bien qu'on en vouloit à lui, il le sentit encore plus lorsqu'il fut ordonné que les libéralités que Sa Majesté feroit avant que d'avoir atteint la vingt-cinquiéme année de son âge seroient nulles, à moins qu'elles ne fussent confirmées alors par de nouvelles donations: il se hâta donc de rompre une Assemblée dont il auroit dû se défier, parce que la convocation en avoit été sollicitée par le Roi de Navarre, sous prétexte de restituer à l'Infant Don Henri un équivalent pour le Marquisat de Villena, qu'on lui avoit ôté par confiscation, & qui avoit été réüni au domaine de la Couronne. De Toro la Cour avoit passé à Zamora sur la Frontiére de Portugal. Pendant le séjour qu'elle fit dans cette Ville, le Roi fut informé que Don Henri étoit sorti d'Ocagne, & s'avançoit dans la Castille avec une suite nombreuse & bien armée; sur le champ il avoit envoyé un ordre à ce Prince de retourner dans le lieu de sa retraite: Sa désobéïssance fit naître

AN. DE J. C. 1427. & suiv.

An. de J. C. 1427. & suiv.

des soupçons qui obligérent à se rapprocher, pour être à portée de prévenir l'exécution de ses desseins; mais il n'étoit plus tems. Le Roi de Navarre dont on ne se défioit pas, avoit levé le masque; les deux Princes ne tardérent pas à se joindre, & lorsque le Roi fut arrivé à Simança, dans le voisinage de Vailladolid, il apprit que les révoltés avoient fait de cette grande Ville le lieu de leur Assemblée, Ils l'en informérent bien-tôt eux-mêmes par une Requête signée des deux Princes, des deux Grands-Maîtres, du Grand Chambellan, & d'un grand nombre de Seigneurs, qui demandoient l'éloignement du Connétable de Lune, & la réformation de la Maison du Roy. Jamais on ne manqua de griefs contre le ministére, sur-tout lorsqu'il est entre les mains d'un Favori, le mécontentement & la jalousie les grossirent dans cette occasion, & la trahison consomma en même-tems & justifia aux yeux du public la perte du Connétable.

Le Roi qui ne sentoit jamais mieux combien Alvare lui étoit cher & nécessaire, qu'après quelque tems de séparation, donna dans un piége que les Conjurés lui firent tendre par son Confesseur. C'étoit un Cordelier nommé François de Soria; ce bon Religieux qui ne se con-

noissoit pas trop en intrigues politiques, se chargea de faire agréer au Roi que pour le bien de la paix, il fût nommé des arbitres, deux du côté de la Cour, & deux du côté des Princes, avec un cinquiême Juge qui seroit l'Abbé de S, Benoît de Vailladolid, & qu'on s'en tînt à ce qu'ils prononceroient pour ou contre le ministére. Le consentement que le Roi eut la foiblesse de donner à cette proposition fut bien-tôt suivi d'une Sentence, & l'on vit par un exemple aussi burlesque que pernicieux, des sujets, condamner judiciairement leur Souverain à se défaire de son Ministre, pour donner toute sa confiance à ses plus déclarés ennemis. Les arbitres qui tous avoient été gagnés, ordonnérent que le Roi se retireroit à Cigalès; que les Princes Arragonnois se rendroient auprès de Sa Majesté, pour l'aider dans le Gouvernement de l'Etat; & que le Connétable avec toutes ses créatures s'absenteroit de la Cour pendant dix-huit mois

AN. DE J.C. 1427. & suiv.

Alvare de Lune céda à la tempête sans en être abattu; il sortit du Palais avec un air plus tranquille que ses Rivaux n'y entrérent; mais avant que de quitter la Cour il avoit pris de justes mesures pour y être bien-tôt rappellé. Son grand talent étoit la connoissance des hommes,

An. de J.C. 1428. & suiv. principalement de ceux à qui il avoit affaire; il le mit en œuvre dans cette occasion; persuadé que son Maître ne pourroit jamais s'accoûtumer à son absence, il l'instruisit en partant de ce qu'il avoit à faire pour en abréger le terme. « Sire, lui „ dit-il, vos deux ennemis doivent être „ votre ressource: Vous connoissez le „ flegme du Roi de Navarre, l'impétuo„ sité de Don Henri, & la jalouse ambi„ tion de tous les deux: ce qui les unit „ aujourd'hui les divisera dês que vous le „ voudrez: flattez le premier par les de„ hors d'une entiére confiance, ne vous „ plaignez jamais de lui, mais plaignez„ vous à lui des hauteurs & des conti„ nuelles révoltes de son frére; abandon„ nez à l'un le maniement des affaires, & la „ distribution des graces, tandis que vous „ ferez sentir à l'autre de l'indifférence & „ du ressentiment. Cette inégalité & la „ défiance réciproque les rendra plus en„ nemis l'un de l'autre, qu'ils ne le sont „ à présent de vous & de moi: Don Hen„ ri ne pourra s'empêcher de faire un „ éclat: la Cour se partagera en deux fac„ tions; & pour lors je reviendrai faire „ le reste & vous mettre en liberté. „ Ce projet réüssit: l'abattement & la langueur du Roi firent juger le retour du Connétable infaillible, & même nécessaire: Ce

pauvre Prince le sollicitoit auprês du Roi de Navarre ; le Connétable en même-tems écrivoit à Don Henri les Lettres les plus pressantes & les plus soumises : Les deux Princes voulurent se fortifier l'un contre l'autre de l'amitié du Favori : Tous deux s'employérent à le faire revenir. Tous deux à son retour devinrent ses Courtisans ; & le Connétable qui ne se croyoit pas obligé à beaucoup de reconnoissance, leur ayant adroitement débauché leurs amis, les réduisit à la triste nécessité de se retirer l'un dans son Royaume, l'autre en Arragon auprês du Roi Alphonse.

AN. DE J. C. 1428. & suiv.

Le Roi de Navarre amusa pendant quelque tems son chagrin par la fête de son couronnement, & par celle du couronnement de la Reine ; il assembla ses Etats où il fit reconnoître le Prince de Viane son fils, & deux Princesses ses filles pour héritiers successifs de la Couronne ; mais ce n'étoient là que de légéres distractions qui ne lui faisoient point oublier l'affront qu'il avoit reçû en Castille, & dont il étoit résolu de se vanger. Don Henri de son côté fit au Roi d'Arragon une peinture de la tyrannie du Connétable, telle que la colére & la honte la lui suggerérent. Alphonse étoit un Prince vindicatif jusqu'à sacrifier sa Religion à

An. de J. C. 1428. & suiv.

son ressentiment. Depuis six ans il avoit ranimé le Schisme dans ses Etats pour punir le Pape Martin cinquiéme, de ce qu'il avoit confirmé par ses Bulles l'adoption que la Reine de Naples avoit faite de Loüis d'Anjou son Compétiteur. Non content d'avoir fait rendre de nouveau l'obéïssance à Benoît XIII. que le Roi Ferdinand en avoit déclaré indigne ; il s'étoit porté après sa mort à des excês ridicules, en ordonnant aux deux Cardinaux qui restoient seuls de cette obédience Schismatique, de s'enfermer dans une espéce de Conclave, & d'y procéder à l'élection d'un nouvel Anti-Pape. Il eut honte dans la suite de l'odieux scandale qu'il avoit donné à toute l'Eglise, & lorsque Don Henri vint le joindre, il le trouva occupé à régler avec le Cardinal de Foix Légat du Pape, la maniére dont on procéderoit à la déposition de Gilles Mugnos, qui avoit succédé à Benoît sous le nom de Clement VIII. Peut-être l'intérêt eut-il autant de part que le remords à la satisfaction que le Roi d'Arragon fit à l'Eglise : ce Prince vouloit encore tenter la fortune sur le Royaume de Naples ; & il ne lui eût pas été avantageux de porter en Italie la réputation de Schismatique.

Le désespoir de Don Henri, les plain-

tes du Roi de Navarre, & les nouvelles qui venoient tous les jours de la puissance absoluë du Connétable de Castille, firent suspendre à Alphonse les préparatifs de sa flotte pour entrer dans la querelle de ses fréres : comme il étoit aussi fier & quelquefois aussi présomptueux que magnanime, quoique ce dernier titre lui eût été donné en surnom par les Italiens & par les Espagnols, il ne prétendit rien moins, que d'obliger le Roi de Castille à lui livrer un insolent Favori qui abusoit, disoit-il, de l'autorité Royale pour persécuter les Princes du Sang. Le Connétable se mit peu en peine de ses discours, & fut bien-tôt en état de faire tête à toutes les forces d'Arragon & de Navarre. Il engagea le Roi à prendre de nouveau le serment de tous les Grands de son Royaume. Aprês quoi l'ayant mis à la tête d'une armée formidable, il alla chercher l'ennemi ; les Castillans & les Arragonnois étoient dêja presque en présence, lorsque les deux Reines accoururent, & se plaçant comme autrefois les Sabines entre leurs fréres & leurs maris, elles empêcherent qu'on en vint à une bataille ; mais elles ne purent obtenir la paix. Le Roi de Castille, ou plûtôt le Connétable se sentoit trop supérieur à ses ennemis pour n'en pas tirer l'avantage qu'il s'étoit

AN. DE J. C. 1429. & suiv.

An. de J.C. 1429. & suiv.

promis de les chasser pour jamais du Royaume; on attaqua en même-temps l'Arragon, la Navarre & les Places qui appartenoient en Castille aux Princes ligués; la plûpart furent prises, & données sur le champ aux principaux Seigneurs pour les attacher constamment aux intérêts de la Cour, en les rendant irréconciliables avec les Princes. On porta le fer & le feu jusqu'aux portes de Pampelune. Monreal, Xativa, Hariza, & plusieurs autres Villes furent emportées dans le Royaume d'Arragon, où l'armée des deux Rois n'osa plus tenir la campagne.

Lorsque la saison avancée fit cesser les opérations d'une guerre si inégale, le Roi d'Arragon devenu plus modeste, envoya des Ambassadeurs au Roi de Castille pour lui demander la paix. Le Roi de Navarre ne tarda pas à en faire de même; les Etats se tenoient alors à Burgos, & le Connétable eut la satisfaction de voir ses ennemis lui demander grace dans une Assemblée générale du Royaume; il ne se contenta pas de ce vain triomphe, mais comme il vit les Etats disposés à lui fournir des fonds pour une seconde campagne, il persuada au Roi que jamais il ne seroit sûrement, & tranquillement sur son Trône à moins qu'il n'achevât de dépouiller le Roi de Navarre de tout ce que

lui, la Reine sa femme & le Prince de Viane son fils possédoient en Castille. Tous les Grands appuyérent un avis dont ils espéroient que l'éxécution leur feroit avantageuse; les Ambassadeurs furent congédiés, & le Roi aprês avoir fait publier un Edit de confiscation de toutes les terres, Villes, droits, Seigneuries & Appanages qui appartenoient dans toute l'étenduë de la Castille aux quatre Princes d'Arragon, à leurs femmes ou à leurs enfans, marcha à de nouvelles conquêtes avec une armée encore plus forte & plus nombreuse que l'année précédente: Tout plia devant lui; à son arrivée les Villes ouvroient leurs portes, & la frontiére de Navarre étoit dêja entammée par la prise de la Guardia, lorsque le Roi d'Arragon fit proposer une Tréve de cinq ans à des conditions si avantageuses, que le Connêtable lui-même ne put pas les rejetter. Il abandonnoit au Roi de Castille toutes les Places dont il s'étoit rendu maître. Les Princes ne redemandoient point les appanages qu'on leur avoit confisqués; ils prioient seulement qu'on rendît la liberté & les biens à la Reine Eléonore leur mere, que le Roi sur des soupçons d'intelligence avec eux avoit fait enlever de ses terres d'une maniére violente, & qui ne fit pas honneur

AN. DE J.C. 1429. & suiv.

An. de J. C. 1430. & suiv. à son conseil, pour l'enfermer dans le Couvent de sainte Claire de Tordésillas. Moyennant cette grace, qui parut à tout le monde une justice, le Roi d'Arragon se faisoit garant, que ni le Roi de Navarre ni ses deux autres fréres n'entreroient point en Castille pendant tout le tems que dureroit la Tréve, & afin qu'ils ne fussent pas tentés les uns ou les autres de donner atteinte à sa parole, il les engagea tous trois à le suivre en Italie, ou ce Prince fut enfin assez heureux pour joindre la Couronne de Naples à ses autres Etats, après avoir essuyé d'abord les plus affreux revers, & la prison même.

Tels furent les progrès & la fin de la premiére guerre des Princes de Castille sous le Roi Don Jean deuxiême. Deux fois dans l'espace de douze ans ce malheureux Prince y perdit la liberté, deux fois il en tira une vengeance éclatante, & pour se conserver de l'autorité Royale le seul droit de choisir un Ministre qui gouvernât à sa place, il fut enfin obligé de chasser de son Royaume tous les Princes de son Sang. Le Connêtable devint donc le maître absolu du Roi & de l'Etat. Son ministére lui fit honneur; on vit regner la tranquillité au-dedans, & l'on fit au-dehors des entreprises glorieuses, qui par une suite de victoires mémorables,

& par la prise de plusieurs Villes où le Roi se trouva en personne durant trois campagnes avec tous les Grands & presque toute la Noblesse de son Royaume, firent sentir aux Maures de Grenade que leur Empire ne pourroit se soûtenir en Espagne, lorsque les Castillans réünis les attaqueroient de toutes leurs forces ; d'où il est aisé de juger que la plûpart des guerres civiles qui naissent de la jalousie du ministére, n'ont pour fondement que l'ambition des Grands déguisée sous le beau prétexte du bien public.

An. de J.C. 1431. 1432. & suiv.

Catherine Reine d'Arragon, & Blanche Reine de Navarre gouvernoient leurs Etats pendant l'absence des deux Rois avec beaucoup de sagesse & de tranquillité, lorsqu'une nouvelle bien funeste vint y répandre la consternation. La Reine de Naples & Loüis Duc d'Anjou son fils adoptif, & son successeur à la Couronne étant morts à fort peu de distance l'un de l'autre, les Grands du Royaume & le Peuple s'étoient partagés en deux factions, dont la plus considérable qui étoit maîtresse de la Capitale, avoit proclamé Roi suivant les intentions & le testament de la Reine, René Duc de Bar, frére de Loüis Duc d'Anjou, qui en poursuivant les droits de sa femme au Duché de Lorraine contre le Comte de

An. de J.C. 1433. 1434. 1435.

Vaudemont son oncle, avoit été pris & étoit encore dans les fers entre les mains du Duc de Bourgogne. L'autre parti moins nombreux, mais aussi rédoutable par la qualité de ceux qui le composoient, avoit député au Roi d'Arragon qui étoit alors en Sicile avec les trois Princes ses fréres, pour lui offrir de le reconnoître pour leür Souverain, en vertu de l'adoption faite autrefois de sa personne par la Reine, & abrogée depuis par une séconde en faveur de Loüis d'Anjou. Ces Seigneurs à la tête desquels étoient le Prince de Tarente, le Duc de Sessa, les Comtes de Fondi & de Lorta écrivoient à Alphonse, qu'ils s'étoient emparés de Capouë, & que s'il venoit débarquer à Sessa dont ils étoient maîtres, pourvû qu'il amenât seulement mille Chevaux, & deux mille hommes d'Infanterie à sa solde, ils espéroient le placer sur le Trône, avant que leurs adversaires eussent pu obtenir la liberté de son compétiteur. Alphonse ne balança pas un moment sur une proposition que ses desirs avoient prévenu. Il y avoit long-tems qu'il se tenoit armé à tout événement ; il monta sa flotte, & suivi du Roi de Navarre, de Don Henri, & de Don Pédre ses fréres, il arriva bien-tôt à Sessa, où le Duc & les autres Seigneurs

Napolitains l'ayant accüeilli avec les respects & les hommages dûs au Souverain, ils tinrent avec lui un grand conseil, dont le résultat fut l'entreprise du siége de Gaïete.

AN. DE J.C. 1433. 1434. 1435.

Cette Ville vivement pressée & par terre & par mer n'auroit pas fait une longue résistance, si François Spinola, & les Marchands Génois qui y faisoient un gros commerce, suppléant par leur courage à la foiblesse, ou arrêtant la trahison des Citoyens, n'avoient donné le tems au Sénat de Génes, & à Philippe Galéas Duc de Milan d'envoyer une flotte à son secours. C'étoit plûtôt un convoi qu'une armée navale. Le Roi d'Arragon qui fut informé de son départ alla l'attendre à la hauteur de l'Isle de Ponza, avec onze Vaisseaux de guerre & quatorze de transport remplis de soldats bien armés. Le Roi de Navarre, les deux Princes Arragonnois, & presque tous les Seigneurs Napolitains l'y suivirent croyant aller à une victoire certaine; mais ils avoient affaire au plus grand homme de mer qui fût alors dans toute l'Europe. Blaise Axaréto, qui de Rameur étoit devenu Général des Flottes de la République, commandoit le secours, composé seulement de trois Galéres qui escortoient douze Vaisseaux de charge. Il

An. de J. C. 1433. 1434. 1435.

détacha d'abord une chaloupe avec un Hérault, pour déclarer au Roi d'Arragon qu'il venoit apporter des vivres à ses compatriotes, & non pas livrer un combat, qu'on le laissât débarquer des provisions à Gaïete, & qu'aussi-tôt il s'en retourneroit à Génes sans coup férir. Les Arragonnois éclatérent de rire à cette proposition, & ayant apperçu en même-tems trois Vaisseaux Génois qui s'écartoient & qui prenoient le large, ils craignirent que le reste de la flotte ne leur échappât par une fuite précipitée; dans cette idée ils forcent de rames, & vont à toutes voiles sur les Génois sans garder aucun ordre. Axaréto qui s'en apperçut fit faire la manœuvre à ses Vaisseaux de charge avec autant de légéreté que s'il n'avoit eu à gouverner que des barques; & chaque Navire, sur le signal du Général ayant été à l'abordage du Vaisseau Arragonnois qu'il put accrocher, on se battit long-tems pié à pié comme sur terre. Les Arragonnois beaucoup plus forts en nombre que leurs ennemis s'embarrassoient eux-mêmes, & le mal de mer ayant mis hors de combat une partie de leurs soldats peu accoutumés au roulis, les Génois formés à la Marine dês l'enfance prenoient un grand avantage sur eux, lorsque les trois Vaisseaux qui s'étoient

écartés avant qu'on commençât la bataille, ayant gagné le vent vinrent achever la déroute. Axaréto qui s'étoit attaché 1433. au Vaisseau que montoit le Roi d'Arra- 1434. gon le couloit à fond, & empêchoit que 1435. personne n'en sortît à moins qu'on ne voulût se rendre. Alphonse voyant que l'eau entroit de toutes parts & qu'il alloit périr, ou par le naufrage, ou par le fer des ennemis, fit appeller le Général & lui dit, qu'il se rendoit prisonnier du Duc de Milan. Le Prince de Tarente & le Duc de Sessa le suivirent. Douze autres Vaisseaux furent obligés de se livrer aux Génois, le Roi de Navarre & Don Henry eurent le même sort que le Roi d'Arragon, & si le premier n'avoit pas eu un Écuyer fidéle & vigoureux, il n'auroit pas échappé à la brutalité de quelques soldats qui voulurent le massacrer. Les Auteurs varient sur le chapitre de Don Pédre, les uns ont écrit qu'il se sauva avec trois Vaisseaux à la faveur de la nuit. D'autres prétendent qu'il ne se trouva point à la bataille ni au siége de Gaïete, étant resté en Sicile pour presser l'armément d'une nouvelle flotte. Un Roi vainqueur n'a pas une suite plus nombreuse que l'étoit celle des deux Rois prisonniers, on compta jusqu'à trois cents Seigneurs ou Gentils-hommes, que le

AN. DE J. C. 1433. 1434. 1435.

Général de la flotte Génoise mena captifs dans le Milanez où l'on remarqua ; que son entrée excita plus de compassion que de joye : aux premiers signaux de la victoire, les habitans de Gaïete firent une sortie sur les assiégeants, que le malheur de leur flotte & l'inquietude sur le sort des Princes avoit dêja à demi défaits. On lâcha pié de toutes parts, le camp fut pillé, on y trouva de grandes richesses & bien des provisions de guerre & de bouche: Enfin les soldats débarqués de la flotte victorieuse s'étant mis à la poursuite des fuyards principalement des Arragonnois qu'on distinguoit à leur teint olivâtre, il ne s'en sauva qu'un três-petit nombre, que les solitudes & les bois dérobérent à la prison ou à la mort.

Ce désastre que Dôn Pédre fit aussitôt sçavoir en Arragon, où il sollicita un grand secours de Vaisseaux, d'hommes & d'argent, fut annoncé trop brusquement à la Reine Eléonore mere des Princes prisonniers ; la piété Chrétienne dont elles pratiquoit avec régularité tous les éxercices dans son Château de Medina del Campo, qui étoit devenu une Maison Religieuse, n'arrêta pas les premiers mouvemens d'une douleur vive & subite; son cœur fut serré tout à coup, & la respiration n'ayant pû se rétablir, cette Prin-

cesse mere des Rois d'Arragon & de Navarre, des Reines de Castille & de Portugal, des Infants Don Henry & Don Pédre, mit le comble à la désolation de sa famille par une mort cruelle & précipitée, La Reine Régente d'Arragon moins sensible à la captivité d'un époux qui ne l'avoit jamais fort aimée & qui en avoit aimé beaucoup d'autres, & la Reine de Navarre plus ferme dans sa douleur soûtinrent mieux ce revers ; comme la Tréve entre les deux Royaumes & la Castille étoit sur le point d'expirer, elles en demandérent une prorogation, la Reine d'Arragon alla elle-même en solliciter le Roi son frére & le Connétable. La refuser ç'eût été insulter au malheur public : Alvare de Lune ne voulut donc pas profiter d'une occasion si favorable à sa vengeance, ses ennemis n'eussent pas eu la même compassion, & dans la suite il paya bien cher sa générosité.

AN. DE J. C. 1435. & suiv.

La fortune a ses caprices, ou elle se jouë de l'espérance & quelquefois même de la sagesse des hommes. La prison d'Alphonse fut le premier ressort qui l'éleva sur le Trône de Naples dont elle sembloit devoir l'éloigner pour jamais. Philippe Duc de Milan se laissa gagner par son prisonnier dont il devint l'ami & le défenseur, & les Génois ennemis dans

An. de J. C. 1436. & suiv. tous les tems de l'Arragon & pour lors amis de la France, eurent le chagrin d'avoir contribué par une si belle victoire à la ruine du parti Angevin dont ils avoient toûjours soûtenu les intérêts en Italie. Le Roi & le Duc conclurent entre eux un Traité de Ligue offensive & défensive, dont le premier article qui ne tarda pas à s'éxécuter, fut la liberté des deux Rois & de Don Henry. Alphonse ne voulant plus exposer toute sa famille aux hazards d'une seule guerre se contenta de garder Don Pédre pour s'en servir dans la conquête où ce jeune Prince perdit la vie deux ans après au siége de Naples. Le Roi de Navarre & Don Henry furent renvoyés en Espagne. Le premier avec un plein pouvoir pour gouverner le Royaume d'Arragon pendant l'absence du Roi, qui apparemment s'ennuya de donner si long-tems cette marque de confiance à la Reine; le second avec le titre & le revenu de la Principauté d'Empourias: tous deux avec un ordre précis de s'appliquer tellement à fournir des secours pour la guerre d'Italie qu'ils fussent toûjours en état de résister au Ministére de Castille, & ce dernier ordre ne fut certainement pas négligé.

La prorogation de la Tréve alloit finir, & le Roi de Navarre n'avoit garde

de

AN. DE J.C. 1437. & suiv.

de penser à la guerre. Il minuta donc un projet de paix qu'il envoya proposer au Roi de Castille, qui aprês avoir visité une partie de ses Provinces suivant la coûtume de ces tems-là où la Cour n'avoit point de demeure fixe, s'étoit arrêté à Toléde & y joüissoit dans des fêtes continuelles de l'abondance & de la tranquillité que les soins du Connétable entretenoient dans le Royaume. Les Plénipotentiaires Arragonnois à la tête desquels étoit Alphonse de Borgia Evêque de Valence s'étant rendus à la Cour, le Roi nomma pour traiter avec eux, l'Archevêque de Toléde, le Grand-Maître de Calatrava, & le Comte Rodrigue de Benaventé ; le premier qui s'appelloit Jean Carésola étoit un frére du Connêtable, que le Roi venoit de placer par complaisance pour son favori dans le premier siége des Espagnes, malgré l'illégitimité de sa naissance. Aprês d'assez longues conférences la paix fut concluë entre les trois Royaumes aux conditions suivantes.

I°. Que Blanche fille aînée du Roi de Navarre épouseroit Henry Prince des Asturies fils aîné du Roi de Castille.

II°. Que le Roi de Navarre donneroit à la jeune Princesse pour sa dot Medina del Campo qu'il avoit hérité de sa

AN. DE J. C. 1437. & suiv.

mere, Roa, Olmédo, & qu'il lui céderoit toutes ses prétentions sur le Marquisat ou Duché de Villéna.

III°. Qu'en cas que Blanche n'eût point d'enfans de son mariage avec le Prince des Asturies, les terres qui composoient sa dot seroient reversibles au Domaine de Castille, & qu'alors pour indemniser le Roi de Navarre de la perte de ces appanages, il lui seroit payé par chaque année dix mille florins d'or.

IV°. Qu'à commencer au jour de la publication de la paix, la Reine de Navarre & le Prince de Viane son fils auroient en survivance l'un de l'autre une pension viagére de la même somme de dix mille florins sur le Domaine Royal de Castille.

V°. Que le Roi de Castille payeroit au Prince Don Henry pour la dot de l'Infante Catherine sa femme cinquante mille florins; & pour les terres qui avoient été confisquées sur lui, cinq mille florins annuels sa vie durant.

VI°. Que les Places qui avoient été prises dans la derniére guerre sur les frontiéres des deux Royaumes seroient restituées.

VII°. Enfin qu'il y auroit une amnistie générale dans les trois Royaumes pour tous ceux qui avoient pris un parti

contraire à leur devoir. Le Roi de Castille en excepta seulement le Grand-Maître d'Alcantara, & le Comte de Castro-Xeris qui s'étoit attaché au service de Don Henry; & le Roi de Navarre de son côté jugea à propos d'exclure du pardon Godefroy Marquis de Cortez, bâtard de Navarre de la Maison d'Evreux, qu'il soupçonna d'avoir porté ses vûës ambitieuses jusqu'au Trône. AN. DE J. C. 1437. & suiv.

Ce Traité parut onéreux à la Castille, par les grandes sommes que le Roi se chargeoit de payer; mais outre qu'il les retiroit & au-delà du revenu des terres qui avoient été confisquée sur les Princes Arragonnois, le Connêtable crut ne pas acheter trop cher l'éloignement de ses rivaux, & le rétranchement de tout prétexte qui eût pu les rapprocher de la Cour. Ils affectérent sur cela une grande retenuë, & le Roi de Navarre ne voulut pas même assister aux fiançailles du Prince des Asturies & de sa fille, qui se firent l'année suivante avec beaucoup de magnificence. Ce fut la Reine qui amena la Princesse en Castille, accompagnée du Prince de Viane son fils, de sa seconde fille la Princesse Eleonore, qui étoit dêja promise au Comte Gaston de Foix, de l'Evêque de Pampelune, & d'une nombreuse suite de Dames & de Seigneurs.

An. de J. C. 1437. & suiv.

Le Prince des Asturies alla les recevoir sur la frontiére, étant conduit par le Connêtable & suivi de tout ce qu'il y avoit de jeunesse illustre dans le Royaume. La cérémonie se fit à Alfaro entre les mains de l'Evêque d'Osma ; & comme le Prince & la Princesse n'avoient que douze ans, ils se séparérent aprês quatre jours de réjoüissances, pour retourner l'une à Pampelune, & l'autre auprês du Roi son pere qui s'étoit avancé jusqu'à Osma. Tous les Grands paroissoient fort soumis au Roi & três-dévoüés au Connêtable ; cependant la disgrace d'un d'entre eux pensa faire oublier le devoir à des hommes que l'intérêt seul rendoit fidéles. Pierre Manrique qui avoit été l'ame de toutes les révoltes passées, & qui aprês un long éxil étoit enfin revenu à la Cour, fut arrêté vers la fin de cette année mil quatre cents trente-sept, & conduit en prison par ordre du Roi sur des soupçons de cabale que firent naître ses discours toûjours aigres contre le Gouvernement. Manrique étoit un de ces gens de bien dont la vertu chagrine, & le zéle inquiet est toûjours prêt à bouleverser un Etat pour remédier à quelque leger inconvénient qui les choque ou qui les scandalise. Cette espéce de probité souvent plus dangereuse qu'elle n'est utile lui avoit

donné la réputation d'un bon Citoyen, que la tyrannie ſeule pouvoit haïr, parce qu'il haïſſoit la tyrannie. Son enlévement & ſa priſon indiſpoſérent le Peuple, & jettérent dans l'eſprit des Grands des ſémences de diviſion qu'on vit bien-tôt éclorre. L'Amirante plus mécontent que les autres, parce qu'il voyoit d'un œil plus jaloux les richeſſes & la puiſſance du Connêtable, forma le deſſein de perdre ſon émule. Il y fit entrer ſecretement les Comtes de Lédeſma, d'Areillan, de Mendoze, de Medina-Céli, & de Benaventé; ceux-ci en gagnérent d'autres, & l'évaſion de Manrique, qui ſur ces entrefaites ſe ſauva par une fenêtre du Château où il étoit mal gardé, ayant extrémement groſſi la faction, elle leva le maſque, & députa au Roi pour lui demander l'éloignement du Connêtable; heureuſement le Roi trouva un ſecours inopiné, qui le mit en état de réſiſter à la violence que les conjurés vouloient faire à ſon autorité. Un avanturier Caſtillan, qui de ſimple ſoldat étoit devenu Chef de Bande, ſortoit de France où il avoit rendu de grands ſervices à Charles VII. contre les Anglois. Il envoya offrir au Roi de Caſtille ſes ſervices avec quatre mille hommes déterminés à le ſuivre par tout; l'offre fut acceptée, & Villandras,

AN. DE J. C. 1437. & ſuiv.

An. de J. C. 1438. 1439. c'étoit le nom du Capitaine, que le Roi fit Comte de Ribadeo amena bien-tôt sa petite armée, qui tint d'abord en respect les séditieux ; mais l'esprit de révolte avoit dêja gagné toutes les parties du Royaume. Tolède, Salamanque, Vailladolid, Léon, Ségovie, Avila, Burgos, & la plûpart des grandes Villes se déclarérent bien-tôt pour la Ligue. Les Seigneurs qui étoient le plus attachés au Roi l'abandonnérent & se retirérent dans leurs Châteaux. Pour comble de malheur les Princes Arragonnois entrérent en Castille, où sous prétexte de défendre le Roi contre des ennemis domestiques, qu'on les soupçonnoit de lui avoir suscités, ils s'emparérent du Gouvernement, chassérent le Connêtable, & se firent restituer toutes leurs anciennes possessions. Manrique fut rappellé, & le Roi de Navarre lui donna une place dans le nouveau Conseil du Roi, qu'il composa tout entier de ses créatures, mais il ne joüit pas long-temps du fruit de sa révolte, étant mort la même année à Vailladolid, pendant qu'on y célébroit les nôces du Prince des Asturies avec la Princesse fille du Roi de Navarre.

Ce mariage qui ne forma jamais de veritable union entre l'époux & l'épouse, forma entre le gendre & le beau-pere une

naison funeste au Roi & à l'Etat. Le jeune Prince qui auroit dû sentir que les ennemis du Roi étoient les siens, puisqu'ils attaquoient ouvertement l'autorité Souveraine, au lieu de se faire l'appui du Trône se joignit à ceux qui s'efforçoient de l'ébranler. Séduit par les fausses caresses du Roi de Navarre, échauffé par les discours de ses favoris qui lui représentoient tous les jours, qu'il étoit tems qu'il tirât le Roi, & qu'il se tirât lui-même de-dessous la tutelle du Connêtable, il demanda d'abord, que le Roi chassât d'auprês de sa personne ceux que le Connêtable y avoit placés; il appuya ensuite une Requête par laquelle les Princes & les Seigneurs confédérés demandoient avec hauteur, qu'on fît le Procês au Connêtable, & que par provision on le dépoüillât de ses Charges; & parce que le Roi qui n'avoit été que trop facile jusqu'alors tint ferme sur ce dernier article, & ne voulut pas même y faire de réponse, le Prince quitta la Cour, & sa retraite fournit un prétexte aux mécontents pour déclarer la guerre au Connêtable, comme à l'ennemi de la Maison Royale & de l'Etat. Le Connêtable arma de son côté pour sa défense, l'Archevêque de Toléde son frére, & quelques Seigneurs qui étoient encore ses amis ou qui crai-

AN. DE J.C. 1440. 1441.

An. de J. C. 1441. & suiv.

gnoient les Princes d'Arragon dont ils avoient partagé les dépoüilles, vinrent à son secours avec leurs Vassaux; on attaqua des Villes de part & d'autre, on livra des combats, & le Roi fut pendant une année entiére le spectateur inutile d'une guerre qui se faisoit sans lui dans son Royaume, mais à laquelle il n'avoit que trop de part, & dont il devint enfin la victime.

Le Roi de Navarre n'avoit pris ouvertement aucun parti dans ces mouvemens civils; il faisoit agir le Prince Don Henri son frére, & se tenoit auprês du Roi pour être en état de faire grace aux vaincus, de donner la loi aux vainqueurs, & de rappeller à soi toute l'autorité, lorsque les deux factions se seroient mutuellement affoiblies. Un événement auquel il ne s'attendoit pas, l'obligea de quitter la Cour. Don Henri se laissant emporter à sa vivacité dans la poursuite du Connêtable, avoit été coupé par son ennemi qui l'assiégeoit avec toutes ses forces & celles de l'Archevêque de Toléde dans le Château de Torrijo; le Roi de Navarre instruit par les Lettres du Prince de l'extrêmité à laquelle il se trouvoit réduit, courut à son secours. Le Roi de Castille saisit ce premier moment de liberté pour rejoindre le Connêtable, & aprês avoir

confisqué Olmedo & Medina del Campo sur le Roi de Navarre, il s'enferma dans la derniére de ces deux Places où le Connêtable & l'Archevêque de Tolède, & Don Guttiérez de Soto Mayor Grand-Maître d'Alcantara se rendirent aussi-tôt avec deux mille hommes, Le Roi de Navarre ne gardant plus alors de mesures se mit à la tête des Confédérés, assiégea & prit Olmedo, & vint camper avec une nombreuse armée à une portée du trait de Medina. Il avoit des intelligences dans la Ville qu'il ménagea avec soin, & pour leur donner le tems de réüssir, il écouta pendant quelques jours des propositions d'accommodement, & il en fit. Mariana ne fait point paroître ici sur la scéne le Prince des Asturies; cependant il est certain par les Histoires Contemporaines, & en particulier par le témoignage de l'Evêque de Palence Rodrigue Sanche, qui avoit été un des confidents du Roi Jean deuxiéme, & qui nous a décrit son regne avec une simplicité qui ressemble à celle des Historiens Canoniques, que le jeune Prince étoit avec la Reine sa mere dans le camp des Conjurés qui assiégeoient le Roi. On ne lui en fit pas un grand crime, Henri Prince des Asturies étoit encore plus foible & plus gouverné que son pere; il avoit auprès

AN. DE J.C. 1441. & suiv.

An. de J. C. 1441. & suiv. de lui une espéce de Confident ou de Favori que le Connêtable lui avoit donné, & qui oubliant qu'il étoit redevable de sa fortune au Connêtable, vouloit achever de perdre ce Ministre pour prendre sa place dans l'administration de l'Etat. Pacheco, c'est ainsi qu'il se nommoit, & il étoit d'une Maison illustre originaire de Portugal, avoit entraîné le Prince dans la conjuration, & la Reine par amour pour son fils, & par haine contre le Ministre les y avoit suivis.

Le Roi de Navarre se servit d'eux pour accréditer son parti parmi les Grands, pour justifier son entreprise parmi le Peuple, & pour amuser le Roi par de feintes négociations, jusqu'à ce que la trahison qu'il avoit pratiquée dans la Ville, le rendît maître de la personne du Roi, & l'arbitre du sort du Connêtable. Une nuit que la garde étoit moins exacte qu'à l'ordinaire, parce que les Conférences faisoient une espéce de suspension d'armes, Alvare de Bracamonté & Ferdinand de Réion, qui étoient deux espions de Cour aux gages du Navarrois, le firent entrer par le quartier de Nôtre-Dame de l'Antigua; le Roi s'éveilla le premier, au bruit de la Cavalerie, qui avançoit dans la place du Château; il fit d'abord sauver le Connêtable, l'Archevê-

que de Toléde & le Grand-Maître d'Alcantara, par une porte soûterraine qui donnoit dans la campagne ; ensuite ne craignant rien pour sa personne, il se rendit sur la place avec sa garde qui crioit, *c'est le Roi*, *c'est le Roi*. A ce cri tous les Seigneurs Confédérés s'avancérent & mettant un genoüil en terre, vinrent baiser la main du Roi, qu'ils reconduisirent au Château, où les Princes Arragonnois le chargérent de chaînes d'or, en le dépoüillant de toute son autorité, avec tous les dehors de la soumission la plus respectueuse. On chassa le peu de serviteurs qui lui étoient demeurés fidéles, on lui en donna de nouveaux qui étoient autant de surveillants, on sévit principalement contre le Connêtable ; & la Reine, le Prince des Asturies, l'Amirante & le Comte d'Albe ayant été choisis pour examiner les griefs qu'on produisoit contre son ministére, portérent une Sentence rigoureuse, par laquelle il étoit condamné à six ans d'éxil, ou plûtôt de prison, dans une de ses maisons qui étoit désignée. Défenses lui étoient faites d'écrire au Roi sur aucune affaire d'Etat : & s'il étoit besoin qu'il le fît pour ses affaires particulieres, ses Lettres devoient d'abord être renduës à la Reine & au Prince, qui en prendroient communication avant

AN. DE J. C. 1441. & suiv.

AN. DE J. C. 1441. & suiv.

que de les rendre. Défenses à lui & à l'Archevêque son frére d'avoir des troupes à leur solde, & de faire aucune Ligues ni aucuns Traités. Enfin il fut ordonné que le Connêtable pour donner des gages de son obéïssance, remettroit au Roi dans l'espace de trente jours entre les mains des sequestres, qui seroient nommés, toutes les Places fortes qui lui appartenoient dans le Royaume, & qu'il donneroit son fils en ôtage au Comte de Benaventé.

Moyennant l'éxécution de ces articles ausquels on ajoûta, que les Princes d'Arragon seroient dédommagés des frais de la guerre, & des joüissances de leurs appanages dont ils avoient été privés pendant les années précédentes, les Confédérés s'engagérent à licentier les troupes & à remettre toutes les Places dont ils s'étoient emparés; la Sentence ayant été signifiée au Connetable, il n'eut point d'autre parti à prendre que de s'y soumettre, se réservant à trouver des ressources dans des conjonctures plus favorables. Il avoit ce semble à force de disgraces usé tous les moyens de s'en relever. Les Princes étoient en garde contre les jalousies, & la mésintelligence qui les avoit si souvent perdus en les divisant. Maîtres absolus des graces & des Em-

An. de J. C. 1443. & suiv.

plois ils les distribuoient de concert, & ils attachoient à leur fortune tout ce qu'il y avoit à la Cour d'hommes accrédités par le mérite, par la naissance & par les richesses. Pour affermir encore davantage leur nouvelle domination, ils s'étoient déterminés, sur le conseil du Comte de Castro, le plus fidéle & le plus avisé de leurs serviteurs, à prendre des alliances dans le Royaume. La Reine de Navarre, & la Princesse Catherine épouse de Don Henri étoient mortes pendant les derniers troubles; Jeanne Henriquez fille de l'Amirante prit la place de la premiére, & Béatrix sœur du Comte de Benavente épousa le Prince d'Arragon. Le Roi étoit gardé à vûë par des Courtisans affidés, qui ne le laissoient jamais s'entretenir seul avec des personnes suspectes au nouveau Gouvernement. Mais de peur que la captivité dans laquelle on le tenoit, n'éclatât aux yeux du Peuple, qui prend aisément compassion des Souverains malheureux, on le promenoit de Ville en Ville, & on le faisoit toûjours paroître au milieu d'une Cour nombreuse, qui affectoit de lui rendre en public l'obéïssance la plus prompte & les respects les plus soumis.

Cet artifice & des mesures si justes en apparence n'empêchérent pas un chan-

AN. DE J. C. 1443. & suiv.

gement de scéne, qui vint du côté qu'on s'y seroit le moins attendu. Le Prince des Asturies auquel son âge, & encore plus le caractére de son esprit empêchoit de faire une grande attention, fut libérateur de son pere sans mérite, comme il avoit été son persécuteur sans mauvaise volonté. Enlevé de la Cour par son Favori, que le Connêtable avoit trouvé le secret de gagner, on apprit qu'il étoit à Avila où l'Evêque Don Lopez de Barriento son Précepteur lui avoit disposé une retraite & des secours; que le nouvel Archevêque de Toléde, (car Carésola étoit mort) le Comte d'Albe son frére, les Comtes de Haro, de Plaisance, de Castagnéda, & grand nombre de Seigneurs y étoient entrés; que tous les jours il arrivoit des troupes dans cette Ville, & qu'on parloit hautement de délivrer le Roi de la tyrannie des Navarrois. Toutes ces nouvelles étoient vrayes, & si les Royalistes avoient eu des forces assés considérables, ils seroient allés eux-mêmes instruire le Roi de Navarre de leurs desseins, en assiégeant Tordésillas où ce Prince gardoit à vûë le Roi de Castille. Ne pouvant donc pas hazarder ce siége, ils marchérent à Burgos, qui s'étoit déclaré en leur faveur avec toute la Noblesse du Païs. Le Roi de Navarre

après avoir transféré son prisonnier dans un poste sûr, & en avoir confié la garde au Comte de Castro, s'avança à leur rencontre avec tout ce qu'il put rassembler de troupes; mais outre qu'il ne se trouva pas assés fort pour battre l'armée du Prince; l'évasion du Roi qui malgré la vigilance de Castro se sauva de sa prison dans le camp de son fils, lui ayant fait perdre tout crédit,& toute espérance il fut obligé de se retirer en Navarre, & Don Henri son frére en Arragon, bien résolus l'un & l'autre de ne pas encore abandonner la partie.

AN. DE J.C. 1444. 1445.

En effet, on les vit reparoître la campagne suivante en état d'attaquer & de se faire craindre: Le Connêtable plus habile qu'eux les amusa quelque tems par de feintes propositions d'accommodement pendant qu'il lui venoit des troupes de toutes parts; après la jonction d'un secours considérable que le Grand-Maître d'Alcantara lui conduisoit, il mena le Roi droit à Olmedo dont les ennemis s'étoient emparés; les Princes Arragonnois n'attendirent pas qu'on les vînt assiéger, ils tinrent la campagne, & hazardérent une bataille, qui sans être sanglante fut décisive par la blessure de l'Infant Don Henri, & par la prise de la plus grande partie des Seigneurs conjurés.

An. de J. C. 1444. 1445.

La nuit ayant séparé les deux armées; le Roi de Navarre fit une retraite précipitée en Arragon; & la fatigue ayant irrité la playe de l'Infant il y mourut quelques jours aprês à Calatajud. Ce Prince ne fut pas la seule victime de cette guerre malheureuse. La Reine Doüairiere de Portugal, que l'ambition du Duc de Conimbre son beau-frére avoit obligée de se retirer à Tolède, & sa sœur la Reine de Castille étoient mortes peu de jours avant la bataille d'Olmedo, toutes deux subitement, toutes deux dans la même semaine, & toutes deux avec des symptômes, qui ne laissérent pas douter que la qualité de sœurs des Princes Arragonnois, & l'amitié qu'elles avoient toûjours témoigné avoir pour eux n'eût avancé la fin de leurs jours. Ainsi la Famille Royale d'Arragon, qui à la mort du Roi Don Ferdinand étoit composée de cinq Princes & de deux Princesses, se trouva réduite au Roi Alphonse & au Roi de Navarre.

Après avoir exposé les révolutions différentes qui agitérent la Castille sous le Regne de Jean deuxiéme, je ne puis m'empêcher de faire ici une réfléxion sur la vanité des craintes & des espérances politiques, qui s'élevent parmi les Nations & chez les Rois à la vûë de certains événemens, & qui sont presqu'aussi-tôt

détruites par les plus légers intérêts. Lorsque les Arragonnois placérent sur leur Trône un Prince de la Maison Royale de Castille, les deux Royaumes espérérent sans doute de très-grands avantages d'une union si étroite, & les Nations voisines en conçurent de la jalousie & de l'inquiétude. Quelles furent cependant les suites de cette union ? Quarante années d'une guerre opiniâtre : la désolation des deux Etats : l'épuisement des Peuples : l'extinction presque entiére des deux Familles regnantes. La Castille & l'Arragon, il est vrai, se réünirent enfin en une seule Monarchie ; mais cette réünion ne se fit point par voye de succession ni par droit de proximité entre les Rois : le hazard la forma, & encore plus la négligence de ceux qui auroient eu intérêt de l'empêcher, comme nous le verrons dans la suite.

AN. DE J. C. 1446. & suiv.

Aprês la victoire d'Olmedo & la retraite du Navarrois, le Roi de Castille se crut enfin le maître dans ses Etats, parce que son Ministre l'étoit ; & le Ministre crut devoir l'être plus que jamais pour ne pas essuyer davantage les revers ausquels la foiblesse du Roi l'avoit dêja deux fois exposé. Comme il fut obligé de garder le lit pour une blessure qu'il avoit reçûë à la jambe gauche, l'armée du

AN. DE J. C. 1446. & suiv.

Roi resta quelques jours dans son camp, pendant lesquels le Conseil se tint exactement dans la tente du Connêtable. On y délibéra sur la maniére dont on traiteroit les prisonniers & les transfuges. L'avis du Connêtable décida; il voulut que ses rivaux souffrissent la même peine qu'ils lui avoient imposée lorsqu'ils étoient les plus forts. Tous furent donc condamnés à la prison ou à l'éxil. Il ne manqua pas d'y ajoûter la confiscation de leurs biens, pour avoir de quoi récompenser ses créatures, & de quoi en faire de nouvelles; mais le Prince des Asturies mit à haut prix ses services & ceux de son Favori, il demanda pour lui-même, & il obtint plusieurs Places importantes; & Pacheco voulant profiter du crédit de son Maître, pour se disposer à le devenir, (car il y avoit long-tems que son ambition lui avoit tracé le plan d'une domination encore plus absoluë que celle du Connêtable) se fit donner d'abord le Marquisat de Villena, qui avoit été jusqu'alors le plus riche appanage des Princes du Sang. Voulant ensuite se ménager une retraite pour les révolutions à venir, il engagea le Prince à lui faire avoir la confiscation de Barcarotta, de Salvatierra & de Salvaléone sur la Frontiére de Portugal. Son ambition ne fut

pas encore satisfaite, Don Pédro Giron son frére, qui pour avoir suivi les Princes Arragonnois dans leur révolte, méritoit une punition, fut élû Grand-Maître de Calatrava, sur la déposition d'Alphonse fils naturel du Roi de Navarre, & quelque tems aprês Alphonse Carillo leur oncle succéda à Don Guttiérez de Tolédе dans le premier Archevêché du Royaume. Alvare de Lune ne s'oublia pas dans la distribution des récompenses. Le sequestre de ses Places fut levé, la prison de la Reine deNavarre qu'on avoit arrêtée aussi-tôt aprês la bataille dans Medina-de-Rio-Seco, lui répondoit de la liberté de son fils. Il ne lui restoit donc plus qu'à choisir son lot parmi les riches dépoüilles qu'on enlevoit au Roi de Navarre & à son frére, il le choisit bien & pour l'honneur & pour le profit. La Grand-Maîtrise de S. Jacques étoit vacante par la mort de Don Henri; le Connêtable assembla les Chevaliers à Avila, & ménagea si bien leurs suffrages qu'il se fit élire à la place du Prince; il s'assura en même-tems de la Ville de Tolédе, en y mettant pour Gouverneur un homme qui étoit à lui. Mais cette disposition choqua le Prince des Asturies, parce qu'elle déplaçoit Don Lopez d'Aiala que ce Prince avoit toûjours aimé, lors même

AN. DE J.C. 1446. & suiv.

An. de J.C. 1446. & suiv. qu'il s'étoit écarté de son devoir: pour s'en vanger il arracha au Roi le pardon de l'Amirante & du Comte de Bénaventé, qui revinrent en Castille toûjours aussi déclarés ennemis du Connêtable qu'ils l'avoient jamais été. Les troubles alloient recommencer, & dêja Rodrigue Manrique appuyé par tous les amis du Roi de Navarre, & autorisé d'une Bulle du Pape se portoit pour Grand-Maître de S. Jacques, & levoit des troupes contre le Connêtable, lorsque celui-ci ayant mis dans ses intérêts le Favori du Prince, arrêta ces mouvemens dans leur source, par la prison de Bénaventé, que le Roi & le Prince firent arrêter de concert à Tordésillas, & par la fuite de l'Amirante, qui sur la nouvelle de la détention de son ami sortit d'Aguilar où on alloit l'assiéger, & se réfugia auprês du Roi de Navarre.

Il trouva ce Prince à Tudéle environné de Castillans réfugiés, qui pour hâter leur rétablissement & la ruine du Connêtable, se portoient eux-mêmes & portoient le Roi aux derniéres extrêmités; les troupes Navarroises qui étoient sur la Frontiére, & les Gouverneurs de quelques Places qui restoient aux Confédérés dans la Castille avoient ordre de faire des irruptions dans le plat Païs, afin que

le pillage excitât les Peuples à la révolte ; on faisoit des levées dans toute l'étenduë de la Navarre ; on donnoit les ordres pour en faire en Arragon, & comme les intérêts d'une vengeance personnelle sont toûjours plus forts que ceux de la Religion & de la Patrie, on avoit fait une Ligue offensive avec les Maures, qui profitérent de la division des Chrétiens pour réparer les pertes qu'ils avoient faites dans les derniéres guerres. Le Connêtable n'étant pas encore en état de faire tête à tant d'ennemis à la fois, laissa les Infidéles faire des siéges & prendre des Villes en Andalousie, tandis qu'il marcha avec toutes ses forces contre les Rébelles ; ceux-ci ne firent pas une longue résistance ; ils abandonnérent les Places qu'ils avoient conservées jusqu'alors, & se retirérent en Arragon où le Roi de Castille ne tarda pas à les poursuivre avec une armée nouvelle, dont les approches répandirent la terreur dans ce Royaume.

An. de J. C. 1447. & suiv.

LesEtats se tenoient alors àSarragoce. Le Roi de Navarre qui y présidoit eut le chagrin de se voir refuser des secours sur lesquels il avoit compté : Les Arragonnois députérent au Roi de Castille, pour lui faire sçavoir qu'ils n'entroient pour rien dans la querelle des Princes, & dans la révolte des SeigneursCastillans : qu'ils

AN. DE J. C. 1448. & suiv.

le prioient donc de ne point vanger sur eux des injures domestiques dont ils désavoüoient les auteurs, ausquels ils s'engageoient de ne prêter aucun secours. Sur cette assurance, ils obtinrent une Tréve de six mois, le Roi de Castille partagea son armée en deux, il en envoya une partie sous les ordres de Don Pédro Giron faire la guerre aux Maures, tandis que l'autre s'étendit sur la Frontiére de Navarre, & y reprit deux ou trois Villes qui s'étoient renduës à l'ennemi par trahison ou par surprise; enfin aprês avoir donné ses ordres pour les opérations de la campagne, il convoqua les Etats du Royaume à Vailladolid, & s'y rendit avec le Connêtable dans le dessein d'y faire confirmer les confiscations, & les autres peines que son Conseil avoit décernées contre les Princes d'Arragon & contre leurs adhérans.

Pendant ce tems-là le Roi de Navarre honteux de sa défaite, & plus honteux encore du refus qu'il avoit essuyé de la part des Arragonnois, délibéroit à Sarragoce sur le parti qu'il avoit à prendre; il conservoit toûjours des intelligences à la Cour de Castille, où il comptoit que la rivalité des deux Favoris ne tarderoit pas à mettre de la division entre le Roi & le Prince des Asturies; c'étoit là sa prin-

cipale ressource, mais pour en profiter il falloit se tenir en armes, & l'éxemple de l'Arragon faisoit naître à la Navarre des désirs de paix. D'ailleurs les forces de ce Royaume tout seul n'étoient pas assés considérables, pour qu'un des deux partis pût beaucoup compter sur elles ; il falloit donc à quelque prix que ce fût disposer les Arragonnois à une déclaration de guerre, lorsque la Tréve seroit expirée ; il n'y avoit que le Roi d'Arragon qui pût sur cela forcer l'inclination des Peuples ; l'Amirante s'offrit à aller trouver ce Prince en Italie, pour l'engager à venir en personne vanger les affronts de sa famille, ou du moins pour en obtenir en faveur du Roi de Navarre un plein pouvoir d'attaquer la Castille, & un ordre aux Etats d'Arragon, de Valence & de Catalogne de lui fournir tous les secours d'hommes & d'argent dont il auroit besoin. Cette proposition fut agréée dans le Conseil. L'Amirante alla s'embarquer à Barcelonne accompagné de l'Evêque de Lérida qui mourut en chemin. En même-tems le jeune Comte d'Albe dont le pere avoit été arrêté & mis en prison avec le Comte de Bénavente, traversoit la France, pour aller porter au Roi Alphonse les plaintes des Grands de Castille que le Connêtable

AN. DE J. C. 1448. & suiv.

An. de J. C. 1448. & suiv. persécutoit. Ces Seigneurs l'avoient chargé des Lettres les plus tendres & les plus pressantes pour exciter le Roi d'Arragon à prendre compassion de la misére où les réduisoit la tyrannie du Connêtable, & leur attachement aux Princes du Sang. L'Amirante & le jeune Comte trouvérent Alphonse occupé à faire le siége de Piombino sur la côte de Toscane. Ils en furent reçûs l'un & l'autre très-favorablement. Le Roi leur donna plusieurs Audiences en particulier dans sa tente, & en public dans son Conseil avec lequel il concerta ensuite les réponses qu'il avoit à faire au Roi de Navarre & aux Seigneurs Castillans. Mais avant que de reconduire les deux Ambassadeurs en Espagne, je crois devoir arrêter quelque tems mes Lecteurs en Italie, pour leur apprendre par quelle révolution Alphonse passa en si peu de tems de sa prison de Milan sur le Trône de Naples ; & comment aprês une suite rapide de conquêtes qui le rendirent maître absolu de presque toute l'Italie, il abandonna ses Etats d'Espagne au Roi de Navarre son frére, & se contenta d'assurer au bâtard Ferdinand son fils la succession d'une Couronne qu'il avoit conquise.

Depuis l'an 1432. jusqu'à l'an 1442.

Pendant qu'Alphonse étoit encore prisonnier dans la Citadelle de Milan, Isabeau

beau de Lorraine femme de René Duc de Bar, n'ayant pû obtenir du Duc de Bourgogne qu'il donnât la liberté à son époux, eut le courage de passer en Italie pour se mettre à la tête du parti Angevin, & s'assurer une Couronne que la succession du Duc Loüis son beau-frére, le Testament de la Reine de Naples, le suffrage des Peüples, & plus que tout cela la défaite des Arragonnois sembloient restituer à la Maison d'Anjou qui l'avoit dêja si long-tems possédée. Cette Princesse que les Historiens même Espagnols nous représentent comme l'Heroïne de son siécle, se trouva réduite à ses seules vertus pour faire réüssir une entreprise si fort au-dessus de son sexe. Charles VII. Roi de France quoique vainqueur des Anglois en plusieurs rencontres, & nouvellement réconcilié avec le Duc de Bourgogne, avoit encore plus besoin de secours qu'il n'étoit en état d'en donner à la Duchesse. Le Duché d'Anjou étoit en proye à l'avarice & à l'ambition du Comte du Maine, qui s'en étoit emparé pendant la prison de son frére. Le Comté de Provence épuisé par les derniéres guerres fournit seulement quelques Vaisseaux, sur lesquels Isabeau s'embarqua & alla se jetter entre les bras des Génois. Spinola à qui la défense de Gaïé-

AN. DE J.C. depuis l'an 1432. jusqu'à 1442.

An. de J. C. depuis l'an 1435. jusqu'à 1442.

te avoit fait un grand nom & donné beaucoup de crédit dans la République, lui fit donner trois Galéres d'escorte. Ç'en fut assés pour risquer un passage que les flottes de Sicile & de Sardaigne pouvoient rendre dangereux, & la Princesse ne craignit rien tant que de laisser rallentir l'ardeur des Napolitains, qui s'étoient déclarés en faveur du Duc son mari. Arrivée à Gaïéte, elle se rendit en diligence à Naples où les Seigneurs du parti Angevin & les Magistrats de cette Capitale, ayant à leur tête Raymond des Ursins Comte de Nole Viceroi & Lieutenant Général du Royaume lui rendirent les honneurs Souverains.

Sa magnanimité l'avoit placée sur le Trône, sa bonne conduite l'y soûtint. Un grand air de douceur & de majesté tout ensemble lui concilia d'abord le respect des Grands & la tendresse du Peuple; ces sentimens passérent de la Capitale dans les Provinces, & dans l'espace d'un mois une si belle réputation lui amena presque tous les Seigneurs du Royaume, & les Députés de la plûpart des Villes qui vinrent l'assurer de leur soumission, & prêter à leur nouveau Roi le serment de fidélité entre les mains de son épouse. Pendant prês de trois ans que le Duc René fut encore en Prison, la prudence & le

courage de cette Héroïne rendirent inutiles tous les efforts du Roi d'Arragon & du Duc de Milan ; & son affabilité toûjours noble & majestueuse au milieu de son indigence, eut plus de force pour maintenir les Napolitains dans le devoir, que les trésors d'Espagne n'en eurent pour corrompre leur fidélité.

An. de J. C. depuis l'an 1435. jusqu'à 1442.

Cependant Alphonse mis en liberté par le Duc de Milan, & assisté de toutes les forces de ce Prince, pour tenter de nouveau la conquête du Royaume de Naples, avoit envoyé devant le Prince de Tarente & le Duc de Sessa, afin qu'ils réveillassent le parti Arragonnois qui se soûtenoit encore à Capouë, & dans l'Abruzze. Ces Seigneurs trouvérent l'Infant Don Pédre, qui sur l'heureuse nouvelle de la délivrance du Roi, étoit parti de Sicile avec sa flotte, & avoit moüillé à l'Isle d'Ischia, vis-à-vis de Naples, d'où il jettoit l'allarme sur toute la côte, & ménageoit une intelligence dans Gayéte. L'intelligence réüssit. Gayéte, qui la campagne précédente avoit été l'écüeil des Princes Arragonnois, fut livrée avec son Port à Don Pédre par la trahison d'un Commandant Napolitain nommé Lançalot. Les Ecrivains du Païs voulant couvrir le crime d'un de leurs compatriotes, attribuënt la reddition de

An. de J. C. depuis l'an 1435. jusqu'à 1442.

cette Place à une peste qui enleva, disent-ils, la plus grande partie de ses Habitants & le Commandant lui-même; il est bien vrai, que le traître fut puni de sa trahison par une mort précipitée; mais il est contre la vrai-semblance que la peste eût ravagé cette Ville, puisque l'Infant y débarqua ses troupes, y appella le Roi son frére, & y assembla tous ses Seigneurs qui étoient dans leur parti.

L'expédition de Gayéte fut bien-tôt suivie d'une entreprise sur Terracine dont l'Infant s'empara; quoique cette Place appartînt au Pape & fût du domaine de l'Eglise; son voisinage suspect, & sa situation qui la rendoit une des portes du Royaume de Naples, ne permirent pas qu'on eût pour elle un respect religieux. Don Pédre s'appliqua ensuite à faire passer du secours dans l'Abruzze, où les Villes qui avoient arboré l'étendart d'Arragon, avoient à leurs portes une armée Angevine sous le Commandement du fameux Jacques Caldora. On attendoit le Roi de jour en jour, & les délais de son arrivée commençoient à donner de l'inquiétude, lorsqu'un Courrier apporta une Lettre de ce Prince, par laquelle il ordonnoit à l'Infant de venir au plûtôt le joindre avec sa flotte & des troupes à Porto-Vénéré sur la côte de Génes. L'In-

fant prit sur lui une désobéïssance qu'il jugea nécessaire dans un tems où son absence, & l'éloignement des troupes ne pourroient manquer d'aliéner tous les amis du Roi, en les abandonnant sans défense à leurs ennemis. Il se contenta donc d'envoyer au rendés-vous une partie de ses Galéres sous la conduite de l'Amiral Catalan Raymond de Pérellos.

An. de J. C. depuis l'an 1435. jusqu'à 1442.

Alphonse avoit couru risque de devenir le prisonnier des Génois, après avoir été celui du Duc de Milan; à peine étoit-il arrivé à Porto-Vénéré, où des Vaisseaux de la République devoient venir le prendre pour le conduire à Gaëte, qu'il se fit dans Génes & dans toutes les Places de la Seigneurie une révolution subite, qui auroit entraîné la ruine de ce Prince, s'il n'avoit pas amené avec lui de bonnes troupes, qu'il avoit eu la précaution de lever dans la Lombardie, & dont la présence empêcha le Commandant de Porto-Vénéré de suivre l'exemple de ses Compatriotes. Il y avoit longtems que les Génois portoient avec peine le joug du Duc de Milan, qu'ils avoient eu l'imprudence de choisir pour leur Protecteur, & qui étoit devenu leur Tyran. Le mépris dont il venoit de leur donner une marque si sensible, en traitant sans eux avec le Roi d'Arragon qu'ils lui

An. de J.C. depuis l'an 1435. jusqu'à 1442.

avoient mis entre les mains, piqua un Peuple encore fier dans son esclavage. Spinola ennemi des Fiesques & des Frégoses, qui gouvernoient depuis long-tems sous l'autorité du Duc, eut soin d'échauffer les esprits, & la chaleur alla si loin qu'à la premiére nouvelle qui se répandit que le Roi d'Arragon traversoit le Parmesan avec des Officiers & des troupes, la populace de Génes courut en armes au Palais de Pachin Alciato, que le Duc de Milan avoit fait Gouverneur de la Ville, le tint assiégé pendant quelque tems, & obligea enfin les Magistrats à lui faire trancher la tête. On fit main-basse sur tous ceux qu'on soupçonna d'être attachés au Gouvernement passé. Les moins vifs pour la révolte furent obligés de faire semblant de l'être; autrement on les eût traités d'Arragonnois, & ce soupçon eût été pour eux un crime capital. Spinola fit publier dans toutes les Places de l'Etat ce qui se passoit dans la Capitale, par tout on prit les armes pour la liberté, & l'on chassa les troupes Milanoises à qui il ne resta que Porto-Vénéré, le Château de Savone, & deux ou trois autres petits postes.

La premiére pensée d'Alphonse, lorsqu'il apprit la révolution, fut de vanger son allié & son bienfacteur; c'étoit dans

cette vûë qu'il avoit mandé Don Pédre avec une armée navale & des troupes de débarquement ; mais Spinola & les autres Chefs de la Conjuration n'étoient pas gens à céder à un coup de main, il falloit du tems pour les réduire, & la réponse de l'Infant ne permettoit pas de perdre un moment. Le Roi envoya sa Lettre au Duc pour lui servir d'excuse, & aussi-tôt aprês il monta sur les Galéres de Pérellos, & se rendit à Gaëte. Là il tint un grand Conseil où se trouvérent tous les Seigneurs de son parti, on y délibéra principalement sur les plaintes que le Pape faisoit retentir dans toute l'Italie de l'invasion de Terracine. Par respect pour la dignité du Souverain Pontife, il fut arrêté que l'Evêque de Lérida iroit l'assurer de la part du Roi, que Sa Sainteté seroit toûjours maîtresse de cette Place. Mais en même-tems par défiance de ses intentions, il fut résolu qu'on la garderoit avec beaucoup de vigilance, & une forte Garnison ; la précaution étoit sage : on ne tarda pas à être instruit d'une Ligue que le Pontife avoit lui-même ménagée entre le Duc René Roi de Naples, la République de Venise, celle de Génes, les Florentins & les Siennois, contre le Roi d'Arragon & le Duc de Milan dont l'union causoit de grandes allarmes à tou-

AN. DE J. C. depuis l'an 1435. jusqu'à 1442

te l'Italie, & en particulier au Pape Eugene IV. qui s'étoit engagé à donner l'investiture du Royaume de Naples au Duc de Bar, & à le maintenir de toute sa puissance temporelle & spirituelle sur le Trône, moyennant & avec promesse de la part du Roi de France, qu'il abandonneroit & qu'il travailleroit même à dissoudre le Concile de Bâle, qui se portoit à de violentes extrêmités contre le Pontife.

Une Ligue si formidable n'empêcha pas Alphonse de faire quelques progrès pendant les deux premiéres campagnes. Vers le milieu de la troisiéme, c'est-à-dire, au mois de Mai de l'année mil quatre cens trente-huit arriva enfin son Compétiteur, que le Duc de Bourgogne voulut bien mettre en liberté, à la sollicitation du Roi de France, moyennant une rançon considérable, qui le réduisit à une telle disette d'argent, qu'en arrivant à Naples, il n'avoit pas de quoi payer le peu de troupes qui l'avoient accompagné. Sa présence ne laissa pas de relever le courage de son parti. L'armée Angevine fortifiée de la jeunesse Napolitaine, qui offrit au nouveau Roi de le suivre à de nouvelles entreprises, tint la campagne, fit des siéges, emporta des Villes, & présenta deux fois la bataille au Roi

d'Arragon, qui tout magnanime qu'il étoit, eut la sagesse de ne la pas accepter. Il eut cependant la témérité quelque tems aprês de hazarder le siége de Naples, pendant que René suivi de toute la Noblesse & des principaux Capitaines de son parti faisoit la guerre dans l'Abruzze; quoique cette Capitale fût un peu dégarnie, & qu'elle souffrît beaucoup des maladies & de la disette de vivres, elle fit cependant une plus belle résistance qu'Alphonse ne se l'étoit imaginé. Il fut donc obligé d'abandonner son entreprise, qui lui coûta bien cher par la perte d'un homme, qui seul avoit rendu plus de service à la cause Arragonnoise que des armées nombreuses. C'étoit l'Infant Don Pédre. Ce jeune Prince qui à l'âge de vingt-sept ans joignoit toute l'expérience, & toute la sagesse d'un vieux Capitaine à l'ardeur martiale d'un jeune Héros, fut tué d'un coup de canon qui lui emporta la tête, lorsqu'il faisoit à cheval la ronde de son quartier. Cet accident acheva de donner aux Angevins tout l'honneur & tout le succês de la campagne. L'année suivante leur fut encore assés favorable par la prise du Château-Neuf, où les Arragonnois avoient une Garnison que les Napolitains n'avoient pû en chasser, ni aprês la déroute du Roi Alphonse, ni pendant sa

An. de J. C. depuis l'an 1435. jusqu'à 1442.

prison; mais cette supériorité ne dura pas long-tems.

Le Duc de Bar avec autant de bravoure & d'aussi grandes qualités que celles de son rival, étoit traversé par la malheureuse destinée des Princes de la Maison d'Anjou, qui tous ont été Rois sans pouvoir jamais posséder de Royaumes. Cette fâcheuse étoile ne cessa pas d'influer dans toutes les entreprises des Angevins, tandis qu'un astre plus favorable conduisoit les pas de leurs ennemis de prospérités en prospérités. La mort du fameux Jacques Caldora fut l'époque de ce changement de fortune. Il avoit longtems soûtenu lui seul les intérêts de la Maison d'Anjou, par la réputation qu'il avoit d'être invincible. Dês qu'il cessa de vivre, les Généraux Arragonnois devinrent ce qu'il avoit été; les Villes & les Provinces ne tinrent plus devant eux, la plûpart des familles puissantes du Royaume, & celle même de Caldora se déclarérent pour le parti le plus heureux. L'Abruzze, la Calabre, la Poüille, la Principauté de Salerne, Pouzzolles, Bénévent avec son Château, & la forte Place d'Averse furent soumises ou se rendirent: enfin malgré les efforts du Pape, qui envoya dans le Royaume une armée de dix mille hommes sous la conduite du Cardi-

nal de Trente ; malgré les secours réitérés des Venitiens, des Florentins & des Génois, le Duc de Bar se vit obligé au bout de trois campagnes de renvoyer sa femme & ses enfans en Provence, & de s'enfermer dans Naples où le Roi d'Arragon vint aussi-tôt l'assiéger.

AN. DE J.C. depuis l'an 1435. jusqu'à 1442.

Cette grande Ville qui étoit alors comme elle l'est encore à présent une des plus peuplées de l'Italie, n'avoit pas assés de vivres pour soûtenir un long siége. Les Génois y firent entrer un convoi. Ce secours ne dura pas long-tems à une si grande multitude ; la disette augmenta jusqu'à la famine, dês que le Port eût été fermé par une flotte arrivée de Catalogne ; le Peuple s'impatientoit, & les plus hardis du Conseil avoient dêja proposé au Roi de traiter avec son Compétiteur ; mais l'amour que les Napolitains portoient à leur Roi, dit un Historien Espagnol, grand Panegyriste d'Alphonse, & dês-là peu suspect sur le compte de son Antagoniste, les détermina à souffrir les derniéres extrêmités. L'éxemple de ce Prince inspiroit la constance ; on le voyoit parcourir à pied & sans Garde les différents quartiers de la Ville, visiter les maisons, entrer en connoissance des besoins les plus pressants des familles, qui n'avoient pas eu le tems ou les

An. de J. C. 1442. & suiv. moyens de se précautionner contre la nécessité publique, traîner à sa suite une foule de pauvres, & leur faire distribuer sous ses yeux à la porte du Palais le pain & le blé qu'il y avoit amassé pour sa propre subsistance.

Des attentions si généreuses, la pâleur qui marquoit sur son visage, que sa dignité ne l'exemptoit pas des souffrances communes; & plus encore que tout cela un discours qu'il fit aux Grands & au Peuple dans une Assemblée nombreuse, arrêtérent les premiers murmures, & semblérent étouffer dans le cœur de chaque Citoyen jusqu'au sentiment même des maux qu'il enduroit. « C'est „ pour moi que vous souffrez, leur dit- „ il, ou plûtôt c'est afin que je sois votre „ Roi, & que vous continuiez à être mes „ sujets. La tendresse que je vous porte „ me fera partager toutes vos peines: „ c'est à vous à juger si mon regne est un „ bonheur que vous deviez acheter à ce „ prix. On nous promet des secours; je „ suis résolu de les attendre aux dépens „ de ma vie; mais en même-tems je suis „ prêt à sacrifier ma Couronne, lorsque „ vous ne pourrez plus vivre qu'en vous „ soumettant à mon ennemi. Quoique je „ sois votre Roi, je veux bien aujour- „ d'hui dépendre de vous: Parlez, &

„ sur vôtre décision je demeure ou je me „ retire. „ A ces mots il n'y eut qu'un cri dans l'Assemblée pour conjurer le Roi de rester, & qu'ils mourroient tous avec lui plûtôt que de se rendre à l'Arragonnois.

An. de J. C. 1442. & suiv.

Le siége se soûtint donc avec fermeté, on faisoit exactement la garde aux portes & sur les remparts. Le Roi lui même la montoit à son tour, afin que personne n'en fût exempt. Il faisoit plusieurs rondes dans la journée, tous les soirs il visitoit les postes les plus exposés, il y revenoit quelquefois les matins, & lorsque l'ennemi donnoit une allarme, ou faisoit une attaque, soit que ce fût pendant le jour, ou pendant la nuit, on le voyoit accourir des premiers avec un air de confiance, qui donnoit du cœur aux plus lâches.

Tant de précautions & une si belle défense devinrent inutiles par la trahison de deux Citoyens. Environ à un mille de Naples sous un ouvrage de maçonnerie antique, est une fontaine dont les eaux claires & abondantes se portent dans la Ville par un aquéduc souterrain jusqu'à un grand réservoir, d'où elles se distribuënt ensuite par différents canaux dans les ruës différentes, & jusques dans les maisons des particuliers. Deux Fontainiers qui étoient fréres, & qui se nom-

An. de J. C. 1442. & suiv.

moient Agnello étoient commis par les Magistrats à la conduite des eaux, & à l'entretien des canaux & de l'aquéduc. Ces deux hommes séduits par l'appas d'une riche récompense, se rendirent furtivement dans le camp du Roi d'Arragon, où ayant demandé à parler à ce Prince, ils lui promirent de le rendre maître de la porte Capuane, & de faire entrer toute son armée s'il vouloit leur donner une troupe de Soldats déterminés, qui eussent le courage de les suivre par une route difficile à la vérité, mais qui aprês tout n'étoit pas impratiquable. Alphonse s'étant fait expliquer leur projet appella un Capitaine Espagnol nommé Don Pédro Martinez, avec Jean Caraffe & Matthieu de Gennaro deux Officiers Napolitains. Ceux-ci qui étoient des gens de confiance & d'expédition, ne balancérent pas sur la proposition que le Roi leur fit de suivre les Fontainiers, & d'entrer avec leurs Soldats par l'aquéduc jusqu'à un endroit de la Ville, d'où ils pourroient à la faveur de la nuit égorger la Garde, ouvrir la porte, & recevoir les troupes que le Roi se chargeoit d'y conduire en personne.

La nuit étant venuë, les trois Capitaines se rendirent avec deux cents Soldats à la fontaine, où les Agnello ayant

ouvert le conduit soûterrain, marchérent devant eux ou plûtôt se traînérent par cette case-matte, qui étant fort basse & fort étroite, ne leur permettoit pas d'être debout, & les obligeoit à faire halte à tous les soupiraux pour reprendre haleine & de nouvelles forces. Enfin aprês plusieurs heures d'un éxercice si violent, ils arrivérent à un puits de la Ville, dont l'ouverture donnoit dans la maison d'un Tailleur. Les soldats & les Officiers qui n'en pouvoient plus ne voulurent pas aller plus loin, & quoique les guides leur promissent une issuë plus aisée & plus sûre à une distance médiocre, ceux qui étoient les plus proches de l'ouverture jettérent des chelles de corde sur les rebords du puits & se guindérent dans la maison.

An. de J. C. 1442. & suiv.

Heureusement pour eux le Tailleur n'étoit pas chez lui; sa femme intimidée par le bruit, & arrêtée par la présence & par les menaces du premier soldat qui parut, n'osa ni sortir ni appeller au secours. Ils montoient donc les uns aprês les autres, & dêja quarante qui étoient dehors attendoient qu'un plus grand nombre de leurs compagnons se joignît à eux pour aller attaquer le Corps de Garde de la porte la plus voisine, qu'on appelloit la Porte de sainte Sophie, lorsque

AN. DE J. C. 1442. & suiv. le Tailleur retournant à sa maison & la trouvant pleine de gens armés s'enfuit de peur, & se mit à crier, que les ennemis étoient dans la Ville.

Cette allarme fit faire un coup de désespoir aux avanturiers Arragonnois ; quoiqu'ils fussent en si petit nombre, ils abandonnérent le reste de leur troupe, sortirent de la Maison, & se jettérent avec fureur sur les gardes qui étoient à la porte la Ville.

Cependant Alphonse qui avoit tenu pendant toute la nuit son armée en bataille, & qui s'étoit avancé à petit bruit jusques sous les remparts, où il avoit passé plus de trois heures ventre à terre avec une escorte choisie, s'étoit ennuyé d'attendre, & ne doutant plus que ses gens n'eussent été découverts ou trahis, s'en retournoit, avant que le jour parût, prendre un repos moins inquiet & en faire prendre à ses troupes, lorsque les cris qui s'élevérent de la Ville, & un bruit qui ressembloit fort à celui d'un combat, lui fit tourner tête avec son escorte, qui fut bien-tôt suivie de toute son armée.

Ne voulant donc pas abandonner de si braves gens, qui se sacrifioient pour ses intérêts & pour sa gloire, il hâta sa marche vers le quartier de sainte Sophie d'où venoit le bruit de guerre ; on attacha

des échelles, on escalada les murailles; mais René qui étoit accouru à la premiére allarme avoit dêja taillé en piéces les quarante avanturiers, enfermé leurs compagnons dans la Cîterne, placé des sentinelles à toutes les issuës, & redoublé la garde aux deux portes voisines. Enfin il défendoit le rempart avec une valeur & un sens-froid, qui l'auroit mis de pair dans la postérité avec les Césars & les Aléxandres, s'il avoit été moins malheureux.

AN. DE J. C. 1442. & suiv.

Mais la fortune contraire le poursuivit jusques dans le plus beau jour de sa vie : car tandis qu'il faisoit sentir à Alphonse la supériorité personnelle d'un rival, que ni la force ouverte ni la surprise, ni la trahison, ni la famine ne pouvoient abattre, une terreur panique livra la Ville à son ennemi par l'endroit qui étoit le mieux gardé & le plus à couvert de toute insulte.

Les Arragonnois sous la conduite de Pierre de Cardonne, faisoient une fausse attaque à la porte de saint Janvier pour partager les forces des assiégés; ils ne se flattoient pas de réüssir de ce côté-là, où une garde de trois cens Génois défendoit l'entrée de la Ville, & faisoit bonne contenance sur le rempart; mais quelques femmes s'étant mises à crier, que tout

An. de J. C. 1442. & suiv.

étoit perdu, & que l'ennemi entroit dans la Ville; ces braves qu'on n'osoit attaquer tout de bon furent saisis tout à coup & tous ensemble d'une de ces craintes qu'on ne peut expliquer, & prenant la fuite on les vit se précipiter les uns sur les autres jusqu'à ce qu'ils fussent entrés dans le Château neuf.

Cardomne qui apperçut ce désordre, saisit en habile homme le moment décisif pour faire monter ses soldats à l'assaut & y monter lui-même: en même-tems un Gentilhomme Napolitain, par inclination pour le parti Arragonnois, ou pour se faire un mérite auprès du Vainqueur, fit ouvrir la porte, & le Général Espagnol ayant fait entrer toutes ses troupes marcha en bon ordre à travers la principale ruë de la Ville, ne doutant pas qu'il ne dût finir la guerre en faisant le Roi prisonnier; mais ce Prince plus intrépide à mesure qu'il étoit plus malheureux, vint à sa rencontre, & l'épée à la main s'ouvrit un chemin à la Citadelle où il arriva enfin suivi de cinq ou six de ses gens sans avoir reçu aucune blessure. Ce fait d'armes paroîtroit incroyable, & l'on me soupçonneroit peut-être de donner trop dans l'exposé que j'en fais, à la gloire de la Nation Françoise, & à la réputation d'un de nos Princes; mais j'en appelle aux

Historiens Espagnols & Italiens, qui seuls m'ont fourni des Mémoires sur le siége & sur la prise de Naples. An. de J. C. 1442. & suiv.

Cardonne au désespoir d'avoir manqué une si belle proye, continua sa marche jusqu'à la porte de sainte Sophie qu'il fit ouvrir, & le Roi d'Arragon s'étant mis à la tête de son armée, entra dans la Ville aprês avoir fait publier une défense sous peine de la vie de commettre aucun acte d'hostilité contre les personnes ou sur les biens des habitants. Deux jours aprês le Duc de Bar s'embarqua sur un Vaisseau Génois; & le Château neuf, le Château saint Elme, la Citadelle de Capouë, avec quelques autres Places qui avoient été constantes dans le parti Angevin, ne tardérent pas à se soumettre au Vainqueur. Antoine Caldora Duc de Bari, qui aprês avoir abandonné le Prince François dans sa prospérité, s'étoit déclaré pour lui dans son malheur, fut défait & obligé de reconnoître le nouveau Souverain: Alphonse ayant conquis en une seule campagne un Royaume, qui depuis vingt ans étoit l'objet de son ambition, convoqua à Naples pour le premier jour de Mars de l'année 1443. une Assemblée générale de tous les Seigneurs de l'Etat.

Les Magistrats de cette Capitale de

An. de J. C. 1442. & suiv. zélés Angevins devenus en si peu de tems des Arragonnois três soumis préparérent un triomphe à leur Conquérant. Comme il revenoit aprês sa victoire de la visite des Provinces, ils sortirent au-devant de lui avec toute la Noblesse déja assemblée, & l'attendirent à l'entrée du fauxbourg saint Antoine au-delà de la porte de Capouë. A son arrivée ils lui présentérent une Couronne d'or ornée de pierres précieuses, & la lui ayant mise sur la tête, ils le priérent de monter sur un char magnifique, où il trouva à ses piés sur un carreau six autres Couronnes, qui marquoient sa Souveraineté sur les Royaumes d'Arragon, de Sicile, de Valence, de Majorque, de Sardaigne & de Corse. Le char étoit traîné lentement par quatre chevaux blancs superbement enharnachés, vingt-quatre jeunes gens tous des plus illustres Maisons du Royaume, à la réserve de quatre qui étoient de familles Bourgeoises de Naples, marchoient à droit & à gauche soûtenant un dais sur la tête du Triomphateur. Les Magistrats avec un três-grand nombre de Gentils-hommes de toutes les Provinces précédoient à cheval; les Princes, les Ducs & les Grands Officiers de la Couronne suivoient la Pompe ayant à leur tête le bâtard Ferdinand, qu'une place

distinguée auprès du char de son pere, la livrée Royale, & une suite nombreuse de pages & d'estafiers annonçoient d'avance pour être le successeur d'Alphonse au Trône de Naples On avança vers la Ville; mais au lieu d'aller à la porte de Capouë on tourna vers le rempart où l'on avoit abattu quelques jours avant quarante toises de murailles. Ce fut par cette bréche que le Roi fit son entrée triomphale, comme si les Napolitains avoient voulu le faire souvenir, qu'ils étoient à lui par droit de conquête. Le reste de la cérémonie fut un mélange bisare de sacré & de prophane, qui se ressentoit fort du mauvais goût de ce tems-là. L'Archevêque, le Clergé & les Reliques des Saints s'y trouvérent, avec des mascarades qui réprésentoient les douze Césars, la fortune, la sagesse, la bravoure, & les autres qualités du Prince; on entendoit d'un côté les cantiques sacrés, tandis que de l'autre les jeunes Dames de la premiére qualité placées sur des théâtres qu'on avoit élevés exprês, chantoient à l'honneur d'Alphonse les vers les plus galants qu'elles accompagnoient de danses; on alloit à la principale Eglise rendre graces à Dieu, & on rendoit presque au Monarque les honneurs Divins, en répandant par tout des fleurs

AN. DE J. C. 1443. & suiv.

An. de J. C. 1443. & suiv.

sur son passage, & faisant brûler sur des Autels dressés de distance en distance les parfums les plus exquis.

Alphonse goûta à long traits les plaisirs d'un spectacle si flateur. Mais les Etats mirent le comble à sa joye & à ses désirs, lorsqu'ils le priérent de donner au bâtard Ferdinand son fils le titre de Duc de Calabre, & de le déclarer son successeur à la Couronne. Ce fut une seconde fête qui eut encore beaucoup de magnificence & de célébrité. Tous les Seigneurs prêtérent serment au jeune Prince, & le Peuple fut charmé de l'espérance qu'il conçut d'avoir un jour un Souverain sédentaire, qui n'auroit point d'autres sujets à gouverner.

Mais pour hériter d'un Royaume qui relevoit du Saint Siége, Ferdinand avoit besoin de la légitimation & du consentement du Pape, qui en avoit jusqu'ici constamment refusé l'investiture à Alphonse. Il sembloit même que le Pontife ne pouvoit en honneur la lui accorder, l'ayant donnée au Duc de Bar, & s'étant engagé de nouveau depuis les malheurs de ce Prince à ne jamais rétracter ce qu'il avoit fait en sa faveur. Cependant Eugene IV. oublia bien-tôt ses promesses. L'éloignement du Duc de Bar, & son apparente renonciation à la Couronne de

Naples lui servirent de prétexte ; mais deux motifs bien pressants l'engagérent à une démarche si irréguliére ; le premier fut la crainte qu'il eut, qu'Alphonse picqué de ses refus ne s'adressât à l'Anti-Pape Felix, que le Concile de Bâle avoit élû trois ans auparavant, & qui avoit sous son obéïssance la Savoye, les Suisses, & plusieurs Villes d'Allemagne ; le second étoit l'espérance de tirer de Naples des secours pour mettre à la raison François Sforce, qui s'étoit emparé de la Marche d'Ancone, & qui menaçoit d'envahir tout le patrimoine de saint Pierre.

Alphonse de Borgia Evêque de Valence, qui fût Pape dans la suite sous le nom de Callixte troisiême, fit au Pontife les premiéres ouvertures de paix, & comme il le trouva dans des dispositions favorables au Roi d'Arragon, il l'engagea à envoyer un Legat vers ce Prince, avec un plein pouvoir pour terminer leurs différends, & pour faire une alliance qui arrêtât les invasions de Sforce ; le Cardinal d'Aquilée, Camerlingue de Sa Sainteté fut choisi, & vint trouver le Roi à Terracine, où il fut bien-tôt arrêté, que le Pape donneroit à Alphonse l'investiture du Royaume de Naples, & qu'il accorderoit au Duc de Calabre une Bulle de légitimation, par laquelle il seroit dé-

AN. DE J. C. depuis 1443. jusqu'à 1449.

claré habile à succéder au Trône. L'exécution de ce dernier article sépara à la mort d'Alphonse la Couronne de Naples de la Couronne d'Arragon. Dês le tems dont je parle Alphonse qui n'avoit plus besoin des secours d'Espagne, ne conservoit guéres que le titre de son ancien Royaume, dont il laissoit la disposition entiére au Roi de Navarre qui en étoit l'héritier. La guerre & l'amour, deux passions qui avoient partagé toute sa vie, le fixérent en Italie, où il trouva jusqu'à sa mort, & des ennemis qui l'occupérent, & une maîtresse qui le captiva. Les nouvelles qui lui vinrent de la défaite de ses fréres à Olmédo dans la Castille, & de la mort de l'Infant Don Henry lui donnérent tout au plus quelques légéres tentations d'aller venger sa famille, mais ces pensées cédérent bien-tôt à de nouveaux projets.

Le Duc de Milan étant mort sans laisser d'enfans légitimes, Alphonse prétendit lui succéder en vertu d'un testament qu'il soûtenoit que ce Prince avoit fait en sa faveur. François Sforce qui avoit épousé une bâtarde du Duc s'appuya des Vénitiens, des Florentins & des Génois, qui le mirent en possession du Milanez, aimant mieux avoir pour voisin un Prince particulier, qu'un Roi dont la

puissance

puissance & l'ambition les tiendroit dans de continuelles allarmes. La guerre s'alluma entre les deux prétendant ; Sforce eut tout l'avantage, & se maintint en possession de ce beau Duché que la France disputa dans la suite en vertu des droits que Valentine de Milan sœur du Duc, avoit transmis à Charles Duc d'Orleans, & au Roi Loüis douziême ses descendants. AN. DE J. C. 1449. & suiv.

Ce fut pendant cette guerre qu'Alphonse reçut dans son Camp de Piombino l'Amirante Henriquez & le Comte d'Albe; le premier envoyé par le Roi de Navarre qui avoit épousé sa fille; le second par les Grands de Castille, pour engager le Roi à venir en personne délivrer l'Espagne de la tyrannie du Connêtable. Depuis la bataille d'Olmédo, tous les ans il promettoit de faire ce voyage; & tous les ans il lui étoit survenu de nouvelles raisons ou de nouveaux prétextes pour s'en dispenser. Il le promit encore cette fois-ci avec aussi peu d'envie de le faire : voici la lettre qu'il écrivit sur cela aux Grands de Castille, qui étoient prisonniers ou proscrits.

« Illustres amis : Mon cousin l'Amirante m'a instruit des outrages que vous souffrés. Je ne puis vous dire combien j'y suis sensible : assûrez-vous que j'i-

AN. DE J.C. 1449. & suiv.

„ rai bien-tôt en personne & avec tou„ tes les forces de mes Royaumes tra„ vailler à votre liberté, & au rétablisse„ ment des affaires de Castille. J'espere „ avec la grace de Dieu vous faire sen„ tir par des effets, que vous avez dans „ moi un défenseur qui ne craint ni la dé„ pense ni les dangers. „ LE ROI „ D'ARRAGON.

Cette lettre ayant été communiquée en secret à la plûpart des Seigneurs, particuliérement à ceux qui gouvernoient le Prince des Asturies, leur fit naître l'espérance de ruiner enfin le Connêtable, & leur inspira la pensée de l'attaquer encore une fois. Le Prince lui-même, qui se livroit aveuglement à la jalouse ambition du Marquis de Villéna son favori, entra dans le nouveau complot. Il quitta la Cour qui se tenoit alors à Madrid & se retira à Ségovie. En même-tems le Comte de Benaventé dont on instruisoit le procês, & que le Connêtable vouloit faire mourir, fut enlevé de sa prison par les Conjurés, qui le remenérent en triomphe dans ses terres, où il arma ses Vassaux, chassa les troupes du Roi qui assiégeoient une de ses Places, & se fortifia dans Benaventé. La révolte de Toléde augmenta un incendie qui gagnoit peu à peu les différentes parties du Royaume. Sarmien-

to à qui le Connêtable avoit fait donner le Gouvernement de cette grande Ville en l'arrachant à une des créatures du Prince des Asturies, voyant le Peuple irrité contre le Ministre à l'occasion d'une imposition extraordinaire, se déclara lui-même contre son bienfaicteur : & moins par ingratitude que par avarice livra Toléde au Prince des Asturies, après en avoir refusé l'entrée au Roi. Les garnisons Navarroises faisoient des courses bien avant dans le Royaume, mettant tout à feu & à sang sur les terres de ceux qui suivoient le parti du Connêtable & de la Cour. Les Maures étoient aux portes de Séville & de Cordouë, n'attendant que l'entrée du Roi de Navarre en Castille pour faire le siége de la derniére de ces deux Villes.

AN. DE J. C. 1449. & suiv.

Dans des conjonctures si dangereuses, les Seigneurs conjurés s'assemblérent à Arévalo dans le voisinage du Prince des Asturies, qui se trouva lui-même à l'Assemblée, si nous en croyons quelques Auteurs ; au moins est-il certain, que le Marquis de Villéna y assista en son nom, & l'engagea dans la Ligue. Dom Pédro de Velasco Comte de Haro, que le Roi de Navarre avoit détaché de la Cour en lui faisant espérer le mariage de sa fille avec le Prince de Viane, peignit avec cette vivacité que l'ambition inspire au-

An. de J.C. 1442. & suiv. tant que la haine, l'esclavage où les Grands se trouvoient réduits sous la tyrannie d'Alvare, l'éxil des uns, la prison des autres, le danger où ils étoient tous de devenir les victimes de l'avarice, ou des soupçons d'un homme qui vouloit élever sa maison sur les ruines des plus illustres familles du Royaume : il conclut à une union des Princes, des Seigneurs, & de la Noblesse contre le Ministére ; chacun applaudit, chacun s'empressa de donner son nom & celui de ses amis : Villéna engagea la parole du Prince, l'Amirante promit de grands secours de la part du Roi de Navarre ; & avant que de se separer, l'on arrêta que dans un mois chaque Conjuré ameneroit ses troupes à Pennafiel, pour entrer en action sous les ordres du Prince des Asturies.

Le Connêtable qui vit cette tempête se former, fut assez heureux & assez habile pour la conjurer. Les Etats d'Arragon assemblés à Sarragoce refusérent constamment d'entrer en guerre avec la Castille ; des divisions domestiques & une guerre étrangére qu'on suscita au Roi de Navarre du côté de la France, empêchérent ce Prince de se trouver au rendez-vous ; les Seigneurs qui étoient entrés dans la Ligue, craignant de n'être pas soûtenus, se tinrent dans leurs Châ-

teaux ; enfin le Prince des Asturies honteux des démarches qu'on lui avoit fait faire, déchargea sa colére sur le Marquis de Villéna, que l'Evêque de Cuença Don Lopez de Barriento son précepteur lui rendit suspect au point qu'il fut chassé, & que pour obtenir son rappel aprês quelques mois d'exil, il lui fallut donner sa fille avec une dot três-considérable au fils de Portocarrero, qui étoit son rival dans la faveur du Prince.

An. de J. C. 1450. & suiv.

Barriento étoit l'ami le plus fidéle du Connêtable ; il avoit beaucoup contribué à son dernier rétablissement ; dans cette occasion il soûtint avec fermeté son ouvrage : dês le commencement de la révolte ayant appris que Don Diegue de Mendoze, qui commandoit dans la Citadelle de Cuença, devoit livrer cette Place au bâtard de Navarre, que le Roi son pere envoyoit avec une armée pour en faire le siége ; l'Evêque prit lui-même le Commandement Militaire de sa Ville Episcopale, chassa Mendoze, soûtint le siége avec vigueur, & obligea l'armée Navarroise de sortir en désordre du Royaume, où elle avoit d'autres intelligences que sa défaite fit échoüer.

Aprês cette expédition guerriére le Prélat alla trouver le Prince son éleve, & par le crédit qu'il s'étoit conservé sur

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

son esprit, il l'engagea à se réconcilier avec le Roi, & à rendre ses bonnes graces au Connêtable; les deux Cours se réünirent. Il y eut une amnistie pour tous ceux qui étoient entrés dans la conspiration, & le Connêtable se piquant de générosité lorsqu'il crut n'avoir plus rien à craindre, fit rappeller l'Amirante & les autres transfuges, ausquels on restitua toutes les terres qu'on leur avoit confisquées.

Le Roi de Navarre lui-même ne fut pas excepté de ses bienfaits, mais c'étoient les bienfaits d'un ennemi dont il auroit dû se défier. Alvare envoya faire des propositions de paix au Prince, qui fut fort aise de se voir recherché dans un tems où il auroit eu bien de la peine à soûtenir la guerre. Il poussa la dissimulation jusqu'à lui faire dire, que si son fils naturel venoit lui-même à la Cour de Castille solliciter son rétablissement dans la Grande-Maîtrise de Calatrava, dont on l'avoit dépoüillé à la derniére révolution, pour en revêtir le frére du Marquis de Villéna, il appuieroit sa demande: il le fit en effet; mais son dessein étoit de le commettre avec le favori du Prince des Asturies, qui étant rentré en grace ne manqueroit pas d'intéresser le Prince dans la querelle de son frére. La chose arriva:

comme Alvare l'avoit prévû; quoique le Roi décidât en faveur du bâtard Alphonse, son émule fut soûtenu dans la possession de sa dignité, & le Roi de Navarre eut le chagrin de voir qu'on l'avoit joüé. Il s'apperçut bien-tôt que le Connêtable lui rendoit encore de plus mauvais Offices dans son Royaume, dans sa Cour, & jusques dans sa propre famille. La guerre civile s'alluma avec violence en Navarre. Le Prince de Viane sur des mécontentements dont nous parlerons dans la suite arma contre son pere; la Noblesse de tous tems partagée en deux factions célébres dans l'Histoire du Païs sous le nom des Beaumonts & des Grammonts, se divisa entre le pere & le fils; les Villes suivirent l'éxemple de la Noblesse, & le Roi eut bien-tôt assez d'affaires chez lui pour ne plus penser à inquiéter ses voisins.

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

Cet événement que le Connêtable avoit ménagé avec beaucoup d'adresse & de secret, rendit enfin à la Castille son ancienne tranquillité. Il sembloit aussi qu'il dût affermir le Ministére, & mettre le comble à la puissance du Connêtable; mais une puissance qui cesse d'avoir des ennemis & des rivaux n'est pas loin de se détruire elle-même. Depuis prés de trente ans qu'Alvare de Lune avoit l'ad-

An de J. C. 1451. & suiv. ministration des affaires de Castille, l'ambition des Princes Arragonnois & les attentats ausquels ils s'étoient portés contre l'autorité Royale, avoient rendu son crédit nécessaire. Toute sa vertu s'étoit déployée dans les contradictions, ses succês aussi fréquents que ses revers avoient toûjours justifié son zéle par sa liaison de sa fortune avec les intérêts du Monarque, & l'admiration de ses talents avoit fait supporter ou dissimuler ses défauts.

Dês qu'il fût maître absolu du Gouvernement, sans concurrence, & sans obstacle, redouté au-dedans, & n'ayant rien à craindre du dehors, ses grandes qualités disparurent, & l'on n'apperçut plus dans lui, que l'yvresse, & les vertiges d'une fortune trop élevée; il traita le Roi avec hauteur, le Prince avec mépris, les Grands avec insolence, le Peuple avec dureté. L'inaction le livra au souvenir chagrin des injures qu'il avoit reçuës, & des personnes qui les lui avoient faites; il ne perdoit aucune occasion de s'en venger, son pouvoir lui en fournissoit tous les jours de nouvelles; les plus Grands Seigneurs du Royaume, les Villes & les Provinces entiéres payoient chérement les plus légers ressentiments de ses disgraces passées. Le Roi lui-même com-

mença à le craindre, & dês-lors il cessa de l'aimer.

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

On a tort d'attribuer à l'inconstance du sort ces révolutions subites, qui renversent avec éclat des hommes, que le merite, l'intrigue, ou la faveur ont élevés au faîte des honneurs & de la puissance: cette rouë que nous prêtons à la fortune n'est autre chose que le mouvement des passions humaines, & son bandeau sert beaucoup moins à lui fermer les yeux, qu'à aveugler les favoris qu'elle a comblés de ses bienfaits; ce que j'ai rapporté du Connêtable de Castille & l'exposé que je vas faire de sa chûte feront sentir la verité de cette réfléxion.

Le premier trait de la puissance absoluë du Connêtable aprês la bataille d'Olmédo, & la fuite des Princes, avoit été de conclure le mariage du Roi sans qu'il en sçût rien, avec Isabelle de Portugal. Cette Princesse arriva lorsqu'on s'y attendoit le moins, & le Roi docile à son Ministre jusqu'à le faire l'arbitre de ses inclinations, l'avoit épousée à Madrigal dans un tems où le mécontentement du Prince des Asturies & les factions des Grands de la Cour ne permirent pas d'accompagner cette cérémonie des réjoüissances & des fêtes ordinaires.

Le favori avoit donc compté sur tout

AN. DE J. C. 1452. & suiv.

le crédit de la nouvelle Reine, qui lui étoit uniquement redevable du Trône où elle étoit montée; mais Isabelle fut assez fiére pour ne vouloir pas dépendre d'un sujet. L'empire qu'il éxerçoit sur les volontés du Roi, les soupçons trop fondés d'avoir empoisonné la Reine, ses airs hautains, ses discours impérieux lui inspirérent dês les premiers jours une antipathie que sa reconnoissance ne put vaincre. Pendant quelque tems ennemie du Connêtable d'autant plus dangereuse qu'elle affectoit de ne le pas paroître, elle entretint la jalousie des Grands, elle appuya les plaintes de ceux qui prétendoient avoir été maltraités; elle se plaignit à son tour de l'insolence d'un Ministre qui méconnoissoit ses maîtres, & qui se méconnoissoit lui-même. Un jour qu'elle trouva l'esprit du Roi plus aigri qu'à l'ordinaire, elle profita si bien de ce moment favorable, & elle lui peignit avec des couleurs si odieuses les richesses injustes, le pouvoir tyrannique, & les cruautés de son favori, qu'elle le détermina à oser tout pour s'en défaire.

L'éxécution de ce projet n'étoit pas aisée; le Connêtable étoit maître des trésors de l'Etat, il avoit à lui des Places três-fortes; les Officiers de guerre étoient à sa dévotion, les Commandants & les

Gouverneurs presque tous ses créatures avoient pris l'habitude de lui obéir sans attendre les ordres du Roi : le Roi tout seul n'avoit ni assez de fermeté, ni assez de crédit pour le faire arrêter ; réduit à conspirer contre un de ses Sujets, au milieu d'une Cour où tous les Grands pensoient comme lui, il craignoit la pénétration du Connêtable : les Grands eux-mêmes avoient à craindre l'inconstance du Roi, & ses retours d'inclination ou de ménagement pour un homme devant lequel il n'avoit pas la force de soûpirer ni de se plaindre.

AN. DE J. C. 1452. & suiv.

La Reine enfin fut assez courageuse pour se charger du complot & de son exécution ; le hazard ou plûtôt l'emportement d'Alvare lui en fournit bien-tôt les moyens. Don Pédro d'Estuniga Comte de Placentia s'étoit retiré dans son Château de Beiar, sans autre dessein que celui d'y vivre tranquillement éloigné des orages de la Cour. Sa retraite lui fit un crime auprês du Connêtable, qui se crut haï parce qu'il étoit haïssable ; sa perte fut jurée, & sur ces entrefaites la Cour ayant passé de Burgos à Vailladolid, sous prétexte de mettre à la raison le jeune Comte d'Albe, qui avoit armé ses Vassaux pour obtenir la liberté de son pere, un corps de troupes eut ordre d'aller in-

An. de J. C. 1453. & suiv. vestir Beiar, & d'y surprendre le Comte de Placentia. Ce Seigneur fut averti assez à tems pour être sur ses gardes : il voulut même prévenir son ennemi ; dans cette pensée il se hâta d'envoyer à Vailladolid cinq cents Cavaliers, que le Comte de Haro & le Marquis de Santillane lui demandérent pour assassiner le Connêtable. Ils arriverent trop tard, la défiance du Ministre lui fit abandonner Vailladolid aussi-tôt après qu'il y fut arrivé, il remena la Cour à Burgos sans en donner d'autre raison que son caprice ; mais la Reine avoit été instruite de la conspiration des trois Seigneurs, & elle entreprit de la faire réussir à Burgos.

Dom Inigo d'Estuniga frere du Comte de Placentia, commandoit dans le Château de cette Ville ; on étoit donc bien sûr d'y faire entrer tous les Acteurs qu'on jugeroit nécessaires à cette entreprise. Il falloit en communiquer le plan au Comte. La Comtesse de Ribadeo sa niéce, dont la Reine connoissoit parfaitement la sagesse & la discretion alla lui rendre une visite qui ne pouvoit être suspecte, & qui cependant fut le nœud de toute l'intrigue ; il fut arrêté, qu'une centaine de Cavaliers séparés en plusieurs pelotons se rendroient de nuit & par différens chemins à Curul dans le voisinage de Burgos, pour

se tenir prêts à entrer dans le Château, lorsque le Gouverneur les feroit avertir: le Comte eût bien voulu les conduire en personne; mais la goute qui lui survint l'obligea de mettre son fils à sa place. Pendant qu'ils étoient en marche, la Reine crut devoir instruire le Roi des mesures qu'elle avoit prises pour le mettre en liberté; il n'étoit pas possible de lui en faire plus long-tems un secret, parce qu'on avoit besoin de ses ordres pour arrêter le Connêtable. La necessité de cette confidence pensa faire échoüer le projet. Le Roi eut peur, & se défiant lui-même de son autorité, il appella le Connêtable: „ Alvare, lui dit-il, il est à propos & pour „ vous & pour moi, que vous vous re„ tiriez; le mécontentement est general, „ & la révolte prête à éclater; mon par„ ti est pris; je vas former un conseil „ qui sera composé des Grands du Royau„ me; si vous m'aimez, & si vous ai„ mez l'Etat, dérobez-vous au plûtôt „ à la haine publique, qui de vous rejail„ lit sur moi. „ C'étoit en dire assez, & si le Connêtable avoit été de sang-froid, il auroit pris des mesures qui eussent donné bien de la peine à ses Ennemis: Mais la fureur l'aveugla: persuadé que le Roi n'étoit pas capable de soûtenir la résolution qu'il avoit prise, il ne fit pas réfle-

An. de J. C. 1453. & suiv.

An. de J. C. 1453. & suiv.

xion, que les hommes sont quelquefois fermes & emportés par timidité. Après avoir répondu insolemment au Roi, qu'il ne lui obéiroit pas, mais qu'il sçauroit bien punir ceux qui lui donnoient de si mauvais conseils, il se retira chez lui plein d'une sécurité présomptueuse.

Il se promenoit dans une gallerie qui donnoit sur la riviére, plus occupé des projets d'une vengeance chimerique, que des précautions qu'il auroit dû prendre contre un danger réel & prochain, lorsqu'Alphonse Pérez de Rivero Sécretaire du Roi vint le voir. La vûë d'Alphonse qui étoit assez avant dans la confidence du Roi renouvella sa colére, ou plûtôt le jetta dans une espéce de phrénésie; il court à lui, le poignarde, & sur le champ précipite le cadavre dans le courant de l'eau : c'étoit le Vendredi-Saint, la circonstance rendit encore l'attentat plus odieux; le peuple en eut horreur, & la Cour allarmée se disposoit à abandonner le Roi, si la Reine ne s'étoit hâtée de punir le tyran.

D'Estuniga fut mandé, il entra de nuit & déguisé dans le Château; ses gens qu'il avoit disposés de distance en distance arrivérent : en même tems les Chefs de la Bourgeoisie ayant été appellés eurent ordre de mettre le peuple en armes dans

les places, aux portes, & à l'entrée des ruës. Il étoit difficile que des apprêts si extraordinaires ne vinssent pas aux oreilles du Connêtable; un de ses domestiques l'en avertit, & lui proposa de le conduire par une fausse porte dans le fauxbourg où il auroit bien-tôt trouvé des chevaux pour se sauver. Trop de confiance lui fit mépriser un avis si salutaire; il avoit raison de compter sur la foiblesse du Roi, qui retracta jusqu'à deux fois l'ordre qu'il avoit donné à d'Estuniga de le prendre mort ou vif; mais il devoit se défier du ressentiment & de la fermeté de la Reine. A la pointe du jour sa maison fut investie, il fit d'abord quelque résistance, il promit ensuite de se rendre si on lui représentoit un ordre du Roi par écrit. Le Roi qui s'étoit fait une extrême violence, ne balança pas à lui écrire qu'il se rendît, & qu'il l'assûroit qu'on ne lui feroit aucun mauvais traitement. Sur ce billet il désarma ses gens, fit ouvrir sa porte, & vint lui-même se mettre entre les mains des gardes, qui le conduisirent quelques jours aprês dans la Citadelle de Portillo, pendant qu'on envoyoit differens Corps de troupes pour s'emparer des Places qui lui appartenoient, & pour saisir les trésors qui y étoient en dépôt.

AN. DE J. C. 1453. & suiv.

La prise du Connêtable fit tout à coup

AN. DE J. C. 1453. & suiv. une révolution dans l'Etat; la nouvelle qui s'en répandit dans les Provinces & dans les Villes y rétablit l'autorité du Roi. Les amis du coupable l'abandonnérent dès qu'il fut malheureux; & ce qui arriva de plus singulier, c'est que sa ruine déconcerta ses plus déclarés ennemis. Villéna qui étoit rentré dans sa premiére faveur auprès du Prince des Asturies, avoit engagé son maître dans une negotiation qui tendoit non-seulement à faire périr le Connêtable; mais à dépoüiller le Roi de toute son autorité. Un homme de confiance étoit venu traiter en secret avec le Prince de la part des Rois d'Arragon & de Navarre, & l'on avoit arrêté, qu'Alphonse passeroit en Espagne, qu'il entreroit en Castille avec toutes les forces d'Arragon unies à celles de Navarre, & qu'aprês avoir obligé le Roi à lui livrer le Connêtable, il le forceroit à remettre le Gouvernement du Royaume entre les mains de son fils. Villéna qui se flattoit d'être bien-tôt à la place de son ennemi, & qui avoit compté sur les trésors d'Alvare de Lune, dont il avoit promis la moitié au Roi d'Arragon pour le dédommagement des frais de son voyage, fut au désespoir de s'être laissé prévenir; mais il dissimula son chagrin, & aprês avoir donné avis

de ce contretems au Roi d'Arragon, il attendit des conjonctures plus favorables à son ambition. An. de J. C. 1453. & suiv.

Le Connêtable se flatta jusqu'au dernier moment, qu'il auroit une ressource dans le cœur du Roi. Il se trompa, la crainte & la défiance y avoient étouffé tous les autres sentimens : on lui donna des Juges, & comme il ne manqua ni d'accusateurs ni de crimes, il fut bientôt condamné à avoir la tête tranchée, comme criminel de leze-Majesté, convaincu d'empoisonnement, de maléfice, d'injustice, de révolte, & de peculat : sa sentence lui ayant été prononcée, on le transfera de Portillo à Vailladolid, où tout étoit prêt pour une si grande exécution. Après qu'il se fût confessé & qu'il eût reçû le Corps de JESUS-CHRIST, on le conduisit au lieu de supplice monté sur une mule, & précédé par un Crieur public, qui annonçoit à haute voix ses crimes & sa condamnation. L'échaffaut étoit dressé dans la Place publique; au milieu étoit une espece d'Oratoire ou de *Priez-Dieu* couvert d'un tapis, sur lequel on avoit mis un Crucifix entre deux cierges allumés. Alvare en arrivant se mit à genoux pour adorer la Croix, ensuite il s'avança vers le billot sur lequel on devoit lui couper la tête; sa de-

AN. DE J. C. 1453. & suiv.

votion, son air noble & tranquille frappa tous les spectateurs. On se rappella dans ce moment tout ce qu'il avoit fait de grand & de beau dans sa vie ; & la comparaison de sa grandeur passée avec sa fortune présente fit pousser bien des soupirs ; plusieurs mêmes versérent des larmes, lorsqu'ayant appellé un jeune homme qui avoit été son Sécrétaire, & qui ne l'avoit point abandonné dans ses malheurs, il lui remit son chaperon & son anneau en lui disant ces paroles : *Tenez mon fils, voici les derniers présents que vous recevrez de moi.* En même-tems il apperçut l'Ecuyer du Prince des Asturies, & l'appellant par son nom : *Dites au Prince*, lui cria-t-il, *qu'il récompense un peu mieux ses serviteurs que le Roi ne récompense les siens.* Aussi-tôt il se mit à genoux, abattit son collet, & reçût avec intrépidité le coup de la mort. Sa tête fut mise sur un poteau, & son corps demeura trois jours exposé au Public avec un bassin à ses piés, dans lequel les passants jettoient quelque aumône pour fournir aux frais de l'inhumation d'un homme, qui trois mois auparavant faisoit trembler toute l'Espagne.

Ses biens furent confisqués ; mais sa femme ayant eu la hardiesse de s'enfermer dans le Château d'Escalona où étoient ses trésors, le Roi fut obligé de l'aller assié-

ger en perſonne, & il n'y entra que par une capitulation, qui accordoit à cette Dame la moitié des tréſors & des meubles qui s'y trouveroient. Jean de Lune fils du Connêtable n'avoit qu'une fille qui avoit épouſé le fils du Marquis de Villéna; en conſidération de cette alliance on lui laiſſa la Comté de Gormaz. Ce fut la ſeule grace que le Roi voulut bien accorder à la mémoire d'un favori qu'il avoit ſi conſtamment aimé, d'un Miniſtre & d'un Général, qui l'avoit ſi ſouvent délivré de l'eſclavage où le tenoient ſes ennemis; d'un homme enfin, qui après quarante-cinq années de ſervice & de faveur, expia ſur un échaffaut les dégouts de ſon Maître, la jalouſie des Grands, & l'orgüeil inſéparable de la haute fortune où il étoit monté.

An. de J.C. 1453. & ſuiv.

Fin du troiſiéme Volume.

TABLE DES MATIERES

Contenuës dans ce III[e]. Volume.

C

par

H